

BULLETIN
DE
L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN
DE
L'INSTITUT
ARCHÉOLOGIQUE
LIÉGEOIS

TOME CXVII

2013

Édité avec l'aide de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
et de la Wallonie

Liège
Grand Curtius
– 2013 –

LES SEIGNEURS DE FAUQUEMONT ET L'ÉPISCOPAT LIÉGEOIS : CHRONIQUE DE TROIS SIÈCLES DE RELATIONS (XII^e-XIV^e SIÈCLES)

par Pascal CARRÉ¹

INTRODUCTION

Aujourd’hui encore, du haut de la colline du Heunsberg, d’imposantes ruines castrales dominent la petite ville néerlandaise de Valkenburg². Maintes fois assiégié, détruit à plusieurs reprises³, le château des seigneurs⁴ de Fauquemont témoigne à lui seul de la puissance des lignages nobles qui se succédèrent en ce lieu. Cette forteresse et le bourg de Valkenburg, qui se développa ultérieurement au pied de la colline, n’étaient cependant que le chef-lieu d’une entité territoriale bien plus vaste.

¹ Docteur en Histoire, pascal_carré@skynet.be.

² Pays-Bas, province de Limbourg. Fauquemont/Valkenburg était un fief relevant de l’Empire. La première mention certaine de la localité se rencontre dans un diplôme de l’empereur Henri III délivré à Maastricht le 15 février 1041. *Diplomata Heinrici III., M.G.H., DD.*, éd. BRESSLAU et KEHR, Berlin, 1931, p. 98-99. À propos de ce diplôme, signalons également l’article de S. CORSTEN, *Valkenburg und das Diplom Heinrichs III vom 15. Februar 1041*, Historische en heemkundige Studies in en rond het Geuldal : jaарboek..., s.l., 1992, p. 65-82.

³ Le premier château, un donjon rectangulaire, fut bâti vers 1115. Détruit en 1122, il ne fut reconstruit qu’aux environs de 1170, cette fois sous la forme d’un donjon rond. Au début du XIII^e siècle, celui-ci connaît un développement considérable, donnant naissance à un édifice complexe comprenant notamment des couloirs secrets. Une nouvelle fois dévasté en 1329, le château fut remis en état. Il survécut jusqu’à l’Époque moderne, mais souffrit considérablement des guerres des XVI^e et XVII^e siècles. Sa destruction définitive, sur ordre du stadhouder Guillaume III, date de 1672. On verra à ce sujet : W. HUPPERETZ, B. OLDE MEIERINK, R. ROMMES, *Kastelen in Limburg. Burchten en landhuizen (1000-1800)*. Stichting Limburgse Kastelen, Uitgevrij Matrijs, Utrecht, 2005, p. 394-398 ; K.A. KALKWIEK, A.I.J.M. SCHELLART, *Atlas van de Nederlandse kastelen*, Alphen a/d Rijn, 1980, p. 208-209 ; D. KRANSBERG, H. MILS, *Kastelengids van Nederland ; Middeleeuwen*, Haarlem, 1979, p. 251-253 ; J.G.M. NOTTEN, *Kasteelruïne Fluweelengrot, Valkenburg a.d. Geul*, Stichting Kasteel van Valkenburg, Valkenburg aan de Geul ; P.E. VAN REIJEN, *Middeleeuwse kastelen in Nederland*, 1976, p. 35-37.

⁴ Concernant Fauquemont et ses seigneurs, voir S. CORSTEN, *Die Herren von Valkenburg (ca. 1000-1364)*, Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg, t. 120, 1984, p. 162-200 ; H.J.H. SCHURGERS, J.G.M. NOTTEN, L.W.G.N. PLUYMAEKERS, *Geschiedenis van*

En effet, la seigneurie médiévale de Fauquemont, sise sur la rive droite de la Meuse, s'étendait au nord jusqu'au duché de Juliers et au sud jusqu'au comté de Dalhem. À l'est, elle touchait la seigneurie de Rolduc, tandis qu'à l'ouest, sa frontière bordait la principauté de Liège, le territoire de Maastricht et le comté de Reckheim. Parmi les localités importantes comprises dans ce vaste ensemble, on mentionnera notamment Heerlen, Meerssen et Sittard⁵.

Il ne s'agissait toutefois là encore que d'une partie du patrimoine des seigneurs de Fauquemont. À l'origine, à la fin du XI^e et au début du XII^e siècle, ceux-ci détenaient également la terre de Heinsberg. En outre, ils parvinrent à entrer en possession de places fortes qui, bien que situées en dehors de leurs États, revêtaient la plus haute importance stratégique, comme Montjoie⁶ ou Poilvache⁷. À cela s'ajoutaient des territoires encore plus excentrés telles les seigneuries de Marville⁸ et d'Arrancy⁹, finalement abandonnées au XIII^e siècle¹⁰. Sans parler d'autres territoires de moindre importance dont nous épargnerons l'énumération au lecteur.

Il n'est dès lors guère surprenant que les sires de Fauquemont furent amenés à jouer un rôle de premier plan dans l'histoire de nos régions. Véritables « seigneurs de la guerre », ils s'illustrèrent presque tous sur le champ de bataille et pas moins de trois d'entre eux périrent les armes à la main¹¹. On les retrouve ainsi parmi les protagonistes des divers conflits

Valkenburg-Houthem, Valkenburg, 1979 ; O. VIEDEBANT, S. CORSTEN, *Forschungen zur Geschichte des ersten Heinsbergisch-Valkenburgischen Dynastengeschlechts*, Publications de la Société historique et archéologique dans le Limbourg à Maestricht, t. 101, 1965, p. 123-158 ; J.M. VAN DE VENNE, *Geschiedenis van het Kasteel van Valkenburg, zijn heren en hun drossaarden*, Valkenburg, 1951 ; S.P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, vol. 5, Liège, 1840, p. 233-312 ; G.-J. DE CORSWAREM, *Mémoire historique sur les anciennes limites et circonscriptions de la province de Limbourg*, Bulletin de la Commission centrale de Statistique, t. 7, Bruxelles, 1857 ; PERREAU, *Recherches historiques sur les Sires de Fauquemont*, Revue belge, t. 3, Liège, 1836, p. 485-497 ; A. WAUTERS, *Les délices de la Belgique, ou description historique pittoresque et monumentale de ce royaume*, Bruxelles, 1844, p. 290-291. Pour le Bas Moyen Âge, on mentionnera également A.C.M. KAPPELHOF, *De Heren en Drossaarden van Valkenburg (1365-1372)*, s.l., 1991.

⁵ Pays-Bas, province de Limbourg.

⁶ Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

⁷ Prov. Namur, arr. Dinant.

⁸ France, département de la Meuse.

⁹ France, département de l'Aisne.

¹⁰ Marville et Arrancy furent vendues au comte de Luxembourg par Waleran II de Fauquemont en 1269. S.P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, *op. cit.*, p. 272-273.

¹¹ Ainsi a) Waleran I^{er} mort en 1242 au cours d'un conflit opposant l'empereur Frédéric II aux archevêques de Mayence et de Cologne, partisans du pape. Cf. E. PONCELET, *Les Maréchaux d'armée de l'évêché de Liège*, B.I.A.L., t. 32, 1902, p. 111-333. Signalons également l'existence du mémoire inédit de S. BODET, *Waleran I^{er}, seigneur de Fauquemont et de Montjoie*, mém. de licence, Liège, 2003. b) Renaud de Fauquemont tué d'une flèche lors du siège de Montjoie par le duc de Brabant en 1332. c) Thierry IV tué lors de la bataille de Vottem en 1356 (*cf. infra*).

qui agitèrent le duché de Brabant, le comté de Juliers et l'archevêché de Cologne aux XIII^e et XIV^e siècles. Par ailleurs, Thierry IV (1332-1346) de Fauquemont connut une brève notoriété sur la scène politique internationale en entrant au service du roi d'Angleterre Édouard III (1327-1377) durant la Guerre de Cent Ans, avant de trouver la mort en commandant les troupes de l'évêque de Liège Englebert de La Marck (1345-1364) lors de la bataille de Vottem en 1346¹².

Car Liège, située à seulement une quarantaine de kilomètres de Valkenburg, faisait également partie du champ d'action des seigneurs de Fauquemont. Ceux-ci apparaissent en effet dans nombre d'événements impliquant l'épiscopat liégeois et, plus généralement, le destin de la principauté. Événements que nous nous proposons d'étudier ici en retracant l'histoire de ces relations qui durèrent quelque trois siècles et virent alterner bon voisinage et hostilité.

GOSUIN I^{er} DE FAUQUEMONT ET LA SUCCESSION D'OTBERT

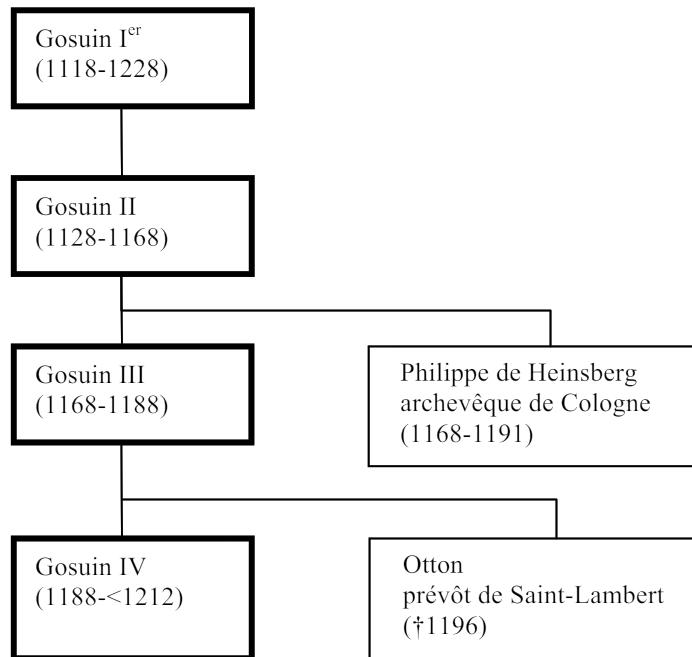
Le 31 janvier 1119, l'évêque de Liège Otbert meurt. Rapidement, la succession de celui qui fut l'un des plus grands prélats à l'époque de l'Église impériale débouche sur une crise. Comme on le sait, deux partis se forment : les « Frédérins », partisans du prévôt Frédéric de Namur, et les « Alexandrins », qui soutiennent l'archidiacre Alexandre.

La consécration de Frédéric par le pape Calixte II (1119-1124) est cependant loin de mettre un terme à cet affrontement, symptomatique de la Querelle des investitures qui fait alors rage entre la papauté et l'empire. En effet, Alexandre ne s'avoue pas vaincu et, bénéficiant notamment du soutien de l'empereur Henri V, du duc Godefroid et du comte Lambert de Montaigu, il s'empare du château de Huy. De sorte que l'évêque Frédéric de Namur décide à son tour d'employer la force.

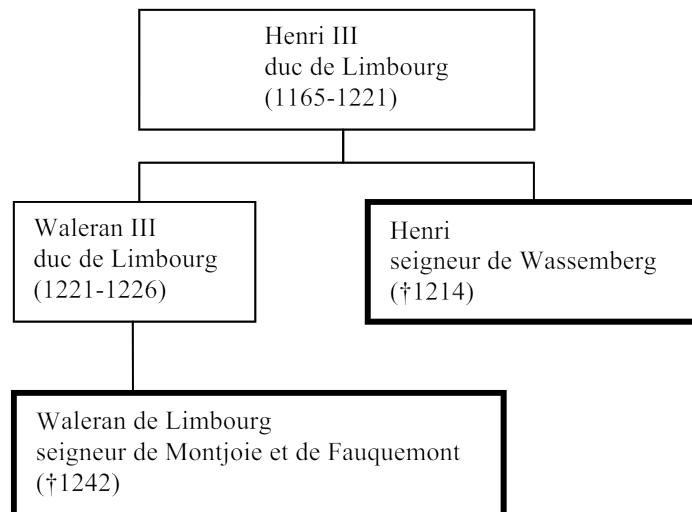
Une expédition est organisée. La ville de Huy est prise et l'archidiacre Alexandre se voit contraint de renoncer à ses prétentions. Parmi les forces de l'armée « frédérine » qui s'empare de Huy, on retrouve certains des plus grands féodaux de nos régions, comme le comte Godefroid de Namur,

¹² C. GAIER, *Armes et combats dans l'univers médiéval*, t. I, Bruxelles, 1995, p. 31-35.

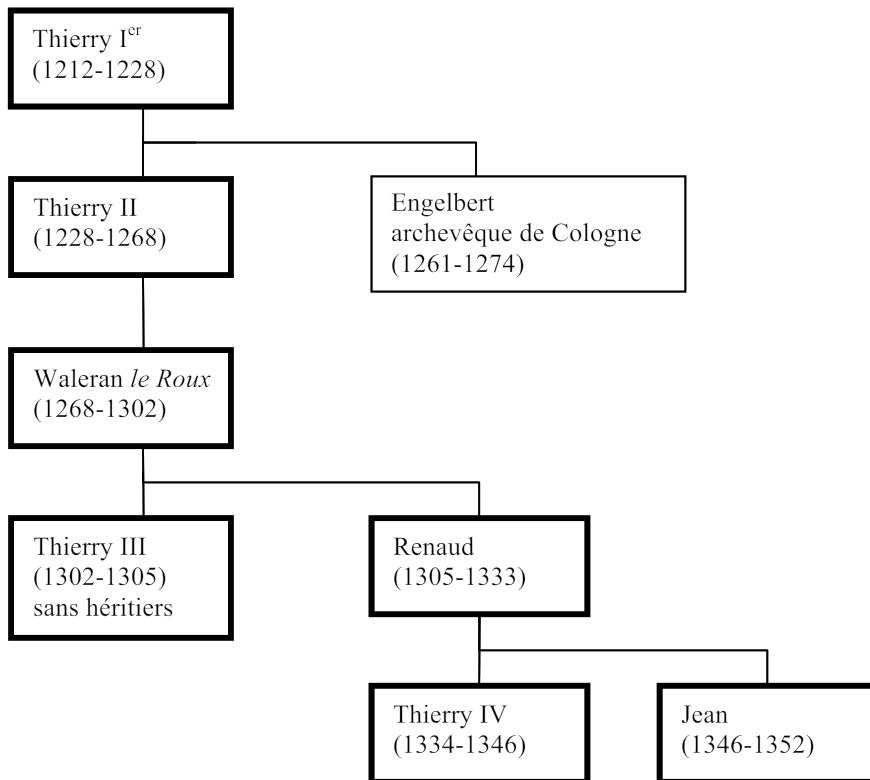
1. Lignée de Heinsberg (1118 – <1212)



2. Maison de Limbourg (XIII^e siècle)



3. Lignée de Heinsberg–Fauquemont–Clèves (1212-1352)



Généalogie simplifiée. Seuls les personnages intervenant directement dans les relations avec l'épiscopat liégeois sont représentés. Les noms des détenteurs successifs de la seigneurie de Fauquemont sont encadrés en gras.

frère de l'évêque, ou le comte Waleran de Limbourg, mais aussi un certain Gosuin de Fauquemont-Heinsberg¹³ (vers 1060 - 1^{er} avril 1128)¹⁴.

Il ne s'agit certes pas de sa première apparition dans les sources liégeoises. Ainsi, en 1096, était-il déjà en contact avec l'épiscopat liégeois¹⁵. Entre-temps, cependant, Gosuin avait hérité de la terre de Fauquemont¹⁶, autrefois détenue par un nommé Thibaut¹⁷. Notons que ce dernier faisait lui aussi partie de l'entourage épiscopal, puisque nous le retrouvons dès 1101 comme membre de la *familia* de Saint-Lambert¹⁸.

Il est intéressant de signaler que le parti « frédérin » auquel appartient Gosuin regroupe à la fois le comte de Limbourg et l'archevêque de Cologne. Or, comme nous l'avons déjà esquissé, les Fauquemont devaient entretenir des liens étroits avec ces deux entités territoriales et même y jouer un rôle de premier plan. L'alliance avec le Limbourg¹⁹, tout proche géographiquement, représentera pour ainsi dire une sorte de « constante » dans la politique des seigneurs de Fauquemont. D'ailleurs, à la fin du XII^e et au XIII^e siècle, deux d'entre eux, Gosuin IV et Thierry I^{er}, épouseront des filles du duc Henri III de Limbourg (1165-1221). Quant à l'archevêché de Cologne, il ferait l'objet de toute l'attention des Fauquemont-Heinsberg qui s'y montrèrent fort actifs à partir de 1167.

¹³ RAOUL, *Gesta abbatum Trudonensium. – Continuationes*, éd. C. DE BORMAN, Liège, 1877, p. 203.

¹⁴ Concernant ce personnage, cf. notamment H.J.H. SCHURGERS, J.G.M. NOTTEN, L.W.G.N. PLUYMAEKERS, *op. cit.*, p. 65-69. Gosuin possédait également la seigneurie de Heinsberg, qu'il avait obtenue par son mariage avec Ode de Waldbeck. Au sujet de sa date de décès, on verra également A. MARCHANDISSE, *L'Obituaire de la Cathédrale Saint-Lambert de Liège : XI^e-XV^e siècles*, Bruxelles, 1991, p.42.

¹⁵ M. GYSELING et A.C.F. KOCH, *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, t. I, n° 236, p. 393-394.

¹⁶ S. CORSTEN, *Goswin I von Heinsberg gewinnt Valkenburg*, Niederrheinisches Jahrbuch, t. 8, 1965, p. 42-47.

¹⁷ Fils de Conon de Montaigu et d'Ide de Fouron, Thibaut est considéré comme le premier seigneur de Valkenburg. Il fut également seigneur de Fouron. La manière dont il obtint Valkenburg demeure mal connue. Peut-être la seigneurie lui fut-elle dévolue par héritage ou bien par mariage avec Guda. L'étendue des terres qu'il possédait n'est pas non plus connue avec précision, mais l'on peut supposer que celles-ci comprenaient le « vieux Valkenburg » (*Oud Valkenburg*), un lopin de terre sis le long de la Gueule ainsi que la colline sur laquelle se dresse encore aujourd'hui le château. Lorsque Thibaut mourut, sans heirs, entre 1104 et le 30 avril 1106, son épouse, Guda, lui succéda comme dame de Valkenburg, tandis que son neveu, Arnoul, devint seigneur de Fouron. Cf. à ce sujet H.J.H. SCHURGERS, J.G.M. NOTTEN, L.W.G.N. PLUYMAEKERS, *op. cit.*, p. 57-64. Sur le rôle important joué par Thibaut et Guda dans la formation des possessions territoriales de l'abbaye de Saint-Jacques, on verra également J. STIENNON, *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris, 1951, p. 309-312, 316, 318-325.

¹⁸ M.G.H., *DD.*, Heinrich IV, n° 470a, p. 639.

¹⁹ Voir à ce sujet, S. CORSTEN, *Limburgs Herrschaft an der Geul im Hochmittelalter*, De maasgouw : weekblad voor Limburgsche geschiedenis, taal- en letterkunde, t. LXXXIV, 1965, p. 97-112.

Toutefois, en s’impliquant dans la Querelle des investitures, et en adhérant à la cause des partisans du pape contre ceux de l’empereur, Gosuin s’était placé dans une position périlleuse. Il était, rappelons-le, vassal de l’empereur. Certes, la mort de Frédéric de Namur, la renonciation des « Alexandrins » à leurs prétentions (1121) et la signature du concordat de Worms (1122) avaient contribué à décrisper la situation. Néanmoins, il est probable qu’Henri V conservait une rancune contre Gosuin pour ses actions passées. D’autant plus qu’à la même époque, le seigneur de Fauquemont-Heinsberg allait se mettre une nouvelle fois en difficulté.

Les événements qui devaient attirer sur Gosuin les foudres d’Henri V demeurent relativement obscurs. Il semblerait que le seigneur de Fauquemont ait profité de cette époque troublée pour porter préjudice à l’église Saint-Servais de Maastricht. Ce faisant, il heurtait directement les intérêts de l’empereur car, à cette époque, la prévôté de Saint-Servais était attribuée au chancelier de l’Empire²⁰. C’est pourquoi, après avoir célébré la fête de Pâques à Aix-la-Chapelle, le 26 mars 1122, Henri V (1111-1125) se rendit à Liège et exigea que Gosuin comparaîsse devant lui. Ce dernier ayant refusé, le souverain chargea le duc de Basse-Lotharingie, Godefroid I^{er} le Barbu (1095-1139), d’aller assiéger Fauquemont. Le donjon que Gosuin avait fait édifier quelques années auparavant fut pris et détruit²¹.

Ces déboires n’eloignèrent toutefois pas définitivement le seigneur de Fauquemont de l’épiscopat liégeois. Sous Albéron I^{er} de Louvain (1122-1128), nous le retrouvons effectivement comme probable souscripteur d’une charte donnée en 1126²². Gosuin I^{er} meurt en 1128, mais son fils et successeur, Gosuin II, continue d’apparaître régulièrement dans les sources épiscopales jusqu’en 1167²³. Puis, tout d’un coup, sans disparaître totalement, les seigneurs de Fauquemont se font plus rares dans l’entourage de l’évêque. Que s’est-il passé ?

²⁰ Ce fut effectivement le cas durant la période 1106-1165. J. DEETERS, *Servatiusstift und Stadt Maastricht. Untersuchungen zu Entstehung und Verfassung*, Bonn, 1970, p. 121-122 ; P.C. BOEREN, *Jocundus, biographe de saint Servais*, La Haye, 1972, p. 44-45. Il n'est toutefois pas exclu qu'à une époque antérieure, la nomination des prévôts incombat aux évêques de Liège. J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise impériale*, Paris, 1981, p. 319, n. 50.

²¹ ANSELME DE GEMBLOUX, *Continuatio Sigeberti, M.G.H., SS.*, t. VI, p. 378 ; *Chronica regia Coloniensis*, éd. G. WAITZ, Hanovre, 1880, p. 60 ; MEYER VON KNONAU, *Jahrbücher*, t. VII, 1909, p. 190-192.

²² J. HALKIN, *Albéron I^{er}, évêque de Liège (1123-1128)*, Bulletin de la Société d’Art et d’Histoire du Diocèse de Liège, t. VIII, 1894, n° 7, p. 352.

²³ J.-L. KUPPER, *Liège et l'Eglise impériale*, op. cit., p. 281, a recensé 28 mentions du lignage de Fauquemont dans les chartes liégeoises entre 1101 et 1166.

AMBITIONS ECCLÉSIASTIQUES À COLOGNE ET À LIÈGE

Ce relatif effacement de la scène liégeoise s'explique vraisemblablement par la volonté des seigneurs de Fauquemont de prendre pied dans l'archevêché de Cologne, qui se concrétise justement à cette époque : c'est en effet en 1167 que le fils de Gosuin II, Philippe de Heinsberg²⁴, accède au trône archiépiscopal²⁵.

Cependant, Liège continue de susciter l'intérêt de la maison de Fauquemont. Ainsi, à l'instar des plus prestigieuses familles nobles de nos régions, les maîtres de Valkenburg parviennent à faire admettre des membres de leur parentèle au sein du clergé liégeois. C'est précisément le cas de Philippe qui, avant d'être archevêque, occupa tour à tour les dignités d'archidiacre, puis de prévôt de Saint-Lambert²⁶.

Autre carrière remarquable, celle d'Otton de Fauquemont, un fils de Gosuin III, qui fut archidiacre de Campine, puis prévôt de Saint-Lambert. Après la période chaotique qui vit défiler, en seulement trois ans, Albert de Louvain (1191-1192), Lothaire de Hochstaden (1192-1193) et Simon de Limbourg (1193), le siège de saint Lambert revint finalement à Albert de Cuyck (1194-1200). Toutefois, conformément aux dispositions du concordat de Worms, le candidat à l'épiscopat devait non seulement recevoir l'investiture impériale, mais également être consacré, dans ce cas par l'archevêque de Cologne. Ce qui lui valut de quitter momentanément la Cité épiscopale.

Or, pendant ce temps, une fausse rumeur se répandit : Albert de Cuyck serait mort. Sans attendre, une partie des chanoines de Saint-Lambert décida d'élire un autre candidat en la personne d'Otton de Fauquemont. Celui-ci fut ensuite présenté à l'empereur Henri VI (1191-1197), alors

²⁴ Ce personnage d'envergure a fait l'objet de nombreuses études en langue allemande. Compte tenu de la place qui nous est impartie, nous nous contenterons d'en mentionner quelques-unes : G. WOLFGANG, C. WICHMANN, *Philipp und Konrad : Die Friedensmacher von Venedig ?* dans S. WEINFURTER, *Staufferreich im Wandel. Ordnungsvorstellungen und Politik in der Zeit Friedrich Barbarossas*, Stuttgart, 2002, p. 41-84 ; S. CORSTEN, L. GILLESEN, *Philip von Heinsberg. Erzbischof und Reichskanzler (1167-1191)*, *Studien und Quellen*, Heinsberg, 1991 ; W. VON NEUSS, F.W. OEDIGER, *Das Bistum Köln von den Anfänge bis zum Ende 12. Jahrhunderts*, Cologne, 1964, t. I, p. 230-240.

²⁵ J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, Paris, 1981, p. 283 ; Id., *Notes sur l'évêque de Liège Alexandre II (1164-1167)*, *Le Moyen Âge*, t. 80, 1974, p. 385-401.

²⁶ É. SCHOOLMEESTERS, *Liste des prévôts de l'église Saint-Lambert pendant les XI^e, XII^e et XIII^e siècles*, *Leodium*, t. IV, 1905, p. 97-98.

qu'il se trouvait à Worms, entre le 5 et le 10 décembre 1195²⁷. Bien qu'il ne manquât sans doute pas d'ambition, Otton ne s'accrocha pas inutilement au siège épiscopal lorsqu'il se révéla qu'Albert de Cuyck était vivant²⁸. Après le retour du nouveau prélat à Liège en janvier 1196, il renonça à ses prétentions et lui remit les insignes épiscopaux. Otton de Fauquemont mourut en 1196²⁹.

L'EXTINCTION DE LA LIGNÉE DES GOSUIN

Sous Albert de Cuyck, des contacts entre les seigneurs de Fauquemont et l'épiscopat eurent manifestement lieu, même s'ils n'avaient rien de comparable avec la situation prévalant au cours des décennies antérieures. Pour preuve, ce document de 1201 notifiant la donation d'une église à l'évêque Albert par le seigneur de Fauquemont – vraisemblablement Gosuin IV – et son transfert par le même prélat au profit de Notre-Dame de Heinsberg³⁰.

Gosuin IV étant mort sans enfants (avant 1212), la seigneurie de Fauquemont passa tout d'abord à son beau-frère³¹, Henri de Limbourg, seigneur de Wasseberg³². Il ne devait toutefois la conserver que brièvement, puisqu'il mourut le 4 décembre 1214³³.

Cette même année 1214, Fauquemont connut de nouveau le tumulte de la guerre. Tandis que la lutte entre Otton IV de Brunswick et Frédéric II déchirait l'Empire germanique, Henri de Limbourg avait pris parti pour le premier. Il s'attira dès lors l'animosité de Frédéric. Libéré de la menace de son rival, vaincu à Bouvines (27 juillet 1214), Frédéric II vint assiéger le château de Fauquemont. À cette occasion, le souverain germanique

²⁷ GISLEBERT DE MONS, *Chronique du Hainaut*, éd. L. VANDERKINDERE, Bruxelles, 1904, p. 308-309.

²⁸ J.-L. KUPPER, *Liège et l'Église impériale*, *op. cit.*, p. 178, 181, 184, 186, 187, 284, 337, 339, 500. Otton de Fauquemont comptait parmi les proches d'Albert de Cuyck. Ainsi, alors que ce dernier était encore archidiacre, il s'opposa à ses côtés au choix de Simon de Limbourg. Par la suite, il adhéra à l'élection d'Albert à la dignité épiscopale. É. DE MOREAU, *Histoire de l'Église en Belgique. L'Église féodale, 1122-1378*, 1952, p. 130.

²⁹ J. MAQUET, *Faire Justice...*, Liège, 2008, p. 769.

³⁰ T.J. LACOMBLET, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins...*, t. II, n° 2, p. 3.

³¹ Rappelons effectivement que Gosuin IV avait épousé une fille du duc Henri III de Limbourg, Judith, qui était aussi la sœur d'Henri, seigneur de Wasseberg. Cette union est attestée par un acte de 1202. Édition dans S.P. ERNST, *op. cit.*, t. VI, 1847, n° LXXXI, p. 167.

³² Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

³³ Notons d'ailleurs que l'unique mention d'Henri comme seigneur de Fauquemont date précisément de 1214. Cf. l'édition de l'acte dans S.P. ERNST, *Ibidem*, n° XCVII, p. 183.

demandea l'assistance militaire de l'évêque de Liège, Hugues de Pierrepont (1200-1229). Le siège débuta le 30 août 1214. Le 8 septembre, une trêve fut décrétée. Elle devait durer jusqu'au 1^{er} octobre³⁴. Il semble qu'Henri finit par se soumettre à Frédéric, comme le fit d'ailleurs son neveu, Waleran, dont il va être question.

WALERAN DE LIMBOURG ET JEAN D'EPPES : DE LA CONFIANCE À L'AFFRONTEMENT

Fils de Waleran III de Limbourg et de Cunégonde de Lorraine, ce Waleran, dit *le Jeune ou le Long*, devait jouer un rôle bien particulier dans l'histoire liégeoise. Ainsi, dès 1214, l'année même où Frédéric II vint assiéger le château de Valkenburg, l'évêque de Liège fit de lui son homme lige³⁵, lui inféodant Simpelveld, Eysden et Heughem-lez-Maastricht³⁶, localités proches des terres de Fauquemont.

Pendant près de deux décennies, les relations avec l'épiscopat liégeois demeurèrent semble-t-il excellentes. En témoigne, la nomination de Waleran comme maréchal d'armée de l'évêché de Liège par le successeur d'Hugues de Pierrepont, Jean d'Eppes, aux environs de 1230. Une charge qui était loin d'être une sinécure.

Ainsi, à une époque où le rôle de l'avoué de Hesbaye³⁷ – qui avait jusque-là assuré le commandement des milices liégeoises sur le champ de bataille – commençait à s'estomper, le maréchal d'armée était en voie de s'imposer comme un personnage central dans la sphère militaire. C'est en effet à lui qu'incombait de faire régner la discipline dans les camps, de juger les différends opposant les chevaliers, de fixer la rançon des prisonniers, d'évaluer les indemnités versées aux combattants ainsi qu'aux victimes de la guerre. Il va sans dire que l'évêque ne pouvait octroyer pareils pouvoirs qu'à un personnage bénéficiant de sa confiance.

Preuve supplémentaire des bons rapports entre l'évêque de Liège et Waleran, la donation effectuée par ce dernier de 100 livrées de terre de

³⁴ RENIER DE SAINT-JACQUES, *Annales*, éd. J. ALEXANDRE, 119-120, 122-123.

³⁵ *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, p. 173, t. III, p. 457 ; J. LEJEUNE, *Liège et son pays. Naissance d'une patrie (XIII^e-XIV^e siècles)*, Liège, 1948, p. 29, 90.

³⁶ Pays-Bas, province de Limbourg.

³⁷ Concernant ce personnage et ses fonctions, on verra l'article de C. GODEFROID, *L'avouerie de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, dite avouerie de Hesbaye, du X^e au milieu du XIV^e siècle*, Le Moyen Âge, t. 81, Bruxelles, 1975, p. 370-406.

son domaine de Sittard au profit du prélat (1^{er} avril 1230). Par la même occasion, le seigneur de Fauquemont réitera la promesse faite autrefois devant Hugues de Pierrepont. Homme lige de l'évêque, il s'engagea à le défendre contre tous à l'exception de l'empereur, de son frère le duc de Limbourg et du duc de Brabant³⁸.

Cette transaction constituait un premier pas vers la vente de tous les droits de Waleran sur Sittard au même évêque de Liège qui eut lieu par la suite. Elle rapporta 2000 marcs à Waleran qui reprit ensuite son bien en fief³⁹. Il devenait ainsi le vassal de l'évêque pour une localité qui, nous l'avons vu, figurait parmi les plus importantes de la seigneurie de Fauquemont.

L'approfondissement des relations devait toutefois s'interrompre brutalement. En 1234-1235, alors que Jean d'Eppes occupait toujours le trône de saint Lambert, Waleran fut remplacé par Fastré de Berlo en tant que maréchal de l'évêché de Liège. Faut-il voir ici le résultat d'une disgrâce auprès de l'évêque ? C'est probable. Car nous nous situons alors à la veille d'événements qui, à peine deux ans plus tard, feraient de Jean d'Eppes et de son ancien maréchal des ennemis irréductibles.

Le conflit, qui devait déboucher sur une guerre, s'explique à la fois par les ambitions de Waleran, mais aussi par sa nature particulièrement belliqueuse et intransigeante. Pour mieux comprendre la situation, il convient d'opérer un retour en arrière et de s'intéresser à la politique matrimoniale du père de Waleran, le duc Waleran III de Limbourg.

Après le décès de sa première épouse, Cunégonde, Waleran III⁴⁰ se remaria avec la comtesse Ermesinde⁴¹. Veuve du comte de Namur, Thibaut de Bar⁴², mort en 1214, Ermesinde avait une fille de son premier mariage. Waleran III, pour sa part, avait deux fils de Cunégonde : Henri, futur duc de Limbourg, et notre Waleran, dit *le Jeune* ou *le Long*. Ermesinde et Waleran III décidèrent de marier Isabelle avec Waleran *le Jeune*. À titre de dot, la fille d'Ermesinde apporta la prévôté de Poilvache⁴³.

³⁸ *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, t. VIII, Bruxelles, 1834, n° 5, p. 216-217.

³⁹ É. PONCELET, *Maréchaux...*, op. cit., B.I.A.L., t. 32, 1902, p. 129.

⁴⁰ M. YANS, art. Waleran III, *Biographie nationale*, t. 27, 1938, col. 59-63.

⁴¹ M. MARGUE, art. Ermesinde, *Nouvelle biographie nationale*, t. 2, Bruxelles, 1990, col. 147-151.

⁴² F. ROUSSEAU, *Le mariage d'Ermesinde de Namur et de Thibaut de Bar 1189 ou 1196-1197 ?*, Gembloux, 1952. Concernant la famille de Bar, on verra principalement : G. POULL, *La maison souveraine et ducale de Bar*, Nancy, 1994.

⁴³ Cf. L. LAHAYE, *Poilvache*, Annales de la Société archéologique de Namur, t. XXI, 1895, p. 127-176 ; C. GAIER, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et dans le comté de Looz au Moyen Âge*, Bruxelles, 1968, p. 205.

De sorte que Waleran *le Jeune* devint également maître de cette puissante forteresse dans la région de Dinant. Du fait de son importance stratégique, Poilvache avait déjà été âprement convoitée par le passé, notamment par les comtes de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, mais aussi par les évêques de Liège. Bien que la possession de la forteresse fit de Waleran un rival potentiel de l'évêque dans la région, elle ne posa manifestement pas problème dans un premier temps. Dans le cas contraire, Jean d'Eppes ne l'aurait probablement pas nommé maréchal.

Tout changea lorsque Waleran décida d'arrondir ses possessions à proximité de Poilvache. Il existait en effet non loin de là deux villages, nommés Assesse et Gesves⁴⁴, qui appartenaient respectivement à la collégiale Saint-Martin de Liège et à la collégiale Notre-Dame de Huy. Leur protection, par le biais de l'avouerie, incombaît à Gilles de Walcourt, seigneur de Rochefort. Or, vers 1236, ce dernier décida de vendre ses droits d'avouerie à Waleran. Pour ce dernier, l'offre était des plus alléchantes : en contrôlant une avouerie, il était assez facile pour un seigneur laïque de s'emparer de prérogatives telles que la haute justice, voire la seigneurie. Les exemples de ce procédé, courant à l'époque, sont multiples. Les ducs de Brabant, pour ne citer qu'eux, en firent usage à large échelle⁴⁵.

Toutefois, en entrant en possession des deux avouerries, Waleran se heurtait directement au pouvoir épiscopal. En effet, avant de les vendre, Gilles de Walcourt les détenait en fief de l'évêque de Liège. En toute logique, le seigneur de Rochefort aurait au moins dû en référer au prélat. Mais il n'en fit rien. On comprend dès lors l'ire de Jean d'Eppes qui, en plus de voir contestée son autorité dans la région, n'avait même pas été averti...

C'est cependant Waleran qui déclencha les hostilités. Vers cette époque, il existait effectivement un autre objet de contentieux avec le prélat : les habitants de Theux, domaine épiscopal, connaissant un différend avec certains sujets de la seigneurie de Fauquemont, Waleran prit fait et cause pour ces derniers. Bien plus, le 21 septembre 1236, il envoya ses soldats ravager le bourg de Theux⁴⁶. Inutile de dire que la coupe était pleine et que la guerre fut déclarée.

⁴⁴ Province de Namur, arrondissement de Namur. Cf. F. LECOMTE, *Regestes des actes de Jean d'Eppes, prince-évêque de Liège, 1229-1238*, Bruxelles, 1991, p. XIV.

⁴⁵ Nous avons évoqué ce phénomène de mainmise sur les avouerries dans notre thèse de doctorat. Cf. P. CARRÉ, *Les avouerries des églises liégeoises, XI^e-XIV^e siècles*, Liège, 2009, p. 326-334. Actuellement en cours de publication, le document est disponible dans sa forme originale sur le serveur BICTEL de l'Université de Liège : <http://bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/available/ULgetd-03182009-134530/>.

⁴⁶ *Gesta episcoporum Leodiensium abbreviata*, éd. J. HELLER, M.G.H., SS., t. XXV, Hanovre-Leipzig, 1880, p. 135 ; *La chronique liégeoise de 1402*, éd. E. BACHA, Bruxelles, 1900, p. 163-164.

Les opérations militaires connurent plusieurs phases. D'abord, l'évêque appliqua le vieil adage « œil pour œil, dent pour dent » en allant dévaster les terres de Waleran. L'allié de celui-ci, le comte de Luxembourg, connut également les foudres de Jean d'Eppes dont l'armée incendia entre autres les villes de Bastogne et de Durbuy.

Cependant, le conflit s'enlisa sans qu'aucun vainqueur n'émerge. De sorte que Waleran fit mine d'accepter de négocier. Il espérait ainsi gagner du temps et regrouper suffisamment de forces pour l'emporter. Furieux de cette trahison, l'évêque se préparait également à reprendre les hostilités lorsque le frère de Waleran, le duc Henri IV de Limbourg (1226-1247) ainsi que le duc Henri II de Brabant (1235-1248) se posèrent en médiateurs.

Ils proposèrent un règlement provisoire. En attendant la sentence de trois chevaliers désignés comme arbitres, les deux avoueries à l'origine du conflit devaient leur être remises, tandis que le duc de Limbourg s'engageait à contraindre son frère à accepter les conditions, de gré ou de force. Il prévoyait même, en cas d'échec, de se ranger aux côtés de l'évêque contre Waleran et de verser à Jean d'Eppes une indemnité de 1000 marcs⁴⁷.

Waleran, pour sa part, ignora tout simplement cette offre de paix et poursuivit le combat. En février 1238, Jean d'Eppes se remit à son tour en campagne et décida d'attaquer le centre névralgique de Waleran dans la région, la forteresse de Poilvache. Pour ce faire, il rassembla des forces considérables et fit appel à des alliés. Parmi eux, le comte de Flandre, Thomas I^{er} de Savoie (1237-1244), qui était l'homme ligé de l'évêque pour le comté de Hainaut, mais aussi le comte Arnould IV de Looz († 1273) ainsi que toute une série de vassaux de moindre importance. Le siège de Poilvache débuta en février 1238, mais, au printemps, l'évêque tomba gravement malade. Transporté au château de Dinant, il y mourut⁴⁸ entre le 30 avril et le 2 mai⁴⁹.

Bien évidemment, ce coup de théâtre se révéla des plus profitables pour Waleran. La nouvelle du décès du prélat ne put guère longtemps

⁴⁷ Traité du 16 septembre 1237, cf. *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. I, n° CCCVIII, p. 386-387.

⁴⁸ AUBRY DE TROISFONTAINES, *Chronica*, éd. P. SCHEFFER-BOICHRST, *M.G.H., SS.*, t. XXIII, p. 942-943.

⁴⁹ A. MARCHANDISSE, art. Jean II d'Eppes, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 26, Paris, 1997, col. 1503. La date du 2 mai est celle donnée par le chroniqueur GILLES D'ORVAL, *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. J. HELLER, *M.G.H., SS.*, t. XXV, p. 125. Concernant le siège de Poilvache, on verra L. LAHAYE, *Poilvache*, *op. cit.*, p. 132-135.

être dissimulée : dès le lendemain, depuis les remparts, les défenseurs de Poilvache annoncèrent joyeusement aux assiégeants que leur seigneur était mort et les exhortèrent à lever le siège. Ce qu'ils ne tardèrent d'ailleurs pas à faire lorsque Waleran les surprit en traversant la Meuse avec le gros de ses forces. Après l'évêque mourant, c'était au tour de l'armée liégeoise de trouver refuge à Dinant.

La guerre se solda donc par un véritable fiasco pour la partie liégeoise. Restait cependant le comte de Flandre, Thomas de Savoie qui, après avoir conclu une trêve avec les assiégés, put faire son entrée dans la forteresse de Poilvache. Cependant, ici encore, les événements allaient tourner à la faveur de Waleran.

En effet, le roi de France Louis IX (1226-1270) proposa une médiation dont fut chargé son propre frère, le comte Robert I^{er} d'Artois (1237-1250). En fin de compte, il fut décidé d'en revenir au *statu quo ante*, c'est-à-dire que Waleran put non seulement récupérer la forteresse, mais aussi les deux avouerries !

DU « SCHISME DE 1238 » À LA MORT DE WALERAN

La mort de Jean d'Eppes donna une nouvelle fois aux seigneurs de Fauquemont l'occasion d'intervenir au cœur même de l'épiscopat liégeois. Waleran prit ainsi parti pour l'un des prétendants à sa succession, le prévôt de Maastricht, Otton. Ce dernier avait effectivement été élu évêque le 25 juin 1238, mais seulement par une partie des chanoines. Les autres suffrages s'étaient portés sur Guillaume de Savoie, frère du comte de Flandre, Thomas, et parent éloigné de Jean d'Eppes⁵⁰. Il semble que Waleran, toujours fidèle à sa nature belliqueuse, eut de sérieux démêlés avec Guillaume de Savoie qui dut son salut à l'intervention du comte de Flandre⁵¹.

Quant au siège de saint Lambert, il ne revint à aucun des deux prétendants : bien que soutenu par le pape Grégoire IX, Guillaume de Savoie n'eut pas le temps d'être évêque. Il mourut le 1^{er} novembre 1239,

⁵⁰ Concernant ce « schisme de 1238 », cf. A. MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale à Liège aux XIII^e et XIV^e siècles, étude de politologie historique*, Liège, 1998, p. 125-138.

⁵¹ C'est du moins ce que laisse entendre le chroniqueur JEAN LE LONG D'YPRES, *Chronica monasterii Sancti Bertini*, p. 841. Ces événements, s'ils sont avérés, auraient eu lieu entre le 29 juin et le 26 août 1238. Cf. A. MARCHANDISSE, *Ibid.*, p. 134, n. 135.

peut-être empoisonné. De sorte que l'épiscopat échut finalement à Robert de Thourotte (1240-1246)⁵².

Après l'échec de sa tentative liégeoise, Waleran porta de nouveau ses efforts sur le grand « pôle d'attraction » de son lignage, l'archevêché de Cologne. Aux côtés de son parent, duc de Limbourg, et de l'archevêque de Cologne, il s'impliqua dans la lutte entre les partisans de l'empereur Frédéric II – groupe politique auquel lui-même appartenait – et ceux du pape. C'est au cours de ces opérations qu'il trouva la mort, en 1242, peu après le 20 avril.

La veuve de Waleran, Isabelle, qui portait entre autres titres celui de dame de Poilvache, se montra manifestement plus disposée à traiter que son défunt mari. Bien que conservant Gesves, elle revendit l'avouerie d'Assesse à son détenteur originel, le seigneur de Rochefort, qui s'empressa de la concéder à Robert de Thourotte⁵³. Ce dernier ne devait néanmoins la conserver que deux ans. En novembre 1245, il l'abandonna définitivement à la même Isabelle, en échange des droits de celle-ci sur les villes de Dinant et de Leffe⁵⁴.

ENTRE COLOGNE, LIÈGE ET BRABANT

Pendant ce temps, à Fauquemont, la situation s'avérait passablement complexe. En effet, du vivant de Waleran, une nouvelle lignée seigneuriale avait émergé. Son premier représentant fut Thierry I^{er}, mort avant 1228, fils d'Adélaïde de Heinsberg et d'Arnould III de Clèves⁵⁵. Comme jadis Gosuin IV, il entretenait des liens étroits avec la maison de Limbourg. Ainsi fut-il d'abord marié à Isabelle, une autre fille du duc Henri III, qui mourut en 1221. Puis, il épousa Beatrix van Kyrberg-Dhaun (vers 1190-1236), qui lui donna cinq enfants. Parmi eux son successeur, Thierry II († 1268)⁵⁶, ainsi que le futur archevêque de Cologne,

⁵² A. MARCHANDISSE, *Ibid.*, p. 138-143.

⁵³ *Cartulaire de Saint-Lambert*, t. 1, n° CCCLVI, p. 441 ; É. SCHOOLMEESTERS, *Les regestes de Robert de Thourotte, prince-évêque de Liège*, Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège, t. 15, 1906, n° 71, p. 35.

⁵⁴ J.G. SCHOONBRODT, *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin à Liège*, Liège, 1871, n° 47, p. 14 d'après acte édité dans S.P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, *op. cit.*, t. 6, p. 239.

⁵⁵ Au sujet de l'ancien comté de Clèves (1020-1417), on verra notamment l'étude de T.R. KRAUS, *Studien zur Frühgeschichte der Grafen von Kleve und der Entstehung der klevischen Landesherrschaft*, dans *Rheinische Vierteljahrsschriften*, t. 46, Bonn, 1982, p. 1-47.

⁵⁶ J.M. VAN DE VENNE, *op. cit.*, p. 74.

Engelbert (1261-1274)⁵⁷. Cette nouvelle lignée, dite de Heinsberg-Fauquemont-Clèves, allait présider aux destinées de la seigneurie jusqu'au milieu du XIV^e siècle.

À l'instar de ses devanciers, Thierry II mena une politique matrimoniale « pro limbourgeoise ». C'est ainsi qu'il épousa Berthe de Montjoie, l'une des filles de Waleran de Limbourg, dit *le Jeune*. Cependant, il importe de noter qu'auparavant, il avait tenté d'unir son destin à celui de Marguerite, fille du comte Gérard IV de Gueldre (1208-1229). Les deux jeunes gens étaient fiancés et un contrat de mariage fut établi, mais, finalement, Marguerite de Gueldre épousa le comte Guillaume IV de Juliers († 1278)⁵⁸. Si cette union entre Marguerite et Thierry s'était concrétisée, ce dernier serait devenu le beau-frère d'Henri de Gueldre, futur élu de Liège (1247-1274)⁵⁹.

Il semble que durant les deux premières décennies de son règne, Henri de Gueldre entretint de relativement bonnes relations avec le seigneur de Fauquemont. Aucun conflit n'est en tout cas à signaler et les événements survenus à Cologne en 1263 témoignent d'un soutien incontestable de l'élu envers Thierry et son frère archevêque.

Cologne connaissait alors une période très troublée de son histoire. Déjà sous l'archevêque Conrad de Hochstaden⁶⁰ (1238-1261), ses habitants avaient entamé une longue lutte d'émancipation les opposant à l'archevêque. Celle-ci se poursuivit sous Engelbert de Fauquemont (1261-1274). En 1263, les habitants se révoltèrent et firent non seulement prisonnier l'archevêque, mais aussi Thierry, présent dans la ville à ce moment. Suite à quoi Henri de Gueldre se porta au secours des captifs aux côtés de son frère, le comte de Gueldre, de l'évêque de Munster et du

⁵⁷ K. MILTZER, art. Engelbert II von Falkenburg, *Lexikon des Mittelalters*, t. 3, Munich-Zurich, 1986, col. 1918 ; E. WISPLINGHOFF, art. Falkenburg, Engelbert II. von, *Neue Deutsche Biographie*, t. 4, Berlin, 1959, p. 509. Engelbert fit d'abord carrière au sein de l'Eglise de Liège, où il obtint la dignité d'archidiacre (1256), avant de devenir archevêque de Cologne (1261). Cf. S. CHOT-STASSART, *Le Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège au moyen âge. Nationalité, conditions juridique, sociale et intellectuelle des chanoines*, mém. lic. dactyl., Liège, 1954-1955, p. 74 ; E. DE MARNEFFE, *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre Saint-Lambert à Liège, Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. 25, p. 473-475 ; t. 26, p. 390-391 ; t. 31, p. 124-126.

⁵⁸ À la mort de Marguerite, vers 1251, Guillaume IV se remariera avec la sœur de cette dernière, Richardie. A. MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale...*, op. cit., p. 146, n. 195.

⁵⁹ A. DELESCLUSE, *Catalogue des actes de Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège*, Bruxelles, 1900 ; J.C. DETROUX, *Henri de Gueldre, prince-évêque de Liège : 1247-1274*, mém. de licence, Liège, 1972.

⁶⁰ E. HOLZ, W. HUSCHNER, *Deutsche Fürsten des Mittelalters. 25 Lebensbilder*, Leipzig, 1995 ; M. GROSEN, *Konrad von Hochstaden und die Wahl Richards von Cornwall*, dans *Köln – Stadt und Bistum im Kirche und Reich des Mittelalters*, Cologne, 1993 ; K. GROLL, art. Konrad von Hochstaden, *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, t. 4, Herzberg, 1992, p. 395-396.

duc de Limbourg. Toutefois, pour obtenir leur libération, les « coalisés » durent s’engager à ne jamais contraindre les habitants de Cologne à dédommager l’archevêque pour l’humiliation subie⁶¹.

Thierry avait donc toutes les raisons de se montrer reconnaissant envers le prélat liégeois. Et pourtant, quatre ans plus tard, comme du temps de Waleran de Limbourg, un nouveau revirement spectaculaire allait se produire. Dans des circonstances malheureusement très floues, le seigneur de Fauquemont allait se rapprocher de l’ennemi héréditaire des princes-évêques de Liège, le duc de Brabant.

En effet, le 12 juin 1267, Thierry II s’engagea à devenir l’homme lige du duc de Brabant en échange d’un revenu de 200 livres de Louvain provenant du pont de Maastricht⁶². Cette nouvelle alliance s’expliquait-elle uniquement par l’appât du gain ? Il s’avère difficile de répondre. Les effets du rapprochement, par contre, n’allaient pas tarder à se faire sentir.

Henri de Gueldre était un guerrier dans l’âme qui avait embrassé la carrière ecclésiastique contre son gré. Il n’est donc guère surprenant qu’au cours de son règne, il choisit de régler nombre de questions par le sort des armes. À l’époque où Thierry rejoignit le parti du duc de Brabant, l’élue de Liège était engagé dans des opérations militaires contre la ville de Malines. En effet, les droits épiscopaux sur la cité étaient gravement compromis par les ambitions du duc de Brabant et des avoués des lieux, les Berthout⁶³, qui, bien que théoriquement au service de l’évêque, n’étaient en réalité que des créatures du Brabançon⁶⁴. Après avoir assiégié la ville sans succès, Henri de Gueldre fut finalement contraint de se retirer.

Humilié, le prélat liégeois chercha un autre moyen d’affronter son ennemi brabançon. Pour ce faire, il porta ses efforts contre Maastricht, où il acceptait difficilement le partage de certains droits avec le duc⁶⁵.

⁶¹ Cf. le récit d’ODERIC RAYNALDI d’après une lettre du pape Urbain IV en date du 8 mars 1264, dans E.G. DE TROYES, *Histoire du pape Urbain IV et de son temps, 1185-1264*, Arcis-sur-Aube, 1866, p. 214, n. 1, p. 215-216.

⁶² *Nouveaux mémoires de l’académie royale..., op. cit.*, n° 20, p. 232-233.

⁶³ Concernant cette famille, qui joua un rôle crucial dans l’histoire de Malines durant plusieurs siècles, on verra principalement : G. CROENEN, *Familie en Macht. De Familie Berthout en de Brabantse Adel*, Louvain, 2003 ; G. CROENEN, *De oorkonden van de familie Berthout 1212-1425*, Bruxelles, 2006.

⁶⁴ Cf. l’histoire de l’avouerie de Malines dans P. CARRE, *op. cit.*, p. 106-118.

⁶⁵ Au XIII^e siècle, les ducs de Brabant acquièrent auprès de l’empereur toute une série de droits sur Maastricht, où la totalité de la juridiction avait jusqu’alors appartenu aux évêques de Liège. Cf. G.W.A. PANHUYSEN, *Maastricht omstreden door Brabant, Luik, Loon en Gelre*, 1200-1274, *Miscellanea Trajectensia. Bijdragen tot de Geschiedenis van Maastricht*, 1962, p. 98-104 ; H.H.E. WOUTERS, *De politieke betrekkingen tussen Maastricht en het prinsbisdom Luik in de dertiende en veertiende eeuw, “Van der Nyersen upwaert”*. Een bundel opstellen over Limburgse geschiedenis aangeboden aan drs. M.K.J. Smeets, Maastricht, 1981, p. 21-22, 24-25.

Il fit son entrée dans la ville accompagné de son frère, le comte de Gueldre, qui l'avait déjà appuyé lors des opérations contre Malines. La situation se compliqua lorsque Thierry, bien placé géographiquement pour intervenir, décida d'envoyer des renforts. C'est ainsi que 300 soldats du seigneur de Fauquemont allèrent occuper une tour flanquant un pont sur la Meuse à la hauteur de Wyck, dans le faubourg de Maastricht. Le combat fut rude, mais Henri et Otton de Gueldre l'emportèrent finalement et détruisirent complètement la place forte⁶⁶.

Malgré cette défaite, Thierry ne changea aucunement de politique. Au contraire, il chercha à consolider ses relations avec le Brabant. Le 8 septembre 1267, il promit à la duchesse Alix, qui assurait la régence au nom de son fils, le jeune duc Jean I^{er}, de l'assister contre l'évêque de Liège et ses alliés. Ce qui n'était au départ qu'un engagement de fidélité se muait en véritable alliance offensive contre la principauté de Liège.

Une clause prévoyait la répartition des dépenses militaires en fonction du cadre géographique des hostilités. Si la guerre avait lieu sur la rive droite de la Meuse, c'est-à-dire dans la sphère d'influence du seigneur de Fauquemont, celui-ci prendrait les frais à sa charge. Par contre, s'il était contraint de traverser le fleuve, la conduite des opérations serait financée par le duché de Brabant. Par ailleurs, il fut question de regagner le terrain perdu à Maastricht. Thierry promit de ne pas épargner les efforts dans ce sens, attendant néanmoins en retour que la ville de Maastricht lui soit octroyée pendant une période de six mois avant sa restitution au Brabant⁶⁷.

Les hostilités ne tardèrent pas à reprendre. Cette fois, ce furent les événements de Cologne qui dressèrent le seigneur de Fauquemont et l'évêque de Liège l'un contre l'autre. L'archevêque Engelbert avait été chassé de Cologne par les habitants qui reçurent l'appui de l'avoué de la ville, le comte de Juliers. Désireux de reprendre la cité par la force, l'archevêque put compter sur Thierry, mais également sur toute une série d'alliés : deux évêques, ceux de Paderborn et d'Osnabruck, le duc de Limbourg, la duchesse de Brabant ainsi que le comte de Clèves. Le comte de Juliers, pour sa part, s'était assuré l'appui de l'élu de Liège et de son frère le comte de Gueldre, des évêques d'Utrecht et de Munster, du comte de Berg et d'un grand nombre d'autres seigneurs.

⁶⁶ L'élu de Liège réutilisa les pierres issues de la démolition de la tour de Wyck pour restaurer son château de Montfort, en Gueldre. JEAN DE HOCSEM, *Chronique*, Bruxelles, 1927, p. 43 ; J. LEJEUNE, *Liège et son pays*, op. cit., p. 101 ; J. WOLTERS, *Recherches sur l'ancienne ammanie de Montfort*, Gand, 1852, p. 6.

⁶⁷ *Nouveaux mémoires de l'académie royale...*, op. cit., n° 21, p. 233.

Le sort de Cologne fut tranché sur le champ de bataille de Marienwald, entre Zulpich et Lechenich⁶⁸, le 18 octobre 1267. L'affrontement se solda par une défaite des partisans de l'archevêque et par la capture d'Englebert qui devait demeurer prisonnier pendant plus de deux ans. Quant à Thierry de Fauquemont, il continua à guerroyer dans la région de Cologne et fut tué dans la nuit du 14 au 15 octobre 1268, lors d'une tentative pour s'emparer de la ville⁶⁹.

L'INDÉCISE ALLIANCE BRABANÇONNE

Waleran dit *le Roux* succéda à son père comme seigneur de Fauquemont⁷⁰. À l'instar de Thierry, il demeura en bons termes avec le dynaste brabançon jusqu'à ce que la succession du duché de Limbourg vienne semer le trouble. Celle-ci tirait son origine de la mort sans héritiers de la duchesse Ermengarde, en 1283⁷¹. Le duc de Brabant Jean I^{er} et le comte Renaud de Gueldre prétendirent tous deux au trône. Or ce dernier n'était autre que le beau-frère de Waleran qui lui apporta son soutien. Cette prise de position contraire aux intérêts du Brabant détériora gravement les relations entre les deux alliés, au point de déboucher sur un conflit⁷².

À cette époque, l'évêque de Liège, Jean de Flandre (1282-1291)⁷³, entretenait de bons rapports avec le duc de Brabant. Une alliance avait même été conclue le 20 octobre 1283⁷⁴. Le fait que Jean de Flandre, fils du comte Guy de Dampierre, fut le beau-frère du Brabançon n'y était sans doute pas étranger. Toutefois, plus encore, il s'agissait pour le duc de s'assurer la stabilité afin d'avoir les mains libres dans la succession du

⁶⁸ Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie. W. JANSSEN, *Das Erzbistum Köln im späten Mittelalter 1191-1515*, Cologne, 1995, p. 175-179.

⁶⁹ EDMOND DE DYNTER, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.F.X DE RAM, Bruxelles, 1854-1860, t. 2, p. 427.

⁷⁰ Sa première mention comme seigneur de Fauquemont s'observe dans une charte de mai 1269. Cf. S.P. ERNST, *op. cit.*, t. VI, n° CCCXXVI, p. 438.

⁷¹ On verra notamment à ce sujet S. CORSTEN, *Der Limburgische Erbfolgekrieg an Maas und Rur : das Herzogtum Limburg und seine Nachbarn vor und nach der Schlacht bei Woerringen*, Der Tag bei Woerringen, 5 Juin 1288, dir. M. STEHKÄMPFER, W. JANSSEN, Düsseldorf, 1988, p. 211-266.

⁷² EDMOND DE DYNTER, *Ibidem*, p. 440.

⁷³ A. MARCHANDISSE, *Un prince en faillite : Jean de Flandre, évêque de Metz (1279/80-1282) puis de Liège (1282-1291)*, Bruxelles, 1997.

⁷⁴ J.F. WILLEMS, *Rijmkronijk van Jan van Heelu betreffende den slag van Woeringen van het jaer 1288*, Bruxelles, 1836, Cod. Dipl., n° 2, p. 222 ; A. VERKOOREN, *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg et des pays d'Outre-Meuse*, t. II, 1, Bruxelles, 1961, p. 158.

Limbourg⁷⁵. Cela explique la tentative du prélat liégeois pour intervenir dans le conflit. Jean de Flandre prépara une campagne destinée à ravager les terres de Waleran, mais, ce dernier ayant eu vent des préparatifs, il parvint à déployer suffisamment de forces pour dissuader l'armée épiscopale d'envahir la seigneurie de Fauquemont.

Ayant combattu à Wörringen⁷⁶ contre Jean I^{er}, Waleran *le Roux* finit néanmoins par se réconcilier avec le Brabançon, devenu entre-temps duc de Limbourg⁷⁷. Waleran mourut vers 1301-1302. Son fils Thierry III lui succéda brièvement, avant de disparaître à son tour en 1305, sans laisser d'héritiers. De sorte que Fauquemont passa ensuite au cadet, Renaud, dont le « règne » débuta en 1306⁷⁸.

Contrairement à ses prédécesseurs immédiats dont les contacts avec l'épiscopat liégeois s'étaient principalement déroulés dans le cadre d'événements extérieurs, Renaud de Fauquemont intervint de manière plus nette sur la scène politique principautaire. Ainsi, à la fin du mois de décembre 1313⁷⁹, le voyons-nous apporter son soutien à l'évêque Adolphe de La Marck, nouvellement élu, dans sa lutte contre les lignages qui avaient tiré profit de l'absence de son prédécesseur pour accroître leurs pouvoirs. Parmi ceux-ci, figuraient les Waroux qui bénéficiaient du soutien du comte de Looz. Cependant, l'assistance de Renaud dans cette affaire semble s'être avérée essentiellement théorique.

Plus concret fut l'engagement de Renaud aux côtés d'Adolphe de La Marck l'année suivante, lors d'un conflit opposant ce dernier à une coalition regroupant les Hutois⁸⁰, les Dinantais et les Fossois. Durant la bataille de Hanzinelle⁸¹ du 18 juin 1314, le seigneur de Fauquemont joua même un rôle décisif. En effet, l'issue des combats s'avérant peu

⁷⁵ Au point que lors de la bataille de Wörringen du 5 juin 1288 qui devait décider du destin du duché de Limbourg, un contingent de troupes liégeoises combattit aux côtés du duc de Brabant. Voir à ce sujet, J.-L. KUPPER, *Herzog Johann I. von Brabant und das Fürstentum Lüttich vor und nach der Schlacht Wörringen*, Luxembourg im Lotharingischen Raum, Festschrift Paul Margue, Luxembourg, 1993, p. 345-355.

⁷⁶ Allemagne, Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

⁷⁷ EDMOND DE DYNTER, *Ibidem*, p. 442-444.

⁷⁸ S.P. ERNST, *op. cit.*, t. VI, n° XLIV, p. 46.

⁷⁹ La date du retour d'Adolphe de la Marck à Liège est sujette à caution. Ainsi, comme le fait remarquer A. MARCHANDISSE, *La fonction épiscopale...*, *op. cit.*, p. 179, n. 412, elle varie en fonction des chroniqueurs : 24 décembre chez LÉVOLD DE NORTHOFF, *Chronica*, p. 66 ; 25 décembre d'après la *Chronique liégeoise de 1402*, p. 270 et 26 décembre chez JEAN DE HOCSEM, *Chronicon*, p. 152.

⁸⁰ Concernant ces événements, cf. notamment A. JORIS, *La ville de Huy au Moyen Âge*, Liège, 1959, p. 465.

⁸¹ Province de Namur, arr. Philippeville, comm. Florennes. Au sujet de cette bataille, cf. C. GAIER, *Art et organisation militaires...*, *op. cit.*, p. 268-272.

favorable à l'évêque, Renaud lui suggéra de recourir à une ruse de guerre. L'armée épiscopale devait simuler la retraite et, une fois que l'adversaire aurait rompu le combat, faire brusquement demi-tour et fondre sur lui. La stratégie se révéla payante et fut répétée à plusieurs reprises, ce qui contribua à démoraliser les Hutois et leurs alliés, aboutissant à la conclusion d'une trêve connue sous le nom de « paix d'Hanzinelle » (20 août 1314)⁸².

L'omniprésence de Renaud avait bien évidemment un coût élevé. Lourdement endetté, le seigneur de Fauquemont chercha à obtenir réparation en pressurant les habitants de Maastricht. Une ville sur laquelle, rappelons-le, à la fois le duc de Brabant et l'évêque de Liège revendiquaient des droits considérables. Les habitants de Maastricht s'étant plaints auprès de lui, le duc de Brabant ordonna à Renaud de mettre fin à ses agissements. Toutefois, Renaud, qui avait hérité de ses ancêtres non seulement l'ardeur au combat, mais aussi beaucoup de fierté et d'intransigeance, refusa de se soumettre. De sorte qu'en juillet 1318, une nouvelle guerre éclata : les troupes brabançonnes ravagèrent la seigneurie de Fauquemont tandis que l'évêque de Liège, toujours en bons termes avec le Brabant, prit également part aux opérations militaires.

Adolphe de La Marck vint assiéger le château de Haeren, à proximité de Maastricht. Toutefois, la place forte s'avérant bien défendue et pratiquement inexpugnable à moins d'entamer un long siège, le prélat recourut à un subterfuge. Il chargea plusieurs de ses guerriers de pénétrer dans la forteresse par une fenêtre dérobée et de pousser un cri de victoire une fois parvenus à l'intérieur. Une tactique ingénieuse qui fonctionna à merveille : pris de panique, les défenseurs furent totalement désorganisés et les Liégeois purent en venir à bout. Le château de Haeren fut pris et démolì⁸³.

Pendant ce temps, Renaud, confronté à la puissante machine de guerre brabançonne, voyait sa situation devenir de plus en plus critique. Dès avant 1318, il avait perdu la ville de Sittard, qui fut incorporée au duché de Limbourg, ainsi que le château de Heerlen⁸⁴. De sorte qu'il se résolut à signer la paix. Toutefois, animé par l'esprit de vengeance, le seigneur de

⁸² S. BORMANS, *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège. Première série. 974-1506*, Bruxelles, 1878, p. 151.

⁸³ *La Chronique liégeoise de 1402*, éd. E. BACHA, Bruxelles, 1900, p. 280 ; EDMOND DE DYNTER, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.F.X DE RAM, Bruxelles, 1854-1860, t. 2, p. 497 ; JAN BOENDALE, *Brabantsche Yeesten*, t. V, p. 457-458.

⁸⁴ *Nouveaux mémoires de l'académie...*, *op. cit.*, n° 49, p. 261 ; J. LEJEUNE, *Liège et son pays...*, *op. cit.*, p. 106.

Fauquemont ne tarda pas à récidiver, ce qui décida Jean III de Brabant à le détenir en captivité à Louvain puis, après une tentative d'évasion, à le faire emprisonner à Genappe⁸⁵. Dans son malheur, Renaud de Fauquemont put néanmoins compter sur le soutien de l'évêque de Liège qui, en 1326, se porta garant aux côtés des comtes de Gueldre et de Hollande pour obtenir sa libération.

Étant donné le tempérament de Renaud, il s'agissait d'une prise de position risquée. Et de fait, peu après, le conflit reprenait une nouvelle fois entre le seigneur de Fauquemont, qui réussit à s'allier au roi de Bohême, et le Brabançon⁸⁶. Cette nouvelle guerre, marquée notamment par le siège et la destruction du château de Fauquemont en 1328-1329, contraignit Renaud à se réfugier à Montjoie où, de nouveau assiégié, il fut tué d'une flèche en 1332.

ULTIME RETOUR DANS LE GIRON LIÉGEOIS

Au cours de cette même année, à l'initiative du roi Jean de Bohême, une grande coalition vit le jour contre le duc Jean III de Brabant. Le fils et successeur de Renaud, Thierry IV, qui poursuivait la lutte, allait s'illustrer en tant que maréchal de l'armée des confédérés. Il allait également se rapprocher de l'évêque Adolphe de La Marck, autre grand protagoniste de l'alliance anti-brabançonne. C'est d'ailleurs sur les terres de l'évêque, à Fexhe, que les forces coalisées se rassemblèrent avant d'envahir le Brabant, en avril 1332.

Les hostilités se terminèrent par la paix d'Amiens d'août 1334⁸⁷, sans apporter de résultat notable. Au contraire, il semble que le duc de Brabant en sortit renforcé. La paix, conclue grâce à l'arbitrage du roi de France, se révéla néanmoins avantageuse pour Thierry de Fauquemont. Ainsi, il semble qu'il ait récupéré l'ensemble des territoires que son père avait autrefois perdus. Le seigneur de Fauquemont s'efforça par ailleurs de se réconcilier avec le puissant duc. Une tentative nettement perceptible en 1338, lorsqu'il apporta son soutien au Brabançon dans un différend avec l'évêque Adolphe de La Marck⁸⁸. Il n'empêche, il est probable que Thierry

⁸⁵ Prov. Brabant wallon, arr. Nivelles. EDMOND DE DYNTER, *ibidem*, p. 544.

⁸⁶ EDMOND DE DYNTER, *ibidem*, p. 558-562.

⁸⁷ S. BORMANS, E. SCHOOLMEESTERS, É. PONCELET, *Cartulaire de l'Église Saint-Lambert à Liège*, t. III, n° MCLXXX, p. 450.

⁸⁸ S.P. ERNST, *Histoire du Limbourg*, *op. cit.*, p. 310.

conservait au fond de lui-même une rancune contre le Brabançon, ne serait-ce que parce que son père était mort en combattant contre lui. Et il n'avait guère renoncé au rapprochement avec l'évêque, entamé depuis 1332.

Entre-temps, le seigneur de Fauquemont se mit au service du roi d'Angleterre, Édouard III⁸⁹, qui avait débarqué sur le continent. Il eut même l'honneur de commander comme capitaine les mercenaires du roi en Cambrésis. Cette parenthèse anglaise contribua sans aucun doute à renforcer son image de guerrier aguerri et brave au combat.

À Liège, la mort de l'évêque Adolphe de La Marck fut à l'origine de troubles. Certes, son neveu, Englebert, lui avait succédé, mais il était en proie à de nombreuses difficultés. Comme au début du règne d'Adolphe, les bonnes villes, en tête desquelles les cités de Liège et de Huy, s'étaient liquées contre le nouveau prélat. Celui-ci avait donc cruellement besoin d'un soutien extérieur pour imposer son autorité à ses sujets. Pour rassembler ses forces, Englebert se tourna essentiellement vers la noblesse de l'Empire.

À l'été 1346, il avait ainsi réuni environ 4000 cavaliers, chiffre fort considérable pour l'époque. Il semble même que la principauté de Liège n'eut jamais connu d'aussi puissante armée jusqu'alors. Parmi les grands seigneurs à la tête des forces épiscopales, Thierry figurait en bonne place. Il était pour ainsi dire le commandant en second, après le prélat. Position qui devait lui assurer un rôle prépondérant lors de la bataille qui s'annonçait⁹⁰. Elle eut lieu à Vottem, le 19 juillet 1346⁹¹.

Assez curieusement, le bouillant seigneur de Fauquemont ne semblait au départ guère désireux d'en découdre. Au contraire, il s'efforça jusqu'au dernier moment d'éviter le combat. Ayant obtenu de l'évêque l'autorisation de négocier avec les rebelles, il se rendit dans la campagne, près de Milmort, escorté d'une quarantaine de chevaliers. Ces pourparlers ne débouchèrent cependant sur aucun résultat probant.

Loin de se laisser décourager, Thierry tenta une dernière fois d'infléchir l'évêque. Il exposa au prélat les risques que présentait cette guerre contre ses propres sujets. Il n'y avait toutefois plus beaucoup d'espoir :

⁸⁹ JEAN FROISSART, *Chroniques*, t. III (1339-1342), éd. J. M. KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles, 1867, p. 145-149 : *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, éd. J. M. KERVYN DE LETTENHOVE, Louvain, 1877, p.161, 167, 169, 183, 210-213.

⁹⁰ C. GAIER, *Armes et combats...*, op. cit., t. II, 2004, p. 80.

⁹¹ C. GAIER, op. cit., p. 31-35. Cf. le récit de cette bataille chez JEAN DE HOCSEM, *Chronique*, op. cit., p. 344-345 ; EDMOND DE DYNTER, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.F.X. DE RAM, t. 2, p. 642.

la décision d'Englebert de La Marck était arrêtée et le prélat semblait même soupçonner Thierry de connivence avec l'ennemi. Pour défendre son honneur et prouver son intégrité, celui-ci décida alors de prendre le commandement de l'aile droite de l'armée épiscopale. Le combat s'engagea.

Lors de cette bataille, qui serait sa dernière, Thierry prouva indéniablement sa valeur, mais il témoigna aussi d'une férocité tranchant on ne peut plus avec ses tentatives de pacification des heures précédentes. Les troupes de l'évêque se scindèrent bientôt en deux corps, l'un attaquant les milices hutoises stationnées au Xhovémont, sur les hauteurs de Liège, et l'autre se dirigeant vers les forces liégeoises, retranchées sur le thier de Sainte-Walburge. C'est ce dernier corps que commandait Thierry aux côtés des comtes de Berg et de Gueldre.

Les Liégeois se trouvant retranchés derrière un fossé, Thierry décida de les contourner et de les prendre à revers. Il espérait également les amener à quitter leurs retranchements. Pour y parvenir, il ne fut aucunement rebuté par la cruauté : à la tête de ses hommes, il se lança sur toute une foule de civils désarmés venus de Liège pour assister au combat en spectateurs. Un véritable massacre s'ensuivit, provoquant un chaos indescriptible. Personne ne fut épargné : les femmes, les enfants et même les religieux furent froidement passés par les armes. La manœuvre ne fonctionna cependant pas comme prévu. Les fantassins des milices résistaient à la tentation de porter secours à leurs malheureux compatriotes.

Restait une solution : mettre pied à terre afin de pénétrer dans la redoute et d'y affronter cette « piétaillle » pour laquelle Thierry et ses compagnons d'armes n'ont que mépris. Sans doute trop confiants dans les vertus protectrices de leurs lourdes armures, ils commirent là une erreur fatale. Ils étaient certes bien équipés, mais les fantassins liégeois avaient pour eux le nombre. Et de fait, les chevaliers ne tardèrent pas à se retrouver cernés par les miliciens qui, avec leurs haches, leurs marteaux et leurs épées, taillèrent en pièces ces aristocrates par trop présomptueux. Thierry de Fauquemont, tué semble-t-il par un drapier, figurait au nombre des victimes⁹².

⁹² EDMOND DE DYNTER, *op. cit*, t. 2, p. 642.

La mort de Thierry marqua le début de la déroute pour les chevaliers de l'Empire et influa sans aucun doute sur l'issue de la bataille de Vottem qui vit la victoire des milices urbaines sur l'armée épiscopale. Elle pesa également fortement sur le destin de la maison de Fauquemont, étant donné que Thierry n'avait pas d'héritiers. Dès lors est-ce son frère, Jean, qui lui succéda. Moins d'un an plus tard, le 4 mai 1347, soutenant lui aussi Englebert de La Marck, il envoya ses guerriers, originaires de Fauquemont et de Dalhem, incendier le village de Milmort⁹³, près de Liège. Le « raid » qui visait les adversaires de l'évêque fit environ 120 victimes⁹⁴. Jean ne tarda pas non plus à mourir à son tour, en 1352, après seulement six années passées à la tête de sa seigneurie.

L'extinction de la lignée qui régnait sur Fauquemont depuis un siècle et demi fut lourde de conséquences. Les querelles liées à la succession, sur laquelle nous ne nous étendrons pas, aboutirent à l'érection de la seigneurie en comté par l'empereur Charles IV (1357), puis à sa vente au duc de Brabant Wenceslas (1364)⁹⁵ et, finalement, à sa réunion au duché de Limbourg en 1396. Fauquemont continua certes d'occuper une place importante à l'échelon régional et ses détenteurs à jouer de temps à autre un rôle dans l'histoire de la principauté de Liège, mais c'en était fini de ces seigneurs guerriers indépendants dont nous avons relaté le tumultueux parcours pendant trois siècles.

⁹³ Prov. Liège, arr. Liège, comm. Herstal.

⁹⁴ JEAN DE HOCSEM, *Chronique*, *op. cit.*, p. 357.

⁹⁵ Fauquemont demeurant un fief d'Empire, la vente fut approuvée par l'empereur Charles IV. Cf. *Nouveaux mémoires de l'académie royale...*, *op. cit.*, n° 78, p. 279 ; EDMOND DE DYNTER, *Chronique des ducs de Brabant*, éd. P.F.X DE RAM, Bruxelles, 1854-1860, t. 3, p. 54.

CONCLUSION

Dès l'aube du XII^e siècle, les seigneurs de Fauquemont se montrèrent actifs dans l'entourage de l'évêque de Liège. Vers 1167, cependant, ils portèrent l'essentiel de leur attention sur Cologne et désertèrent momentanément la scène liégeoise. Au début du XIII^e siècle, la situation évolua de nouveau : entre 1214 et 1236, Waleran de Limbourg, dit *le Jeune*, allait entretenir des relations privilégiées avec Hugues de Pierrepont, dont il fut l'homme lige, mais aussi avec Jean d'Eppes, dont il devint maréchal. La disgrâce auprès de Jean d'Eppes et la guerre qui s'ensuivit en 1236-1238 marquèrent certes une rupture, mais leur impact s'avéra relativement limité à long terme.

En tout cas, elles n'empêchèrent pas Thierry II d'entretenir de bons rapports avec Henri de Gueldre durant de longues années. Plus décisif sans doute fut le rapprochement avec le duc de Brabant à partir de 1267. Cependant, à l'instar de ce qui se produisit avec les évêques de Liège, les relations avec le Brabant devaient connaître de fréquents soubresauts, notamment lors de la succession du duché de Limbourg (1283-1288).

Par ailleurs, l'évêque de Liège s'étant lui aussi rapproché de l'ennemi brabançon pendant cette période, les seigneurs de Fauquemont se retrouvèrent indirectement alliés des prélats. Notons que l'inverse fut également vrai puisque, lorsque la guerre éclata entre Fauquemont et le Brabant en 1318, l'évêque de Liège, toujours allié de ce dernier, redevint un ennemi.

La paix avec le Brabant, au terme de presque deux décennies d'affrontements, n'empêcha pas un énième rapprochement avec les évêques de Liège (1346). Ce retour dans le giron liégeois devait néanmoins se révéler éphémère du fait de l'extinction de la lignée seigneuriale de Heinsberg-Fauquemont-Clèves (1352).

Reste à tirer le bilan de cette politique on ne peut plus fluctuante. L'attitude des seigneurs de Fauquemont envers les évêques de Liège fut essentiellement dictée par l'esprit d'aventure et l'opportunisme. De ce fait, il n'y eut pas d'animosité irréconciliable, ni d'opposition stratégique à long terme. À vrai dire, seule la guerre entre Waleran *le Jeune* et Jean d'Eppes, en 1236-1238, résulta d'un différend autour de territoires appartenant à la principauté de Liège, en l'occurrence les avouerries d'Assesse et de Gesves. Pour le reste, la grande majorité des affrontements découlait du jeu des alliances.

Le rappel succinct de quelques événements déjà évoqués suffira à nous en convaincre. Ainsi, est-ce à la demande de Frédéric II qu’Hugues de Pierrepont vient assiéger Fauquemont en 1214. En 1267, Thierry II et Henri de Gueldre s’affrontent au sein de deux coalitions au sujet de Cologne. Pendant la succession du Limbourg, la tension monte de nouveau entre les deux parties du fait du soutien de Waleran *le Roux* au comte de Gueldre, auquel s’opposent le duc de Brabant et son allié, l’évêque Jean de Flandre. Enfin, en 1318, c’est encore une fois le soutien apporté au Brabançon qui conduit Adolphe de La Marck à entrer en guerre contre Renaud de Fauquemont aux côtés de ce dernier.

Quant à l’influence des seigneurs de Fauquemont au sein de la principauté de Liège, elle fut tout sauf négligeable. Dès le début du XII^e siècle, Gosuin de Fauquemont est impliqué dans un des événements majeurs de l’époque, à savoir la succession d’Otbert et la lutte entre les « Frédérins » – dont il fait partie – et les « Alexandrins ». Par la suite, l’élévation de Waleran *le Jeune* au poste de maréchal de l’évêché (1230-1235) ainsi que le rôle de premier plan joué par Renaud de Fauquemont à Hanzinelle (1314) et par son fils, Thierry IV, lors de la bataille de Vottem (1346), témoignent indéniablement du prestige dont ils jouissaient aux yeux des évêques de Liège. Prestige auquel la grande combativité et les glorieux faits d’armes des seigneurs de Fauquemont n’étaient sans doute pas étrangers.

Autre source de prestige, la présence régulière de membres de leur parentèle au sein du haut clergé liégeois, à des postes que seules les familles les plus influentes pouvaient convoiter. Certes, leurs ambitions ne connurent pas un succès aussi éclatant qu’à Cologne, mais tout de même... Si la rumeur du décès d’Albert de Cuyck s’était avérée fondée, il y a tout lieu de penser qu’Otton de Fauquemont serait devenu évêque de Liège.

LA TERMINOLOGIE MILITAIRE DES CHRONIQUEURS LIÉGEOIS DU XIV^e SIÈCLE, REFLET DE L'ÉVOLUTION DE LA CAVALERIE LOURDE

par Claude GAIER¹

Le XIV^e siècle se caractérise, du point de vue militaire, par une évolution – d’aucuns parlent de révolution² – significative de la tactique. C’est l’époque où l’infanterie : milices urbaines et rurales, mais aussi fantassins recrutés selon d’autres modalités, s’oppose victorieusement à la cavalerie, en l’occurrence la cavalerie lourde, qui jusqu’alors avait largement dominé les champs de bataille. Le phénomène est depuis longtemps connu, mais il est mieux encore cerné de nos jours suite à de nombreuses études approfondies à travers les sources narratives et diplomatiques, qui mettent en lumière les forces en présence, leurs succès et leurs faiblesses³.

Certes, les batailles rangées ne résument pas, loin s’en faut, la guerre médiévale, faite surtout d’actions de détail, de raids et de sièges. Mais elles constituent des paroxysmes, révélateurs des tendances du moment et qui jalonnent une évolution nullement linéaire mais en tout cas inexorable. Des noms comme Courtrai (1302), Bannockburn (1314), Laupen (1339) et, bien sûr, Crécy (1346) résonnent comme le glas, tout au moins aux yeux des historiens modernes, des charges de cavalerie cuirassée réputées irrésistibles⁴. Encore que ces cruelles déconvenues ne furent pas toujours

¹ Directeur honoraire du Musée d’Armes de Liège.

² Voir notamment C.J. ROGERS, *The military revolutions of the Hundred Years War*, dans *Journal of Military History*, n° 57, 1993, p. 241-278 ; Id. (éd.), *The Military Revolution Debate : readings in the military transformation of Early Modern Europe*, Boulder, 1995 ; A. AVTON, *Knights and Warhorses : military service and the English aristocracy under Edward III*, Woodbridge, 1994 (en particulier, p. 9-25 : *The Military revolution in Edwardian England*).- Les réflexions de Philippe CONTAMINE à ce sujet conservent toute leur pertinence : *Vingt-deux ans après, ou « La guerre au Moyen Âge » revisitée*, dans *Cahiers du Centre de Recherches en Histoire du Droit et des Institutions*, t. 18, 2002, p. 97-99 (Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis).

³ Nous renvoyons ici une fois pour toutes à l’imposant recueil bibliographique de K. DEVRIES, *A cumulative bibliography of Medieval military history and technology*, Leyde-Boston-Londres, 2002, qui, outre les références aux livres classiques d’OMAN, LOT, VERBRUGGEN, CONTAMINE, etc. comporte une série de livres ou de monographies plus récents relatifs à l’art militaire de la fin du Moyen Âge.

⁴ Voir à ce sujet : K. DEVRIES, *Infantry Warfare in the early fourteenth century. Discipline, tactics, and technology*, Woodbridge, 1996.

aussitôt ni partout comprises et mises à profit. La diffusion relativement limitée de l'information et sa distorsion autant que les préjugés de la classe chevaleresque ont joué, à cet égard, un rôle retardateur. Et nous ne connaissons pas toujours les réactions immédiates des hommes de terrain, les militaires, sinon par le truchement des chroniqueurs qui, rarement, appartenaient eux-mêmes à la gent guerrière. Mais si ces écrivains n'ont pas toujours saisi le sens correct des événements, il est cependant intéressant d'analyser la façon dont ils les rapportaient. Leur vocabulaire lui-même reflète en tout cas à la fois la connaissance qu'ils en avaient et la façon dont ils pouvaient en rendre compte en fonction de leur propre bagage mental et intellectuel. Cet exercice mérite d'être tenté dans le cadre de l'ancienne principauté de Liège qui a produit, pour la période cruciale du XIV^e siècle, quelques historiographes assez prolixes, encore que d'abord parfois difficile.

DES TÉMOINS PRIVILÉGIÉS

Afin de se rendre compte de la terminologie des auteurs, il s'avère nécessaire non seulement que ceux-ci se soient exprimés en détail sur les faits relatés mais aussi que l'on examine au cas par cas la cohérence de leur vocabulaire pour désigner, en l'occurrence, les combattants à cheval. Tous les chroniqueurs qui se sont exprimés sur l'histoire liégeoise du XIV^e siècle ne remplissent pas la première de ces conditions. Les quelques-uns que nous avons sélectionnés y satisfont. Il s'agit, pour les citer dans l'ordre chronologique, de Jean de Hocsem, Jean Le Bel, Jacques de Hemricourt et Jean d'Outremeuse, que nous allons tour à tour traiter du point de vue sémantique qui nous intéresse. Le premier s'est exprimé en latin, les trois autres en français.

JEAN DE HOCSEM (1279-1348)

Hocsem appartient à une famille noble du duché de Brabant (près de Tirlemont) dont la paroisse relevait du diocèse de Liège⁵. C'est un lettré et

⁵ Voir S. BALAU, *Les sources de l'histoire de Liège au Moyen Âge*, Bruxelles, 1902-1903, p. 499-513 et l'introduction à l'édition de la *Chronique de Jean de Hocsem*, par G. KURTH (avec mise à jour de J. CLOSON et U. BERLIÈRE), Bruxelles, 1927, p. IX-LXXV (C.R.H.) ; F. VERCAUTEREN, *Luttes sociales à Liège, XIII^e et XIV^e siècles*, Bruxelles, 1946, p. 106-112.

un érudit, un maître universitaire, qui a étudié les « arts libéraux » à Paris et le droit à Orléans au début du XIV^e siècle. En 1315, ce *legum professor*, comme il se qualifie lui-même, est nommé chanoine de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, dont il deviendra écolâtre, c'est à dire un des hauts dignitaires de ce cénacle. Très impliqué dans la politique principautaire à l'époque où l'évêque, le Chapitre, la noblesse et les communes se livraient à un « bras de fer » permanent, on a pu le qualifier de « véritable leader du clergé liégeois durant plus de trente ans⁶ ». À ce titre, notamment, il voyage à Lyon où séjournait le pape Clément V, en Avignon à la cour de Jean XXII, à Paris, outre le fait qu'il entretient une correspondance avec des curialistes qui le renseignent non seulement sur les affaires pontificales mais aussi sur des matières de politique internationale touchant la papauté. De 1334 à l'année de sa mort, en 1348, il rédige en latin, sous forme de chronique dans la continuation de celle de Gilles d'Orval, une histoire de la principauté de Liège, commençant en 1247. La partie originale de ce récit débute en 1313, mais les souvenirs personnels évoqués par l'auteur remontent à 1309. Œuvre partielle, certes, mais bien documentée, par un homme qui vécut intensément dans le siècle et qui fut proche du pouvoir, cette chronique est connue par une copie contemporaine de la rédaction originelle, un gage de cohérence et de fidélité au propos initial, même si le scribe y a glissé des erreurs. Hocsem utilise un vocabulaire latin classique pour désigner une armée (*agmen militare⁷, exercitum⁸*), des cavaliers (*equites⁹*), des gens en armes (*armati¹⁰, parati cum armis¹¹*), ou en armure (*loricati¹²*). Ces termes n'expriment sous sa plume aucune connotation tactique ou sociale explicite. Par contre, quand il entend désigner les membres de contingents de cavalerie lourde, il emploie l'expression consacrée de son temps : *galea*, c'est à dire « heaume ». Il s'agit du casque fermé, qui enveloppe complètement la tête du combattant à cheval, par ailleurs revêtu d'une armure de mailles et de plates¹³. Le heaume, qui offre une protection totale mais procure une faible visibilité et une mauvaise aération, n'était pas porté par l'infanterie.

⁶ Ch. RENARDY, *Le monde des maîtres universitaires du diocèse de Liège (1140-1350). Recherches sur sa composition et ses activités*, Paris, 1979, p. 364 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 227).

⁷ *Chronique de Jean de Hocsem, op. cit.*, p. 60, 87 (à propos d'événements de la fin du XIII^e siècle).

⁸ *Ibid.*, p. 166 : il s'agit de l'armée de l'évêque de Liège, en 1318.

⁹ *Ibid.*, p. 344 : la cavalerie au service de l'évêque de Liège à Vottem (1346).

¹⁰ *Ibid.*, p. 136, 336 : les milices de Vottem lors du « Mal Saint-Martin » (1312) et l'armée du comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande au siège d'Utrecht (1345).

¹¹ *Ibid.*, p. 251 : les combattants de l'armée liégeoise contre le comté de Looz (1336).

¹² *Ibid.*, p. 197 : les milices de Liège, de Tongres et de Saint-Trond (1328).

¹³ Au sujet du heaume fermé et de son évolution, cf. C. BLAIR, *European Armour, circa 1066 to circa 1700*, Londres, 1958, p. 30, 47-48, 53-54, 73.

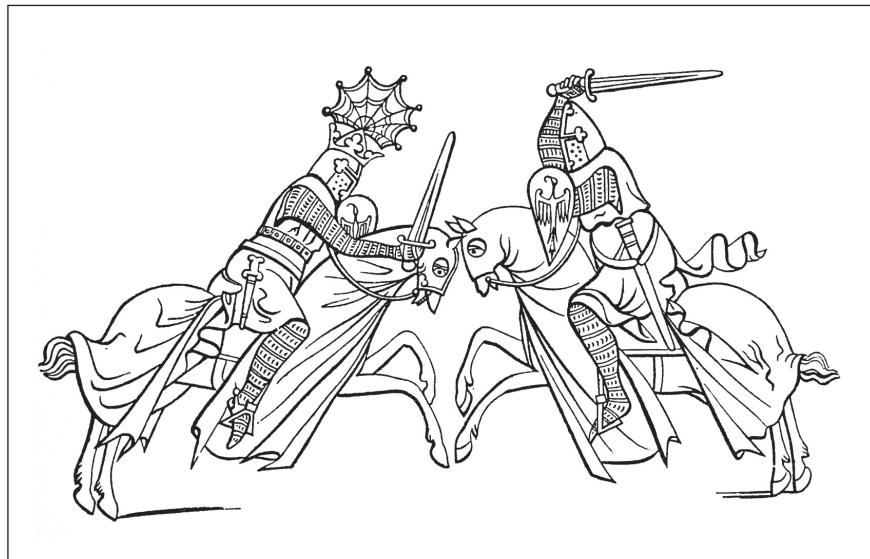


Fig. 1 – Combat de chevaliers (début du XIV^e siècle).
Ils portent le grand haubert, la cotte d'armes, le heaume
(dont l'un est cimé et couronné). Les chevaux sont couverts.
D'après une miniature reproduite in HEWITT, *Ancient armour...*, I, p. 283.

A contrario, il appartenait toujours à la cavalerie, composée alors par la noblesse féodale, de sorte que, désignant la partie pour le tout, on avait pris l'habitude dès la seconde moitié du XIII^e siècle, d'appeler « heaume » un cavalier armé de pied en cap ou, plus exactement, une unité tactique à cheval, car l'homme d'armes ainsi désigné, chevalier ou écuyer, pouvait être accompagné de plusieurs chevaux et d'auxiliaires, combattants ou non¹⁴. Ainsi, sous la plume de Hocsem, le terme de « heaume » s'applique aux cent chevaliers que Pierre d'Aragon et Charles d'Anjou décident de recruter chacun en vue de vider leur querelle en champ clos (1283), ou au contingent du comte de Chiny qui ravage le pays de Liège (1315), ou encore aux chevaliers et cavaliers que le comte de Berg, cousin de l'évêque Adolphe de la Marck, emmène au siège de Bouvignes, cependant que le comte de Namur jette ses 500 « heaumes » flamands et hennuyers

¹⁴ Sur la pluralité des combattants, des auxiliaires et des montures sous une dénomination unitaire, cf. Ph. CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, 6^e éd., Paris, 2003, p. 159 suiv., 242 suiv. ; A. AYTON, *op. cit.*, p. 57-58, 89, 92, 100 ; C.J. ROGERS, *Soldiers' lives through history. The Middle Ages*, Westport CT-Londres, 2007, p. 32-34.

sur la Hesbaye liégeoise dégarnie de défenseurs (1320). Ce sont encore les gens d’armes à cheval que le comte Guillaume II de Hainaut met à la disposition des rois de France et d’Angleterre, au début de la guerre de Cent Ans (1339)¹⁵.

Jusque-là, cette terminologie est conforme à l’usage généralisé dans l’Empire et en France. Par contre, le fait pourrait surprendre, Hocsem s’en écarte lorsque, à la fin de sa chronique, il se plaît à décrire les événements qui, en Italie, concernent l’ascension et le premier exil du tribun romain Cola di Rienzo, ainsi que les convulsions dynastiques du royaume de Naples. Dans le second cas, il s’agit de l’expédition militaire de Louis II d’Anjou, roi de Hongrie, dans le sud de la péninsule en vue de conquérir le trône de Naples, que l’assassinat de son frère, André, en 1345, avait laissé aux mains de la veuve de ce monarque et des partisans de celle-ci. Nous ne nous étendrons pas ici sur les péripéties de ce conflit intra-familial. Il ne s’acheva qu’en 1352 avec l’abandon des prétentions hongroises sur le royaume méridional. Du point de vue militaire, il se caractérise par l’usage précoce et massif de mercenaires, pour la plupart germaniques, groupés en compagnies sous la conduite d’entrepreneurs de guerre, généralement étrangers à la péninsule. C’est avec ses propres forces regnicoles et des partisans italiens, mais aussi avec un fort contingent de ces stipendiaries, que Louis II entre à Naples le 24 janvier 1348. Hocsem décrit ainsi ce défilé triomphal : « En premier lieu, entra dans la cité de Naples le comte de Fondi avec beaucoup de gens, ensuite Doballus et le Frère Montréal et le vieil amiral avec beaucoup de gens, et tous étaient en armes, coiffés de barbutes ; enfin [venait], avec beaucoup de gens, le roi, monté sur un petit roncin, armé comme les autres, avec une barbute »¹⁶.

Le casque de ces combattants n’est pas le heaume, mais le couvre-chef militaire alors en train de le supplanter : le *bassinet à camail*. Il consistait en une calotte de fer dotée d’un couvre-nuque, laissant le visage dégagé mais se prolongeait jusqu’aux épaules par une pèlerine de mailles dites « camail » ou « barbière » ou, précisément, « barbute ».

¹⁵ *Chronique de Jean de Hocsem*, op. cit., p. 71, 160, 168, 290.

¹⁶ *Ibid.*, p. 397.- Sur ces événements, voir les notes infrapaginales *ibid.*, p. 382, 383, 395-396 ; G. GUERRI DALL’ORO, *Les mercenaires dans les campagnes napolitaines de Louis le Grand, roi de Hongrie, 1347-1350*, dans *Mercenaries and paidmen. The mercenary identity in the Middle Ages*, éd. J. FRANCE, Leyde-Boston, 2008, p. 61-88.- La seule chronique locale contemporaine qui décrive ces événements et que J. de Hocsem n’a pas pu connaître, est celle de Domenico da Gravina, *Chronicon de rebus in Apulia gestis* (1347-1350). Le « Frère Montréal » mentionné dans la relation de Hocsem est le chevalier provençal Jean de Montréal de Bar, ancien Frère Mineur devenu chef de mercenaires en Italie et décapité à Rome en 1354. Le « vieil amiral » est Goffredo da Marzano.

Parfois muni d'un nasal de mailles ou d'une visière rabattable, il était plus léger et plus pratique que l'ancien heaume, tout en offrant une protection suffisante. C'est pourquoi il se répandit partout au XIV^e siècle, à commencer par l'Italie, au point que l'on y désignait les unités tactiques de combattants par le mot *barbuta*¹⁷. Ainsi, la « Grande Compagnie » de Werner von Urslingen comptait, dit-on, 3000 barbutes en 1342, comme celle de Petit Meschin en 1362, composée en grande partie d'Italiens. Il est clair que cette défense de tête coiffait non seulement l'ancienne chevalerie, comme naguère le heaume, mais aussi les soldats de diverses origines qui componaient désormais les armées stipendiées¹⁸.

Il va de soi que le chroniqueur liégeois n'a pas trouvé cette nouvelle appellation dans l'usage ni dans les sources écrites locales. Il déclare lui-même que les informations qu'il détaille ici dans ses annales proviennent d'une lettre qu'il a reçue de la Curie avignonnaise. Celle-ci, en effet, suivait de près non seulement la situation politique à Rome, mais également dans le conflit napolitain, pour lequel elle offrit d'ailleurs sa médiation. On sait qu'Hocsem entretenait des relations épistolaires ou directes avec des notables régulièrement informés : des prélats liégeois en poste à Avignon, comme Jean Bamborne de Lewis, doyen de Saint-Jean de Liège, des curialistes prébendés dans le diocèse, comme Bertrand de Déaux, prévôt de Liège et cardinal-légat à Rome, ou Renaud Orsini, futur cardinal et entre-temps archidiacre de Campine, ainsi sans doute qu'avec les vicaires des dignitaires avignonnais qui exerçaient à leur place leur ministère

¹⁷ Les archéologues francophones de l'armement nomment actuellement « barbute » le casque intégral, d'une seule pièce mais le plus souvent dépourvu de visière, apparu en Italie au XV^e siècle et apparenté – fortuitement ou sciemment, on ne sait – au casque corinthien de l'Antiquité grecque. Par contre, en italien et en anglais, par exemple, ce couvre-chef reçoit simplement le nom générique de « salade » (*celata, sallet*). Or, le terme « barbue » ou « barbute » était déjà apparu en Italie (ensuite en Espagne et au Portugal) au début du XIV^e siècle, mais avec un tout autre sens. Il désignait le camail, cette pèlerine de mailles prolongeant le bassinet vers les épaules et, par extension, le bassinet lui-même ainsi équipé, de même que les cavaliers coiffés de la sorte. À l'origine (XIII^e – début XIV^e siècle), le bassinet était une simple calotte de fer portée sous le heaume. Afin d'alléger ce double couvre-chef, on prit l'habitude d'abandonner le heaume et de ne porter que le bassinet, bientôt agrandi et muni de la barbière dont question ci-dessus. Il semble que cet équipement simplifié fut introduit par les Allemands (*barbuta todescha*) en Italie au début du XIV^e siècle et répandu ensuite dans la péninsule ibérique par les Français, les Anglais et les routiers entraînés à leur suite. La description erronée et fantaisiste d'Ercole RICOTTI, *Storia delle compagnie di ventura in Italia*, t. II, Turin, 1844, p. 76 survit encore dans des ouvrages récents (« un casque sans cimier ni camail, mais avec visière... Il était recouvert d'une épaisse crinière, d'où son nom » ; dixit F. LOT, *L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient*, t. I, Paris, 1946, p. 420, n° 2 et repris par G. GUERRI DALL'ORO, *op. cit.*, p. 68 en 2008).- En Italie, par exemple, dans la compagnie militaire dite « Société de la Fleur », la barbute comportait, en 1342, deux cavaliers et un arbalétrier à cheval ; cf. A.A. SETTIA, *De Re Militari. Pratica e teoria nella guerra medievale*, Rome, 2008, p. 167 ; voir *ibid.*, p. 163-164, 167-169.

¹⁸ G. GUERRI DALL'ORO, *op. cit.*, p. 68 ; F. LOT, *op. cit.*, t. I, p. 404.



Fig. 2 – Combat d'hommes d'armes à pied (début du XV^e siècle).

Le contraste avec la figure 1 est frappant.

Les combattants portent le bassinet à camail, le haubergeon couvert du surcot, le gamboison rembourré. Les jambes sont armées de plates.

Parmi les armes offensives, on reconnaît l'épée, la lance ou glaive, la hache, le marteau d'armes. Le bouclier a presque disparu.

D'après une miniature reproduite in HEWITT, *Ancient armour...*, III, p. 352.

dans l'évêché de Liège¹⁹. L'utilisation du mot *barbuta* apparaît donc ici comme un emprunt à un texte provenant de la sphère d'influence italienne, retranscrit par Hocsem, et dont on peut supposer qu'il en connaissait le sens précis. Comme ce vocable n'apparaît nulle part ailleurs dans sa chronique, il est difficile de savoir quelle acception notre chanoine pouvait lui attribuer. On peut seulement inférer du contexte que le roi de Hongrie désirait certes, en entrant à Naples, opérer une démonstration de force, en se faisant précéder par le gros des troupes, mais qu'il avait le triomphe modeste – et l'avenir lui donnera raison – en fermant la marche, monté sur un cheval très ordinaire et équipé comme ses troupes, sans décorum particulier.

JEAN LE BEL (CA 1290-1370)

Contrairement aux trois autres chroniqueurs analysés ici, Jean Le Bel²⁰ est un homme de terrain, car il fut à l'âge adulte un militaire professionnel. Issu du patriciat urbain de Liège allié à la noblesse d'épée, il entra au service d'un guerrier fameux en son temps, Jean de Beaumont, frère du comte de Hainaut. À ce titre, il fit la première campagne du jeune roi Édouard III, qui venait de monter sur le trône, contre les Écossais, en 1327. Devenu par la suite chanoine de Saint-Lambert et de Saint-Jean de Liège, il mena dans cette cité une vie fastueuse tenant table ouverte et recueillant ainsi les propos et les souvenirs des personnalités qu'il recevait et fréquentait. Entre 1352 et 1361, il compose une chronique qu'il base essentiellement sur ses souvenirs personnels et sur les témoignages qu'il a réunis, notamment au sein de l'aristocratie militaire, avec laquelle il continue d'entretenir des contacts et dont il partage les vues et la mentalité. C'est pourquoi Jean Le Bel est le reflet parfait de cette caste²¹.

¹⁹ *Chronique de Jean de Hocsem*, *op. cit.*, p. 395 : *scriptum nobis fuit de Curia....* - L'éditeur, Godefroid KURTH, souligne à diverses reprises les sources directes de l'information de Hocsem quant aux événements de Rome et du royaume de Naples ; *ibid.*, p. LII, 175 n., 221-222, 294, 300, 395-396.- Sur ses informateurs, cf. également Ch. RENARDY, *op. cit.*, p. 292 suiv., 365.

²⁰ Au sujet de Jean Le Bel, cf. N. CHAREYRON, *Jean le Bel : le maître de Froissart, grand imagier de la guerre de Cent Ans*, Bruxelles, 1996 ; C. GAIER, *Les guerres d'Écosse et d'Angleterre vues par le chroniqueur liégeois Jehan Le Bel (1326-1361)*, dans *Armes et combats dans l'univers médiéval*, t. II, Bruxelles, 2004, p. 247-261.- Au sujet de l'expédition de 1327, dite « Weardale Campaign », cf. A.E. PRINCE, *The importance of the campaign of 1327*, dans *English Historical Review*, t. I, 1935, p. 299-302.

²¹ Cf. G. JÄGER, *Aspekte des Krieges und der Chevalerie im XIV. Jahrhundert in Frankreich. Untersuchungen zu Jean Froissarts Chroniques*, Berne – Francfort/Main – Las Vegas, 1981 ; J.J.N. PALMER (éd.), *Froissart : Historian*, Woodbridge, 1981 (et en particulier Ph. CONTAMINE, *Froissart : art militaire, pratique et conception de la guerre*, p. 132-144).- Nous suivons l'édition de J. VIARD et E. DEPREZ, *Chronique de Jean Le Bel*, 2 vol., Paris, 1904-1905 (Société de l'Histoire de France).

On sait combien Froissart, son cadet – qui fut aussi le commensal, à défaut quant à lui d'en être le compagnon d'armes, de la noblesse guerrière – emprunta au chroniqueur liégeois des éléments de ses volumineux écrits. La conception sociale et, partant, militaire des deux chanoines est commune : elle se nourrit du même milieu.

Le vocabulaire militaire de Jean Le Bel est ainsi très typé et marqué par ses origines autant que par ses fréquentations. Pour lui, les « hommes d'armes » ou « gens d'armes » et, bien évidemment, les « hommes à cheval » sont tous des cavaliers mais encore issus de l'aristocratie et composés de chevaliers et d'écuyers. Il distingue soigneusement ces corps de troupe des simples « hommes de pied »²². Mais il désigne surtout les premiers par l'expression classique d' « armure de fer », unité de combattants montés et armés de pied en cap²³. Notre chanoine-guerrier va même jusqu'à décrire l'armement de ces combattants tel qu'il existait vers 1336, à l'époque où le roi d'Angleterre opérait ses alliances sur le continent : les gens d'armes ainsi recrutés devaient porter un heaume à cimier, une cotte de plates, une cotte armoriée et être montés sur un cheval caparaçonné. Et de regretter qu'il n'en soit plus de même au moment où il rédige sa chronique (soit durant les années 1350), car désormais, soupire-t-il, un pauvre valet d'armes est aussi bien et aussi noblement équipé qu'un chevalier, puisque l'on se contente maintenant d'engager des gens simplement armés de lances, de pansières, de haubergeons, de cottes matelassées et de chapeaux de fer²⁴. L'influence de ces nouvelles normes, dues à l'accession d'éléments roturiers dans la cavalerie et au déclin de la chevalerie traditionnelle, se marque aussi chez les autres littérateurs liégeois et nous y reviendrons ci-après. Cette mutation amène d'ailleurs Jean Le Bel lui-même à adapter quelque peu sa terminologie. En effet, dans le doute ou dans l'ignorance quant à l'origine sociale de ce contingent, il attribue 100 « glaives », c'est à dire 100 cavaliers lanciers, à Garnier, comte de Cadoudal, partisan de la comtesse de Bretagne

²² Il va de soi que notre étude lexicologique, dans le cas de Jean Le Bel comme des autres auteurs, ne tient compte que du seul vocabulaire et ne cautionne nullement les effectifs, souvent surfaits, mentionnés par ces chroniqueurs.- *Chronique de Jean Le Bel*, op. cit., t. I, 1904, p. 126, 214, 230, 255, 280 ; t. II, 1905, p. 260-261.

²³ T. I, p. 26, 41, 52, 123, 154, 157-158, 160, 171, 176, 189, 265, 282, 289 ; t. II, p. 9-10, 51, 69, 71, 100, 121, 126, 147, 189, 212, 219, 227-230, 232-233, 291, 299.

²⁴ Nous avons analysé ce passage dans : C. GAIER, *La nostalgie de l'armement ancien à la fin du Moyen Âge : un indicateur social ?*, dans *Armes et combats dans l'univers médiéval*, op. cit., t. I, Bruxelles, 1995, p. 319-326.- Pour Jean Le Bel, au début de la guerre de Cent Ans, on ne tenait compte, pour le recrutement de la cavalerie, que des « heaumes couronnés », c'est à dire des hommes d'armes nobles coiffés de heaumes cimés.

en 1347, 800 « glaives » à la troupe de Jean de Piquigny, au service du roi de Navarre, en 1358, et 100 « lances » réunies par l'évêque de Liège en 1360²⁵. L'expression « lance », ou son synonyme « glaive », était en effet utilisée, entre 1350 environ et le XV^e siècle, pour désigner un ou plusieurs cavaliers armés dont un cavalier lourd et un cavalier léger avec leurs chevaux de remonte²⁶ et ce, sans connotation sociale spécifique si même on n'ignore pas que l'aristocratie cultiva longtemps le métier des armes, en particulier dans la cavalerie. Témoin fidèle des mœurs et usages de son temps, Jean Le Bel, on le voit, a dû, au soir de sa vie, s'accommoder des changements survenus alors dans un domaine qu'il avait connu sous d'autres auspices.

JACQUES DE HEMRICOURT (1333-1403)

Homme de plume mais quant à lui sans expérience personnelle de la guerre, Jacques de Hemricourt était cependant très proche de Jean Le Bel par son milieu social et par ses fréquentations. Appartenant à la noblesse hesbignonne, il embrasse la profession de clerc, devient scribe à la Cathédrale de Liège, secrétaire des échevins et notaire public de cette ville, secrétaire du Tribunal des XXII Lignages, enfin conseiller privé de l'évêque Arnoul de Hornes et bourgmestre de la Cité en 1389²⁷. Son *Patron de la Temporalité*, un traité des institutions politiques, administratives et judiciaires du pays de Liège, n'intéresse pratiquement pas notre propos²⁸.

²⁵ T. II, p. 148, 271, 304.

²⁶ Au XIV^e siècle, on utilise systématiquement le mot « glaive » comme synonyme de lance. L'origine de ce transfert de sens du *gladius* latin est inconnue et l'influence du terme gaélique « cladibō » n'est pas partagée par les linguistes. Cf. F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française...*, t. IV, Paris, 1885, p. 286 ; W. von WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*, t. IV (G-I), Bâle, s.d., p. 144-146 ; K. BALDINGER, *Dictionnaire étymologique de l'ancienne langue française (G)*, Tübingen, 1995, col. 800-806 ; F. DETERS, *Die Englischen Angriffswaffen zur Zeit der Einführung der Feuerwaffen (1300-1350)*, Heidelberg, 1913, p. 61-63 ; F. BUTTIN, *La lance et l'arrêt de cuirasse*, dans *Archæologia*, t. 99, Oxford, 1965, p. 163 suiv. ; F. LOT, *op. cit.*, t. I, p. 420.- L'ouvrage classique, quoique dépassé, sur la notion de glaive en tant qu'unité tactique de cavalerie est celui de W. SCHULZE, *Die Gleve. Der Ritter und sein Gefolge im späteren Mittelalter*, dans *Münchener Historische Abhandlungen. Zweite Reihe : Kriegs- und Heeresgeschichte*, t. 13, Munich, 1940 (t. à p.). Ces unités, désignées par le terme de « glaive » ou « lance », comportent habituellement deux à trois chevaux avec deux combattants. Elles apparaissent sous ce vocable dans le troisième quart du XIV^e siècle. Au XV^e siècle, la lance dite « fournie » comptera jusqu'à cinq à six chevaux, avec plusieurs soldats.

²⁷ Au sujet de J. de Hemricourt, cf. la notice de S. BALAU, *op. cit.*, p. 546-559. L'édition de référence de ses œuvres est celle de C. de BORMAN, A. BAYOT et É. PONCELET, *Œuvres de Jacques de Hemricourt*, 3 vol, Bruxelles, 1910-1931 (C.R.H.). Le t. III comporte une introduction substantielle sur les trois traités de l'auteur (p. I-CCLXXI).

²⁸ Éd. BAYOT, *op. cit.*, t. III, 1931, p. 51-154.

Par contre, ses deux autres écrits sont ici d'une importance majeure. Le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, achevé en 1398 mais commencé de longue date, traite de la généalogie voire de la biographie de l'aristocratie liégeoise, souvent adonnée au métier des armes. Ce pensum repose en partie sur l'histoire orale, de la fin du XIII^e à la fin du XIV^e siècle²⁹. Enfin, le *Traité des guerres d'Awans et de Waroux* raconte avec, parfois, force détails, la querelle sanglante qui opposa, de 1297 à 1335, deux lignages liégeois, entraînant dans son sillage une bonne partie de la noblesse d'épée de l'est de la Belgique actuelle. Fondé sur les souvenirs des acteurs eux-mêmes, qu'Hemricourt a connus ou dont il a interrogé les proches, ce récit haut en couleur paraît inachevé car il s'arrête en l'année 1327, peu avant la conclusion du conflit³⁰.

On trouve, dans ces deux derniers écrits, une grande cohérence conceptuelle et sémantique parce qu'ils consignent des propos recueillis dans un milieu particulier, celui de l'aristocratie féodale, et pour l'essentiel relatifs à une époque quasi révolue au moment où Hemricourt les relate.

Pour lui, les « gens d'armes » sont les chevaliers et écuyers d'obédience féodale, qui combattent à cheval et en armure³¹. Il les désigne par l'expression « armure de fer » avec ou sans le déterminatif « à cheval » ou encore par le vocable « heaume »³². Dans le même esprit que Jean Le Bel, qu'il a d'ailleurs fréquenté et admiré, et peut-être même en s'inspirant de sa chronique, il regrette, lui aussi, au moment où il écrit, les modes et les fastes militaires du temps passé. Il situe cette époque nostalgique, qu'il a encore connue dans son enfance, entre 1325 et 1345 et décrit minutieusement l'équipement qu'arboraient alors les guerriers d'élite : revêtus d'un haubert de mailles renforcé par une cotte de plates, ceux-ci recouverts d'une cotte ornée de leur blason, ils étaient coiffés d'un bassinet auquel ils superposaient un heaume surmonté d'un joli cimier. Ces chevaliers et ces écuyers montaient des destriers ou des coursiers de qualité, équipés de hautes selles emboîtables qui permettaient de

²⁹ Éd. BORMAN-BAYOT, *op. cit.*, t. I, 1910, p. 1-486.

³⁰ Éd. BAYOT, *op. cit.*, t. III, 1931, p. 1-49. - Ce conflit lignager a donné lieu, notamment, en 2004, à un mémoire de licence en Histoire (inédit) de l'Université de Liège par Christophe MASSON, *La guerre des Awans et des Waroux*, 2004, ainsi qu'à une brochure de vulgarisation par M. et A. GODINAS-THYS, *La faïda des lignages*, s.l., 2005 (Cercle géohistorique de la Hesbaye liégeoise).

³¹ *Op. cit.*, n. 28 *supra*, n° 54, p. 86 ; *op. cit.*, n. 29 *supra* : le chanoine Gérard de Schönau est qualifié de « très vaillant homme d'armes » (p. 74) et le chanoine Fastreit Baré de « bon homme d'armes » (p. 463).

³² *Op. cit.* n. 29 *supra*, p. 175 ; *op. cit.* n. 30 *supra*, p. 7, 35, 40, 42, 45.

se tenir debout sur les étriers. Les montures étaient recouvertes d'une housse brodée d'armoiries, masquant parfois une couverture de mailles³³. Au comble de l'indignation devant le « changement de l'honneur du monde », notre notaire ajoute que ces brillants atours permettaient d'identifier leurs propriétaires et les incitaient à mieux combattre – et plus longuement – pour ne pas faillir à leur rang. Par contraste, il s'attriste de la réalité de la fin de son siècle, où la simplification de l'armure crée un véritable nivellement social : montés sur des petits chevaux, les combattants sont, quel que soit leur statut, y compris le plus noble, revêtus d'une cotte de fer, d'une tunique rembourrée et d'un bassinet avec un simple écusson attaché au camail. Ainsi *est péri tout honneur et toute noblesse...* Jadis, remarque-t-il, la tactique militaire était à l'avenant. Les gens d'armes se sentaient tellement confortés de combattre à cheval qu'ils renversaient et piétinaient les fantassins de leur propre camp si ceux-ci étaient rangés devant eux. C'est pourquoi on plaçait ces gens de rien derrière. Et même, parmi les « seigneurs », ceux pourvus des chevaux les plus forts n'avaient cure, dans la presse des combats, de faire tomber les cavaliers moins bien montés. Mais, au soir de sa vie, cette situation a bien changé et Jacques de Hemricourt de remarquer alors qu'*en ce pais plus qu'en nulle autre toute honneur de chevalerie et de gens d'armes est annichillée et déclinée, et li forche des frankes vilhes ensachie [rehaussée] et augmentée*³⁴. À noter que notre auteur utilise également le mot « glaive » comme synonyme de « lance » mais non dans le sens tactique du nom³⁵.

³³ Ces divers passages, empreints de nostalgie, sont examinés dans notre article cit. n. 24 *supra*. À signaler que Hemricourt indique à deux autres reprises qu'il est conscient des changements dans l'équipement des chevaliers. À la fin du XIII^e siècle, constate-t-il, aux dires des Anciens, les lignages de Reuland et de Mulrepas comptaient bien 600 heaumes vêtus de cottes d'armes *selont l'usage de cely temps*, parmi lesquels il y avait 215 chevaliers (*op. cit.* n. 30 *supra*, p. 7) ; à propos d'un combat, à la même époque, entre le Vilain de Jardegnée et Guillaume « Malclerc » de Hemricourt, celui-ci est désarçonné. Son adversaire lui ôte son épée ainsi que son heaume, *dont ons usoit adont* précise notre chroniqueur, car ce casque n'était plus employé pour la guerre au moment où il relatait ces faits (*op. cit.* n. 29 *supra*, p. 175-176).

³⁴ *Op. cit.* n. 29 *supra*, p. 2.

³⁵ *Op. cit.* n. 30 *supra*, p. 6 : les seigneurs d'Awans et de Waroux habitaient si près l'un de l'autre qu'ils se mesuraient chaque jour *al fier des glayves*.- *Ibid.*, p. 49 : les quatre fils d'Eustache IV le Franchomme de Hognoul vont souvent inspecter les travaux de leurs champs armés seulement d'une lance (glaive) et vêtus d'un simple haubergeon. Pour échapper à leurs ennemis, ils se replient dans leur maison-forte, dont ils franchissent le fossé (4 pieds de large) et le mur (6 pieds de haut) en effectuant, au moyen de leur arme, un véritable « saut à la perche ». Nombre de commentateurs modernes de ce passage s'obstinent à penser que les « glaives », instruments de ce véritable exploit sportif, sont des épées. C'est une démonstration par l'absurde de la synonymie glaive égale lance.

JEAN D'OUTREMEUSE (1338-1400)

L'analyse sémantique de l'œuvre de Jean d'Outremeuse s'avère plus complexe que celle de ses émules contemporains. Greffier de la cour de l'Official de Liège, c'est à dire du tribunal ecclésiastique, et favori de l'évêque Arnoul de Hornes, comme Jacques de Hemricourt, on lui doit une production très abondante, rédigée dans un style prolixo où l'imaginaire occupe, malheureusement pour les historiens d'aujourd'hui, une place aussi large qu'imprécise. Farci de lectures épiques – auteur lui-même d'une épopee d'Ogier le Danois – ses écrits historiques sont de véritables centons, qui amalgament documents authentiques, œuvres de fiction et récits dignes de foi, agrémentés par l'invention romanesque de l'auteur, le tout additionné – dans une mesure indéfinie – par son témoignage direct sur les événements de son temps³⁶. Circonstance aggravante, la tradition manuscrite de ses œuvres est d'une rare complexité. L'édition magistrale qu'en ont procuré Adolphe Borgnet et Stanislas Bormans, entre 1866 et 1887, se compose d'une sorte de puzzle de manuscrits divers, incomplets et extrapolés dont, hélas pour nous, la partie relative au XIV^e siècle est la plus lacunaire³⁷. Certes, la *Chronique en Bref* du même auteur, publiée par la suite par Sylvain Balau et Émile Fairon, tout au moins pour la période de 1341 à 1400, supplée en partie cette lacune. Mais une controverse subsiste sur le point de savoir si Jean d'Outremeuse soit l'a rédigée en lieu et place de la partie finale – qu'il n'aurait jamais réalisée – de son *Myreur des Histors* et de la *Geste de Liège*, soit s'il a résumé dans ce compendium les parties aujourd'hui introuvables de son œuvre majeure, soit enfin s'il s'agit là au contraire d'une esquisse préparatoire à celle-ci.

³⁶ Nous avons étudié en détail la lexicologie de l'armement chez Jean d'Outremeuse. Nous renvoyons à cet article, qui comporte la bibliographie principale relative à cet auteur : C. GAIER, *Armes et armures dans l'œuvre épique et historique de Jean d'Outremeuse (XIV^e siècle)*, dans *Armes et combats dans l'univers médiéval*, op. cit., t. I, p. 351-375.- Ajoutons-y un ouvrage essentiel paru depuis : A.-F. CANNELLA, *Gemmes, verre coloré, fausses pierres précieuses au Moyen Âge. Le quatrième livre du « Trésorier de philosophie naturelle des pierres précieuses de Jean d'Outremeuse »*, Genève, 2006 (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. 288). Malgré son intérêt intrinsèque, qui est grand, ce traité, édité partiellement dans cet ouvrage, ne dissipe pas les ambiguïtés habituelles de Jean d'Outremeuse sur ce qu'il emprunte à d'autres auteurs et ce qu'il tire de son propre fonds.- Voir également : P. ALEXANDRE, *Notice sur Jean d'Outremeuse*, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, 2000, p. 406-407.

³⁷ *Chronique et Geste de Johan des Preis, dit d'Outremeuse*, éd. A. BORGNET et S. BORMANS, 7 vol., Bruxelles, 1864-1887 (C.R.H.). À compléter par *Ly Myreur des Histors. Fragments du second livre (années 794-826)*, éd. A. GOOSSE, Bruxelles, 1965 (Académie royale de Belgique, Classe des Lettres, Coll. des Anciens Auteurs Belges, n.s., VI).

Mieux encore, on a pu lui contester la paternité-même de cette chronique abrégée³⁸. Sans entrer de plein pied dans cette problématique, nous nous sommes contenté d'un dépouillement complet de son œuvre, du point de vue lexicographique qui nous concerne³⁹.

Il est évident que, pour les siècles lointains, cet auteur emprunte ses poncifs et sa terminologie aux chansons de geste qui l'inspirent. Les descriptions de combats et l'armement qu'il attribue alors à ses personnages sont stéréotypés. Néanmoins, ainsi que nous l'avons montré par ailleurs, il introduit, dans sa vision largement imaginative du passé historique, des éléments empruntés à la réalité de son siècle. Encore faut-il savoir à quelle partie de ce siècle il se réfère. Ici également, il existe dans son langage une double inspiration superposée sinon enchevêtrée. On trouve en effet chez lui un vocabulaire militaire à la fois désuet, car déjà en voie de disparition durant sa petite enfance, et une terminologie plus tardive, propre à l'époque de la rédaction de ses écrits. Pour lui, les « gens d'armes » sont toujours des combattants à cheval, par opposition aux fantassins. Il semble avoir conservé à cette expression sa connotation aristocratique traditionnelle, quoique, dans un poème octosyllabique sur l'expédition du roi de France Charles VI contre la Gueldre (pour autant que cette pièce soit bien de sa plume), il l'applique à des cavaliers équipés par les métiers donc sans doute roturiers⁴⁰. Au reste notre auteur utilise toujours les vocables « homme d'armes »⁴¹, « armure de fer »⁴² et « heaume »⁴³ pour désigner le cavalier en armure ou, en tout cas, susceptible de combattre abrégée ».

³⁸ *Chronique abrégée de Jean d'Outremeuse, de 1341 à 1400*, éd. S. BALAU et É. FAIRON, *Chroniques liégeoises*, t. II, Bruxelles, 1931, p. 144-236 (C.R.H.). - Sans prétendre ici épouser le sujet, l'étude approfondie des sources des batailles de Vottem (1346) et de Waleffe (1347) nous a amené à la conclusion provisoire que Jean d'Outremeuse aurait bel et bien écrit une version longue de l'histoire liégeoise pour cette période, dont le récit ne se réduisait pas au résumé de la « Chronique abrégée ».

³⁹ Cf. n. 36 *supra*.

⁴⁰ *Myreur*, t. VI, p. 492 : *Ilh n'oit nulle pitons en cel oust, ains furent toutes gens d'armes* (à propos de l'attaque des troupes équestres de l'évêque de Liège opposées au duc de Brabant, en 1332) ; gens d'armes de l'évêque de Liège en 1356 et 1361 : *Chronique abrégée*, p. 185, 189 ; *Geste*, t. VI, p. 709, vers 13.363-13.365.

⁴¹ *Myreur*, éd. A. GOOSSE, *op. cit. supra* n. 37, p. 27.

⁴² Le chanoine Henri de Petersheim est qualifié de *mult valhant armures de fier*; *Myreur*, t. VI, p. 502 ; voir aussi *ibid.*, p. 417 et t. IV, p. 494.

⁴³ Voir notamment : *Geste*, t. IV, p. 637, 664 ; t. VI, p. 665, 667 ; *Myreur*, t. IV, p. 344, 346 ; t. VI, p. 252, 524, 618. - À noter que J. D'OUTREMEUSE (*Geste*, t. VI, p. 665 et *Myreur*, t. VI, p. 252) traduit très justement l'expression *plus quam centum numero galeatis* qu'il trouve dans HOCSEM (*op. cit.*, p. 168) par *et d'autres gens cent hyamez*, à propos de la cavalerie de l'évêque de Liège en 1321.

comme tel. Par contre, il emploie également des termes plus récents, devenus courants à l'époque de ses écrits et qui avaient alors, dans l'usage commun, évincé les autres. C'est ainsi que, chez lui, « lance » (ou son synonyme « glaive »)⁴⁴ et « bassinet »⁴⁵ indiquent le combattant à cheval, qu'il soit seul ou accompagné, et ce aussi bien dans la *Geste* et le *Myreur* que dans la *Chronique en Bref*. De fait, Jean d'Outremeuse, en dépit des clichés épiques qu'il véhicule, était conscient de l'évolution des mœurs guerrières. À propos d'une armée de l'évêque de Liège au service de l'empereur, en 1041, il précise qu'elle n'était composée que de *gens d'estat* à cheval car à l'époque la piétaille – le mot est de lui – ne participait pas aux expéditions militaires⁴⁶. Farci de modèles archaïques héroïco-romanesques, Jean d'Outremeuse ne peut néanmoins, ici et ailleurs, cacher son appartenance au XIV^e siècle, époque de grande mutation.

QUE DIRE DU CHEVAL ?

Si la monture permet en tout état de cause le déplacement rapide du combattant, quel qu'il soit, elle doit en outre contribuer, dans le cas de la cavalerie lourde, à enfoncer par sa masse et sa puissance le front des adversaires. C'est pourquoi, dans le concept ancien de la chevalerie,

⁴⁴ La synonymie lance-glaive est parfaitement établie dans le passage suivant du *Myreur*, t. VI, p. 57 (*sub anno* 1303) : le bâtard de Vermandois *si prend sa glaive, son espee et son escut puis il fiert sa lance.*- Voir *Chronique abrégée*, *op. cit.*, p. 177 (*sub anno* 1347) et 203 (*sub anno* 1376).- La pluralité des combattants constituant la lance apparaît bien dans la *Geste*, t. IV, p. 611, mais rapportée abusivement à une époque trop reculée (1112) : *Car Vc chevaliers de sanc et de substanche, // Des queis casun avoit aveque luy trois lance, //At l'evesque assembleit...*

⁴⁵ Bassinet, dans le sens de combattant à cheval : *Geste*, t. IV, p. 639 (*sub anno* 1129) ; *Myreur*, t. VI, p. 529 (*sub anno* 1334). La synonymie, dans le sens d'unité tactique, entre « bassinet » et « lance » apparaît dans la leçon du manuscrit Berlaymont V (*Myreur*, t. VI, p. 258, variante n° 11) comparée à celle du manuscrit de Jean de Stavelot suivi par l'éditeur *sub anno* 1321.- À remarquer que J. d'OUTREMEUSE utilise occasionnellement le mot « targe » (bouclier) dans le sens tactique (cf. *Geste*, t. IV, p. 645, *sub anno* 1130) mais il s'agit ici de combattants non spécifiés et probablement de fantassins.- On ne trouve pas le terme « grève » (armure de jambe) pour désigner un cavalier sinon, tardivement, chez le chroniqueur JEAN DE STAVELOT, *Chronique*, éd. A. BORGNET, Bruxelles, 1861 (C.R.H.), p. 249 : *greve de fer à cheval* (*sub anno* 1430). Celui-ci emploie encore l'expression *armure de fer à cheval* à propos d'un événement de 1408 (*ibid.*, p. 119).- L'étude lexicographique du vocabulaire militaire de JEAN DE STAVELOT, comme de celui de CORNEILLE DE ZANTFLIET (éd. E. MARTÈNE et U. DURAND, *Amplissima Collectio*, t. V, Paris, 1729) ne manque pas non plus d'intérêt, mais il s'agit ici d'une période, le XV^e siècle, qui n'entre pas dans le cadre du présent article.

⁴⁶ *Myreur*, t. IV, p. 224.

dont la tactique était basée sur la charge frontale⁴⁷, la stature du cheval revêtait une importance particulière. Sans doute déjà auparavant, mais en tout cas dès le XII^e siècle dans les sources écrites, apparaît une véritable hiérarchie du cheval en rapport avec sa morphologie et, partant, sa fonction⁴⁸. Au sommet trône le destrier ou « grand cheval », monture de guerre par excellence. On ne s'accorde pas sur l'origine du mot : animal conduit de la main droite par l'écuyer ou le garçon d'écurie, ou bien galopant à droite, c'est à dire dont la jambe antérieure droite se porterait plus en avant que l'autre⁴⁹. Ces bêtes robustes et puissantes, essentiellement des étalons, étaient élevées spécialement pour la guerre et le tournoi, selon des méthodes perfectionnées au cours des derniers siècles de la période médiévale. Certaines régions et certains pays en avaient fait une spécialité, comme l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Westphalie, le pays de Galles. Loin d'atteindre encore la perfection et la diversité qu'on réussit à leur donner à partir de l'Époque moderne, les races équines n'avaient pas en tout cas, au Moyen Âge, la taille de la plupart de leurs

⁴⁷ L'importance de la cavalerie au Moyen Âge, en particulier à la fin du Moyen Âge, est controversée. Pour les tenants de sa suprématie, cf. notamment : J.F. VERBRUGGEN, *De rol van de ruiterij in de Middeleeuwse oorlogvoering*, dans *Revue Belge d'Histoire Militaire*, t. 30, 1994, p. 389-418 ; C. GAIER, *La cavalerie lourde en Europe occidentale du XII^e au XVI^e siècle. Un problème de mentalité*, dans *Armes et combats dans l'univers médiéval*, t. I, Bruxelles, 1995, p. 299-310 ; M. VALE, *War and chivalry. Warfare and aristocratic culture in England, France and Burgundy at the end of the Middle Ages*, Londres, 1981, p. 100-128.- Vision nuancée ou opposée dans M. BENNETT, *The myth of the military supremacy of knightly cavalry*, dans, *Armies, chivalry and warfare in Medieval Britain and France, Proceedings of the 1995 Harlaxton symposium*, éd. M. STRICKLAND, Stanford, 1998, p. 304-316 ; S. MORILLO, *The « Age of Cavalry » revisited*, dans *The circle of War in the Middle Ages : essays in Medieval military and naval history*, éd. D.J. KAGAY – L.J.A. VILLALON, Woodbridge, 1999, p. 45-58 ; J. FRANCE, *A changing balance : cavalry and infantry, 1000-1300*, dans *Revista de História das Ideas*, t. 30, 2009, p. 153-177.- Pour la bibliographie de la cavalerie médiévale en général, voir K. DEVRIES, *A cumulative bibliography ...*, op. cit., Leyde – Boston – Londres, 2002, p. 57-61.

⁴⁸ Sur le cheval, en particulier le cheval de guerre au Moyen Âge, cf. K. DEVRIES, op. cit., p. 804-809 et les 14 pages du site <http://fr.Wikipedia.org/wiki/Cheval au Moyen Âge>.- Voir en particulier : R.-H. et A.-M. BAUTIER, *Contribution à l'histoire du cheval au Moyen Âge : l'élevage au Moyen Âge et les chevaux de guerre du XIII^e siècle à la guerre de Cent Ans*, dans *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1978, p. 9-75 ; R.H.C. DAVIS, *The Medieval warhorse : origin, development and redevelopment*, Londres, 1989 ; B. PRÉVOT-B. RIBEMONT, *Le cheval en France au Moyen Âge*, Orléans, 1994 ; A. AYTON, *Knights and warhorses : military service and the English aristocracy under Edward III*, Woodbridge, 1994. J. CLARCK (éd.), *The Medieval Horse and its Equipment*, c. 1150-c. 1450, 2^e éd., Woodbridge, 2004.- Cf. également Ph. CONTAMINE, *Guerre, état et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France 1337-1494*, Paris – La Haye, 1972 (Civilisations et Sociétés, 24), p. 13-21, 655-656 ; U. LEHNART, *Das Pferd in der mittelalterlichen Kriegsführung*, dans *Die Schlacht von Worringen 1288. Kriegsführung im Mittelalter*, Francfort/M., 1993, p. 46-53 ; D. JENKINS, *The horse in the Welsh law texts*, dans *The horse in Celtic culture. Medieval Welsh perspectives*, éd. S. DAVIES – N.A. JONES, Cardiff, 1997, p. 70-80.

⁴⁹ Sur ces hypothèses, cf. U. LEHNART, op. cit., loc. cit. ; B. PRÉVOT-B. RIBEMONT, op. cit., p. 178-186.

congénères plus récents. Mesurée au garrot, soit à la base de l'encolure, il semble que la hauteur des destriers, alors si prisés, dépassait à peine en moyenne le mètre cinquante, valeur devenue normale pour un cheval de selle d'aujourd'hui. Les montures affectées à d'autres fonctions, palefroi pour le voyage, roncin d'usage courant et enfin haquenée étaient plus petits, sans mentionner ici les animaux de bât, de charge et de labour. Faut-il rappeler que la stature humaine était à l'époque sensiblement inférieure, d'une quinzaine de centimètres, par rapport à aujourd'hui, (moyenne actuelle : 1,76 à 1,81 m en Europe du Nord pour les hommes), ce qui rendait plus difficile pour le cavalier de monter un cheval et d'en descendre, surtout sous le poids d'une armure. C'est pourquoi l'appellation de « grand cheval » prenait alors tout son sens.

À l'époque, le cheval c'était l'homme et on a pu parler de la monture comme « marqueur de rang social »⁵⁰. En effet, la qualité donc le prix des chevaux de guerre variait considérablement selon la place du combattant au sein de la société : prince, chevalier banneret, chevalier bachelier, écuyer, simple sergent d'armes... En outre, le nombre de montures emmenées en campagne caractérisait le rang autant que la présomption d'efficacité de ceux qui occupaient le sommet de cette hiérarchie : les plus en vue pouvaient disposer d'un ou deux destriers de combat, d'un cheval de voyage pour la route, d'un roncin pour leur valet et d'une bête de somme, parfois d'avantage encore. C'est pourquoi la mention d'un seul homme d'armes dans les documents comptables voire narratifs de l'époque peut signifier à tout le moins la mise en service de plusieurs montures, sinon de plusieurs combattants. Cette suprématie équestre affichée apparaît surtout et même se renforce durant la seconde moitié du XIII^e siècle et les premières décennies du XIV^e. Une dignité particulière s'attachait alors non seulement à l'armure du cavalier mais aussi à celle que portait sa monture. On parle alors de chevaux « couverts », c'est à dire protégés par une housse de tissu, elle-même, idéalement superposée à une barde de mailles, de cuir bouilli voire de plates.

Cependant, il faut se rendre compte que les destriers, et de surcroît couverts n'étaient pas nécessairement de règle dans la chevalerie. Seuls les guerriers les plus riches et les plus belliqueux pouvaient se permettre ce luxe. Ils ne comptaient en fait qu'une minorité, une élite, parmi les forces de cavalerie. Les autres, même de rang équivalent, devaient se contenter de chevaux plus modestes.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 207.

On constate que l'appellation de destrier et le besoin de « grands chevaux » disparaissent vers le milieu du XIV^e siècle en faveur de montures de guerre dites « coursiers », dont les caractéristiques, en dehors de l'endurance et de la robustesse, n'apparaissent pas clairement dans les documents. Ce phénomène s'explique par les changements de la tactique qui, sauf exception, favorisent la cavalerie démontée et les combats à pied plutôt que les charges en masse, tout en intégrant dans les effectifs des éléments roturiers en proportions de plus en plus importantes. De surcroît, la pratique répandue des raids (« chevauchées ») requiert l'usage de montures polyvalentes, tout à la fois pour la route et le combat, c'est-à-dire d'une morphologie adaptée à ces deux fonctions⁵¹.

Trois des quatre sources liégeoises ici analysées reflètent la situation ancienne et cette récente mutation. Jean Le Bel remarque, à propos de l'expédition contre les Écossais, en 1327⁵² que, parmi ceux-ci, les nobles étaient montés sur « de bons gros roncins et coursiers » et les hommes de troupe sur des petites haquenées. Il leur oppose les gens d'armes de Jean de Hainaut, dont il faisait lui-même partie, « bien et noblement montés », tout en remarquant l'équipement plus rustique de leurs employeurs anglais. Il fait également appel à ses souvenirs pour évoquer les chevaux caparaçonnés des chevaliers des débuts de la guerre de Cent Ans. Hemricourt, quant à lui, évoque les destriers et leur housse armoriée, en usage jusqu'aux environs de 1345, dont « plusieurs » disposaient en outre d'une couverture de mailles. Il leur oppose le « petit cheval » des combattants de son temps⁵³. Plusieurs anecdotes qu'il relate dans son œuvre, reflètent avec nostalgie l'importance des montures en des temps plus anciens. Le chevalier banneret Guillaume, dit Malclerc, de Hemricourt († vers 1300) était, dit-on, d'une force légendaire au point qu'on ne pouvait le désarçonner à moins que l'étrière de son cheval ne rompit. Ainsi, pour tester la puissance du destrier que le roi de Naples et de Sicile lui avait envoyé afin d'affronter les champions de Pierre d'Aragon, il se fait attacher sur la selle, saisit des deux bras la branche basse d'un tilleul et éperonne sa monture. Celle-ci reste immobile. Ne la jugeant donc pas assez fougueuse, il la renvoie à son expéditeur, qui lui

⁵¹ Sur la hiérarchie, le prix et le regroupement tactique des chevaux, cf. outre les ouvrages cit. n. 48 *supra* : Ph. CONTAMINE, *La guerre au Moyen Âge*, op. cit., p. 159-161, 200-203, 242 suiv. ; J.F. VERBRUGGEN, *The Art of warfare in Western Europe during the Middle Ages from the eighth century to 1340*, 2^e éd. revue, Woodbridge – Rochester, 1997, p. 24-27. C.J. ROGERS, *Soldiers' lives through history. The Middle Ages*, Wesport CT – Londres, 2007, p. 32-34.

⁵² Au sujet de cette expédition malheureuse, cf. C. GAIER, n. 20 *supra*.

⁵³ Cf. C. GAIER, *La nostalgie de l'armement ancien...*, op. cit., p. 320-321.

en dépêche une nouvelle. Cette fois, soumis au même exercice, le cheval casse ses courroies et se dégage tandis que le cavalier reste suspendu à l’arbre, toujours attaché à sa selle. L’épreuve ainsi réussie, l’animal est jugé apte à la fonction guerrière qu’on lui assigne⁵⁴.

La description du combat de Donmartin (25 août 1325) abonde en allusions au rôle des destriers. Le passage relatif au chef du lignage des Awans, Guillaume II de Jeneffe, châtelain de Waremme, est si révélateur qu’il mérite d’être repris en entier, transposé ici en français moderne : il « se fit revêtir d’une armure forte et très puissante, car il était démesurément fort et le chevalier le plus corpulent, le plus musclé et le plus grand de tout ce pays. Et quand il fut armé, on lui amena un grand fort destrier, le meilleur cheval d’armes de ce pays et on l’appelait le Moreau [le Noir] de Dave ; ledit châtelain l’avait emprunté au seigneur de Dave, qui ne voulut jamais s’engager dans ces guerres. Et il avait bien besoin d’avoir un fort cheval car il s’en trouvait peu qui, compte tenu de sa stature, puissent le servir toute une journée. Il le monta avec assez bien de difficulté, étant grand, puissant de corps et pesamment armé ». Comme on lui faisait remarquer cette lourdeur, il répliqua que s’il avait fallu deux hommes pour le mettre en selle, il en faudrait au moins quatre pour le désarçonner. Quant au reste, il s’en remettait à Dieu et à saint Georges. Dans l’autre camp, celui des Waroux, le chevalier Henri de Hermalle rallie à son clan un indécis, Lambert de Harduémont, seigneur de Hautepenne, par un stratagème. Il l’invite en sa demeure, le traite splendidement et le convainc finalement de se faire amener sur place son destrier et ses armes afin de ne pas risquer, en le laissant retourner chez lui, que ses proches le dissuadent de s’embrigader. Mais Hermalle et Harduémont allaient périr tous deux en cette bataille ; le premier lorsque son destrier fut abattu et que, frappé au sol, il mourut piétiné par les autres chevaux⁵⁵. Le chroniqueur restitue à merveille l’atmosphère du combat : bannières déployées et destriers hennissant avant l’engagement, affrontements individuels et collectifs. Il affirme, sur la foi du témoignage des anciens, qu’il y avait bien 220 chevaux couverts dans chaque camp, c’est à dire quatre-vingt pourcents du côté des Awans, estimés à 250 cavaliers et plus de soixante pourcents chez les Waroux (qui furent vaincus), évalués à 350 « armures de fer ». Rappelons enfin que Hemricourt

⁵⁴ *Le Miroir des Nobles de Hesbaye*, *op. cit.*, t. I, p. 170-176.

⁵⁵ C. GAIER, *La Journée de Donmartin. 25 août 1325*, dans *Armes et combats...*, *op. cit.*, p. 115-127. La source est JACQUES DE HEMRICOURT, *Le traité des guerres d’Awans et de Waroux*, *op. cit.*, t. III, p. 31-47. L’épisode ici traduit de Guillaume II de Jeneffe est à la p. 41. Hemricourt tient ce récit de son propre oncle, qui était garde du corps dudit châtelain de Waremme ; l’anecdote relative à Lambert de Harduemont est aux p. 35-38.

évoque le sort peu enviable des combattants pourvus de montures de moindre gabarit, renversées *par la force des grans chevaz*⁵⁶.

Comme d'habitude, l'interprétation des écrits de Jean d'Outremeuse reste problématique. Il utilise le terme « destrier » à propos d'événements anciens, soit mythiques, comme la jeunesse d'Ogier le Danois⁵⁷, soit réels pour la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e⁵⁸, mais dont la source de son information reste inconnue ou, sinon, embellie. Dans ce cas, sa référence au grand cheval de bataille est plausible. Elle l'est moins quand il l'applique encore à la fin de son siècle⁵⁹ car lorsqu'il parle alors d'armure de cheval, on ne sait s'il évoque des réminiscences livresques⁶⁰.

LES AUTRES CHRONIQUEURS LIÉGEOIS

Les autres chroniqueurs de l'histoire liégeoise du XIV^e siècle se montrent beaucoup moins explicites en matière de terminologie militaire. De plus l'usage qu'ils font du latin exclut les nuances plus contemporaines que l'on peut trouver dans les textes en langue vernaculaire. Tous, en général, font bien la distinction élémentaire entre cavaliers et fantassins, surtout dans une contrée où les premiers, nobles ou mercenaires, s'opposent continuellement à l'infanterie des villes. Mais ils n'entrent guère dans le détail quant à la nature ni à la composition des troupes montées. Tout au plus voit-on apparaître chez eux la notion de « lance », pour désigner un combattant à cheval ou son unité, en tout cas dans le dernier quart du XIV^e siècle, et ce conformément à un usage alors généralisé.

⁵⁶ *Le traité des guerres...*, op. cit., p. 43.

⁵⁷ *Myreur*, éd. A. GOOSSE, op. cit., p. 20.

⁵⁸ En 1282, Charles de Sicile envoie à ses champions C chevals // *Destriers les plus poisans et aussi les plus beals // Que on pousist troveir...* ; *Geste*, t. V, p. 667.- Le destrier du roi de France à la bataille de Mons-en-Pevèle (1304) ; *Myreur*, t. VI, p. 85.- À la rencontre de Hansinelle (1314), l'A. contraste les fantassins de Huy et de Dinant avec les hommes d'armes de l'évêque montés *sus des bons destriers*, *Myreur*, t. VI, p. 201.- À la bataille du Thier d'Erbonne (1328), l'évêque de Liège est armé et chevauche un destrier recouvert d'un caparaçon de soie vermeille ; *ibid.*, 424.

⁵⁹ *Geste*, t. VI, p. 699, pour autant que cette pièce en octosyllabes soit bien de notre auteur.

⁶⁰ Le cheval de l'avoué de Saint-Lambert serait couvert d'un jazeran, c'est à dire d'une housse rembourrée doublée de mailles ou de cuir bouilli ; *Geste*, t. II, p. 762 et *Myreur*, t. III, p. 378.- Or, le « record » de 1321, qui décrit l'armement traditionnel de ce dignitaire, ne dit mot de cette protection, en dehors d'une simple housse de tissu blanc ; cf. C. GAIER, *Le rôle militaire des reliques et de l'étendard de Saint-Lambert dans la principauté de Liège*, dans *Armes et combats...*, op. cit., t. I, p. 343.- JEAN D'OUTREMEUSE, à coup sûr d'une façon purement imaginaire, attribue un double jazeran au cheval du champion du roi des Sarrasins, opposé à Ogier le Danois ; *Myreur*, t. III, p. 263.- Sur ce type d'armure, pour hommes et pour chevaux, d'origine orientale, cf. *A companion to Medieval arms and armour*, éd. D. NICOLLE, Woodbridge, 2002, p. 179-221.

QUELQUES AUTRES SOURCES DE PROXIMITÉ

Les sources administratives de l'époque utilisent elles aussi un vocabulaire technique approprié aux types de combattants auxquels elles se réfèrent, en particulier en ce qui concerne la cavalerie.

Sans se livrer ici à une étude exhaustive du sujet, on se contentera de recourir à quelques documents de l'espace principautaire et des régions, essentiellement du Saint-Empire, où se recrutaient fréquemment les stipendiaires à cheval opérant au pays de Liège. On constate que jusqu'au milieu du XIV^e siècle, on désignait, dans ces écrits également, le cavalier lourd par le terme de « heaume », d'après le casque fermé dont il était coiffé. Ainsi le spécifient les nombreux traités d'alliance ou les contrats d'engagement de mercenaires conclus entre les souverains, les princes et les nobles, voire les villes. On peut en citer maints exemples, puisés principalement dans cette catégorie de documents.

1323

Jean de Bohême est d'accord de venir en aide aux archiducs d'Autriche avec 200 heaumes.

1327

Louis de Bavière s'engage à envoyer 300 heaumes d'Allemands en Italie et d'attaquer Cangrande della Scala avec, en sus, les 700 autres heaumes envoyés par Henri de Carinthie⁶¹.

1328

Les barons de la vallée du Rhin prétendent être venus en aide à l'évêque de Liège avec 5000 heaumes⁶².

1330

Rodolphe de Pfortzheim, marquis de Bade, promet de servir le duc d'Autriche avec 24 heaumes contre Louis de Bavière⁶³.

On prête à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, l'intention de réunir 3000 heaumes pour son expédition en Italie⁶⁴.

⁶¹ J.F. BOEHMER, *Regesta Imperii inde ab anno 1314 usque ad annum 1347...*, 3 vol., Francfort – Leipzig, 1839-1846, p. 188, 357.

⁶² HOCSEM, *op. cit.*, p. 211. Lettre qu'ils écrivent au Pape, le 25 septembre 1328. La transcription du chiffre (V^m), si elle n'est pas erronée, est nettement exagérée : V^c serait plus plausible !

⁶³ BOEHMER, *op. cit.*, p. 253.

⁶⁴ C. DUMONTEL, *L'impresa italiana di Giovanni di Lussemburgo re di Boemia*, Turin, 1952 (Università di Torino. *Publicationi della Facoltà di Lettere e Filosofia*, t. IV, fasc. 3), p. 19.

1337

Le comte de Looz s'est engagé à servir à vie le roi d'Angleterre avec 200 heaumes.

Adolphe de Berg fournira 100 heaumes au même roi d'Angleterre.

Rupert, comte palatin du Rhin, doit fournir 150 heaumes au même.

Louis, margrave de Brandebourg, doit fournir 100 heaumes au même.

Henri, duc de Basse-Bavière, doit fournir 300 heaumes au roi de France⁶⁵.

1338

Baudouin, archevêque de Trêves, doit fournir 500 heaumes au roi d'Angleterre.

Albert et Otton, ducs d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, doivent fournir 200 heaumes au roi d'Angleterre⁶⁶.

Conrad de la Marck s'engage à servir le roi d'Angleterre Edouard III, lui et 49 heaumes.

L'empereur Louis de Bavière s'engage à fournir 2000 heaumes au roi d'Angleterre devant Cambrai.

Le chevalier Haneman von Hatzstat s'engage à se mettre au service de l'archevêque de Mayence durant deux mois, lui et 10 heaumes, pour l'armée du roi d'Angleterre.

Johann von Ulmen s'engage à 3 heaumes (lui et deux écuyers) au service de l'archevêque Baudouin de Trêves dans l'armée du roi d'Angleterre⁶⁷.

Le pape Benoît XII avertit le roi de France que le roi d'Angleterre pourrait, en l'espace de huit jours, recruter contre lui 6000 heaumes aux marches du Saint-Empire⁶⁸.

1339

Les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trêves concluent une *Landfriede* en vertu de laquelle ils interviendront, si besoin est, de toutes leurs forces dans des limites territoriales définies mais, en dehors de celles-ci avec un nombre de « heaumes » plus limité⁶⁹.

Selon le traité conclu lors de la diète de Francfort entre Louis de Bavière et Jean de Bohême, l'aide impériale qui doit être accordée à ce dernier est fixée à 400 heaumes⁷⁰.

⁶⁵ Th. RYMER et R. SANDERSON, *Foedera, conventiones, litterae et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliae...*, t. II/2 (1327-1344), Londres, 1821, p. 992; BOEHMER, *op. cit.*, p. 263-264, 301.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 265, 254-255.

⁶⁷ F. BOCK, *Das Deutsche-Englische Bündniss von 1335-1342, t. I : Quellen*, Munich, 1956 (Quellen und Erörterungen zur Bayerischen Geschichte, n.s., t. XII), p. 110-111, 115-116, 118-120, 132-133.

1340

Le comte Gerlach de Nassau s'engage à servir l'archevêque de Cologne avec 50 heaumes⁷¹.

Charles de Moravie, avec 200 heaumes, et son frère, le comte Jean de Tyrol, avec 500 heaumes, marchent contre l'Autriche.

1345

Le roi de Pologne s'engage à venir en aide à l'empereur avec 400 heaumes (et autant de lances)⁷².

1346

Louis de Bavière atteste que ses deux frères, Jean et Albert, burgraves de Nuremberg, ont permis de l'aider contre Jean de Bohême et ses partisans soit avec 250 soit avec 150 heaumes⁷³.

1347

Le comte de Namur s'engage à fournir au roi de France contre celui d'Angleterre 60 heaumes (et 60 haubergeons)⁷⁴.

1348

Landfried de 5 ans entre divers princes territoriaux et villes d'Allemagne, à laquelle chacun s'engage à contribuer par une force variant de 10 à 15 heaumes⁷⁵.

L'usage du mot « heaume » est donc courant dans ces écrits, tout autant d'ailleurs que dans les chroniques de l'époque relatives aux mêmes régions.

⁶⁸ G. DAUMET, *Benoît XII (1334-1342).- Lettres closes, patentes et curiales se rapportant à la France*, Paris, 1920, col. 314, n° 503 (lettre du 1^{er} octobre 1338).

⁶⁹ Th.-J. LACOMBLET, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. III, Düsseldorf, 1853, n° 343, p. 269-271.- Pacte renouvelé en 1354 (cf. n° 538).

⁷⁰ E. WERUNSKY, *Geschichte Kaiser Karls IV und seiner Zeit*, t. I (1316-1346), Innsbruck, 1880, p. 241.

⁷¹ LACOMBLET, *op. cit.*, n° 351, p. 276-277.

⁷² WERUNSKY, *op. cit.*, p. 273, 371.

⁷³ BOEHMER, *op. cit.*, p. 379.

⁷⁴ J. BALON, *L'organisation militaire des Namurois au XIV^e siècle*, dans *Ann. Soc. Archéol. de Namur*, t. 40, 1932-1933, p. 32-33.- La distinction entre « heaumes » et « haubergeons » (ce dernier vocabulaire dans le sens de : petite cotte de mailles) indique le clivage entre cavaliers lourds et légers, que l'on retrouve dans les comptes de la chevauchée d'Utrecht (1345) entre cavaliers armés de cottes de plates et ceux équipés de simples haubergeons ; *ibid*, p. 32.

⁷⁵ LACOMBLET, *op. cit.*, n° 456, p. 366-368.

L'expression « armures de fer », quant à elle, se rencontre également, quoique moins fréquemment, mais surtout à la fin du XIII^e siècle et au début du siècle suivant⁷⁶. En dehors de ces deux vocables, on trouve la distinction classique entre chevaliers et écuyers, englobés dans le concept d'hommes d'armes de rang social élevé⁷⁷ et, plus rarement, pour les uns et les autres, le prérequis d'une monture couverte d'une housse armoriée⁷⁸. Vers le milieu du XIV^e siècle cependant, le vocabulaire technique évolue : on parle de cavaliers soit en armure (de plates) soit revêtus d'un simple haubergeon⁷⁹. Dès lors il est surtout question de « lance » (avec son synonyme « glaive ») pour désigner une unité de combattants de cavalerie⁸⁰ comportant un lancier armé de toutes pièces et un ou plusieurs accompagnants, également montés. Ce vocable se généralise alors pour aboutir au XV^e siècle, à la notion normative de « lance fournie », de composition spécifique.

⁷⁶ Voir par exemple : S. BOFFA, *Warfare in Medieval Brabant 1356-1406*, Woodbridge, 2004, p. 226 : alliance entre Liège et le Brabant (1287) : contribution de 200 ou 500 armures de fer.- Le traité entre le comte de Flandre et l'évêque de Liège (1290) stipule également que chacun fournira 200 ou 500 armures de fer ; É. PONCELET, *La guerre dite « de la Vache à Ciney »*, dans *Bull. Comm. R. d'Hst.*, 5^e sér., t. III, 1893, p. 391-393.- Le traité entre le comte de Flandre et celui de Luxembourg (1292) prévoit que chacun enverra au moins 200 armures de fer ; C. WAMPACH, *Urkunden- und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur burgundischen Zeit*, t. V, Luxembourg, 1948, n° 441, p. 468-473.- Le traité entre le comte de Luxembourg et le roi de France, dirigé contre l'Angleterre (1294), fixe le même quota ; *ibid.*, t. VI, n° 556, p. 4-6.- Le traité entre l'évêque de Liège, son frère et le duc de Brabant (1300) requiert de chacun 200 armures de fer ; É. FAIRON, *Regestes de la Cité de Liège*, t. I, Liège, 1933, n° 218, p. 142-143.- L'union des princes du Bas-Rhin (1308), après l'assassinat du roi des Romains Albert d'Autriche (*MGH, Legum*, Sect. IV, *Constitutiones IV/1*, p. 200-202) prévoit des contingents de 40 à 500 armures de fer, selon les circonstances et le potentiel de chacun.

⁷⁷ Exemples de contingents equestres spécifiés par traité, composés de chevaliers et d'écuyers : LACOMBLET, *op. cit.*, n° 2, p. 19-20 (1304), n° 363, p. 289-290 (1341), p. 361 n. 2 (1349), p. 329 n. 2 (1361).- Le traité entre le seigneur de Houffalize et le comte de Flandre (1297) stipule que le premier servira le second avec 20 « armures de fer », comprenant 3 chevaliers avec au moins 2 à 4 chevaux chacun et les autres, des écuyers, à 3 chevaux ; WAMPACH, *op. cit.*, t. VI, n° 676, p. 133-134.

⁷⁸ Plusieurs actes d'octroi du droit de bourgeoisie accordé à des nobles par la ville de Cologne stipulent que les nouveaux promus devront servir la métropole rhénane avec un contingent de chevaliers et d'écuyers pourvus de montures couvertes (*overdekden orssen*) ; cf. LACOMBLET, *op. cit.*, n° 120, p. 86-88 (1312), n° 179, p. 145-146 (1320) ; n° 261, p. 211-213 (1332). L'acte relatif au seigneur de Blankenheim (1326) spécifie même que celui-ci devra amener au secours de la ville un contingent de 5 chevaliers et 10 écuyers montés sur des « destriers couverts » ; *ibid.*, n° 214, p. 182.

⁷⁹ Cf. les frais de l'expédition du comte de Namur à Utrecht (1345) et son traité avec le roi de France (1348) dans l'article de J. BALON, *op. cit.* n. 75 *supra*, p. 33-34, 78.- Ces documents distinguent les cavaliers pourvus de heaumes ou d'armures de plates de ceux revêtus du haubergeon, distinction classique entre combattants lourdement et légèrement armés.- En France, l'ordonnance royale de 1351 distingue ainsi les gens d'armes des valets d'armes avec haubergeon ; F. BUTTIN, *Du costume militaire au Moyen Âge et pendant la Renaissance*, dans *Memorias de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona*, t. XII, Barcelone, 1971, p. 201.- En Brabant, dans la seconde moitié du XIV^e siècle, les documents administratifs établissent une différence entre, les « glaives » à 2 chevaux et les « pansières » avec une seule monture. La solde des premiers est le double de celle des seconds ; cf. BOFFA, *op. cit.*, p. 218-219, qui signale la même hiérarchisation des équipements et des soldes dans d'autres contrées.

LE CONTEXTE MILITAIRE GÉNÉRAL

Sans refaire ici l'histoire militaire du bas Moyen Âge, il est bon de s'en remémorer quelques hauts faits en guise de toile de fond aux changements d'équipement et de vocabulaire évoqués ci-avant.

La période qui va de la fin du XIII^e siècle à la fin du XIV^e se caractérise, en Europe occidentale, par une importante mutation de la tactique militaire. Sans réduire celle-ci à une succession de batailles rangées – ce qui était loin d'être le cas au Moyen Âge – il faut reconnaître que la nature des affrontements en rase campagne se modifia considérablement à cette époque. Au début, l'infanterie, souvent faible, peu combative et mal organisée, n'y jouait qu'un rôle généralement secondaire, voire négligeable. Des batailles comme Bénévent (1266), Tagliacozzo (1268), Dürnkrut (1278), Woeringen (1288) et même, plus tard, Gamenario (1345) ou Baesweiler (1371) furent essentiellement des chocs de cavalerie, surtout de cavalerie lourde, où la noblesse s'affronte à armes égales et, de préférence, en bonne compagnie⁸¹. Vers 1300, les choses changent. La montée en puissance de l'infanterie, celle des communes de Flandre et de Liège par exemple, celle d'origine « ethnique » chez les Gallois, les Écossais, les Suisses, les Frisons, ou encore celle des mercenaires comme

⁸⁰ Quelques exemples de « glaives » ou de « lances » : LACOMBLET, *op. cit.*, n° 627, p. 528-530 (1362) ; p. 823 n. 1 (1387) ; n° 928, p. 820 (1388) ; n° 1019, p. 904-905 et n° 1021, p. 908-909 (1396) ; n° 1050, p. 932-933 (1398) ; p. 946-947 n. 1 (1399). Ce dernier cas présente une évolution sémantique intéressante. Il concerne les effectifs à fournir par chacun des co-contractants (les archevêques de Cologne, de Mayence et de Trèves, ainsi que le comte palatin du Rhin) contre Guillaume de Juliers. Chacun enverra des « glaives », des hommes d'armes et des hommes de trait. À preuve que le concept d'homme d'armes n'inclut plus dans cet exemple tardif celui de cavalier armé de toutes pièces. Voir, pour la principauté de Liège, la fourniture de « glaives » et de « lances » respectivement prévue par le traité de paix entre le duc Wenceslas de Brabant et la ville de Saint-Trond (28 avril 1376) et l'alliance entre le comte de Flandre, la duchesse de Brabant, l'évêque et les Bonnes Villes du pays de Liège contre le duc de Gueldre (19 avril 1398) ; F. STRAVEN, *Inventaire analytique et chronologique des archives de la ville de Saint-Trond*, t. I, Saint-Trond, 1886, p. 95-98 ; É. FAIRON, *Regestes..., op. cit.*, t. III, 1938, p. 46-47.- Même terminologie dans *La chronique liégeoise de 1402*, éd. E. BACHA, Bruxelles, 1900 (C.R.H.), p. 418 (1391), 423 (1393), 437-438 (1398) et dans la *Chronique de C. DE ZANTFLIET*, *op. cit.*, col. 314 (1378) et 342 (1393).

⁸¹ Au sujet de ces batailles, cf. F. LOT, *op. cit.*, t. II, p. 149-152, 174-182 ; J. FRANCE, *Western Warfare in the Age of the Crusades 1000-1300*, Londres, 1999, p. 178-184 ; P. HERDE, *Die Schlacht bei Tagliacozzo : Eine historisch-topographische Studie*, dans *Zeitschrift für Bayerische Landesgeschichte*, t. 25, 1962, p. 697-744.- K. PEBALL, *Die Schlacht bei Dürnkrut am 26. August 1278*, Vienne, 1992 (Militärhistorische Schriftenreihe, 10).- J.F. VERBRUGGEN, *The Art of Warfare..., op. cit.*, p. 260-275 ; U. LEHNART, *Die Schlacht von Worringen..., op. cit.*, p. 112 suiv..- A.A. SETTIA, *La battaglia di Gamenario 22 aprile 1345*, dans *De re militari, Pratica e teoria nella guerra medievale*, Rome, 2008, p. 153-202.- K. ZIMMERMANN, *Die Schlacht bei Baesweiler am 22. August 1371*, dans *Rheinische Vierteljahrsschriften*, t. XI, 1941, p. 270-277 ; S. BOFFA, *op. cit.*, p. 20-24.

la Compagnie catalane, fait échec aux gens d'armes d'antan et, parfois, les vainc de façon spectaculaire. Les gens de trait, archers et arbalétriers, et aussi les piquiers sont recrutés en masse et jouent désormais un rôle décisif dans les combats. L'aristocratie militaire s'adapte vaille que vaille aux nouvelles conditions : au moment du choc, elle met pied à terre et se bat comme les fantassins. Son armement défensif, certes, se renforce, mais il se simplifie et devient moins encombrant. Du traditionnel destrier, on passe au coursier, plus rapide mais endurant. Les expéditions guerrières se soldent souvent par des « chevauchées », c'est à dire des raids qui créent le plus de dégâts possibles en territoire ennemi afin d'obliger l'adversaire à composer plutôt que de l'affronter de vive force. Le centaure monolithique au « heaume » ou à l'« armure de fer », soudé à son « grand cheval » a cédé la place à une sorte de fantassin monté, mobile et polyvalent, la « lance », flanqué d'auxiliaires plus légers encore⁸². Ce qui ne signifie pas que la mentalité chevaleresque, faite d'orgueil, parfois aveugle, et d'un complexe ancestral de supériorité ait disparu⁸³, ni même que la suprématie de la cavalerie en ait beaucoup souffert. Mais son antique monopole du champ de bataille avait vécu.

LE CONTEXTE MILITAIRE LIÉGEOIS

Le contexte militaire liégeois n'échappe pas à la tendance générale. L'époque était aux luttes sociales entre patriciens des villes, alliés à la noblesse rurale, et bourgeois plus modestes en quête de représentation et d'influence. Luttes de clans aussi, dont témoigne la guerre des Awans et des Waroux, et une tentative des évêques de renforcer leur pouvoir temporel en s'appuyant sur l'une ou l'autre faction, tout en se ménageant la faveur tutélaire du tout puissant chapitre de la Cathédrale Saint-Lambert.

La guerre civile, dans ces conditions, revêtait un caractère quasi permanent. Quant à la politique extérieure, elle consistait en un fragile équilibre entre France, papauté et Empire, avec des voisins immédiats, tel le Brabant, aux visées éternellement expansionnistes, et d'autres,

⁸² De nombreux travaux ont été consacrés à ce sujet. Pour faire bref, nous renvoyons à l'ouvrage cit. n. 4 *supra*.

⁸³ Voir à ce sujet : C. GAIER, *Témérité et bravade chevaleresques : une composante tactique embarrassante*, dans *Revista de História das Ideas*, t. 30, 2009, p. 119-136.

à l'Est, dont les entreprises mercenaires, parfois financées par les évêques eux-mêmes contre leurs sujets rebelles, ne demandaient qu'à s'exercer dans la vallée mosane.

Ici, encore, la supériorité guerrière de la noblesse d'épée s'affiche partout, mais elle ne fut pas sans partage, ni sans concession à l'air du temps⁸⁴. Certes, à Donmartin (1325), il n'y en avait que pour les seigneurs, grands et petits, chevaliers et écuyers, bien et mal montés. Les gens de pied étaient tenus pour négligeables. Seul comptait le choc frontal de cavalerie, à outrance, comme dans un champ clos. L'hécatombe qu'entraîna ce suicide archaïque de l'aristocratie guerrière avait connu un précédent plus prosaïque, cette fois de la main de forces extérieures : le Mal Saint-Martin (1312). Ce drame avait vu périr par le fer et le feu plus d'une centaine de gens de condition combattant à pied et pourchassés dans les rues de Liège par le petit peuple et par des chanoines de la Cathédrale, qui avaient pris les armes et s'étaient alliés aux « vilains » pour la circonstance. L'année d'après, les nobles du parti des Awans, sous Guillaume de Jeneffe, se mesurent à leurs adversaires Waroux, très supérieurs en nombre : descendus de cheval, ils se regroupent et forment un moment le hérisson avec leurs lances, avant le sauve-qui-peut qui scellera leur défaite. Au combat de Bierwart (1321), les gens d'armes namurois chargent la masse compacte des Liégeois, où les nobles sont descendus de cheval et se tiennent aux premiers rangs des manants qu'ils ont rassemblés en hâte pour résister. Quelques années auparavant, à Hanzinelle (1314), les gens de l'évêque n'avaient pas réussi à entamer la phalange des sujets rebelles, nobles et roturiers confondus, qui leur faisaient face. Ils décidèrent eux aussi de mettre pied à terre pour l'attaquer, mais entre-temps des négociations avaient abouti à une trêve, d'ailleurs favorable à la piétaille. C'est aussi à pied que l'évêque en personne, avec une quarantaine de chevaliers, va tenir le « pas » dans un raidillon que les milices rebelles veulent conquérir pour attaquer la ville de Huy en 1328. En un autre point de l'action, par contre, le bailli du Condroz, accompagné de quinze écuyers, restés en selle, ne peuvent résister à l'assaut de l'ennemi.

⁸⁴ Cf. en général C. GAIER, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et le comté de Loos au Moyen Âge*, Bruxelles, 1968 (Mémoires in-8° de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, t. 59, fasc. 3) et Id., *Grandes batailles de l'histoire liégeoise au Moyen Âge*, Liège, 1980.- Voir en particulier : *Art et organisation...*, p. 272-276 (Donmartin) ; 191-192 et 268 n. 1 (Mal St-Martin) ; 266-268 (Waregem) ; 271-272 (Bierwart) ; 268-272 (Hanzinelle) ; 277-281 (Huy-Erbonne) ; 289-297 (Vottem) ; 281-285 (Waregem et Hoesselt) ; 298-306 (Tourinne).

À Vottem (1346), qui vit la plus grande force d'invasion jamais parvenue aux portes de la capitale principautaire, une fraction seulement de l'armée des seigneurs attaque les fantassins liégeois retranchés dans un enclos. Ils descendent de leur monture pour réaliser cette percée mais sont absorbés dans la masse des « gens de métier » et massacrés, tandis que leurs alliés, bien plus nombreux, n'interviennent pas par peur, dit Jean le Bel, d'y perdre leurs chevaux. Par contraste, à Waremme puis à Hoesselt, en 1328, ainsi qu'en 1347 à Tourinne, c'est la cavalerie qui triomphe devant une infanterie désorganisée, à preuve que le cheval de combat n'avait encore rien perdu de ses atouts pour rompre l'adversaire et lui donner la chasse, du moins dans certaines conditions.

EN SYNTHÈSE

Nous avons examiné l'œuvre historiographique de quatre écrivains liégeois du XIV^e siècle du point de vue lexicologique en ce qui concerne la cavalerie lourde, à une époque où la tactique militaire évolue sensiblement. Deux d'entre eux, Jean de Hocsem et Jean le Bel, le premier comme juriste mêlé aux affaires politiques, le second comme homme d'armes reconvertis dans la cléricature, tout en demeurant ancrés dans le milieu liégeois, dépassent par leur expérience vécue et par leur vision globale des affaires européennes, le cadre confiné de la principauté. Les deux autres, Jacques de Hemricourt et Jean d'Outremeuse, restent davantage liés à leur terroir. Hocsem fut contemporain de l'apogée de la cavalerie lourde, composée d'une aristocratie militaire combattant en armure, heaume en tête, sur des destriers. Jean le Bel, quant à lui, a vécu assez longtemps pour connaître cette floraison, mais aussi pour constater, et regretter, son déclin. Hemricourt se trouve dans le même cas, sauf qu'il n'a pas pratiqué lui-même le métier des armes et qu'il évoque tantôt des souvenirs de sa prime jeunesse tantôt des récits d'antan rapportés par des proches ou des témoins. Jean d'Outremeuse enfin ravive, sous sa plume d'homme mûr ou vieillissant, un univers archaïsant qui ne correspond plus à la réalité du moment.

Il est symptomatique de constater que, soit de façon consciente, comme chez Jean le Bel ou Hemricourt, soit de façon moins explicite comme chez Jean d'Outremeuse, l'évolution de la tactique et de l'armement est perçue comme le résultat de mutations sociales, au point que ces dernières éclipsent sous leur plume les enjeux de la technique militaire elle-même.

Aucun ne réagit en termes d'efficacité des combats – même par Jean le Bel – mais plutôt en conservateurs qu'ils sont tous trois par rapport à un modèle de société, celui des trois « ordres » traditionnels du Moyen Âge : ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Il est clair cependant, tout au moins à nos yeux, que, dans un monde aussi hiérarchisé, les changements de la tactique ne pouvaient découler que de ceux de l'ordre social. En cela, le témoignage de la sémantique de nos auteurs liégeois nous éclaire sur l'état des choses aussi bien que sur la perception personnelle qu'ils en avaient. On peut dire, à cet égard, que leur vision, même floue, était juste.

LE TRÉSOR DES RELIQUES DE LA CATHÉDRALE SAINT-LAMBERT DE LIÈGE

par Philippe GEORGE

Parmi les trésors de reliques de l'ancien diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, dans le cadre de l'édition systématique, que nous avons entreprise, depuis les années 80, des sources écrites relatives aux reliques des saints¹, celui de la cathédrale Saint-Lambert de Liège a plus d'une fois retenu notre attention². En fonction de son importance, nous ne savions pas comment aborder une édition critique de ses inventaires successifs³. Accumuler les documents est une chose mais il est un jour nécessaire de les éditer, même si nous sommes intimement convaincu que d'autres pièces viendront compléter ultérieurement le dossier. *Melius est sic esse quam non esse.*

Le vicaire général Jean Chapeaville, « père de l'historiographie moderne liégeoise », vint à notre rescousse puisqu'en 1616 il éditait dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium* une *Historia visitationis feretri*

C'est pour nous un grand plaisir de dédier cet article à Jean Vezin, fondateur en 1995 avec le regretté Hartmut Atsma des *Monumenta Palaearographica Medii Aevi*, à une époque où la relique n'était pas encore l'objet historique qu'elle est devenue aujourd'hui, et où, en Belgique, les éditions de sources écrites les concernant étaient à leurs tout premiers balbutiements. En commençant à nous y intéresser dans les années 80, nous imaginions bien peu tout l'intérêt que nous en retirerions. Nous adressons nos remerciements les plus cordiaux à Monique Merland qui a assuré cette édition avec soin et grande attention.

¹ Cf. annexe. Cet article s'inscrit dans la perspective tracée par notre contribution, « Définition et fonction d'un trésor d'église », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre / BUCEMA* [En ligne], 9/2005, mis en ligne le 25 octobre 2006, consulté le 31 mai 2012. URL : <http://cem.revues.org/index719.html>.

² Catalogue de l'exposition *Saint Lambert. Culte et Iconographie*, Liège, 1980 ; *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, 2002 ; catalogue de l'exposition « Trésors de Cathédrales d'Europe. Liège à Beaune », Paris, 2005 et *Aperçu de l'histoire du Trésor de la Cathédrale de Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège* t. XV, n° 314, 2006, p. 49-80.

³ Par ordre chronologique des documents, J.-L. KUPPER, *L'inventaire du trésor de la cathédrale Saint-Lambert de Liège établi par l'évêque Réginald en 1025*, dans *Art&Fact*, n° 15, 1996, p. 39-40 ; J. DEMARTEAU, *Trésor et sacristie de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège 1615-1718*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. II, 1882, p. 307-337 ; J. PURAYE, *Le Trésor de la Cathédrale Saint-Lambert pendant et après la Révolution française*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXIV, 1940, p. 55-117 ; J. PURAYE, *Les vicissitudes du Trésor de Saint-Lambert*, dans *Revue générale*, t. I, 1953, p. 797.

beati Lamberti martyris et pontificis, et aliarum reliquiarum Ecclesiae Leodiensis, complétée d'une *Historia solennissimae festivitatis venerandi capituli sancti Lamberti Leodii* et d'une *Historia ostensionis reliquiarum celebratae Leodii anno Domini 1489*. La réédition et le commentaire critique récemment porté sur certaines de ses œuvres par René Hoven et Jacques Stienon⁴ nous incitèrent à pratiquer la même démarche sur ces textes, de manière à ce qu'ils puissent servir de base à une exploration du trésor « d'une des plus illustres cathédrales de l'Église ». Simultanément, nous pouvions commenter les accroissements du trésor, et, de la sorte, faire connaître les documents inédits et les travaux relatifs à celui-ci, mais, aussi plus généralement, nous pouvions donner un instrument de travail pour la connaissance des reliques des saints dans le vaste diocèse mosan, dans la voie tracée par le regretté Dom Nicolas Huyghebaert pour les trésors flamands⁵.

Les trois *Histoires* sont l'œuvre d'un auteur anonyme de l'époque (*Ab auctore anonimo huius temporis scriptae*). Chapeaville les édite-t-il par l'intérmédiaire de l'œuvre de Suffridus Petri, secrétaire du cardinal Granvelle et professeur de droit à l'Université de Cologne (1527-1597), qu'il mentionne à la base de son édition ?⁶ Jean Chapeaville donne une « Vie de Suffridus Petri, d'après ses écrits »⁷. Nous pouvons la résumer comme suit : intéressé par l'histoire ecclésiastique, travaillant successivement aux universités d'Erfurt, de Louvain, et enfin de Cologne, Petri, helléniste et latiniste hors pair, s'adonna à l'enseignement public du droit. « Il ne s'arrêtait même pas une heure de lire ou d'écrire ». Historien officiel de la Frise, il édita aussi la *Chronique de Jean de Beka* contenant les actes des évêques et des comtes de Hollande (1345-1574), la *Chronique des ducs de Brabant* et « enfin l'appendice à la Chronique

⁴ Jean Chapeaville (1551-1617) et ses amis. *Contribution à l'historiographie liégeoise*. Édition critique du texte latin, traduction française et notes philologiques de René HOVEN, introduction et annotations historiques de Jacques STIENNON, description bibliographique détaillée et notes complémentaires de Pierre-Marie GASON, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2004 (*Classe des Lettres, Collection des anciens auteurs belges*, collection in-8°, n.s., n° 12).

⁵ N. HUYGHEBAERT, *Une translation de reliques à Gand en 944. Le Sermo de Adventu Sanctorum Wandregisili, Ansberti et Vulframmi in Blandinium*, Bruxelles, CRH in-8°, 1978.

⁶ Mémoire de licence en Histoire inédit de Fr. RENARD, *Les Gesta Pontificum Leodiensium de Suffridus Petrus. Contribution à l'historiographie liégeoise de 1389 à 1505*, sous la direction de J.-M. Cauchies, Louvain-la-Neuve, 1995.

⁷ Traduction J. HOVEN, *op. cit.*, p. 187-188, d'après *Gesta episcoporum Leodiensium* de Chapeaville, *op. cit.*, t. III, p. 68 ; l'ensemble de la chronique de Suffridus Petri se trouve aux pages 69 à 234. Suffridus Peeters ou Sjoerd Peeters, ainsi nommé parce que son père s'appelait Pierre (Biographie par F. NEVE, *Relations de Suffridus Petri et d'autres savants du XVI^e siècle avec l'Université de Louvain*, Louvain, 1848, aimablement transmis par Jean-Louis Jadoule, et R. DEKKERS, *Bibliotheca Belgica juridica*, Bruxelles, 1951, p. 134-135).

des évêques de Liège, depuis Jean de Bavière jusqu'à Érard de la Marck, que je fais imprimer – écrit Chapeaville – pour la première fois, d'après un manuscrit de Suffridus lui-même ».



Fig. 1 – Le Trésor dans sa présentation en 1980, dans le coffre-fort réalisé en 1882.

Parmi les reliques visibles sur ce cliché, le reliquaire de Charles le Téméraire, contenant un doigt de saint Lambert, et le tableau-reliquaire de la Vraie Croix (Photo J. Sanfilippo, Clair-obscur, Grâce-Hollogne).

LE TRÉSOR EN 1489

I. HISTORIA VISITATIONIS FERETRI BEATI LAMBERTI MARTYRIS ET PONTIFICIS, ET ALIARUM RELIQUARUM ECCLESIAE LEODIENSIS

Ce n'est pas seulement l'ouverture de la châsse de saint Lambert qui est relatée ici mais aussi celle des saints Pierre et Andolet, les compagnons du martyre de l'évêque, celle de saint Materne, premier évêque de Tongres, celle de Madelberte et d'autres du trésor de la cathédrale.

A. En 1489, une manifestation pieuse en pleine guerre civile

Au mois d'avril 1489, le Chapitre cathédral de Saint-Lambert chargea cinq chanoines de faire la visite des châsses et des reliquaires⁸. Le 14 avril, vers 6 heures du soir, avec le plus grand respect, revêtus d'ornements sacrés et après s'être confessés, ils visitèrent la châsse de saint Lambert, en présence de plusieurs chanoines de la Petite Table et de Crespin Roefs qui faisait fonction de notaire⁹. Quand ils l'ouvrirent s'exhalait une odeur suave, et ils trouvèrent le coffre en bois peint en rouge avec l'inscription *Loculus sancti Lamberti*. Dans cette caisse, ils découvrirent une première étoffe de soie qui enveloppait une autre moins bien conservée ; entre les deux étoffes se trouvaient deux plaques métalliques d'identification du corps du saint, ainsi qu'une déclaration du 27 janvier 1469 du don à Guy de Humbercourt d'une relique, détachée des pieds. Le corps de saint Lambert avec son crâne répandait une agréable odeur. Ils les replacèrent avec des corporaux teintés de sang, y laissèrent des cheveux de saint Lambert et une corde remplie de noeuds qui avait été à l'usage de l'évêque. Avant de refermer le coffre et la châsse, ils déposèrent une attestation de leur visite. Ils entonnèrent un *Te Deum* avant de partir.

⁸ Sur le contexte historique général, nous renverrons une fois pour toutes à P. HARSIN, *Études critiques sur l'histoire de la Principauté de Liège 1477-1795*, t. I (1477-1505), Liège, 1957. En 1489, la guerre en effet fait rage (voir p. 234 suiv.), ce qui suscite les manifestations pieuses que nous étudions. Sur les reliques de manière générale, notre article *Un nouvel objet historique : les reliques des saints. Essai de typologie*, dans *Hagiologia, Études sur la sainteté en Occident*, éd. Éd. BOZOKY & A.-M. HELVETIUS, Brepols, 1999, p. 229-237. Nous avons régulièrement rendu compte de l'abondante bibliographie *Les reliques des saints. Publications récentes et perspectives nouvelles*, dans la *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, Bruxelles, t. LXXX, 2002, p. 563-591, t. LXXXII, 2004, p. 231-246 et t. LXXXV, 2007 (parution 2008), p. 859-880.

⁹ Paul Harsin dans ses *Études*, *op. cit.*, t. I, 1957, p. 15-17 et 234, fait allusion à ce notaire. Nous avons en vain recherché le manuscrit de l'Université de Liège (1168) qu'il mentionne.

Le 18 avril 1489, le chanoine Henri ex Palude, avec la même commission, visita la châsse des compagnons du martyre de Lambert, Pierre et Andolet. Il y trouva leurs corps entiers, sauf la tête de Pierre, dont il y avait cependant une mâchoire garnie de dents. Des inscriptions identifiaient les reliques. La châsse fut refermée avec une attestation et les ossements enveloppés de soie.

Le 19 avril, le même chanoine visita la châsse de saint Materne pour y reconnaître les ossements et les documents, et ensuite celle de sainte Madelberte. Les deux châsses furent soigneusement refermées. Proches de la châsse de saint Lambert, deux petites châsses pleines de reliques furent également inventoriées. Les clés des châsses furent portées par le Doyen et le Chapitre aux archives et conservées dans un tiroir supérieur marqué *Mechlinia*.

B. Aperçu de l'histoire du trésor de Saint-Lambert

On connaît plusieurs visites de la châsse de saint Lambert¹⁰.

Pour remercier saint Lambert du « Triomphe de Bouillon », la reprise par les Liégeois en 1141 du château confisqué par les Barrois, l'évêque Albéron II lui fit confectionner une nouvelle châsse et y transféra ses reliques le 19 décembre 1143¹¹. En 1185, l'incendie de la cathédrale épargna les reliques. La châsse fut replacée sous un *ciborium* recouvert d'or et d'argent en compagnie de la châsse des saints Pierre, Andolet, ses neveux martyrs, et de saint Floribert dans le vieux chœur au pied de l'autel de la Sainte-Trinité. En 1319, le chœur de l'église gothique fut achevé et un jubé le clôutra. On dispose du contrat de réalisation en 1365 par maître Gilles Gobin de la grande armoire du jubé : entièrement polychromée, elle abritait la châsse de saint Lambert, posée sur un support qui permettait

¹⁰ J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Les reliques de saint Lambert et les sept sieffés*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXIV, 1894, p. 3-66 ; É. SCHOOLMEESTERS, *La fierte de saint Lambert en 1365*, dans *Leodium*, t. VII, 1908, p. 3-7 ; J. YÉNAUX, *La grande châsse de saint Lambert*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXVII, 1936, p. 71-76. Au cours des siècles des reliques de saint Lambert sont accordées comme cadeau ; un seul exemple, le 30 janvier 1584, le Chapitre en accordé au chanoine H. de Rennenberg (*Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du Chapitre cathédral Saint-Lambert à Liège*, éd. St. BORMANS, *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Belgique*, t. VII, 1870, p. 188). Joseph Daris en a fait l'inventaire (*Les reliques de saint Lambert et d'autres saints*, dans *Notices sur les églises de Liège*, t. XVII, 1899, p. 11-28) de même que Théodore Gobert (*Les rues de Liège*, nouv. éd., t. VII, 1976, p. 33-39). Nous en avons tenu compte dans notre catalogue de l'exposition *Saint Lambert*, op. cit., et surtout M. ZENDER, *Räume und Schichten mittelalterlicher Heiligenverehrung in ihrer Bedeutung für die Volkskunde*, 2^e éd., Cologne, 1973. Les reliques de la cathédrale furent encore visitées le 5 septembre 1595, le 13 avril 1652, le 22 avril 1662 et le 25 avril 1711.

¹¹ Cl. GAIER, *Les grandes batailles de l'histoire liégeoise au Moyen Âge*, Liège, 1980 ; Ph. GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan*, Liège, 2002, p. 23-25.

de la laisser voir, l’abritait et la garantissait contre toute profanation¹². Surmontée d’un crétage, cette riche armoire avait un socle peint en rouge, ses chanfreins et contours en or mat, et une ornementation de trente-deux statuettes en or, les visages et les mains en carnation, dans des niches au fond azuré scintillant d’or. Commencé en 1185 et complété en 1323, le *Liber officiorum Ecclesiae Leodiensis* précise que le service de la fierte de saint Lambert, dû par sept bourgeois appelés les « sept fiévés », consistait à garder la châsse du saint lorsqu’on la transportait ou lorsqu’on l’exposait¹³. L’institution des fiévés figure dans les *paix* ou contrats intervenus entre le prince et les divers pouvoirs de la nation et les exemptions dont ils profitent. Deux fiévés dits de l’autel sont obligés, lors des solemnités et aux fêtes doubles, de dormir au pied du grand autel de la cathédrale et de veiller jour et nuit sur les reliques ; trois fiévés dits de la fierte s’occupent d’ouvrir, de fermer, de faire réparer la châsse ; le sixième fiévé est l’orfèvre et le septième possède la clé du trésor et s’occupe des revenus de la costerie.

Du 3 au 7 mai 1212, la mise à sac de Liège par les Brabançons ne laisse aucun doute sur les dégâts occasionnés au trésor de la cathédrale : reliquaires et vases sacrés sont brisés ou volés. L’évêque décide alors une humiliation des reliques : dans tout le diocèse l’*imago Christi* et les reliques sont déposées par terre et entourées d’épines ; le crime du duc de Brabant, frappé d’anathème, et de ses complices, est dénoncé comme sacrilège. À la cathédrale, le Christ est dépendu ; à sa droite les châsses de Théodard et de Madelberte, à sa gauche celles de Pierre et Andolet, compagnons de martyre de saint Lambert, et de saint Floribert, fils et successeur de saint Hubert ; des prières sont faites par tout le clergé en pleurs, une *lamentatio* répétée, alors que les offices sont interdits. L’évêque prépare sa vengeance et remporte, le 13 octobre 1213, la victoire dans la plaine de Steppes en Hesbaye : c’est le « triomphe » de saint Lambert interprété comme un jugement de Dieu qui sera célébré liturgiquement chaque année jusque la fin de l’Ancien Régime comme une vraie fête nationale. La cathédrale ne fut réconciliée que le 23 août 1213.

Une authentique mentionnée dans l’*Historia* atteste la visite de Guy de Humbercourt. On sait que le lieutenant du Téméraire visita la cathédrale, tout comme son maître, très intéressé par les reliques du saint patron. Il manifesta la même dévotion à Visé pour saint Hadelin et à Maastricht pour saint Servais.

¹² É. SCHOOLMEESTERS, *La fierte de saint Lambert en 1365*, dans *Leodium*, t. VII, 1908, p. 3-7.

¹³ DE CHESTRET, *op. cit.*, et St. BORMANS & É. SCHOOLMEESTERS, *Le Liber officiorum Ecclesiae Leodiensis*, dans *Bulletin de la Commission royale d’Histoire*, 5^e série, t. VI, 1896, p. 445-520.

En 1319, la châsse de saint Lambert est présentée sur le jubé qui ferme le grand chœur. Les conclusions capitulaires apportent de nombreuses mentions : en 1477, un paiement est fait au peintre Henri « pour rougir et redorer la fierte de saint Lambert »¹⁴ ; en 1484, un paiement est fait au trésorier pour la réparation d'un vase à eau bénite cassé, une image dont on a enlevé l'or et l'argent et une croix de procession¹⁵.

Circonstance funeste pour Liège comme pour le trésor : le sac de 1468¹⁶. La visite du Téméraire en novembre 1467 à Liège pour vénérer les reliques de saint Lambert lui permit peut-être d'acquérir un doigt du saint, relique corporelle hautement symbolique. Dans les comptes du Téméraire, alors comte de Charolais : *Audit aulmoisnier, la somme de vingt livres, monnoie que dessus, que ludit receveur lui a delivré comptant par l'ordonnance de mondict seigneur en seize escuz de cinquante gros piece, pour presenter et donner en offrand, assavoir : les dix escuz d'or aux relicques de saint Lambert de Liege, que mondit seigneur y fist offrir quant il visita lesdites relicques, et les six escuz aux coustres de l'eglise dudit saint Lambert pour leur vin, d'avoir tiré icelles relicques hors du tresor ; pour ce icy ladite somme de XX livres.* L'étendard du duc, à l'image de saint Georges, est suspendu dans la cathédrale comme signe de sa protection. L'année de son avènement comme duc de Bourgogne – 1467 – il veut offrir un ex-voto à la cathédrale « à Monseigneur saint Lambert ». L'ex-voto va peu à peu se muer en reliquaire. Hugo van der Velden a remarquablement décrit l'évolution politique des événements. Il faut ajouter que la présence d'une telle relique dans les mains du duc est significative à plus d'un titre. Au Moyen Âge, saint Lambert est considéré comme le véritable propriétaire de la terre de l'Église de Liège, la « terre de saint Lambert ». Dans une société où le symbolique imprègne toutes les mentalités, le Téméraire veut signifier aux Liégeois qu'il est devenu le maître du pays. Le chevalier par excellence qu'il veut être rend au saint évêque lui-même l'hommage vassalique et reçoit le précieux réceptacle pour attester ses nouveaux liens féodaux. Charles vient de tailler en pièces les milices liégeoises et il veut clamer haut

¹⁴ *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1934, p. 25.

¹⁵ St. BORMANS, *Répertoires chronologiques capitulaires du chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège*, dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastiques de la Belgique*, t. VI-XIII, Louvain, 1869-1876.

¹⁶ Aperçu dans notre ouvrage commun avec J.-L. Kupper, *Charles le Téméraire. De la violence au sacré*, Liège, 2007. Complément sur l'œuvre dans notre notice pour l'exposition *Charles le Téméraire (1433-1477). Splendeurs de la cour de Bourgogne*, éd. S. MARTI e.a., Berne, Bruges, Vienne, 2008-2009, p. 252-253, et *Le reliquaire du Trésor de la Cathédrale de Liège. Conservation, restauration et imagination*, dans *Kunst und Kulturtransfer zur Zeit Karls des Kühnen*, éd. N. GRAMMACCINI & M.C. SCHURR, Berne, 2012, p. 49-57.

et fort sa victoire et sa mainmise sur la principauté de Liège. Imposer son image à la face des Liégeois, et, en outre, tenant en mains une relique de leur saint patron, n'est-ce pas une double provocation « pieuse » ? Avec bien sûr tout le respect dû à saint Lambert : le duc est à genoux, il a ôté ses gantelets, et saint Georges le sauve. Le reliquaire contient, soigneusement enfermé dans un fragment de tissu rouge, le troisième métacarpien d'une main droite dont l'épiphysie proximale est en partie détruite, accompagné d'une authentique sur parchemin, collée sur un papier, avec l'inscription d'une écriture du XV^e siècle (?) très difficilement lisible *S(ancti) Lambert(i)*, retranscrite au XIX^e siècle à l'encre rouge sur le papier. Maintes occasions furent offertes au duc d'acquérir une relique du saint. N'a-t-il pas, au dire des chroniqueurs, pris lui-même la défense de la châsse de saint Lambert lors du sac de Liège ? Le don d'une relique comme cadeau de remerciement de la part des chanoines n'aurait rien d'étonnant d'autant qu'on sait qu'Humbercourt obtiendra pareil présent pour lui-même le 27 janvier 1469.

En mars 1468, Jehan Marchant, *broudeur de monseigneur demourant à Bruxelles*, reçoit la commande d'ornements liturgiques aux orfrois illustrant la vie de saint Lambert pour offrir à la cathédrale ; il en est payé en novembre 1469. De même, à Thomas Portinari, en 1468, pour *80 aulnes de drap d'or cramoisy et friché pour en faire les vings aournement d'eglise, assavoir : parement d'autel, chappes, chasubles et autres parties a ce servance, que icelui seigneur a donnez a l'eglise saint Lambert de Liege* ; Jean Franciere, *cousturier demourant à Lille, pour vingt aulnes bourran bleu pour doublés deux paremens d'autel, assavoir : le haut et la bas d'une chappelle de drap d'or cramoise, que mondit seigneur a nouvellement fait faire ; et offrois fais de la vie saint Lambert*¹⁷.

Le chroniqueur Adrien d'Oudenbosch (vers 1425-1482), moine de Saint-Laurent de Liège, contemporain des faits, donne des détails sur le sac de la ville : [...] tout ce qui se trouvait dans les églises de Liège fut enlevé et volé. Quand les pillards trouvaient les ciboires du sacrement de l'Eucharistie, ils les portaient à un prêtre pour qu'il en retirât le Sacrement, puis s'en emparaient ou secouaient les hosties sur l'autel. Ils répandaient aussi les saintes huiles sur les autels. De plus, ils brisèrent aussi le sépulcre des autels pour voir si on y avait caché de l'argent. Le duc Charles se rendit en personne à la cathédrale Saint-Lambert et put à peine empêcher, en mettant l'épée à la main, que les soldats ne forcèrent le tabernacle. On brisa aussi beaucoup d'autels dans cette église, dont on enleva les calices et

¹⁷ Documents publiés par H. VAN DER VELDEN, *The Donor's Image. Gerard Loyet and the votive portraits of Charles the Bold*, Turnhout, 2000.

tous les ornements des autels. [...] Le jour de Saint-Hubert, qui le premier fonda la cité, le duc décida d'épargner les églises et de livrer le reste aux flammes. [...] Dès la veille, le duc avait donné au bâtard Antoine son frère tous les objets appartenant à des chanoines ou à des laïcs et déposés dans la trésorerie de Saint-Lambert. Tous les joyaux de la cathédrale de Liège furent transportés à Maastricht. On enleva l'argent de la couronne de lumière et on le conduisit dans la même ville. On parla aussi d'enlever la châsse de saint Lambert, mais toutefois elle resta en place¹⁸. Le pillage et la dévastation furent réfléchis, systématiques et minutieux¹⁹. Le Téméraire lui-même s'empara de l'argent de la couronne de lumières de la cathédrale. On garde ainsi mention dans diverses sources des œuvres dérobées sans pouvoir souvent les identifier formellement²⁰. En 1472, Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, lieutenant de Charles le Téméraire au pays de Liège, émet l'idée de faire exécuter un reliquaire spécifique pour le crâne de saint Lambert, comme pour celui de saint Servais de Maastricht, et offre à cet effet près de 7,5 kg d'argent. En 1483, des pièces importantes du trésor sont engagées pour servir de garantie à un emprunt pour Guillaume de la Marck, assassin du prince-évêque Louis de Bourbon, pour soutenir la candidature de son fils à l'épiscopat ; elles sont transportées à Paris et, en 1494, le coûtre, gardien du trésor, va les récupérer²¹.

Les murs épais de la grande tour de la cathédrale préservait la « trésorerie », s'il s'agit bien du trésor. En 1615, le voyageur tournaisien Philippe de Hurges décrit le trésor de Saint-Lambert. Ayant remarqué tout ce qui se faisoit à remarquer en l'église de Saint-Lambert, nous feismes en sorte que la thrésorerie, qui est posée sous le grand clocher, nous fut ouverte, où nous veismes une merveilleuse richesse d'or et d'argent, de piergeries et d'ornements [...]. Outre les reliquaires de Charles le Téméraire et de saint Lambert, il y a en outre plus de 150 reliquaires signalez, contenans des ossements de saints et autres choses pieuses que ramassa l'antiquité ; et tout cecy est d'argent doré, comme sont encore quatre livres (j'entends leurs couvercles) servants à la lecture des épistres et des évangiles, sept cibories, vingt-trois calices, douze grands chandeliers, huict grandes lampes, six encensoirs, un benoistier et ce qui en despend.

¹⁸ *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, trad. française de J. ALEXANDRE, Liège, 1903, p. 241-245 ; Th. TOUSSAINT, *Adrien d'Oudenbosch* : un chroniqueur liégeois du quinzième siècle, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. CVIII, 1996, p. 23-73.

¹⁹ Pour la bibliographie, cf. Br. DEMOULIN & J.-L. KUPPER, *Histoire de la principauté de Liège*, Toulouse, 2002.

²⁰ St. BORMANS, *Liste d'objets enlevés de Liège en 1468 par les soldats de Charles le Téméraire*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. VIII, 1866, p. 181-207.

²¹ Cf. en annexe A25.

D'argent pur sont une image de la Vierge Mère, haute de trois pieds, du poids de vingt huict libvres, que portent deux hommes aux processions générales, immédiatement après les hommes, et devant les femmes qui la suivent, sans se mesler, comme elles font par deçà, confusément avec l'autre sexe ; douze grands chandeliers, douze encensoirs, trente deux lampes, trois benoistiers massifs avec les dépendances, et plus de cent menuz reliquaires contenant des petits ossements de saints, ou autres reliques de moindres pourpris que celles qui sont mises en argent doré. De pierreries il y en a de très-belles dont je viens de parler , et entre icelles, plus de deux cents fins diamants bien gros et industrieusement taillez, le surplus estans des fins rubis, fines esmeraudes, fins saphirs, hyacinthes, perles et opales. Il y en a encore un grand nombre autour de saint George dont nous avons parlé, qui poise près de dix libvres en or fin, autour des calices d'or ; et presque tous les reliquaires et autres pièces d'argent doré en sont embellies et agencées ; d'ornements comme draps d'autels, chappes, tuniques, chasubles, dont le nombre est incroyable, toutes d'estoffes précieuses, couvertes de broderies, d'or, d'argent et de soye, avec des perles et pierreries y entrejointes ; de mode qu'il y a de quoy en revestir tout le clergé de Saint-Lambert au jour de la grande procession, ores que le nombre arrive à 272. Et peut-on dire que la thrésorerie de ce lieu vaille autant que tout le vaillant de maints puissants princes qui soient en Europe ; car oultre ce que j'en ay dit, il y avoit plus de trente images d'argent, approchantes en poids et en grandeur celle de la Vierge dont j'ay parlé, qui estoient lors posées sur le grand autel et autres, à cause que ce jour se faisoit une procession générale et solennelle, comme il sera dit en son lieu. Sur quoy je me rapporte à tout homme de bon jugement, où peuvent monter tant de riches denrées, que j'estime pour ma part valoir mieux d'un million d'or et demy, qui font quinze cens mille escus ?²².

La sacristie est aussi un lieu de conservation privilégié. Le cartulaire de Saint-Lambert mentionne un legs du chanoine Jean de Hoensanck († 1349) pour la construction d'une sacristie pour la conservation des reliques et des ornements²³. Sur le jubé, depuis 1319 et au moins jusqu'en 1769, une grande armoire contenait les châsses.

En 1618, le Chapitre décida l'ouverture des châsses de Lambert, Théodard, Pierre et Andolet et un don de joyaux fut consenti pour de

²² Rééd. par J. DEMARTEAU, *Trésor et sacristie, op. cit.*, p. 319-320.

²³ Nous avons dépouillé complètement le *Cartulaire de l'église Saint-Lambert à Liège*, éd. St. BORMANS, É. SCHOOLMEESTERS & Éd. PONCELET, 5 t., Bruxelles, 1893-1913.

nouvelles orfèvreries²⁴. En 1619, le voyageur Pierre Bergeron remarque dans la cathédrale « le corps de St Lambert qui est dans une châsse d'argent fort riche et posée sur le jubé »²⁵. En 1625, le coûtre de la cathédrale fut chargé d'établir un inventaire des joyaux du trésor, complété un an après de celui des reliques et du trésor. L'index nous en est parvenu avec plusieurs remaniements. Parmi les reliques historiques : *une croix de fer embellie de cuivre doré et de cristalle de roche posée sur la porte de la sacristie derrière le grand autel, et (illecqs emplobmée) laquelle selon la remarque du répertoire de l'an 1665 est celle-là devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu la nuit entouré de neige à Stavelot, suivant l'histoire*²⁶. La pénitence de saint Lambert à Stavelot, rapportée par la *Vita antiquissima Lamberti* et superbement illustrée sur une des niches de son buste-reliquaire, trouve ainsi attestation par une précieuse relique conservée au Trésor. Et ce ne sont pas les seules reliques historiques du saint. Plusieurs reliquaires furent offerts par Érard de la Marck, dont la châsse de saint Théodard.

Au XVII^e siècle, Gilles du Monin atteste la présence d'un fragment du voile de la Vierge à la cathédrale²⁷. Les grandes églises se sont toujours prévenues de pareils trésors mariaux.

En 1637, pour la Fête-Dieu, sur demande du Conseil de la Cité, le chapitre consentit à laisser exposer le chef de saint Lambert et d'autres reliques sur un autel spécial érigé en face du grand chœur. En 1641, Parma, l'accompagnateur du cardinal Rossetti en visite à Liège décrit *l'église St-Lambert [...] qui conserve de nombreuses reliques notamment les ossements de saint Lambert. Les harnachements de ses chevaux – on sait que dans sa jeunesse il s'adonnait aux plaisirs de la chasse – sont appendus dans l'église et sont l'objet d'une vénération particulière. [...] Dans la sacristie on lui montra des ornements sacerdotaux aussi beaux et aussi riches que ceux qui étaient fabriqués pour Rome dans les Etats pontificaux dans leur période de splendeur. Puis ce furent de multiples reliques, serties d'or et de joyaux précieux. Le saint Georges de Charles le Téméraire, l'œuvre de Gérard Loyet, tout en or massif est évidemment l'objet de son*

²⁴ St. BORMANS, *Analectes*, op. cit., t. IX, 1872, p. 309 et Éd. PONCELET, *Les œuvres d'art mentionnées dans les testaments des chanoines de Saint-Lambert. 1488-762*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXVI, 1935, p. 12.

²⁵ *Voyage de Pierre Bergeron ès Ardennes, Liège et Pays-Bas*, éd. H. MICHELANT, Liège, p. 108, cité d'après DE CHESTRET, op. cit., p. 23.

²⁶ Cf. en annexe A26.

²⁷ G. DU MONIN, *Sacrarium celeberrimi D. Laurentii juxta Leodium coenobii ordinis Sancti Benedicti*, Liège, 1618. Cf. infra.

admiration. Mais le buste de saint Lambert, en demi-figure, dépasse en richesse tous les autres, pour être enrichi d'un trésor de gemmes et de pierres précieuses, parmi lesquelles une perle plus grosse qu'une noix, sans parler d'une infinité de figurines en or représentant des scènes du martyre du saint²⁸. Un encadrement baroque est confectionné entre 1685 et 1697, reposoir pour le reliquaire de la Sainte Croix par l'orfèvre Nicolas-François Mivion, aux frais du chanoine Jean-Ernest de Chockier, dont ne subsiste plus qu'un lavis attribué au peintre Englebert Fisen²⁹.

En 1700 est dressé un *Répertoire des pierres, perles et autres choses précieuses au coffre ou monument du glorieux patron saint Lambert*, rédigé à la suite de la « visitation » de la châsse en présence des orfèvres³⁰. En 1710, une liste des ornements fut dressée devant notaire par les sacristains et trois chanoines. En 1713, l'inventaire fut mis à jour³¹.

En 1738, dans ses *Délices du País de Liège*, Pierre-Lambert Saumery décrit le *Trésor de cette Eglise [...] riche en Reliques & en Métaux précieux, qui en composent les Chasses. Des sandales & des Botines, qui ont été à l'usage de S. Hubert, sont conservées avec le même respect [...] Le St. George estimé avec tant de fondement par les Connoisseurs, qui est un monument des remords dévorans, qu'eut Philippe-le-Hardi, d'avoir poussé trop loin la vengeance, & de ce que malgré ses ordres, l'Eglise de St. Lambert avoit été profanée, avertit perpetuellement les Liégeois de se défier des esprits brouillons, & d'être religieux observateurs de tous leurs engagemens³².*

Le 14 octobre 1744, Messeigneurs étant informés que les pierreries et signamment le bel onix qui ornent la chasse où repose le corps de saint Lambert sur le jubé de cette Eglise sont si peu attachées qu'il est facile de les en enracher requierent Mgrs les Directeurs de faire la visite de ladite chasse avec quelques experts et examiner ce qu'il faudrait faire pour les rassurer³³.

²⁸ J. CUVELIER, *Le voyage du cardinal Rossetti en Belgique (1641)*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, 1928, p. 30.

²⁹ R. FORGEUR, *Un reliquaire baroque de la cathédrale Saint-Lambert*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 138, 1962, p. 195-197.

³⁰ J. YERNAUX, *La grande châsse de saint Lambert*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXVII, 1936, p. 71-79.

³¹ Cf. en annexe le document A26.

³² P.-L. SAUMERY, *Les Délices du País de Liège ou Description historique, géographique [...], Liège*, t. I, 1738, p. 106-107.

³³ LIÈGE, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, n° 77, Conclusions capitulaires f° 235^v.

La Révolution, comme c'est le cas en de nombreux lieux, permit un inventaire général des œuvres³⁴. Le sort du trésor est étroitement lié à celui des chanoines en exil outre-Rhin. En 1792, quand Dumouriez entra à Liège, le chapitre fut rançonné. Le prince-évêque de Méan avait fait transporter le trésor à Maastricht mais n'avait pu tout emporter. Ce que les commissaires français découvrirent, vases sacrés, argenteries, plaques d'or et joyaux décorant les châsses, tout fut profané et volé. Devant le retour des Autrichiens, des chariots emportèrent les objets précieux vers Lille et un inventaire fut dressé qui fait connaître les pertes subies par la cathédrale, au total près de 235 kg d'or et d'argent. Le retour du prince-évêque s'accompagna de celui en procession de la relique de la Sainte Croix et du buste de saint Lambert, le 27 avril 1793. Après Fleurus, de Méan fit charger sur un bateau les archives et le trésor. Le terme du voyage sera Hambourg. En 1797, ayant besoin d'argent, le prince consulta le grand écolâtre Nicolas-Joseph de Ghisels pour hypothéquer l'argenterie de la cathédrale. Celui-ci refusa et sa réponse est significative de sa conception d'un trésor d'église : il se considérait chargé de la conservation d'objets consacrés par la piété des fidèles qui ne nous appartient point, dont nous ne sommes que les dépositaires et les gardiens. Le prince passa outre. Le trésor resta à Hambourg protégé par ses dépositaires et garanti par les statuts de la ville libre. Le Concordat de 1801 amène sur le trône de saint Lambert l'Alsacien Jean-Évangéliste Zaepffel (1802-1808) qui, dès sa nomination, s'inquiète du sort du trésor. Alléché par le trésor, Talleyrand s'arrange avec son collègue Portalis, ministre des cultes, pour le faire saisir : le nom du dépositaire à Hambourg est découvert et le trésor confisqué. La fonte de l'orfèvrerie doit servir à la construction de navires. L'évêque est consterné. Dans les caisses mises sous scellé selon le procès d'inventaire, on trouve les principales pièces du trésor et leur évaluation. Parmi celles-ci, *la chasuble, l'étole et le manipule de saint Lambert, toile d'or chargé de perles évalués à 1800 francs ; le buste de saint Lambert qui pèse plus de 86 kilogrammes de métal précieux, évalué à 9912 francs et les pierreries qui le décorent à 800 francs ; le groupe de saint Georges et de Charles le téméraire pesant 3 kilogrammes d'or évalué à 4848 francs [...] et de très nombreuses autres pièces d'orfèvrerie.* La vente est programmée.

³⁴ Cf. PURAYE, *op. cit.* . En 1803, le trésor fut enfermé dans six caisses et l'évêque en fit la reconnaissance en juin 1804. En juin 1856 et en juillet 1865, nouvelle visite des reliques sous Monseigneur de Montpellier.

Sur intervention personnelle de Bonaparte (3 juin 1803), le buste-reliquaire est retiré de la vente et le groupe de Charles le Téméraire sauvé par Reinhard, ministre plénipotentiaire de la République française près du Cercle de Basse-Saxe qui a déployé tous ses efforts pour que les reliques soient respectées. Rentré à Liège, de l'église Saint-Nicolas-au-Trez où il avait été déposé, le 1^{er} janvier 1804, le trésor gagne solennellement la nouvelle cathédrale Saint-Paul. On put vérifier aussi qu'au départ de Liège chaque chanoine tréfoncier s'était fait son lot d'objets précieux. C'est ainsi qu'à la mort, en 1826 à Münster, de l'écolâtre de Ghysels, le reliquaire de la Sainte Croix et l'icône y échouèrent et ne furent récupérés qu'en 1840 après une action en justice intentée par le chapitre³⁵.

En 1846, les festivités liégeoises de commémoration de la Fête-Dieu sont l'occasion d'exposer des pièces du trésor. De semblables expositions eurent lieu en 1861 et en 1870. En décembre de cette année, le trésor est exposé à l'entrée du chœur de la nouvelle cathédrale pendant cinq jours à l'occasion des afflictions de l'Église et de N. S. P. le Pape captif au Vatican³⁶. C'est la première photographie que l'on possède du trésor et une aquarelle la reproduit, précieux témoignage sur le destin des œuvres.

En 1846 paraît l'*Essai historique sur l'ancienne cathédrale* [...] de Xavier van den Steen qui, outre les descriptions d'œuvres à prendre avec critique, en reproduit quelques-unes en lithographies ; en 1880 paraîtra son volumineux ouvrage sur ce même sujet³⁷. En 1867, le chanoine Olivier-Joseph Thimister publie son *Essai* [...] sur *Saint-Paul*, repris en une *Histoire complète* en 1890³⁸. En 1882, une salle du Trésor est réalisée³⁹. Tout y a été conçu dans un esprit historiciste caractéristique de cette époque : coffre-fort aux portes imitant des pentures du XIII^e siècle comme celles de la collégiale Saint-Jean ou celles de la porte d'entrée originelle de la salle, sol aux carreaux vernissés de style XIV^e siècle; voûte et grande fenêtre néogothiques.

³⁵ B. LHOIST-COLMAN, *Le tableau-reliquaire de la Vraie Croix (Liège, Trésor de la Cathédrale)*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. LXVI, 2004, p. 5-23.

³⁶ *Invitation aux fidèles de la ville de Liège à l'occasion des afflictions de l'église et de N. S. P. le Pape captif au Vatican*, 12 p. in-8°, Liège, 1870.

³⁷ X. VAN DEN STEEN, *La cathédrale Saint-Lambert à Liège et son chapitre de chanoines tréfonciers*, Liège, 1880.

³⁸ O.-J. THIMISTER, *Histoire de l'église-collégiale de Saint-Paul*, Liège, 1^{re} éd. 1867 (*Essai*), 2^e éd., 1890.

³⁹ Ch. CARTUYVELS, *Les saintes reliques de la cathédrale de Liège*, dans *Gazette de Liège*, 25 janvier 1861 ; J. DARIS, *Les reliques de saint Lambert et d'autres saints*, dans *Notices historiques sur les églises de Liège*, t. XVII, 1899, p. 11-28.

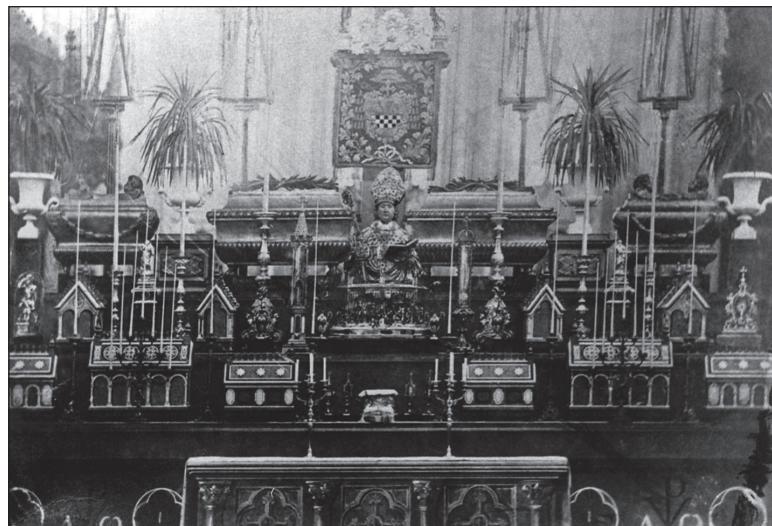


Fig. 2 – Photographie du trésor en 1870, déployé dans le chœur de Saint-Paul. C'est la plus ancienne vue générale du trésor, qui a fait aussi l'objet d'une aquarelle, don de M^{gr} Albert Houssiau au Trésor.

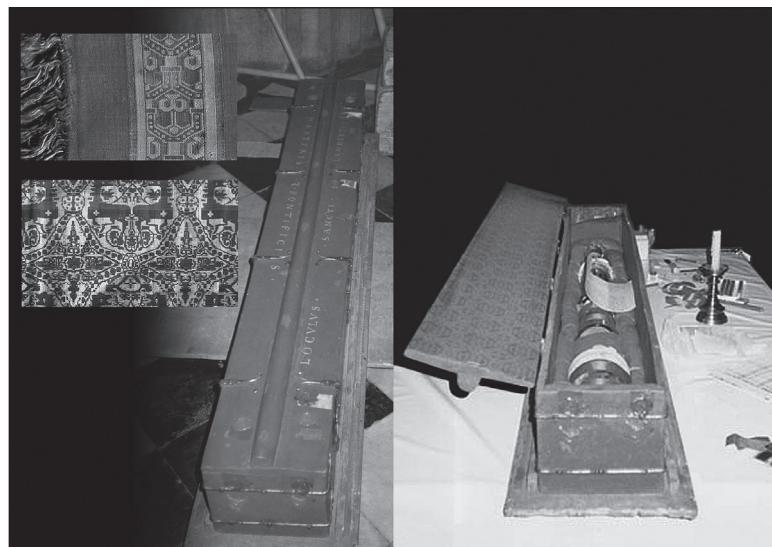


Fig. 3 – Montage photographique (par Hubert Gérin) montrant le coffre en bois rouge renfermé dans la châsse de saint Lambert de 1896 et détails des deux suaires conservés au Trésor.

C. Œuvres et documents encore conservés, pièces inédites

En 1985, nous avons ouvert l'actuelle châsse de saint Lambert (1896)⁴⁰, de même que divers bocaux du XIX^e siècle contenant des reliques. Nous y avons découvert le coffre rouge médiéval dont nous avons donné en 2000 pour la première fois une photographie dans le catalogue de l'exposition *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté*. Jusqu'alors on pouvait s'interroger quant à savoir ce qu'était devenu ce coffre, dont une lithographie coloriée fut publiée par de Chestret de Haneffe. L'autre âme en bois d'une châsse, vraisemblablement du XV^e siècle⁴¹, privée de son orfèvrerie, est conservée au Trésor.

Les deux suaires du saint sont conservés au Trésor de la Cathédrale de Liège, ainsi que les deux plaques d'identification des reliques⁴².

Les suaires sont des tissus de haute époque parmi les plus précieux de l'histoire du textile au Moyen Âge⁴³. Le premier suaire est un tissu iranien (VIII^e-IX^e siècle) mesurant 190 x 110 cm, à la texture et au décor raffinés, formé de motifs étoilés constitués d'éléments foliés de formes variées inscrits dans des médaillons, séparés par des dessins cruciformes. Le second suaire est un tissu byzantin ou islamique, de la fin du X^e siècle, remarquable par ses dimensions (313 x 151 cm) et son bon état de conservation. Son décor rouge sur fond jaune est formé de cercles perlés figurant deux quadrupèdes adossés, tournant la tête l'un vers l'autre, de part et d'autre de végétaux stylisés, souvenir du « hōm », l'arbre sacré des anciennes civilisations orientales. Quant aux plaques, leur épigraphie date du XII^e siècle⁴⁴. La corde nouée de saint Lambert ainsi que d'autres reliques ont été déposées dans des bocaux en verre dont nous n'avons jusqu'ici publié que des photographies⁴⁵. L'authentique de Guy de Humbercourt mentionnée dans l'*Historia* ci-dessous a disparu⁴⁶.

⁴⁰ B. LHOIST-COLMAN, *La châsse de saint Lambert (1883-1896) à la cathédrale Saint-Paul à Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 270, 1995, p. 355-359.

⁴¹ Une trop rapide dendrochronologie en 1985 la placerait à cette époque et nous l'associerions volontiers à cette ouverture de 1489.

⁴² Cf. en annexe les documents A1 et A2.

⁴³ Fr. PIRENNE dans le catalogue de Beaune, *op. cit.*, p.134 et 136. Voir aussi O.-J. THIMISTER, *Pièces d'étoffes renfermant le corps de saint Lambert*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. X, 1870, p. 87-90 (visite de la châsse en 1865).

⁴⁴ Nous remercions Robert Favreau pour son aide quant à cette expertise. Pour mémoire, l'épigraphie de la première plaque avait été placée au VIII^e siècle !

⁴⁵ *De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. X, n° 226, 1984, p. 509-530.

⁴⁶ Le manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles 10827-35 (J. VAN DEN GHEYEN, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, t. III, 1903, n° 1579, p. 19) conserve une note d'Adrien d'Oudenbosch, qui fait allusion à cette visite. Elle complète et confirme

Le culte de sainte Madelberte n'est attesté à Liège qu'à partir du milieu du XIII^e siècle (Chronique de Gilles d'Orval) mais nous avons émis l'hypothèse – sans preuve aucune – que les reliques de la sainte hainuyère auraient été données en 1071 à l'Église de Liège à l'occasion de l'inféodation du comté de Hainaut à la principauté épiscopale liégeoise. La présence de cette sainte à Liège pourrait en effet s'expliquer par un don de reliques insignes afin de solenniser cet acte historique très important. En 1648, la châsse fut renouvelée et son âme en bois, vide et privée de son orfèvrerie à la Révolution, est aujourd'hui conservée au Trésor de la Cathédrale de Liège. Une châsse fut confectionnée au XIX^e siècle pour abriter les reliques survivantes, surtout des vêtements de la sainte dont sa ceinture-relique. La châsse a également servi de conservatoire à une série de soieries de haute époque, dont les célèbres fragments du tissu au monogramme de l'empereur byzantin Héraclius (610-641)⁴⁷. La châsse révéla aussi d'autres objets : des ciseaux indatables⁴⁸ et la ceinture de sainte Madelberte, qui est un taffetas rouge bordé de taffetas jaune (112,5x8 cm)⁴⁹.

le texte de la chronique de Jean de Stavelot, et précise que la blessure sur la tête de saint Lambert était située à droite. Nous remercions Ann Kelders d'avoir vérifié notre référence. Cf. aussi TOUSSAINT, *op. cit.*, p. 28.

⁴⁷ Fr. PIRENNE, *Textiles du Moyen Âge de l'ancien diocèse de Liège*, dans Septièmes Journées lotharingiennes, *Productions et échanges artistiques en Lotharingie médiévale*, Luxembourg, [1992], (Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal luxembourgeois), t. CX, 1994, p. 15-26 ; Id., *À la découverte des tissus de la châsse de sainte Madelberte*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 10, 1994 et *Textiles du Moyen Âge de l'ancien diocèse de Liège*, n° 24, 1996 ; Id., *Textiles à décors. De la soierie d'Héraclius (VII^e siècle) à la broderie de Saint-Martin de Liège (XIV^e siècle)*, dans le catalogue de l'exposition *Un double regard sur 2000 ans d'art wallon*, Liège, 2000, p. 263-279.

⁴⁸ Notre notice sur les ciseaux et la ceinture de sainte Madelberte dans le catalogue de l'exposition *Krone und Scheller. Kunst aus mittelalterlichen Frauenklöstern*, Essen, 2005, p. 277-278.

⁴⁹ Quand on parle de textiles et de saints mérovingiens mosans, on pense d'emblée aux saintes Harlinde et Relinde d'Aldeneik-sur-Meuse. D'après leur *Vita* (vers 855-881), biographie postérieure d'un siècle environ à leur mort, les saintes furent instruites dans l'art du textile où elles excellèrent. La *Vita* mentionne des *palliola*, conservés à l'abbaye, qu'elles auraient réalisés de leurs propres mains et qui nous parvinrent en se chargeant de toute une légende : le *velamen Relindis virginis*, voile de lin blanc, cité depuis le XIV^e-XV^e siècle, le *velamen Harlindis abbatisse*, et enfin la *casula*, qui a pu servir à protéger les reliques lors de leur élévation par l'évêque de Liège Francon († 901). Les textiles d'Aldeneik sont aujourd'hui conservés à Maaseik. La *casula* est constituée de broderies anglo-saxonnes incorporées dans un étonnant patchwork aujourd'hui complètement restauré. Des missionnaires comme Boniface ou Willibord ont désiré avoir près d'eux des objets utilitaires, ce qui permet, à la lumière de ces œuvres, de réexplorer les relations entre l'Angleterre et le continent (A. DIERKENS, *Évangéliaires et tissus de l'abbaye d'Aldeneik. Aspect historiographique*, dans *Miscellanea codicologica F. Masai dicata*, Gand, 1979, p. 31-40 ; Id., *Les origines de l'abbaye d'Aldeneik (première moitié du VIII^e siècle). Examen critique*, dans *Le Moyen Âge*, 1979, p. 389-432 ; M. BUDNY, *The Anglo-saxon Embroideries at Maaseik : their historical and art-historical context*, Bruxelles, 1984; Ph. GEORGE, *Textiles du Moyen Âge*, dans *Le Moyen Âge*, t. XCVI, 1990, p. 137-146 ; Id., *Découverte de textiles médiévaux en Euregio*, dans les actes du colloque d'Alden-Biesen *Textiles du Moyen Âge, plus particulièrement dans la région Meuse-Rhin* (1989), Saint-Trond, 1990, p. 11-29 ; E. DUFLOU & F. VAN CLEVEN, « Non vestimentum virum ornat, sed vir vestimentum ». *Overprikkende habijten en zijdezachte weefsels*, dans le catalogue de l'exposition *Oost-West, thuis best ? Het goddelijke en alledaagse Maasland in de 7^e-10^e eeuw*, Maaseik, 2012, p. 56-66.

Le chapitre 4 de sa *Vita*, rédigée au début du X^e siècle, rapporte en effet l'anecdote suivante : « Alors, sa mère, la glorieuse Bertille, lui ordonna de confectionner des vêtements d'apparat pour son époux. Elle, qui enflammée par l'amour divin, avait déjà oublié l'époux charnel, puisque l'époux souverain résidait dans son cœur, cousit un chréneau, dont on pare la tête des enfants lors du baptême et l'enferma dans un coffret. Dès que sa mère, la vénérable Bertille, eut appris la chose, elle voulut la corriger par un châtiment corporel »⁵⁰. Cet épisode, assez coloré, a sans doute donné naissance à la relique-objet des ciseaux et l'on conserve aussi un beau bonnet de dentelles au point de Raguse (XII^e siècle) retrouvé parmi les reliques et maintenant restauré. Une authentique de 1489 retranscrit en latin tout le contenu de la châsse dont les « deux petits ciseaux utilisés par la sainte selon sa *Vita* ».

Le voile de la Vierge Marie est exposé au Trésor depuis notre exposition mariale de 2008. Il s'agit d'une bande de très fine toile de lin crème (13 x 300 cm), protégée dans un fourreau de satin ivoire du XIX^e siècle, dans un joli coffret peint, avec une authentique d'une écriture du XV^e siècle (1489) [1] *Velum seu caputegiu(m)* [2] *beate Marie Virginis*.

Historia visitationis feretri beati Lamberti martyris et pontificis, et aliarum reliquiarum Ecclesiae Leodiensis

A. Manuscrit perdu (?), transmis à Chapeaville

ÉDITIONS :

- a. Jean CHAPEAVILLE, *Qui gesta pontificum Leodiensium*, Liège, t. III, 1616, p. 213-216.
- b. Abraham BZOVIUS († 1637), *Annales Ecclesiasticorum*, Cologne, t. XVIII, 1625.
- c. Arnold DE RAISSE alias RAYSSIUS, *Hierogazophylacium Belgicum sive Thesaurus sacarum reliquiarum Belgii*, Douai, 1628, d'après b.

Traduction française dans LIÈGE, BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, Ms. 2031, Notices généalogiques de la famille Ex Palude, f° 5^v-8^r, (aimablement signalé par feu André Deblon).

⁵⁰ P. BERTRAND, *Vie de sainte Madelberte*, dans *Analecta Bollandiana*, t. CXV, 1997, p. 39-76.

Idem dans LIÈGE, BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, Ms. 1369, f° 10v-11r, d'après *Chroniques liégeoises*, éd. É. FAIRON, t. II, 1931, p. 283, (aimablement signalé par feu André Deblon).

Idem par Laurent MÉLART, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*, Huy, 1641, p. 291-293.

Anno a Nativitate Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo nono, mensis aprilis quartadecima (14 avril 1489), hora sexta de sero, venerabiles et generosi viri Domini et Magistri Godemillus de Eldris Scholasticus⁵¹, Henricus ex Palude Cantor⁵², Iohannes Biliton Presbyteri⁵³, Wilhelmus de Liberme⁵⁴ et Iacobus de Corswaremia⁵⁵ Subdiaconi Canonici Leodienses, una cum Dominis Crispino Roefs Parvae Mensae Canonico et Notario, necnon Brunone de Tills Sancti Materni⁵⁶, Ioanne Iorlet etiam Parvae Mensae⁵⁷, Ioanne de Dyck alias de Wert et Christiano de Goe Capellanis Ecclesiae Leodiensis testibus ; de mandato et voluntate venerabilium et generosorum virorum Dominorum Decani et Capituli Leodiensis confessi et contriti, sacris vestibus solemniter induiti, cum luninaribus et omni decentia feretrum et locum gloriosi martyris beatissimi Lamberti accesserunt⁵⁸.

⁵¹ Godenoel d'Elderen, chanoine dès 1444 jusqu'à sa mort en 1510, grand écolâtre dès 1474 (J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert à Liège*, Bruxelles, 1871, t. II p. 247-248).

⁵² Henri ex Palude, de son nom latinisé des Marêts, chanoine de Saint-Lambert dès 1478 jusqu'à sa mort en 1515, s'est fait représenté sur un diptyque, au pied d'une scène du martyre de saint Lambert, avec le bâton insigne de sa dignité de grand-chantre qui prit avec lui une grande importance. Il fut reçu le 5 août 1488 et installé par l'écolâtre Godenoel d'Elderen (J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert, op. cit.*, t. II p. 304-306). Il fit don à la cathédrale d'un bâton cantoral en argent doré. Le diptyque est aujourd'hui conservé au Grand Curtius (J. STIENNON, *Le martyre de saint Lambert, tableau du Musée Diocésain de Liège (XV^e siècle)*, dans *Peinture vivante*, t. V, 1967-1968).

⁵³ Jean Billiton, chanoine de Saint-Lambert dès 1484 jusqu'à sa mort en 1500 (J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert, op. cit.*, t. II p. 324-325). Familiar du cardinal Julien della Rovère, le futur pape Jules II, à sa demande, ce dernier accorda le 3 juillet 1487 des lettres d'indulgence aux personnes qui contribueraient aux dépenses de la confection d'un buste-reliquaire pour le chef de saint Lambert, document enluminé toujours conservé aux Archives de l'État à Liège (catalogue de l'exposition *Saint Lambert, op. cit.*, n° 8 p. 69). L'*Historia* insiste sur sa qualité de prêtre. Il légua à la cathédrale une pierre précieuse destinée à orner le buste de saint Lambert.

⁵⁴ Guillaume de Libermé, chanoine de Saint-Lambert dès 1433, mourut le 9 décembre 1489 (J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert, op. cit.*, t. II, 1871, p. 219-220).

⁵⁵ Jacques de Corswarem, chanoine de Saint-Lambert de 1453 à 1503 (J. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert, op. cit.*, t. II, p. 255-256).

⁵⁶ Bruno de Thys, chanoine de Saint-Materne de 1474 à sa mort en 1520 (L. LAHAYE, *Les chanoines de Saint-Materne à Saint-Lambert de Liège*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. XXVII, 1936, p. 148).

⁵⁷ La Petite-Table, Chapitre secondaire de la cathédrale.

⁵⁸ Joseph Daris donne le texte de l'authentique datée du 8 avril qu'ils remirent dans la châsse (J. DARIS, *Notices sur les églises de Liège*, t. XVII, 1899, p. 17). Nous ne l'avons pas retrouvée : elle pourrait être cachée à l'intérieur du crâne de saint Lambert, auquel nous n'avons pas encore eu accès.

Quo aperto evaporavit coelestis et super omnem humanam dulcedinem dulcissimus odor continue durans⁵⁹. Et in ipso feretro repererunt sarcofagum pulcherrimum nobili opere constructum rubicundum, in cuius superscriptione habentur haec verba : *Loculus sancti Lamberti Martyris et Pontificis, de antiqua litera conscripta*⁶⁰.

Quo aperto et interius mundissima syndone subducto, saepefati Domini repererunt primum pannum sive baldetrinum aureum⁶¹, integrum, mundissimum ; secundum autem baldetrinum, in quo beatissimus Lambertus ab initio fuerat tumulatus, et deinde translatus aliquatenus consumptum, propter nimium temporis lapsum⁶².

Et inter illa duo baldetrina repererunt unum epitaphium plumbeum, in quo de antiqua litera habentur haec verba : *Sanctus Lambertus Martyr et Pontifex*⁶³, una cum quodam alio epitaphio cupreo deaurato, in quo habentur haec verba : *Christi Martyr et Tungrorum vicesimus nonus et penultimus Episcopus Lambertus hic requiescit, cuius sacratissimum corpus hic repositum est a Leodiensi Episcopo Alberone secundo 14. Kalendas ianuarii, anno ab incarnatione Domini 1143, post triumphatum autem et receptionem Bullionem, anno 3*⁶⁴.

Necnon quodam alio prothocollo huiusmodi tenoris :

*Ad rogatum illustris D. Domini Guidonis de Hembercourt*⁶⁵, qui devotissime a nobis aliquas reliquias petit : *Nos generaliter Domini Canonici praesentis Ecclesiae Beati Lamberti annuendo eius precibus contulimus sibi pretiosum munus captum circum bases et venerandos pedes beati Lamberti Martyris*⁶⁶, *praesentibus Dominis Decano videlicet*

⁵⁹ L'odeur de sainteté si fréquente en hagiographie, avec pour le pays mosan le cas célèbre de saint Hubert. Notre contribution, en collaboration avec Sonia Raschevitch, *Des Fleurs de saints à l'odeur de sainteté. L'hagiographie en terres wallonnes*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 69-85, 2003, p. 105-117.

⁶⁰ Il s'agit du coffre placé à l'intérieur de la châsse de 1896, dont mention plus haut. L'inscription d'une écriture du XII^e siècle est en tout point conforme à ce relevé. Robert Favreau, consulté en 1986, s'interrogeait, sur seule base des photos, s'il n'y avait pas eu réfection d'une inscription ancienne.

⁶¹ Le second suaire, dont les couleurs sont jaune et rouge. Il est toujours en excellent état.

⁶² Le premier suaire, assez abîmé, ce qui conduit l'auteur à la réflexion qu'il est de l'époque de Lambert.

⁶³ Cf. en annexe l'Authentique 1.

⁶⁴ Cf. en annexe l'Authentique 2.

⁶⁵ Charles le Téméraire obtint le don d'une relique comme cadeau de remerciement de la part des chanoines, et son lieutenant Humbercourt un pareil présent pour lui-même. W. PARAVICINI, *Guil de Brimeu. Der Burgundische Staat und seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen*, Bonne, 1975, p. 208 suiv.

⁶⁶ Les ossements de saint Lambert conservés n'ont pas fait l'objet d'une analyse anthropologique. Sur le crâne du saint, voir DE CHESTRET, *op. cit.*, p. 14-22. La conclusion capitulaire

D. Iohanne de Seranio⁶⁷ et suo confratre etiam Canonico M. Theodorico Godescaldi etc. Cum praesentibus Capellanis eiusdem Ecclesiae. Datum et visitandum anno Domini 1449⁶⁸, mensis ianuarii die Ioannis Chrysostomi⁶⁹ pro die veneris, praesente me, Notario infrascripto, in testimonium cum praedictis vocato, praecise hora quinta post vespertas. Ita signavi, Ioannis Iunenis.

Deinde apertis omnibus panniculis venerunt ad venerandum corpus beatissimi Lamberti, quod illic una cum venerandissima testa capitum ipsius gloriosi martyris conservatum et collocatum repererunt, miro odore fragrantissimo.

Quas quidem beatissimas reliquias inter corporalia sacratissimo (*videtur deesse martyris*) Christi sanguine aspersa una cum testa, dignissime reposuerunt, reliquerunt, et dimiserunt, una cum certa parte capillorum beatissimi Lamberti, necnon quadam corda nodosa qua uti consuevit idem martyr gloriosus. Et iterum primo sarcophagum, et deinde feretrum suis clavibus⁷⁰ clauerunt, et bene firmarunt ; et deinde feretrum suis clavibus clauerunt, et bene firmarunt, et deinde *Te Deum laudamus* submissa voce dicto, se exuerunt, et lotis manibus, et ablutione manuum ad sacrarium missa, abierunt ad propria.

Decima octava eiusdem mensis fuit per dictum Cantorem ex eadem commissione coram praedictis Notario et testibus visitatum feretrum beatorum martyrum sociorum beatissimi Lamberti, scilicet Petri et Andoleti, quorum corpora integra reperta sunt, uno capite dempto, scilicet

du 18 septembre 1595 le décrivait comme suit : « Il reposait au milieu d'ornements précieux et magnifiques. Toute la partie supérieure se composait d'un ossement nu, couleur de cendre. Le front, les tempes et l'occiput étaient ceints d'une couronne faite d'un tissu d'or pur et ornée de perles blanches. Le reste et la partie inférieure se trouvaient enveloppés d'un voile de soie rouge à petites fleurs. Autour de ce voile étaient attachés, immédiatement au-dessous de la couronne, six sceaux d'argent doré, travaillés en forme de rose. Vers le bas, on lisait ces deux vers (en latin) : « Ceci est la tête de saint Lambert, le glorieux évêque et martyr, notre père et notre patron ». Actuellement le crâne est dans un reliquaire vitré du XIX^e siècle, inséré dans le buste-reliquaire, qui laisse juste apparaître l'occiput. Nous ne l'avons pas ouvert.

⁶⁷ Jean de Seraing, chanoine de Saint-Lambert dès 1438 et mort en 1473 (*L'Obituaire de la cathédrale Saint-Lambert de Liège (XI^e-XV^e siècles)*, éd. A. MARCHANDISSE, Bruxelles, 1991, p. 72).

⁶⁸ Coquille 1449 pour 1469, relevée par DE CHESTRET, *op. cit.*, p. 12 n. 2.

⁶⁹ La Saint-Jean-Chrysostome, le 27 janvier.

⁷⁰ L'histoire des trésors est indissociablement liée à la présence de serruriers dont les archives livrent les noms : Jehan Champion à Angers en 1473 ; à Tours, en 1738, on a perdu la clé du reliquaire de saint Martin et l'on doit en forcer la serrure. Ici, à Liège, après l'inspection des reliques de saint Lambert en 1489, on ferma la châsse à clé et les clés des petites châsses furent déposées dans les archives. Le 28 juillet 1622, l'évêque suffragant de Liège Étienne Strecheus tire les ossements de sainte Ève de l'autel pour les placer dans une châsse « fermée à trois clefs ». En 1790, Jérôme Morand décrit la grande châsse de la Sainte-Chapelle à Paris « une grande arche de bronze doré [...] fermée avec dix clefs de serrures différentes, dont six ferment les deux portes extérieures, et les quatre autres un treillis intérieur à deux battants » (catalogue de Beaune, *op. cit.*, p. 52 suiv.).

sancti Petri, qui minor inter eos erat statura ; eiusdem tamen capitis mentum sive mandibulum cum dentibus illic habentur. In quo feretro due scedulae⁷¹ repartae sunt et repositae, quarum scedularum una sine sigillo continebat haec verba :

Haec sunt reliquiae Petri et Andoleti cognatorum beati Lamberti Episcopi et Martyris qui cum eo passi sunt.

Alia vero cum sigillo magno rotundo virginea cerae ut apparuit impresso, quod imaginem beatissimi Lamberti habebat continebat haec verba :

Hic iacent corpora sanctorum Petri et Andoleti cognatorum beati Lamberti.

Scriptura autem de antiqua litera, quae habebatur in circumferentia dicti sigilli talis erat : *Sanctus Lambertus Episcopus Leodiensis et patronus.*

Quibus omnibus debite visitatis, et omnibus reliquiis debite recollectis, idem Dominus Cantor easdem in et ad eorum feretrum in pannis sericis et munda syndone involuit et cum dictis scedula ac alio prothocollo praesentis visitationis manu dicti Domini Crispini Notarii scripto et subscripto decentissime collocavit ; ipsumque feretrum illico firmissime claudi iussit, ac ad locum suum pristinum decenter reponi fecit, et mandavit.

Deinde, altera die sequente, idem Dominus Cantor virtute eiusdem commissionis feretrum beati Materni confessoris visitavit, in quo nonnulla ossa eiusdem confessoris reperit, una cum pluribus aliis reliquiis aliorum sanctorum. Et in eodem feretro scedula talis tenoris : *In isto feretro habentur ossa sancti Materni Confessoris primi Episcopi Tungrensis ex Treviris Leodium translata, una cum quampluribus reliquiis sanctorum apostolorum, martyrum, confessorum, virginum atque aliorum electorum, anno Domini octingentesimo quadragesimo secundo per Otgherum Decanum, de licentia Stephani papae quarti*⁷².

Et deinde feretrum beatae Magdalbertae virginis visitavit, in quo et ossa et ornamenta eius cum nonnullis aliis reliquiis reperit, prout in scedula praesentis tenoris (quam in eodem feretro una cum dictis reliquiis decenter relocatam dimisit) continetur.

⁷¹ Les termes latins généralement utilisés pour désigner les authentiques sont *schedulae*, *breves*, *breviculi*, *litterae*, *attestationes litterarum*, *libelli*, *tituli*, *carticulae*, *pitacium*...

⁷² Repris par VAN DEN STEEN, *Essai historique*, op. cit., p. 194.

In isto feretro habentur ossa beatae Magdalbertae Virginis, cuculla et velum eius, cinctura eiusdem Virginis nigra miro opere contexta item peplum sive caputegumentum eius, item unum aliud velum eius, necnon duae partes magnae de habitu eius, item duo forfices parvi, quibus in vita sua Virgo gloriosa utebatur, una cum nonnullis aliis ornamentiis eiusdem Virginis, ac quamplurimis aliis reliquiis diversorum aliorum sanctorum apostolorum, martyrum, confessorum atque virginum.

Quibus omnibus sic visitatis et decenter relocatis, idem dictus Cantor ambo feretra a suis ferramentis claudi et conclavari iussit; et similibus scedula etiam ab extra positis et affixis, iussit ambo feretra rubeo colore dignissime colorari, et ad suum locum pristinum prout posita sunt collocari.

Item infra septa dicti feretri sancti Lamberti sunt duae aliae parvae capsae praetiosae plenissimae reliquiis.

In quarum una sunt hae reliquiae, primo de linteo quo tersit quando abluit Christus die coenae pedes discipulorum suorum, de praesepio Domini, de spongia Domini, de loco annuntiationis Dominicae, de dente beati Remigii, una cum infinitis aliis reliquiis in eadem capsula existentibus quorum corpora quiescunt in Colonia.

In alia vero est unum caput ex sociabus beatae Ursulae cum pluribus aliis dignissimis reliquiis.

Tandem omnibus his sacrosanctis reliquiis dignissime in suis collocatis, claves feretri tam exterieores quam interiores fuerunt per Dominos meos Decanum et Capitulum portatae et collocatae in archiviis Ecclesiae in capsula superiori quae intitulatur *Mechlinia*.

II. HISTORIA SOLENNISSIMAE FESTIVITATIS VENERANDI CAPITIS SANCTI LAMBERTI LEODII

On se souvient du « Voyage des deux bénédictins » où les mauristes Martène et Durand écrivaient en 1718, à Liège: *Après Vêpres, Monsieur le Grand Doyen nous attendit dans le Chapitre, pour nous faire voir les reliques et les ornementa, qui sont tres riches, et dignes d'une des plus illustres cathédrales de l'Eglise. On nous en montra un entr'autres, qu'on prétend avoir servi à saint Lambert; dont la chape et la chasuble sont tous couverts de perles; et dont le travail surpassé de beaucoup la matière : les sandales et les botines de saint Hubert, évêque de Liege : le pallium de Gregoire X, qui avoit été archidiacre de cette église; et une croix*

faite du bois de celle où le Sauveur a esté attaché pour nous racheter, donnée par ce grand pape. Le beau reliquaire qui contient le chef de saint Lambert, est tout d'or et d'un travail exquis; Monsieur le Grand Doyen eut la bonté de l'en tirer, et nous fit l'honneur de nous le faire baiser à nud. [...] La châsse de saint Lambert est dans le jubé; Monsieur le Grand Doyen voulut bien qu'on la découvrît pour nous la faire voir. Elle est d'un travail antique, partie d'or, partie d'argent, ornée d'un grand nombre de pierres précieuses, et entr'autres une agathe qui représente l'impératrice Faustine, dont le travail est admirable⁷³.

L'exposition du chef du saint patron en 1489, même si le célèbre buste n'est pas encore confectionné, est bien plus impressionnante par le cérémonial liturgique mais aussi par la participation du peuple de Liège à l'extérieur de la cathédrale. Le chef du saint patron a toujours fait l'objet d'une grande dévotion, comme c'est le cas pour une pareille insigne relique, qui sera ultérieurement particulièrement sublimée dans le buste-reliquaire réalisé au début du XVI^e siècle aux frais du prince-évêque Érard de la Marck⁷⁴. Reprenant l'idée de Humbercourt, le prince-évêque fit en effet exécuter par l'orfèvre Hans von Reutlingen un buste-reliquaire pour abriter le chef de saint Lambert. Il offre or et argent – près de 10 kg – et, en 1509, achète à Venise perles et pierres précieuses. Le 28 avril 1512, le nouveau buste fut solennellement inauguré. En 1743, le visage du buste est peint et le chapitre décide de faire réaliser « dans la sacristie une armoire neuve pour y placer laditte statue » ; le visage était peut-être d'argent à l'origine, la chevelure est dorée. L'association d'une ville avec son saint patron se manifeste de nombreuses manières. D'abord dans la liturgie par l'importance accordée à la fête du saint et par le développement de son office, mais aussi à travers les sources narratives. Des récits racontent faits et gestes du saint patron et surtout ses interventions miraculeuses si importantes pour attirer les pèlerins vers lui, donc vers Liège. Enfin l'iconographie du saint est le témoignage le plus parlant pour tous, dans son monument, à son autel, par les œuvres d'art – le cycle iconographique du socle du buste-reliquaire de saint Lambert est à cet égard exemplaire – mais aussi des images plus populaires et les plus diffusées. L'anthropomorphisme de certains reliquaires n'en augmente-t-il pas la signification ? Plus grande que nature la figure de saint Lambert

⁷³ MARTÉNE & DURAND, *Voyage littéraire*, p. 183-184.

⁷⁴ P. COLMAN & R. SNEYERS, *Le buste-reliquaire de saint Lambert de la cathédrale de Liège et sa restauration*, dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. XIV, 1973-1974, p. 39-88.

impressionne et participe aux grandes cérémonies de la vie religieuse et de la vie publique. Comment d'ailleurs distinguer réellement les deux sphères de pouvoir dans une principauté épiscopale ? Le buste, qui renferme la plus insigne relique du saint, sa tête, symbolise à lui seul la nation liégeoise. Le reliquaire « parlant » indique aux pèlerins la nature de la relique et devient ainsi l'image glorieuse du corps saint. Il concourt aussi à l'idée très présente au Moyen Âge d'incorruptibilité du corps, preuve évidente de sainteté. La réorganisation même du culte du saint patron au sein de son église favorise son pèlerinage. Érard de la Marck agit de la sorte à Liège et avant lui ses prédecesseurs en pays mosan avec les chefs de Remacle à Stavelot, de Servais à Maastricht ou d'Hadelin à Visé. Tous ces faits spectaculaires sont aptes à stimuler une nouvelle dévotion. Les linges tachés du sang de saint Lambert participent à l'usage antique de recueillir le sang des martyrs et de les enterrer avec le saint.

La relation qui est faite ici des cérémonies solennelles à l'intérieur de la cathédrale est extraordinaire, à la fois par le faste déployé, la présence des participants du clergé séculier et régulier, mais aussi par les grands moments décrits avec minutie : le respect et le silence, les chants entonnés, les gestes posés, la description des emplacements dans la cathédrale... quand on sait que l'on ne dispose d'aucune vue intérieure de l'édifice identifiée avec certitude, c'est d'autant plus précieux⁷⁵. Et enfin la participation extérieure des gens de toute condition. La relation est faite à la première personne, de manière très humble et très dévote de la part de l'auteur. L'intercession et l'aide du saint patron sont sollicitées en ces temps de guerre. À cette solennité du 28 avril, fête de la translation de saint Lambert, l'abbé de Stavelot monta au jubé, prit le chef de saint Lambert et le montra au peuple agenouillé qu'il bénit. On le porta ensuite en procession avec la châsse, une majestueuse procession en grande pompe constituée des ecclésiastiques réguliers et séculiers sous leurs ornements liturgiques avec bannières. On pouvait voir la châsse de Théodard, la relique de la Sainte Croix, l'Icone de la Vierge et le Saint Sacrement. Un *Te Deum* est suivi du *Magna Vox*, antienne bien connue de l'office de l'évêque Étienne qui servait de chant national.

⁷⁵ C'est la même chose à Saint-Martin de Tours, d'où l'intérêt de la description des manifestations liturgiques dans la relation d'un chanoine de Saint-Martin de Liège en pèlerinage au XVIII^e siècle, cf. notre article avec Pierre GASNAULT, *Journal de la réception d'un chanoine de Saint-Martin de Liège par le noble chapitre de Saint-Martin de Tours*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. XLIII, 1992, p. 631-655.

*Historia solennissimae festivitatis venerandi capititis sancti Lamberti
Leodii habitae anno Domini 1489, eiusdem auctoris*

A. Manuscrit perdu (?), transmis à Chapeaville

ÉDITIONS :

- a. Jean CHAPEAVILLE, *Qui gesta pontificum Leodiensium*, Liège, t. III, 1616, p. 216- 224.
- b. Abraham BZOVIUS († 1637), *Annales Ecclesiasticorum*, Cologne, t. XVIII, 1625.
- c. Arnold DE RAISSE alias RAYSSIUS, *Hierogazophylacium Belgicum*, Douai, 1628, d'après b.
- d. Partim in *Chronique du règne de Jean de Hornes*, dans *Chroniques liégeoises*, éd. S. BALAU, t. I, Bruxelles, 1913, p. 380-382 : chronique rédigée par un contemporain ecclésiastique liégeois, qui écrit, dès 1489. Édition d'après quatre manuscrits.

Mentionné par Laurent MÉLART, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*, Huy, 1641, p. 293-294.

Festum diem, (qui nostris in diebus celebratus Civitate Leodio primum habere similem visus non est) memoratu dignissimum, quanquam impar sum tanto oneri, literis mandaturus, ut possit habere sequentem, et ut posteris eius documenta sumere volentibus, et longae et difficilis inquisitionis labor absit, te huic caepto, cuius meritis ex ignobili quondam vico Legia in egregiae Civitatis robur evasit, cuius precibus et interventione ab his, quas patimur, tribulationibus liberari confidimus, ad cuius honorem et gloriam etiam praesens, de qua loqui intendo, est ordinata festivitas, Lamberte dive Pater, invoco.

Nec vero cuncta complectendi, quae in eo gesta sunt, cupido accessit, nec quidem facultas datur, et supra vires negotium est, cuius enim non modo mediocre, verum ciceronianum ingenium rem tanti plenam mysterii non dicam condigno proferre sermone, imo pleno excogitare sufficeret, quae quantum et dignitate et preciositate, quae et fieri et dici possunt, omnibus prestat, tantum hispida mei sermonis supplectile opus non habet extolli, vereorque ne potius, quod mihi crebro accidit, minus plene tradam, quam ipsius dignitas expostulat, et requirit, et apud eos huic quid laudis detrahant orationis exiguitate, idcirco alicui, et rhetorum adhuc studiis calenti hoc haud immerito negotium iniungendum fuit, cui et eloquentia

suppeteret, et orationis copia non deesset. Sed quoniam Dominis meis semper venerandis DD. Decano et Capitulo insignis Ecclesiae Leodiensis, quibus neque in hoc, neque in aliis refragari volui, nec fas esset, placitum fuit, mihi potius (quamvis in aliis satis occupato) istud onus imponere, benevolum precor ut lectorem habeam, qui non mordaci dente, sed caritate benevola, et minus dicta suppleat, et emendet errata.

Etenim quam veneranda Ecclesiasticorum conventio, quanta Religiosorum devotio singularis, quantum decus in habitu, in incessu quanta modestia, qualis procedentium ordo, qualis ministrantium disciplina, quae populi suspiria quae lamenta circumflui, et ne multis morer, quanta omnium in commune circa metuendum verticem reverentia fuerit, est qui verbis efferat nemo.

Rem igitur (ut videtur) aggrediens arduam, nullatenus tamen mihi verba, etiamsi mutus essem, credo et arbitror defutura, dummodo sanctissimi Martyris Lamberti et laudes, et quae ad ipsius laudem facta sunt, nitar exponere. Ex eo enim quod ineffabilia sunt, fandi tribuunt facultatem. Quamobrem non propriis viribus, sed ipsius tantum adminiculo innitus hunc in modum nostrae historiae narrationem exordiar.

Anno igitur a Nativitate Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo nono (1489), Pontificatus vero sanctissimi in Christo Patris et Domini nostri D. Innocentii⁷⁶ divina providentia Papae octavi anno quinto, Episcopatus denique reverendi in Christo patris Domini Domini Ioannis de Horn⁷⁷ similiter quinto, cum pax patriae Leodiensis, et regionum quies circumiacentium propter temporum intemperiem et guerrarum insultus, que tunc undique durius saeviebant et villas devastabant, et oppida absente pastore teperent, placandi coelestis numinis gratia meritis et intercessione patroni, per venerabiles et generosos egregiosque viros ac Dominos Decanum et Capitulum Ecclesiae Leodiensis gratia Sancti Spiritus, ut pie credendum est, divinitus inspiratos, quia salutem non humana ope sed sanctorum tantum interventu proventuram sperabant, solemnissima haec de qua loqui intendo est ordinata festivitas.

In qua praecipuo cum honore illud metuendissimum sanctissimi Pontificis et Martyris Lamberti nostri patroni caput, quod per trecentorum quadraginta et sex et eo amplius annorum spacio pene occultum et intactum cum corpore supra chori ingressum sine praecipuo et singulari aliquo sibi honore exhibito in tumba iacuerat, est per fori et claustrum circuitum deportatum.

⁷⁶ Innocent VIII, pape de 1484 à 1492.

⁷⁷ Jean de Hornes, prince-évêque de Liège de 1483 à 1505.

Cuius seriem decursurus prius aliqua generalia ad ipsius decorum convenientius instituta subiicia Ecclesiae autem, tapetibus, cortinis, vestibus deauratis, et sericis ornamenti parietibus per gyrum diligenter et decenter affixis dignissimum apparatum, campanarum festivissimum pulsum, ac alia quae more festivitatis eiusdem sancti fuerant plenissime et gratiore peracta tamquam nota et usitata praetereo.

Tantum istud hic erat excellentiae singularis, quod pannis fuit fererum pretiosissimis et splendidibus undique circumseptum, per cuius gyrum et per universos templi angulos et loca congrua tensis ramis virentibus, quandam mentis iucunditatem aspicientibus ipsa viriditate praestabant.

His igitur sic rite dispositis et ornatis adveniente die, quo venerandum Martyris antedicti corpus ante annos octingentos a Traiectensi vico per sanctissimum Dominum Antistitem Hubertum, primum Leodiensem, et ultimum Tungrorum Praesulem ad insignem locum in quo nunc usque quiescit fuerit miraculis choruscantibus honorabiliter translatum, vesperisque primis et matutinali officio secundum prisci temporis consuetudinem solemniter et decenter peractis. In primis diligentissime et super omnia observatum est, annuis chori lateralibus usque meridiem, a primo matutinarum pulsu firmiter obseratis, Bastionariis Petro de...⁷⁸ et Henrico de Houthem⁷⁹, aliisque Custodibus eiusdem scilicet Ecclesiae Computatoribus interius ante ostium studiose dispositis, ne saecularium cuiquam officio durante chori pateret ingressus.

Ordinati sunt etiam tres beneficiati Ecclesiae Sacerdotes super hoc negotio disponendo industrii, qui non parum solliciti, cappis induiti sericis, omnes tam Ecclesiasticos quam Religiosos summa cum discretione et forte loca iure eis aptata, et ordinem debitum dirigebant.

Appropinquante autem hora octava diei, Ecclesiarum Praelati secundiarum cum Canonicis, Capellanis, Coralibus et aliis earundem Suppositis omni ornatu et cappis preciosissime decorati, Vexilliferis, Thurificatoribus, ac caeteris Ministris praecedentibus, maxima cum decentia, per eaurundem Praepositos solito more introducti, antiphona prius decantata, in locis consuetis sederunt, quos tamen capellanorum duo reliquiarum Baiuli subsequentes, hinc inde cirosarriis thortitiones ferentibus, chorum ingressi, summum circa altare scannis ibidem dispositis persisterunt, torribus propter nimiam populi concurrentis copiam ante templi introitum derelictis.

⁷⁸ Le nom manque, voir la note suivante.

⁷⁹ Henri de Houtain, prêtre et chanoine (sans information complémentaire dans DE THEUX, *op. cit.*, t. II, p. 196) ; le chanoine précédemment cité serait-il Pierre de Liers ? (*Ibidem* : tous deux commémorés dans un nécrologue aujourd’hui disparu).

Non minus decenter religiosorum coetus, sacerdotalibus decorati vestibus eodem in tempore confluxerunt, qui pariformiter gloria Virgine per antiphonam salutata suas in choro sedes cuperunt. Sanctorum autem Laurentii et Iacobi Abbatiarum, belli redditus quoque et scholarium Capellani bini reliquiarum gestores non in casulis, aliorum ad instar, sed cappis sericis reliquos subsequuti, summum iuxta altare permanserunt.

De hinc quanta fuerit parochialium ecclesiarum populi frequentia, quis decor, quis ornatus, qualis devotio praesens vix valet stylus exprimere. Unusquisque enim huius solemnitatis cernere cupiuit praesentiam, non senio pressus, non arata rugis fronte iam anus, non puer prae aevi adhuc imbecillitate balbutiens, non alieni semper avidus lucri, et ne sermonem longius protraham non potens, non impotens ab huius se passus est tam foelici visione fraudari, cuius aspectio lapidea corda ad compunctionis poterant mollitatem incitari. Quis enim tam saxe fuit capitis, quis tantum sanguinis sitibundus, quis tantum seculi voluptatibus deditus, qui ista conspiciens non compunctus fuit vel ad horam ? Cum pars pedes nudi, pars attriti carnem ciliciis, pars lachrymis ora rigantes, pars cereos manibus gestantes accensos, et omnes pene fatiscenti corpore, spiritu gaudente ieconi et perlaetanter et quam devotissime, confessione prius praehabita peccatorum, ad istud celeberrimum officium, suos casulis fulgentes elegantibus curatos, vexilliferis singulorum praecedentibus, gressibus prosequuti humilibus convenerunt.

Quem putas eorundem in virginibus fuisse, et imaginibus apparantum ? Quem quidam propriis motibus, quasi ex insperato, non iussi, non moniti, sed certi, dubium non est, illius, ad cuius haec facta sunt gloriam, aspirante fecerunt. Quilibet se cultiore quo poterat decore parabat. Taceo, libet enim praeterire communia, de his quae extrinsecus sunt, platearum, atque vicorum summo studio elaborata munditia, ita ut nihil esset in itinere derelictum, quod transeuntium obtutum offenderet. Nam cuncta splendore nitebant, tapetia fenestrarum pendebant affixa, si quid ornati quis habuit, quid decoris, foribus appensum aris compositis mirandam repraesentabat praetereuntibus venustatem. Tanta etiam fuit undecumque ramorum viriditas in plateis, ut quis per nemorum densa ambulare se crederet.

Sed ut his omissis ad id redeam unde digressus sum. Hi de quibus supradictum est populares basilicam venerabiliter introgressi, in capellis et locis circumvicinis omni cum modestia ad usque finem officii permanserunt, quorum tamen Curati cum reliquiis chororum introeuntes circa gradum sanctuarii quieverunt, vexillis retro altare et torticionibus ante templi ostia cum virginibus et imaginibus collocatis.

Sed huius me pene cepit oblivio. Operae pretium est huic etiam narrationi inserere praefatos tam Ecclesiasticos quam Religiosos et Saeculares, antequam ad Sanctissimi Lamberti basilicam convenirent, singillatim in suis ecclesiis prius festi pascalis ad instar missas speciales, et processiones solemnes omnibus indicto ieunio peregisse, ut sic multiplicatis precibus et Dei ira in nos durius saeviens placaretur, et digniores faceret oratores praemissa devotio, ne putetur, hanc ad celebritatem, more solito, arida mente, tanquam ad atellanorum Ludicra, vel minorem figmenta venisse.

His ita digestis et pro mei tarditate ingenii iuxta posse descriptis ab ipsius officii caeremoniis iam exordiri delectat, quod quantae fuerat dignitatis humano nequit explicari dictamine. Non mihi si centum linguae sint, oraque centum, imo si singula mei corporis membra verterentur in linguas accurate copioseque satis possem exprimere excellentissimam huius operis dignitatem. Idcirco certe mens refugit, et inter articulorum revolutiones ultra metuit calamus proficisci. Sic inter affectum metumque positus, spe tandem propulsante timorem avertam.

Postquam igitur Sanctorum Laurentii, Iacobi, Aegidii, et Vallis Sancti Lamberti Abbates, necnon Ecclesiae maioris ac secundiarum Praelati atque Suppositi, habitu cum eleganti et ornatissimo in templi medio, et Religiosi sacerdotalibus vestiti per sedium ordinem in choro, parochiarumque Investiti caeterique reliquiarum Gestores in scamni sanctuarii circa gradum suis in locis singuli substituisserunt. Revenrendus in Christo Pater et Dominus D. Iaspar, Abbas Stabulensis⁸⁰ vir iam grandevus, mitra caput ornatus, et baculo sustentus pastorali, venerabilibus insignibusque viris ac Dominis Petro de Hoelnoes Diaconatus, et Iacobo de Corswarem Subdiaconatus fungentibus officiis comitatus, missarum celebraturus solemnia ad altare processit, eo dehinc modesto gradu cum luminaribus et thuribulis locum in quo Martyr gloriosissimus quiescit cum eisdem ministris ascende, tractum illum devotissimum *Adiuva nos Deus etc* gloriosa modulatione in templi medio D. Cantor cum duobus Canonicis genibus flexis exorsi sunt. Hunc clerus prosequitur, humi sternuntur universi, oritur silentium, cessat strepitus, tussis reprimitur, attentissimis quisque animo et sensibus ea quae a nominatae facundiae viro Domino Petro de Hollengnoel⁸¹ huius

⁸⁰ Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy (1460-1499), U. BERLIÈRE, *Abbaye de Stavelot-Malmedy, Monasticon belge*, t. II, *Province de Liège*, Maredsous, 1928, p. 92-93.

⁸¹ Hognoul, Liège, Liège, Awans. Pierre de Hollengnoule est présent en 1490 dans la chambre aux archives pour prendre les clefs de la châsse de saint Lambert (St. BORMANS, *Conclusions capitulaires, op. cit., Analectes*, t. VI, 1869, p. 57).

festivissimi causam diei, et occasionem tam celebris nostro ex cogitatae patrono reverentiae, atavis nostris et omnibus retro saeculis invisae, praclare imo quam elegantissime declarante verbis disserebantur gallicis, accuratius auscultabat.

Fit deinceps generalis peccatorum confessio : Abbas absolutionem confert clero et populo genua flectentibus, et vice versa Clerus eidem. Et continuo per Abbatem, Diaconum et Subdiaconum antedictos illud semper honorandum et populo tantopere expetitum caput de tumba assumitur, omnibusque continuo demonstratur.

Quo viso cunctorum commota sunt viscera, corda tremuerunt, et nemo tam ferrei pectoris, qui non fuerit commotus ad lachrymas, illamque extemplo antiphonam. *Laetare et lauda etc.* universus Clerus genibus provolutus, Cantore inchoante, devotissime iucundo modulamine cecinerunt. Quo facto Abbas et versus occidentem, et versus orientem venerando populum capite signavit, ad altare defert, missae officium devotus exequitur ; quod quam solemniter, digne, insigniter et a clericis et a monachis decantatum fuerit alternativum, non est opus exponere. Hoc unum, dixisse sufficiat, duos una, inchoato missae introitu *protexisti*, et post eos totidem, Eucharistae sacramentum, aras super imperiales, omni coram populo immolasse, ut sic quoquo modo tumultu sedato, et plebs illis audientis intenta quiesceret, et divinum quietius perficeretur obsequium.

Quo pene terminum sortito, et cum pace data, communio cantaretur, cunctos parochialium Plebanos, praefati Directores binos sua vexilla sequentes maximo cum moderamine egressos reliquiasque dignanter ferentes ordinarunt. Inter quos beatorum Remacli ultra pontes, Christophori et Veronae Pastores 30 Praesbyteri ordine per eos pie disposito sequebantur, quibus virgines nondum thalamis iugatae speciosa forma, crinibus passis et calamistratis, modestis vultibus, incessu composito, annulis, armillis, argento vermiculatis murenulis decoratae, intersertae, cum imaginibus binae gradiebantur, cereis ab utroque latere faculis deportatis.

His eo pacto principio progressis, humili post eos transitu, imo devotissimo observantium conversi in superpelliceis, in albis levitae, Sacerdotes in casulis, suo modestissimo gressu in stuporem, et in quoddam spiritualis incentium amoris circumstantium animos incitabant.

Dehinc caeteri mendicantium coetus Minorum, Praedicatorum et Carmelitarum eximia cultus decentia extrinseci, insigni conclusas artificio reliquias omni cum reverentia deferentes, iunctis vexillis et torticionibus procedebant.

Pariformiter Canonici regulares pauci, ut puta duodecim tantum numero, sed per decorum omnes rubei coloris indumentis, tam Praesbyteri quam Ministri, non longe ornatissimis inferiores, vexilliferis thurificatore, quatuorque tam taedarum quam tortitionum portitoribus comitati, laudis plurimum consequuti sunt ; ex eo maxime admirationi facti, quod tot retroactis temporibus in processione non visi, huic diei augmento sui transitus primitias reservarunt.

Cruciferi etiam Prioribus non minus politi habitu solenni suum post vexillum insigniter ambulabant, postea cum Domini Scholares, Praemonstratenses et Benedictini praecedentium ad instar, sed absque vexillis exissent... vexilla Secundiarum quoque Ecclesiarum cum Clericulis et Scholaribus more solito ferebantur, ad ultimum maioris vexillum Ecclesiae, quod gemmis et niveis lapillis mirifice contextum, plurimorum in se traxit intuitum, literarum ibidem tunc temporis studio incumbentes Scholares pene ducenti sequuntur, capitis insigne venerandi baculis appensum deferunt, florum sertis capita redimiti. Quis omnium horum digne explicit modestiam et decorum ?

Sed quoniam ad finem festinat oratio de hiis hactenus dicta sufficiant. Mirandis plus miranda succedunt. Igitur post Ecclesiarum et Ecclesiae choraules supposita et beneficiatos cappis politos insignibus, maioris Cantor Ecclesiae baculum cantoris gestans argenteum reverenter incessit, quem cuncti Ecclesiarum et Ecclesiae Canonici processione sequebantur dignissima. Quorum omnium si habitum, nomina dignitatem, cultum, disserere niterer, toedium certe legentibus generarem. Quamobrem ut historiae stylo non diutius tenear, reliqua brevi absolvam.

Post omnium eo modo progressum, exeunt Abbatiarum et ecclesiarum Capellani reliquiarum latores, torres ex utroque latere deferentur, nitent vestibus, miratur populus, pronus adorat.

Hinc sancti feretrum Theodardi⁸² a quatuor Parvae Mensae Canonicis, et pari modo post eos a totidem sancti Materni, aliud pretiosius sancti Lamberti omni cum solemnitate cappas indutis rubeas portabantur ; circa quae ministeriorum tortiones cum diversi generis luminaribus, quorum tanta fuit copia, ut numerum in scripta redigere difficilimum foret, dignissime sunt delatae, intermixtis parte ab utraque viris egregia forma, aetate integra, et statura insigni, balistariis numero satis copioso cum Civitatis vexillis, qui ibidem ante palatii fores armis micantes radiantibus venerandi capitis

⁸² Sur cette châsse de saint Théodard, dont l'histoire reste à écrire, cf. LIÈGE, ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Cathédrale Saint-Lambert, Secrétariat*, n° 62, f° 222v : 2 septembre 699, des fragments d'argent arrachés et restitués.

praestolabant adventum, quod in eorum medio a venerabilibus Viris ac Dominis Petro de Holgnoel et Iacobo de Corswareme associatis Sancti Aegidii, et Vallis Sancti Lamberti Abbatibus maxima cum reverentia populique praecipua devotione circumstantis et stupore, qui ex rei novitate attonitus fuit penitus et stupefactus cum tanto silentio, ut in tam copiosae coetu multitudinis, quod mirabile dictu est, unius vix sonus audiretur, festivissime portatum est. Illudque thurificatorum nimetas, mimi tubicines multiplici musicalium genere concrepantes, suavissima melodia absque fatigatione praeibaiit. Supra quod etiam pretiosum a quatuor iunioribus Capellanis quampulcherrimas rubei coloris dalmaticas vestitis, tapetum ferebatur.

Postremo Venerabile Sacramentum Abbas Stabulensis, associatus SS. Laurentii & Iacobi Abbatibus, Sanctae Crucis lignum et gloriosae imaginem Virginis a beato Luca depictam gestantibus, reverendissime detulit, pari modo thurificantibus citharistis varioque ministeriorum agmine, et caeteris omnibus quae decorem praestare poterant procedentibus. Quos quidem quemadmodum et priores iuvenes gratiosa facie, moribus disciplinati, cum pavonum ventilabris subsequuti, temporis fervorem ventilatione continua temperabant, sub tapeto quod a duobus de luminari et aliis totidem sacerdotibus ferebatur. Inde copiosissima multitudine turba popularis nobilium, consulum, ministerialium, coelum precibus pulsabant orantes, et mixtis oratione lachrymis supernorum civium implorabant auxilium. Hic processionis epylogus.

Qua festivitate Sacramenti nequaquam petulanter peracta, omnes valvas quas exierant sunt ingressi, virgines autem parochiarum, imagines, torres, torticiones, et balistarii foris : parochialium, mendicantium, regularium et cruciferorum vexilla in choro ; abbatiarum et ecclesiarum in templi medio ; curati, monachi et canonici suis in locis singuli permanserunt, illius excellentissimi capitis adventum magna cum reverentia praestolantes. Quod tandem illatum cum Venerabili Sacramento omnibus humi prostratis supra mensam exquisito decore sub corona⁸³, altaris ad instar pie dispositam, collocarunt, circa quam tres Abbates mitrati eidem prius reliquiis et feretriis super impositis in cathedris dignissime pausaverunt.

Quis aestimet et cogitare sufficiat in eorum introitu quantam fuisse musicorum suavissimam et resonantium symphoniam, dum hinc buccine concrepabant, illinc resonabant chorus et tympana, inde perflarunt fistulae

⁸³ La grande couronne de lumières, dessinée par Joseph Dreppe en 1790, cf. R. FORGEUR, *Joseph Dreppe et la couronne de lumières de la cathédrale Saint-Lambert de Liège*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. VI, n° 139, 1962, p. 208-215 et J. PHILIPPE, *La cathédrale Saint-Lambert de Liège*, Liège, 1980, p. 107.

buccas, inde templum replevit fumus incensi, ut nunquam bacchi aut cereris festa nunquam pulveris agones olympici, et ut omissis gentilibus ad nostra veniam, nunquam aedis dedicatio Salamonis, numquam Mosayci institutio tabernaculi ampliori fuerunt celebrata triumpho.

Post hoc canore iubilo letitiae canticum *Te Deum laudamus* iucundissime per cantores in discantu, per monachos in cantu simplici, omni cum devotione vicissim cantatum est.

De hinc antiphona ad gloriosi Martyris laudem *Laetare et lauda etc.* ab infantibus duodenis humi postratis dulci modulatione concinuitur.

Qua finita, alia scilicet, *Magna vox* a Cantore incipitur, Venerabile Sacramentum et caput venerandum cum reliquiis ad altare feruntur, feretra, tapetia, caetera ornamenta ad sacristiam ; cuncti ad propria revertuntur Scholares carminis voces tollunt ad sidera gloriosissimi Martyris suffragium postulantes.

Statim ostia chori lateralia sunt aperta, duo Dominorum et beneficiorum totidem ad dignissimi capitis custodiam deputantur, qui accurrenti ipsum exhiberent populo intuendum, cuius tanta fuit illo die copia et confluxus ut exiguo viribus prae nimia pressura vix ad illud pateret accessus, unde et aereas per columnas restibus circumligatis turbae ab altaris propinquo nimium aditu arcebantur cautissimeque provisum est, ne vestes, ne mappae, ne tapetia altari appensa vulgi comprimentis taminarentur attactu.

Igitur refectione per acta omnes ad huius solemnissimas diei vesperas convenerunt, quae cum rite imo decentissime fuissent ex more finitae, per Ministros Ecclesiae et Cantores, qui turris Ecclesiae scandentes cacumina tubis et buccinis magnifice clangentibus amoenissimis et altisonis cantilenis moestorum animos gratiosis modulis recrearunt, festivissimus populo exhibitus est spectanti triumphus.

Quis omnia scriptis complecti posset quae ipso in die et gratiae et laudis facta fuere ? Certe mihi calamus ante deficiet, quam cuncta quae sunt gesta scribendo consummem.

Cum autem solis radii vergerent ad occasum, et iam coenae tempus adesset, gloriose Virginis laudibus per scholares solito more cantatis bini in superpelliciis cum taedis et tortionibus ad sancti basilicam gradiuntur, quo omnibus una Dominis cum luminaribus congregatis, insignes viri, Godenolus de Eldris, Petrus de Holgnoel et Henricus ex Palude pretiosissime sacerdotalibus decorati illum metuendissimum sancti verticem tympanis et choris suave sonantibus maxima coram populi frequentia, ac dulci cantorum et fistularum iubilo ad locum suae

requietionis pristinum cum eximia gloria portaverunt ; per eosdemque accepta benedictione clericuli sua carmina iubilantes, et populi de sui magnificientia patroni supremi rectorem olympi laudibus prosequentes, ad propria sunt reversi.

III. HISTORIA OSTENSIONIS RELIQUARUM CELEBRATAE LEODII ANNO DOMINI 1489

Le 10 juillet 1489 eut lieu une nouvelle ostension solennelle des principales reliques de la cathédrale qui furent expliquées aux fidèles en français et en flamand.

Cette procession des reliques de la cathédrale a le plus retenu l'attention des chroniqueurs et historiens sans doute par l'aspect ostentatoire de la manifestation et peut-être aussi par l'incorporation que l'on peut en faire au sein de manifestations semblables dans l'Empire, dont certaines ont survécu jusqu'à nous : Aix-la-Chapelle, Maastricht, Tongres...

Lors de cette ostension organisée trois mois après l'autre, outre les objets déjà signalés, on présenta aussi l'amict plein de sang qui couvrait la tête de saint Lambert le jour de son martyre, l'étole et le manipule, les gants, les sandales et les chaussures qu'il avait portées.

Avec l'identification de la ville à son saint patron il y a parallèlement l'identité culturelle de la collectivité liée à la cathédrale et à son trésor. Une contre-épreuve en est donnée dans les grands drames vécus à travers l'histoire quand le trésor est exhibé pour « appeler sur la patrie la protection divine », dans les faits pour susciter un sursaut national. C'est le cas ici en 1489, en pleine guerre civile avec cette procession de toutes les reliques de la cathédrale Saint-Lambert. L'*Historia* décrit un ordre hiérarchique dans la procession : chaque relique trouve sa place et est escortée par des membres choisis du clergé.

Vient en premier lieu l'Icône de la Vierge : *Primo imago Beatae Mariae Virginis picta a Beato Luca Evangelista*, dont la référence était à Constantinople l'icône de référence, conservée au monastère των Οξηγων, et vénérée au moins à partir du VIII^e siècle⁸⁴ ; elle passait pour un portrait de la Vierge exécuté par saint Luc et était un palladium de la cité.

⁸⁴ Notre notice dans le catalogue de l'exposition *Icon of the Virgin Hodegetria*, dans le catalogue de l'exposition *Byzantium : Faith and Power (1261-1557)*, New York, Metropolitan Museum, 2004, et G. WEBER, L. MARTINOT, C. OGER, A. MARCIAL & Ph. GEORGE, *L'icône de la Vierge sous l'œil du cyclotron*, dans *Bloc-Notes. Trimestriel du Trésor de la Cathédrale de Liège*, n° 26, 2011, p. 3-11.

Les représentations de ce type sont nombreuses dans les pays orthodoxes comme en Occident. Parmi tant d'autres, celle de Sainte-Marie-Majeure à Rome et son titre de *Salus populi Romani* qui suscitait des processions à Rome contre fléaux et calamités publiques. À Liège, dans la seconde moitié du XV^e siècle, marquée par la guerre civile, les circonstances de l'exposition de l'Icône sont un peu semblables. De plus, au XV^e siècle, une certaine homogénéité a été restituée à l'ensemble de l'œuvre : la peinture mariale voit ses traits occidentalisés et quatre écoinçons estampés flanqués du buste de saint Lambert ajoutés sur le plat. On serait tenté d'expliquer ces interventions par les dommages survenus à l'œuvre lors du terrible sac de Liège en 1468 par le duc de Bourgogne Charles le Téméraire. Cette appropriation liégeoise de l'œuvre, une sorte de « marque » de saint Lambert, pourrait plaider dans ce sens.

On retrouve, dans l'ordre de la procession, les châsses précédemment inventoriées : en quatrième place, la châsse de Madelberte et celle de Materne ; en cinquième place celle de Théodard et celle de Pierre et Andolet.

En septième place, un autel portatif contenant des « os de la tête de saint Jean-Baptiste »⁸⁵. En huitième place, la corde nouée de saint Lambert ; en neuvième, son amict ensanglé ; en dixième, son chef ; en onzième, le voile de la Vierge ; en douzième, la Sainte Croix⁸⁶. Finalement clôt la procession la châsse de saint Lambert, et le « bâton pastoral » de l'évêque, le témoin épiscopal miraculeusement passé à saint Hubert, le successeur, de Rome à Liège avec l'histoire bien connue du songe du pape Serge. Dans sa *Vita Lamberti*, rédigée vers 1145, le chanoine Nicolas est le premier à raconter l'annonce à Rome du martyre de saint Lambert, connue le jour-même du meurtre : un ange en informe le pape Serge et lui remet le bâton pastoral du martyr avec pour mission de le transmettre à Hubert, disciple de Lambert, en pèlerinage à Rome. Ainsi le pape en personne investit saint Hubert de l'évêché de Tongres. Jean-Louis Kupper rapproche cette anecdote hagiographique et l'élection du grand prévôt de la cathédrale, Henri de Leez, à l'évêché de Liège en 1145. À la mort à Rome de l'évêque Adalbéron II, le pape Eugène III était intervenu personnellement pour soutenir Henri à la succession liégeoise. Nicolas affirmait dans sa *Vita* qu'il s'était mis au travail à la demande des dignitaires de l'Église de Liège; de fait, il faisait partie d'une sorte de groupe politique dirigé par Henri de Leez, qui s'était donné pour mission de rendre à l'Église de Liège, affaiblie par la Querelle des Investitures, sa puissance

⁸⁵ On le mettra au compte de tous ces autels portatifs disparus, dont ceux de Saint-Laurent de Liège, cf. infra en annexe P4.

⁸⁶ Cf. infra en annexe P5.

de jadis⁸⁷. La célèbre clé de saint Hubert a sans doute participé à ce mouvement politique⁸⁸. Enfin, les ornements de saint Lambert, dont Xavier van den Steen a donné une représentation dans son ouvrage⁸⁹. Toute fictive qu'elle est sûrement, la gravure laisse quand même rêveur sur la richesse de l'ancienne cathédrale de Liège et surtout sur toutes les pertes révolutionnaires.

Historia ostensionis reliquiarum celebratae Leodii anno Domini 1489 eiusdem auctoris

A. Manuscrit perdu (?) transmis à Chapeaville

ÉDITIONS :

- a. Jean CHAPEAVILLE, *Qui gesta pontificum Leodiensium*, Liège, t. III, 1616, p. 224-227.
- b. Abraham BZOVIUS († 1637), *Annales Ecclesiasticorum*, Cologne, t. XVIII, 1625.
- c. Arnold DE RAISSE, alias RAYSSIUS, *Hierogazophylacium Belgicum*, Douai, 1628, d'après b.
- d. Partim in *Chronique du règne de Jean de Hornes*, dans *Chroniques liégeoises*, éd. S. BALAU, t. I, Bruxelles, 1913, p. 382-383 : chronique rédigée par un contemporain ecclésiastique liégeois, qui écrit, dès 1489. Édition d'après quatre manuscrits.

Traduction française dans LIÈGE, BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ, Ms. 1035 annexes, t. XV, n° 4 (aimablement signalé par Jean Fraikin) : deux feuillets de papier in-f°, retranscrits par F.-N.-J.-B. Delvaux au XIX^e siècle, d'après « un manuscrit des Augustins sur Avroy », dans ses *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique du pays de Liège*.

Idem par Laurent MÉLART, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*, Huy, 1641, p. 291-293.

⁸⁷ Toutes références dans notre article *Le bâton de christianisation en pays mosan*, dans *Retour aux sources*, textes, études et documents d'Histoire médiévale offerts à Michel Parisse, Paris, 2004, p. 891-899.

⁸⁸ Notre article *La clé de saint Hubert*, en collaboration avec Lucien Martinot & Georges Weber, dans les *Feuilles de la Cathédrale de Liège*, n° 21-23, 1996.

⁸⁹ On pense aussi au rational de saint Lambert. Fils de Gozelon I^{er}, duc de Lotharingie († 1044), frère des ducs Gozelon II (1044-1046) et Godefroid le Barbu (1065-1069), Frédéric d'Ardenne, ancien chanoine de Saint-Lambert et archidiacre, était en effet devenu pape sous le nom d'Étienne IX. D'après Gilles d'Orval, le nouveau pape envoya à l'évêque de Liège un superhuméral, cette sorte de pectoral crénelé, ornement liturgique. Cet honneur semble avoir échappé à l'attention des historiens et il représente pourtant un élément important dans l'histoire du prestige de l'Église de Liège au point que l'iconographie du saint patron du diocèse, saint Lambert, va s'en trouver enrichie *a posteriori* (Cf. *infra* en annexe P5).

Prima ostensio reliquiarum

Anno a Nativitate Domini millesimo quadragesimo octuagesimo nono, mensis iulii die decima (10 juillet 1489), quae fuit dies Septem Fratrum Martyrum⁹⁰, de expresso et unanimi consensu atque voto mandatoque venerabilium virorum Dominorum Decani et Capituli Leodiensis, attendantium iram Dei placari, afflictasque Ecclesiam et patriam, degentesque sub eisdem populos a guerrarum turbinibus humana ope liberari minime posse, considerantiumque ob id ad suffragium sanctorum omnino recurrendum fore, sperantiumque se precibus et meritis gloriosissimae Virginis et Genetricis Dei Mariae, beatissimique Lamberti Martyris et Pontificis patronorum nostrorum omniumque sanctorum pacem optatam diuque desideratam obtinere debere. Venerandissimae ac sacratissimae reliquiae in Ecclesia Leodiensi longinquo tempore reconditae, fuerunt de suis locis ad quoddam tabernaculum decentissimum, super introitum chori ad latus sepulchri dicti beatissimi Lamberti tapetis aureis et sericis ornatissime confectum, cum omni reverentia et decentia apportatae et illic in quodam altari ornatissimo repositae.

Et officio completo et cantatis antiphonis de beata Virgine primo, et deinde de patrono nostro sancto Lamberto, populis illic ad pulsum campanae more Aquensem et Traiectensem solito congregatis, per duos ex Dominis de Ecclesia maiori ornatissimo habitu fulcitos publice ostensae, et per duos religiosos et devotos viros simili ornamento decoratos gallice et teutonice pronuntiatae et designatae, prout in quadam scedula inferius descripta omnes hae reliquiae secundum suum ordinem habentur inscriptae.

Quae quidem ostensio singulis diebus subsequentibus, paucis propter guerrarum insultus et alias causas exceptis, fuit continuata usque ad festum beatae Mariae Magdalena⁹¹ inclusive, in quo die fuit instituta et habita solemnis missa specialis cum toto Clero Civitatis, quam celebravit reverendus Pater Abbas Sancti Iacobi Leodiensis, cuique etiam interfuerunt Stabulensis et Sancti Laurentii monasteriorum Abbates, qui post missarum et processionis solitae solemnia, omnes tres simul in pontificalibus huiusmodi sanctissimas reliquias successive, primo versus navem Ecclesiae vulgo, et deinde circumeundo feretrum versus chorum clero illic propter vulgi inestimabilem, invisam, inauditamque pressuram

⁹⁰ Les Sept Frères Martyrs, le 10 juillet.

⁹¹ La Sainte-Marie-Madeleine, le 22 juillet.

et multitudinem congregato, pro ultima vice, ostenderunt. Et tandem eisdem sanctissimis reliquiis in suis debitis locis decentissime recolatis, ad propria remearunt.

Ordo vero reliquiarum ostensarum erat iste, pro prima vice

Primo imago beatae Mariae Virginis, depicta a beato Luca Evangelista.

Secundo amictus sancti Lamberti Martyris et Pontificis, cum una ampulla de oleo, quod stillat ex sepulchro beatae Catharinae virginis.

Pro secunda vice

Reliquiae sanctorum Vincentii, Stephani, Georgii, Laurentii, Cosmae, Gereonis, Mauritii, Blasii, Crispini, Crispiani, Dionysii, Rustici et Eleutherii Martyrum. Item unum brachium, una costa, una pars mandibulae cum uno dente et duobus ossibus beatae Barbarae Virginis, de carnibus sancti Pauli Apostoli incineratis, de ossibus beatae Christinae Virginis, sancti Ypoliti Martyris, de rupe in qua stillavit sanguis Christi, et de petra super quam beata Virgo Maria panem confecit.

Pro tertia vice

Feretrum cristallinum in quo habentur ossa sanctorum Remacli Episcopi et Hadelini⁹² Confessoris. Feretrum deauratum in quo habentur multa ossa corporis sancti Huberti Confessoris et primi Episcopi Leodiensis⁹³.

Pro quarta vice

Feretrum sanctae Magdalbertae Virginis, nutricis et gubernatrixis sancti Lamberti in pueritia sua, in quo sunt multa ossa eiusdem, velum, cinctura, et cuculla eius, vestes peplum ac forfices eius quibus in vita sua utebatur.

Feretrum sancti Materni primi Episcopi Tongrensis, in quo sunt multa ossa corporis eius per Ogerum Decanum de licentia Stephani Papae quarti, anno Domini onctingentesimo quadragesimo secundo ex Treviri Leodium translata.

⁹² Le trésor de Visé tombé aux mains des Bourguignons fut conservé au couvent des Dominicains de Liège. En novembre 1467, Guy de Brimeu persuada le duc, de séjour à Liège, de laisser reconduire le trésor à Visé. Le retour eut lieu le 24 février 1468 et Guy en fut vraisemblablement récompensé par le don d'une relique de saint Hadelin ; conjointement on fit aussi présent au grand Doyen d'une côte du saint pour la cathédrale. Est-ce cette relique ici mentionnée ? D'après le catalogue de l'exposition de Visé (ci-dessous P16 en annexe).

⁹³ J. BRASSINNE, *Les trois Thiry de Bry*, dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. I, 1906, p. 13 avance que Thiry de Bry, orfèvre et ciseleur renommé, a exécuté pour la cathédrale de Liège sous l'épiscopat de Georges d'Autriche (1554-1557) trois petites châsses en cuivre doré destinées à contenir les reliques de saint Hubert, de saint Remacle et de saint Hadelin. (Cf. catalogue de l'exposition de Visé (ci-dessous P16), n. 51 p. 84).

Pro quinta vice

Feretrum sancti Theodardi Episcopi Tongrensis et Martyris, in quo corpus eius integraliter continetur, una cum maiori parte corporis sanctae Magdalbertae virginis.

Item feretrum sanctorum Martyrum Petri et Andoleti sociorum consanguineorum beati Lamberti qui cum eo passi sunt. In quo feretro omnia ossa eorum continentur, uno capite dempto, cuius tamen mandibula est ibidem, de quorum venerando martyrio in eorum ossibus magna signa apparent. Item in eodem feretro est corpus sancti Floriberti Episcopi Leodiensis et Confessoris.

Pro sexta vice

Duae monstrantiae deauratae pares, in quibus sunt distinctim et decentissime locatae reliquiae 12 Apostolorum, Quatuor Evangelistarum, Quatuor Doctorum Ecclesiae, de Cruce sanctae Andreae Apostoli, de petra supra quam Christus praesentatus in Templo, de lapide supra quem sedit Virgo Maria grava de Christo, de palma et veste sancti Iohannis Evangelistae, de ossibus, infula sancti Martini, de ossibus sancti Nicolai Episcoporum, de ossibus sancti Leonardi, sancti Aegidii, sancti Bernardi, et Iohannis Chrisostomi Confessorum.

Pro septima vice

Quoddam altare portatile, in quo habentur ossa testae sancti Iohannis Baptiste.

Quoddam aliud reliquiarium in quo habentur reliquiae infrascriptae videlicet, De spongia, de mensa, de praesepio, et columna Christi.

Pro octava vice

Corda nodosa beati Lamberti Martyris et Pontificis.

Pro nona vice

Amictus plenus sanguine, in quo Lambertus Martyr gloriosus martyrium subiit.

Pars lintei quo in die coenae Christus se succinxit et pedes discipulorum suorum extorsit.

Pro decima vice

Caput gloriosi Martyris Lamberti, una cum capillis capitis sui.

Pro undecima vice

Velum sive caputegumentum beatae Mariae Virginis.

Pro duodecima vice

Lignum salutiferae Crucis Domini nostri Iesu Christi.

Pro ultima vice

Fuit ostensum feretrum beatissimi Lamberti, in quo veneranda ossa sui gloriosi corporis decentissime continentur.

Item baculus pastoralis, quem eadem hora qua martyrium sustulit beatus Lambertus, Angelus Domini miraculose praesentavit Papae Sergio mane in aurora abdormienti, et annuntiavit ei martyrium beati Lamberti, quodque sanctum Hubertum Romae peregre in ecclesia Sancti Petri existentem praeficeret in episcopum Tungensem. Quod et Papa fecit Sergius, et Huberto Romae in ecclesia Sancti Petri in oratione reperto baculum assignavit, quem idem Hubertus Leodium reportavit.

Item stola, manipulum, cirotecae, sandalia, calcei eiusdem beatissimi Lamberti.

Item sunt ultra praemissas sanctissimas reliquias in Ecclesia Leodiensi in summo altari et infra septa feretri sancti Lamberti, in capella Sancti Materni et in capella Sancti Aegidii⁹⁴ diversae aliae venerandae reliquiae, quae propter earum multitudinem non fuerunt ostensae.

⁹⁴ Les chanoines dits de la Petite Table, faisant partie du personnel de la cathédrale, étaient attachés à la chapelle Saint-Gilles (*Cartulaire de Saint-Lambert, op. cit.*, t. I, n° 190, p. 250).

ANNEXES

Sous forme d'annexes, nous publions ci-dessous les documents encore conservés à la cathédrale de Liège et parfois mentionnés dans les *Historiae*. Nous les avons numérotés en continu, de manière à pouvoir donner à la fin un *Index sanctorum* commode (A1 à A26).

Les trois dernières annexes sont : un document intéressant avant tout les œuvres d'art du trésor en 1483 (A25), publié mais qui nous semble un peu perdu dans le *Recueil de de Ram* ; ensuite la réédition du *Répertoire* de 1713 (A26), uniquement centré sur les reliques, et enfin la récapitulation de nos éditions de sources écrites concernant les reliques de l'ancien diocèse de Liège (P1 à P18).

Plaques de la châsse de saint Lambert

A1. Authentique 1

Plaque en plomb martelé et gravé, XII^e siècle

[1] *S(an)c(tu)s La(m)b(er)t(us) Mart(yr) (e)t Pont(ifex)*

Édité par DE CHESTRET DE HANEFFE, *Les reliques*, op. cit., p. 8, par J. DARIS, *Notices sur les églises de Liège*, t. XVII, 1899, p. 12, et par Th. GOBERT, *Les rues*, op. cit., p. 35.

Mentionné dans *Liège. La Cité des Princes-Évêques*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 53-59, 2001, p. 8 ; plaquette de cartels publiée à l'occasion de l'exposition *Les Trésors des cathédrales d'Europe. Liège à Beaune*, 2005, n° 205.

A2. Authentique 2

Plaque en cuivre ciselé et gravé, XII^e siècle

Recto / [1] Ch(rist)i Martir et [2] Tungror(um) XXV [3] IIII et penulti [4] mus Ep(iscopu)s Lamb(er) [5] tus hic requi [6] escit, cui(us) sa [7] cratissimum [8] corp(us) hic re [9] positum est [10] a Leod(iensi) E(pisco)po Al [11] berone s(e)c(un)do [12] XIII K(a)l(endas) ianu [13] arii, anno ab

Verso / [14] incar (natione) D (omi) ni [15] MCXLIII, post [16] triumphatum [17] autem et [18] reception [19] Bullionem, [20] anno tertio.

Copie : Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms. 10827-35, f° 4^v.

Édité par DE CHESTRET DE HANEFFE, *Les reliques, op. cit.*, p. 7-8 et par J. DARIS, *Notices sur les églises de Liège*, t. XVII, 1899, p. 13, et par Th. GOBERT, *Les rues, op. cit.*, p. 35.

Mentionné dans *Liège. La Cité des Princes-Évêques*, dans *Feuillets de la Cathédrale de Liège*, n° 53-59, 2001, p. 8 ; plaquette de cartels publiée à l'occasion de l'exposition *Les Trésors des cathédrales d'Europe. Liège à Beaune*, 2005, n° 206.

Documents hors châsse dans des bocaux scellés au XIX^e siècle

A3. Authentique 3

1489 ?

Parchemin, 190 x 43 mm

[1] Amictus plenus sanguine in quo [2] b (ea) tus Lambertus martyrij palm (am) subijt

A4. Authentique 4

1489 ?

Parchemin, 195 x 54 mm

[1] Hec est corda nodosa qua utebatur [2] p (re)ciosus martir (et) sac (er) dos Dei Lambert (us)



Fig. 4 – Les reliques de saint Lambert hors châsse.

A5. Authentique 5

1489 ?

Parchemin, 150 x 35 mm

[1] De capillis b (ea) ti Lamberti m (arty) ris

A6. Authentique 6

1489 ?

Parchemin, 90 x 25 mm

[1] De capillis s (an) c (t) i Lamb (er) ti m (arty) ris

A7. Authentique 7

XVI^e siècle

Parchemin, 70 x 32 mm

[1] De lintheo quo lavit [2] D (omi) nus n (oste) r pedes

disci [3] pulor (um) suor (um)

A8. Authentique 8

XVI^e siècle

Parchemin, 72 x 17 mm

[1] De spongea Ch (rist) i

A9. Authentique 9

XVI^e siècle

Parchemin, 75 x 10 mm

[1] De columpna Ch (rist) i

A10. Authentique 10

XVI^e siècle

Parchemin, 55 x 12 mm

[1] De mensa D (omi) ni

A11. Authentique 11

XVI^e siècle

Parchemin, 56 x 12 mm

[1] De presepio D (omi) ni

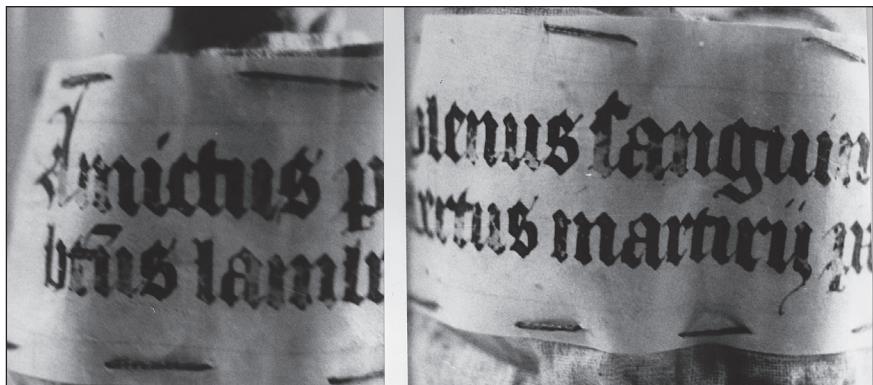


Fig. 5 – Authentique 3.

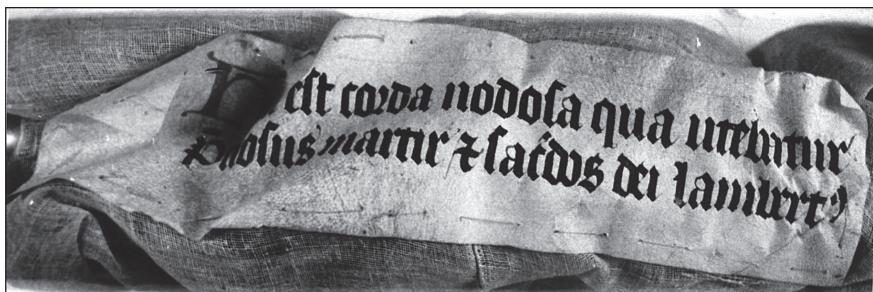


Fig. 6 – Authentique 4.



Fig. 7 – Authentique 5.

Châsse de sainte Madelberte

A12. Authentique 12

1489 (daté)

Parchemin, 210 x 126 mm, encre noire, initiale à l'encre rouge

[1] In isto feretro habentur ossa corporis beatae Magdalberte [2] virginis, cuculla et velum eius. Item cinctura eiusde (m) [3] virginis nigra miro opera contexta. Ite (m) pepulum [4] sive caputegium eius. Item unu (m) aliud velu (m) eius [5] necnon duae petie magne de habitu eius. Item duo [6] forcices parvi, quib (us) in vita virgo gloriosa utebatur, [7] unacum no (n) nullis aliis ornamentiis eiusdem virginis [8] ac q (uam) pluribus aliis reliquiis diversorum alioru (m) s (an) c (t) orum [9] ap (osto) lorum, m (a) r (tyru) m, confessorum atq (ue) virginum.1489.

Une deuxième authentique (201 x 219 mm) porte un texte en tous points semblable. Une inscription cursive à l'encre précise sur le dessus : « Visitatum anno 1793 mensis aprilis die 24 » et sur le dessous : « Visitatum anno 1489 mensis may die 18 ».

A13. Authentique 13

XVI^e siècle

Parchemin, 112/ 108 x 28 mm

[1] Hec sunt ossa beate Magdalberte vir [2] ginis unacu (m) velo eius partim [3] igne (con) sumpta

A14. Authentique 14

XVI^e siècle

Parchemin, 90/78 x 24 mm

[1] Velum sive habit (us) b (ea) te [2] Magdalberte virginis

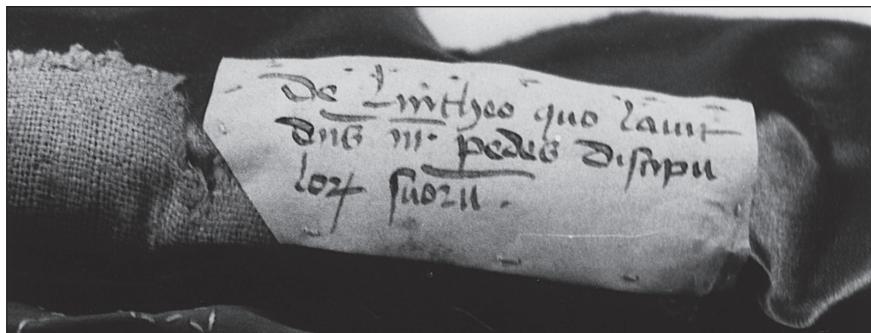


Fig. 8 – Authentique 7.

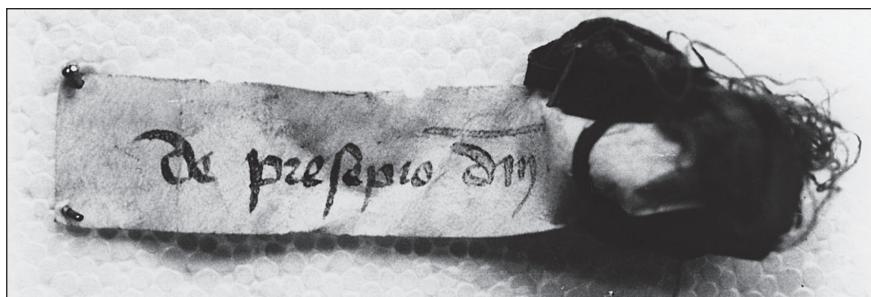


Fig. 9 – Authentique 11.

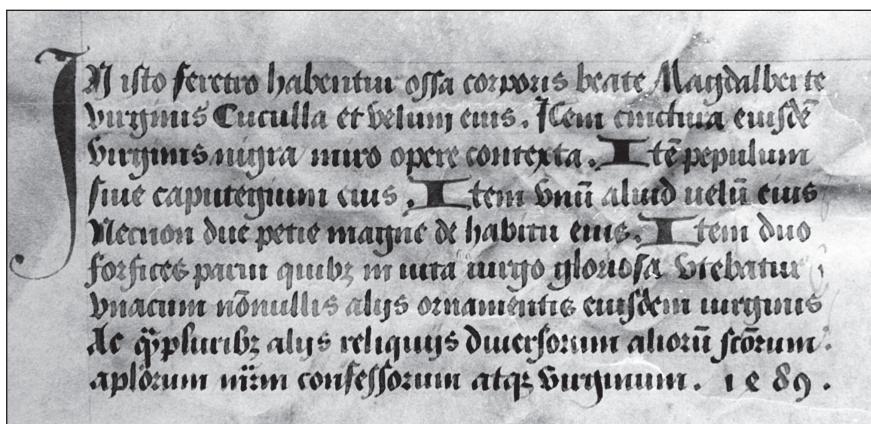


Fig. 10 – Authentique 12.

Châsse de saint Materne

A15. Authentique 15

1489 (daté), avec addition de 1622 (datée)

Parchemin, 220 x 69 mm

[1] In isto feretro habentur ossa Sancti Maternj primj [2] Ep(iscop)i Tongren(sis) ex Treveri Leodium translata, una cum [3] queplurib(us) reliquijs sanctorum ap(osto)lorum, m(a)r(tyru)m, confessio [4] rum, virginum atq(ue) aliorum electorum. 1489.

Addition / [5] Die vigesima secunda aprilis 1662 extracta sunt haec ossa sancti Materni dumtaxat [6] ex hac capsula, et reposita in pheretro novo per R (everen) dum ad (modu) m D (ominum) Jo (ann) em Tabollet [7] Hasbaniae Archid (iaco) num, Cap (itu) lo legato, idq (ue) iuxta instrumentum [8] in praefato pheretro reclusum⁹⁵.

Documents divers dans des châsses XIX^e siècle à la cathédrale

A16. Authentique 16

XIII^e siècle

Parchemin, 25 x 18 mm

[1] De ossib (us) sancti [2] Bartholomei ap (osto) li

Un bout de parchemin (« De ossibus sancti ») est cousu à la précédente authentique : de toute évidence, il s'agit d'une authentique recopiée, dont le nom du saint a été coupé.

A17. Authentique 17

XIV^e siècle

Parchemin, 69 x 12 mm

[1] De rupe infra ager Alche [demach]

A18. Authentique 18

XV^e siècle

Papier, 66 x 80 mm

[1] De cingulo [2] s (anc) t (a) e Mariae

⁹⁵ Le 7 juin 1652, une députation du Chapitre cathédral avait été chargée de faire la visite des châsses de saint Materne et de saint Hubert (St. BORMANS, *Répertoire, op. cit.*, dans *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de Belgique*, t. XII, 1875, p. 251).

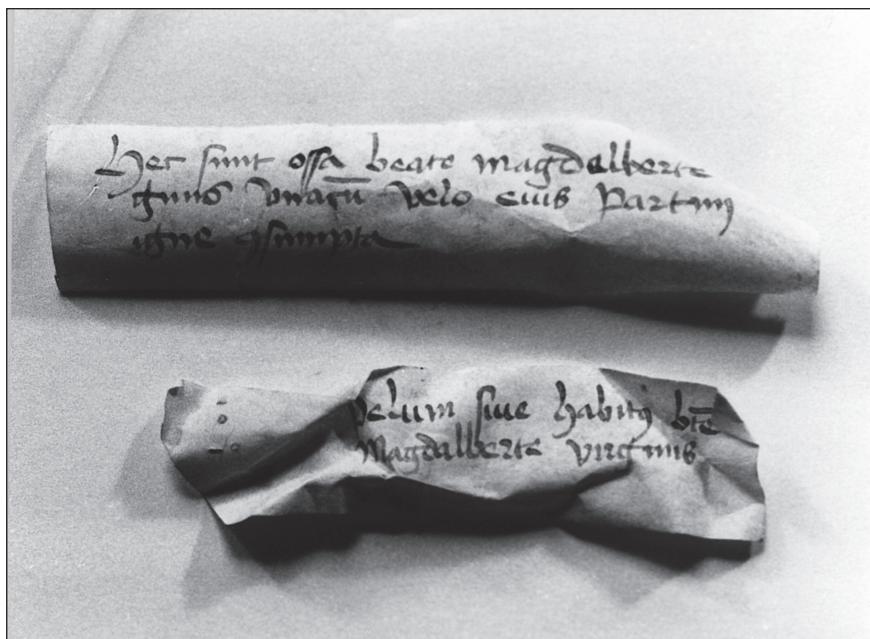


Fig. 11 – Authentique 13.



Fig. 12 – Authentique 16.

A19. Authentique 19

XV^e siècle

Parchemin, 119 x 7 mm

[1] De lapide s (an) c (t) ae Katherine, ubi ang (e) li ea (m) decollata (m)
deportaveru (n) t⁹⁶

A20. Authentique 20

XV^e siècle

Parchemin, 54 x 13/17 mm

[1] De virga Aaro (nis)

Le parchemin est glissé dans un petit étui en verre.

A21. Authentique 21

XV^e siècle

Parchemin, 52 x 14 mm

[1] De ossib (us) et de vestimento sanctae [2] Walburgis virginis et
martyris

A22. Authentique 22

XI^e siècle

Parchemin, 95 x 12 mm

[1] De s (an) c (t) o Chuniberto (et) de alba (et) de casula

Photographie dans Ph. GEORGE, *De l'intérêt, op. cit.*, p. 517-518.

A23. Authentique 23

XI^e siècle ?

Parchemin, 43 x 31 mm

[1] Rel(i)q(uiae) de conca ubi [2] C(hristus) lavit pedes [3] discipulorum

A24. Authentique 24

XI^e siècle

Parchemin, 43 x 31 mm

[1] [...] s(an)c(t)i Crispiniani †

⁹⁶ Jacques de Voragine popularise l'épisode des anges transportant au Mont Sinaï le corps de sainte Catherine, de même que l'huile qui sort de son tombeau. La légende et l'oraison du *Bréviaire romain* consacrent le fait du transport du corps au Sinaï.

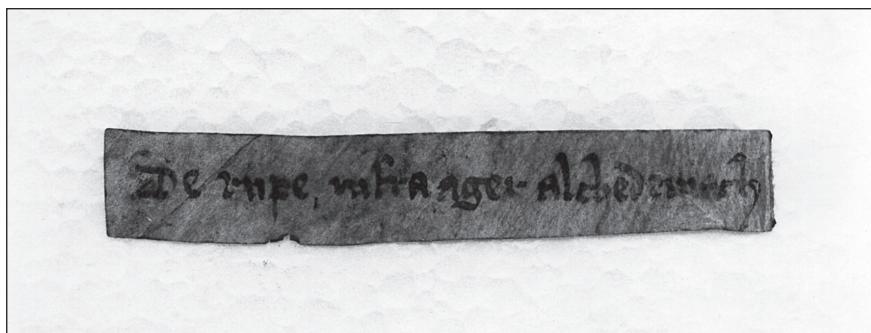


Fig. 13 – Authentique 17.

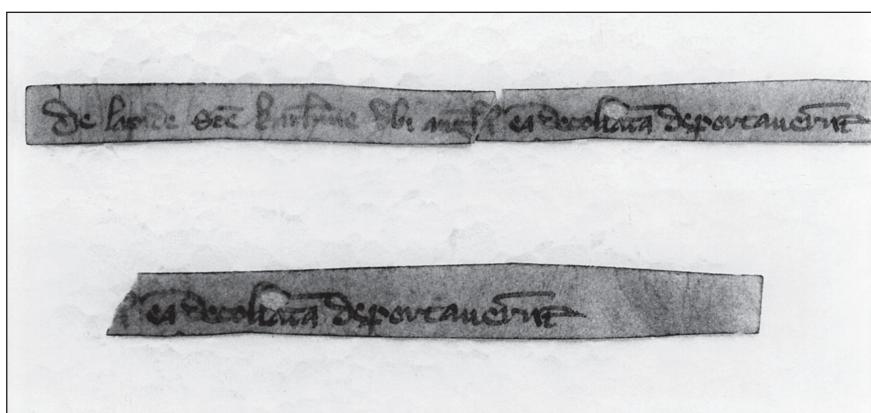


Fig. 14 – Authentique 19.

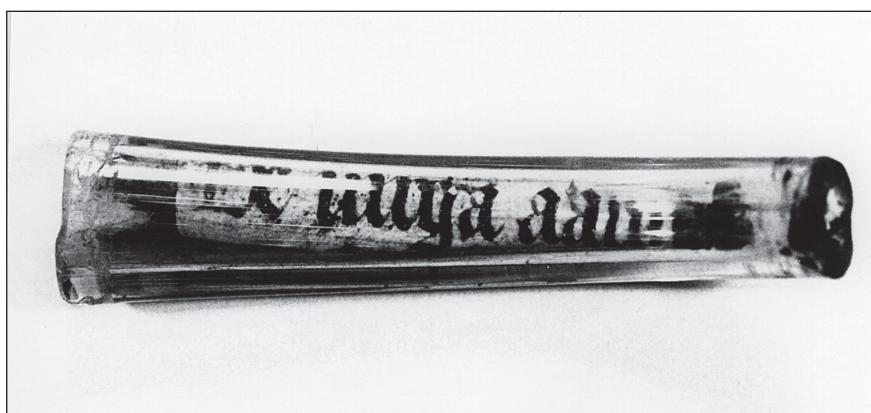


Fig. 15 – Authentique 20.

Instrumentum de 1483

A25. Document 25

Instrumentum promissionis et obligationis pro clenodiis ecclesiae cathedralis Leodiensis factarum, de die 10 julii 1483.

Éd. P. F. X DE RAM, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les Princes-Évêques Louis de Bourbon et Jean de Horne 1455-1505*, Bruxelles, 1844, p. 717-723.

In nomine Domini. Per hoc praesens publicum instrumentum cunctis pateat evidenter, quod anno a nativitate ejusdem Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo tertio, indictione prima, mensis julii die duodecima, hora decantationis summae missae in ecclesia Leodiensi, aut circiter, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Sixti, divina providentia papae quarti, anno duodecimo, in mei notarii publici et testium subscriptorum ad hoc vocatorum specialiter et rogatorum praesentia, personaliter constituti illustres nobilesque et generosi viri domini Everardus de Marcka, de Arberch, Mirwar, etc., Wilhelmus de Marcka, civitatis et patriarcharum Leodiensis, Lossensis et Bulloniensis mamburnus et gubernator, de Agimont, Lumpinay, etc., dominiorum domini temporales, milites et fratres, et unacum ipsis generosi domini Ghiselbertus de Canne, Johannes le Pollain, milites, Guilhelmus de Anptines, Rigaldus de Thys, Dyonisius dictus Corbeal de Poesseur, armigeri, Andreas de Wehongne, Jacobus de Bolseez, Johannes del Falloes, Arnoldus Lambert, Johannes dictus le Roque, cives Leodienses, necnon Petrus dominus Roquart, de Herina, villicus Leodiensis, tam suo quam Johannis Tompsonen, castellani castellaniae de Franchimont, procuratoriis nominibus, ab eodem ad infrascripta sufficienter constitutus, de cuius procurationis mandato legitimus constabat et constat documentum, etc., sponte et ex certis eorum scientiis ac animis praemeditatis et deliberatis, non vi, metu, dolo, aut fraude, ut dixerunt, seducti, recognoverunt et in veritate confessi fuerunt, tam conjunctim quam divisim, accommodasse, ac veri, puri et legitimi commodati titulo, recepisse de et a venerabilibus et circumspectis egregiisque ac nobilibus dominis vice-decano et capitulo insignis ecclesiae Leodiensis, cupientes atque intendentes periculis, malis, incommodis, jacturis atque damnis, ut ex actibus constabat gravi mentis cum amaritudine, verisimiliter eventuris, non quidem mediocribus praeoccurrere, capitulariter congregatis capitulantibus et infrascripta acceptantibus, nonnulla clenodia et jocalia aurea et argentea et alia dictae eorum ecclesiae paramenta subscripta :

Et primo imaginem unam sancti Georgii cum ejus lancea, vexillo, dracone auricale, supra quod imago felicis recordationis principis dudum ducis Karoli Burgondiae ad genua jacuit, quadam galea et duobus cerotecis per omnia de puro auro confectis, ponderantes simul tredecim marcas auri puri⁹⁷.

Item, pedem ejusdem imaginis, super quo ipsa imago stabat et stat, argenteum deauratum, ponderantem novem marcas argenti puri.

Item, unam imaginem beatae Mariae Virginis gloriosae argenteam, cum ejus filio, in cathedra una sedentis, ponderantem decem et sex cum dimidia marcas argenti puri.

Item, adhuc unam aliam imaginem beatae Mariae Virginis gloriosae yvoriām⁹⁸, clausam cum notabili tabernaculo argenteo deaurato, stantem super quatuor leones argenteos deauratos, in cuius exteriori parte lateris illius sunt imagines beatorum Petri et Pauli apostolorum, et in anteriori parte ejusdem tabernaculi annuntiatio beatae Mariae Virginis existit, ponderantem quatuordecim marcas argenti.

Item, unam aliam imaginem sancti Johannis-Baptistae argenteam, cuius barba deaurata existit, sicuti et etiam eadem imago in pluribus aliis suis locis deaurata existit⁹⁹, in cuius capite unum magnum os reliquiarum reclusum est, ponderantem viginti duas marcas et sex uncias argenti.

Item, adhuc unam aliam imaginē sancti Petri argenteam, cuius crines et barba deauratae existunt, habentis etiam clavem unam in ejus manu, ponderantem decem et sex marcas argenti.

Item, adhuc unam imaginem sancti Pauli apostoli cum gladio in ejus manu argenteam, cuius barba deaurata existit, ponderantem quindecim et diminidiā marcas argenti.

Item, adhuc tabulam unam quadrangularem, cum imagine Christi crucifixi in ligno crucis pendens, de auro confectam, ponderantem quatuor marcas et sex uncias auri puri.

Item, adhuc unam aliam imaginem beatae Mariae Virginis gloriosae, habentem in ejus superioritate crucem unam, cum imagine matris Christi et Johannis evangelistae sub cruce, auri puri, et pluribus perlis, quae

⁹⁷ Le 14 février 1471, première mention du reliquaire dans JEAN DE LOOZ, *Chronicon rerum gestarum ab anno MCCCLV ad annum MDXIV*, éd. DE RAM, *op. cit.*, p. 66, et réédité par VAN DER VELDEN, *op. cit.*, doc. 9, p. 339-340.

⁹⁸ Une intéressante description d'œuvre à mettre au compte des œuvres perdues ou sinistrées.

⁹⁹ On pense évidemment aux plateaux présentant la tête du précurseur (John's platter, *caput Iohannis in disco*), dont le répertoire est réalisé par Barbara Baert (KUL).

crux et imagines aureae existentes, ponderantem quatuor uncias et sex esterlingas minus unam quartam partem auri puri.

Item, imago beatae Mariae praetactae, habens in ejus dorso imaginem beatae Mariae cum ejus filio a cruce deposito ; est ponderis duarum marcarum et duarum cum dimidia unciarum argenti.

Item, fibulum unum argenteum cum pluribus lapidibus, in cuius medio est imago una alba cum figura hominis et uno animali *buck* dicto, ac pluribus saphiris, ponderantem duas marcas et decem esterlingas argenti.

Item, adhuc unum alium fibulum argenteum, habentem unum canonicum ad genua ante imaginem beatae Mariae Virginis jacentem, qui per beatum Lambertum praesentatur dictae beatae Mariae, penes quam stat sanctus Servatius, ponderantem quatuor marcas et duas uncias argenti.

Item, adhuc unum alium fibulum argenteum, instar unius cordis confectum, habentem lapidem cum una facie in medio et sub illo lunam unam blavei coloris, cum aliis sex lapidibus diversorum colorum, aliis majoribus, qui plures sunt, ponderantem duas et dimidiam marcas argenti.

Item, adhuc unam magnam et notabilem crucem, ante processionem portandam, argenteam deauratam, cum pluribus et diversis lapidibus et imagine crucifixi, habentem martyrium sancti Lamberti inibi sculptam, etiam et vitam ejusdem sancti Lamberti a retro sculptam, ponderantem quatuordecim marcas et duas uncias argenti.

Item, adhuc unam pretiosam et valde notabilem vestem supra casulam, per episcopum celebrantem induendam, quae habet in anteriori ejus parte imaginem unam beatae Mariae Virginis gloriosae, cum ejus filio, et in illius reteriori parte Christum crucifixum, de perlis valde pretiose confectum, unde in pluribus aliquae perlæ videbantur deperditæ¹⁰⁰.

Ad capiendum desuper et mutuo recipiendum summam seu valorem quatuor millium ducatorum aureorum, seu eorumdem verum valorem, in usum expeditionis litterarum apostolicarum, confirmationem postulationis illustris nobilisque et generosi domini Johannis de Marcka, in et ad episcopatum Leodiensem postulati, exponendam et convertendam et non alias ; quae quidem aurea et argentea et alia clenodia antetacta in et sub pondere praescripto, antefati recognoscentes omnes et singuli tam

¹⁰⁰ Il y a dans le registre une note volante ainsi conçue : « Item, adhuc unam cappam valde notabilem, infinitis figuris de perlis ornatam, in magna multitudine per omnia quasi coopertam. Item, unum paramentum pro uno novo episcopo, appellatum superhumerale, habens in se plures lapides pretiosos ».

conjunctim quam divisim, et eorum quilibet per se et in solidum per eorum fides corporales, per ipsos et ipsorum quemlibet, in manus mei notarii subscripti, stipulantes et recipientes vice, loco et nomine omnium et singulorum quorum interest, intererit seu interesse poterit quomodolibet in futurum, propter hoc corporaliter praestitas, lato juramento, atque sub excommunicationis poena, convenerunt et promiserunt antedictis venerabilibus dominis vicedecano et capitulo Leodiensibus praesentibus et acceptantibus, bene, integre, realiter et legaliter reddere, consignare et restituere ad locum thesaurariae Leodiensis, ex qua supradicta sunt, sine custibus, periculis, damnis et expensis, in eo valore et essentia in quibus tempore deliberationis fuerant, reponere seu reponi et reduci facere, infra sex menses confirmationem postulationis episcopatus Leodiensis, dolo et fraude seclusis, proxime et immediate sequentes, sese et eorum corpora, necnon omnia singulaque eorum bona, mobilia et immobilia sive haereditaria, castrave et dominia quaecumque, ubicumque locorum situata, et ad eos spectantia, et quo cumque nuncupentur nomine, propterea erga eosdem venerabiles dominos vicedecanum et capitulum Leodienses obligantes pariter et hypothecantes. Et insuper pro majori securitate praemissorum, ac ut dictis venerabilibus dominis vicedecano et capitulo Leodiensi tutius caveatur, de praemissis submiserunt sese antefati recognoscentes et praesentibus se submittunt, submisitque eorum quivis jurisdictioni, cohercitioni, compulsioni, foro et examini quorumcumque judicum, principum, ducum, comitum, baronum, militum, terrarum et dominiorum dominorum, eorumve spiritualium sive ecclesiasticorum necnon et temporalium villicorum et scabinorum ac justitiariorum, consenseruntque et consensit eorum quivis per se, quod ipsi recognoscentes, tam conjunctim quam divisim, eorumve haeredes et successores quicumque, etiam utriusque sexus corporaliter, necnon bona quaecumque eorum mobilia et immobilia sive haereditaria, praesentia et futura, etiam feodalia, eorumdem dominorum seu ipsorum villicorum et scabinorum ac justitiariorum potentia et auctoritate capi et arrestari ac in arresto detineri, vinculisque mancipari atque ad realem et actualem restitutionem praetactorum clenodiorum via juris aut legis et legidice compelli possint et arctari, etiam et idem judices spirituales et temporales principesve duces, comites, barones, milites, terrarum et dominiorum domini quicumque, illorumve villici, scabini et justitiarii, ubi ipsi recognoscentes eorumque bona conjunctim aut divisim, quaecumque reperiantur, inveniantur, apprehendantur, seu a quibus illa moventur et descendent, vendantur, transferantur, transportentur et alienentur, indeque legis opere requisitae quas ex nunc prout ex tunc, et ex tunc prout ex nunc

in dictum eventum ratas habent et acceptas, ea ementes seu acceptantes per personas quascumque, quas etiam ad id faciendum suos fecerunt et constituerunt procuratores, more legis fiant ad opus dictorum venerabilium dominorum vicedecani et capituli, et quod pretium exinde proveniens seu quaecumque pecuniarum summae abinde provenientes eisdem venerabilibus dominis vicedecano et capitulo aut ab eis causam ad haec habenti seu habentibus tradantur, exsolvantur et realiter deliberentur, ipsique domini illos percipient, levent et assequantur per se aut alium seu alios, eorum nominibus, donec et quounque antetacta jocalia, clenodia et para-menta in et sub pondere et valore praenotatis reddita fuerint, restituta et liberata, reposita et ut praestita reassignata, necnon et de quibuscumque damnis, custibus, expensis et interesse ob hoc per eosdem venerabiles dominos quomodolibet sustinendis, quorum in ea parte simplicibus verbis credent et tempore ac loco congruis, absque aliquibus juramentis aut probationibus desuper faciendis credi volunt, et stari plenarie et integraliter fuerit et sit satisfactum. Quae si quidem haereditaria eorum bona praenarrata, antefati recognoscentes propterea, ex nunc prout ex tunc, et ex tunc prout ex nunc, erga antedictos venerabiles dominos vicedecanum et capitulum obligarunt pariter et hypothecarunt, nil ipsis juris aut actionis ad illa, in quantum praemissis contrariari poterunt, retinentes ; imo ex nunc prout ex tunc ea ad manus judicum, de quibus moventur, ad opus ecclesiae et dictorum dominorum faciendo episcopum legis operas transportarunt et transtulerunt. Et insuper adhuc ultra praemissa pro majori securitate praemissorum, dictis venerabilibus dominis vicedecano et capitulo Leodiensibus danda et praestanda, voluerunt supradicti recognoscentes et eisdem venerabilibus dominis plenarias potestatem, facultatem et mandatum dederunt speciale, quod ipsi venerabiles domini in casu quo iidem recognoscentes in praemissis defectuosi fuerint seu negligentes, et eisdem dominis jocalia, clenodia et paramenta antetacta infra terminum seu terminos praeeexpressos non restituerint, ut praenarratur, poterunt et possent de et ex eisdem recognoscentibus decem personas quascumque eorum ad beneplacitum per se aut certos eorum deputatos aut deputandos procuratores sive commissarios nominare et eligere, qui tenebuntur et obligati erunt absque quacumque contradictione, sub poena perjurii et amissionis honorum eorum, quemcumque locum seu quaecumque loca, hospitiumve seu hospitia ipsis per eosdem dominos seu illorum commissarium aut commissarios ex parte eorumdem nominandum et assignandum, seu nominanda et assignanda, ad comestus, subintrare cum totidem equis et inibi comestus servare ac expensas solito more facere. Quilibet scilicet eorum usque ad summam ponatur deceni unius

floreni post... quolibet in die ascendentem et abinde clam vel secrete publice aut occulte non recedere, donec antetacta jocalia, clenodia et paramenta, et omnia et singula, unacum singulis expensis, damnis et interesse, per eosdem venerabiles dominos, ob eorumdem jocalium, clenodiorum et paramentorum non restitutionem realem, sustentis quomodolibet et perpessis sive quomodolibet sustinendis, restituta fuerint realiter et deliberata ; in quibus solo verbo ipsorum dominorum seu eorum commissarii aut commissariorum stabitur et stari (debet), ut praedicti voluerunt, absque aliquibus probationibus desuper fiendis, proviso etiam quod, si ipsi sic ex dictis recognoscentibus eligendis ad comestus negligentes fuerint et remissi, et locum sive hospitium locave seu hospitia praetacta ad comestus non intraverint aut ab illis quomodolibet recesserint eorumdem dominorum absque licentia, quod ex tunc ipsi sic electi et nominati perjurium incurrent et eorum honores perdent et amittent omissione sola ; quodque ipsi iidem recognoscentes in talis modi casu corporaliter et eorum tam propria corpora quam singula bona, mobilia et immobilia sive haereditaria quaecumque, auctoritate et potentia quorumcumque dominorum judicum, tam spiritualium et ecclesiasticorum quam secularium et temporalium, etiam et quibuscumque in locis capi, arrestari et detineri possint et valeant, donec et quoisque antetacta clenodia, jocalia et paramenta ipsis dominis vicedecano et capitulo, seu potius ecclesiae Leodiensi restituta fuerint et realiter ad locum sacristiae Leodiensis ecclesiae reposita et reassignata, relocata et liberata eorum custibus et expensis extiterint, ut praefertur. Quorum si quidem dominorum judicum hujusmodi jurisdictioni judiciis, foris et examinibus, ipsi recognoscentes sese submiserunt et praesentibus submittunt, ita et taliter quod contra illos et eorum judicia excipere, dicere aut allegare non valeant quoquo modo. Consenseruntque iidem recognoscentes, quod vidimus praesentium principalium litterarum et instrumenti seu instrumentorum, in quibuscumque judiciis ecclesiasticis et secularibus stetur et stari debet, ac fides adhiberi tanquam principalibus ; quodque ipsi etiam ac eorum haeredes et successores contra ea dicere seu allegare non poterunt plus quam contra principales, renuntiantes supradicti recognoscentes conjunctim et divisim omnibus et singulis exceptionibus doli, mali et fraudis, laesionis, circumventionis rei aliter gestae quam scriptae, ac juris et facti et praesertim epistolae domini Adriani novae constitutionis de fidejussoribus beneficio cedendarum actionum, conditioni indebiti et sine causa ac ex injusta causa et ob turpem causam, praesertim etiam quibuscumque impetrationibus sive proprio motu concessionibus, apostolicis et imperialibus, seu aliorum quorumcumque

principum, et generaliter omnibus et singulis aliis quibus praemissorum effectus impediri posset quomodolibet aut differri, maxime etiam et juridicenti generalem renuntiationem non valere nisi praecesserit specialis etiam et quibuscumque privilegiis, francisiis et libertatibus quorumcumque civitatum et oppidorum, nundinarum Antwerpiensium, Bergensium. Francfordensium et Coloniensium, consentientes expresse quod, illis et illorum libertatibus et francisiis non obstantibus, iidem recognoscentes corporaliter et quaecumque eorum bona in eisdem locis et quibuscumque aliis detineri, capi et arrestari atque finaliter vendi possint et valeant. Super quibus praemissis omnibus et singulis antefati venerabiles domini mei vicedecanus et capitulum Leodienses, ipsis pro se et eorum successoribus singulisque ipsorum confratribus interesse in hac parte habentibus, a me notario publico infrascripto vivae vocis oraculo venerabilis domini et magistri Johannis de Quercu eorum vicedecani fieri petierunt instrumentum unum publicum sive plura publica instrumenta. Acta fuerunt haec in majori capitulo dictae insignis ecclesiae Leodiensis, versus palatium episcopale, ad sinistum latus chori ejusdem ecclesiae situato, sub anno inductione, mense, die, hora loco et pontificatu praescriptis, praesentibus ibidem discretis viris et honestis domino Nicolao de Graez, presbytero, magistris Theodorico de Brouheze, notario publico, Johanne Paren, artium, magistris Petro de Halloes et Johanne Isembaert, ac pluribus aliis notabilibus civibus Leodiensibus, testibus ad praemissa vocatis specialiter et rogatis.

Index de 1713

A26. Document 26

Index du Répertoire des meubles de la sacristie et de la trésorerie confiéz à la surveillance de Mgr le grand Trésorier de l'an 1713 suivant l'ordre des meubles avec leurs dépendances

Manuscrit de collection privée, éd. par J. DEMARTEAU, *Trésor et sacristie de la Cathédrale Saint-Lambert à Liège 1615-1718*, dans *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liège*, t. II, 1882, p. 323-337.

Le répertoire renvoie à un autre de 1698, dressé lui-même d'après un précédent de 1665 ; il a été poursuivi jusqu'en 1718.

Le répertoire suit l'ordre alphabétique des objets inventoriés, de A (Agraphes) à V (Voiles de calice). Nous en avons extrait tout ce qui touche aux reliques des saints. [...]

- [1] 2 anges d'argent servantes aux coffres reliquaires de saint Théodard aux armes de Marcka et des saints Pier et Andolete aux armes de Rosen. [...]
- [2] Boîte d'yvoir dans laquelle il y a des reliques. [...]
- [3] Le Buste de saint Lambert richement orné où est renfermé sa teste. [...]
- [4] Le Buste de sainte Anne d'argent¹⁰¹ [...]
- [5] Chappe de saint Lambert chargée et enrichie des perles. [...]
- [6] Une chasuble, étoile, manipule de saint Lambert, toille d'or chargée de perles. [...]
- [7] Un Coffre aux reliques, d'argent doré, avec les statues des douze apôtres.
- [8] Un Coffre des saints Pier et Andolete.
- [9] Un Coffre aux reliques de saint Materne, de cuivre doré avec des ornements d'argent.
- [10] Un Coffre d'argent, aux reliques de saint Théodard.
- [11] Un petit Coffre d'argent aux reliquaires, où il y a des reliques de saint Laurent.
- [12] Un petit Coffre d'argent ou reliquair, où il y a un Agnus Dei béniti du pape Innocent onze, qui est exposée tous les dimanches pour la procession devant la messe.
- [13] 2 Coffres de bois ou reliquair, couverte d'étoffe, ou d'un drap d'argent velouté, dont l'un est de sainte Madelberte et l'autre de plusieurs saints.
- [14] Un Coffre ou reliquair d'yvoir remplis des saclets des reliques.
- [15] Un petit Coffre ou reliquaire d'argent doré remplis des reliques.
- [16] Une Croix de fer embellie de cuivre doré et de cristalle de roche posée sur la porte de la sacristie derrière le grand autel, et (illecqs emplobmée), laquelle selon la remarque du répertoire de l'an 1665 est celle-là devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu la nuit entourré de neige à Stavelot, suivant l'histoire.

¹⁰¹ Par son testament en 1515, Lambert d'Oupeye, chanoine de Saint-Lambert dès 1503, ordonne que l'on fasse à ses frais un beau buste-reliquaire pour y enfermer une relique de la mère de la Vierge, « considérant qu'une parcelle notable de la tête de cette bienheureuse est conservée dans l'église cathédrale de Liège » (Ed. PONCELET, *Les œuvres d'art, op. cit.*, p. 3).

- [17] Crosse de saint Lambert de cuivre doré. [...]
- [18] Mitre de saint Lambert ornée des perles et des pierreries.
- [19] Mitre épiscopale d'argent doré ornée des perles et des pierres précieuses dont il est fait mention au répertoire de 1698. NB que cela est la mitre de saint Lambert. [...]
- [20] Pallium Episcopale de saint Lambert, fond d'or chargé de perles et pierreries.
- [21] 2 Pendants de velour rouge brodez aux armes de Marck, servants à porter le buste de saint Lambert.
- [22] 2 Pendants de velour rouge à porter le coffre de saint Théodard.
- [23] 2 Pendants de velour vert à porter le coffre de saint Materne.
- [24] 2 Pendants de [...] pour porter le coffre des 12 Apostres.
- [25] 2 Pendants de [...] à porter le coffre des saints Pier et Andolete. [...]
- [26] Un Reliquaire d'argent qui s'expose les dimanches à la procession.
- [27] Reliquaire d'argent de Saint-Laurent.
- [28] Reliquaire ou petit coffre d'argent doré remplis de reliques.
- [29] Reliquaire de bois de plusieurs saints couverts de draps d'argent velouté.
- [30] Reliquaire de bois de sainte Madelberte couvert de draps d'argent velouté.
- [31] Reliquaire ou coffre d'yvoir remplis des petits saclets des saintes reliques.
- [32] Reliquaire ou coffre de bois avec des reliques des XI milles Vierges.
- [33] Reliques de saint Hubert, ses sandales et bottines, quatre cornes de chasse, deux estrières.
- [34] Remontrance d'argent doré, donnée par le prince Cardinal de Marck¹⁰².
- [35] Reposoir de la sainte Croix d'argent bien travaillé, donné par l'archidiacre Surlet.
- [36] 2 Rideaux de velour noir pour les reliques du grand autel aux armes de S.A. Max. [...]

¹⁰² J. BRASSINNE, *L'argenterie d'Érard de la Marck prince-évêque de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXVI, 1906, p. 233-269.

- [37] 2 Rideaux de velour noir aux armes de S.A. Jean Louis pour les reliques du grand autel. [...]
- [38] 4 Rideaux de damas rouge pour couvrir le tabernacle et les reliques du grand autel.
- [39] 2 Rideaux de damas blanc pour les reliques du grand autel. [...]
- [40] 2 Rideaux de velour violet à couvrir les reliques du grand autel, mal propres.
- [41] 4 Rideaux verds de soye et chamoy pour couvrir les reliques et le tabernacle du grand autel. [...]
- [42] 2 Tuniques rouges pour porter les reliques le jour de la Translation.
Il y en avait trois qui servaient aux servants, mais des trois l'on en a fait deux bonnes. [...]

Nos publications (P) de trésors de l'ancien diocèse de Liège (P1 à P16)

Il nous a semblé commode pour les chercheurs de réaliser un *index sanctorum* général couvrant toutes nos publications, dont l'inventaire suit (P1 à P 18). Cet inventaire pourra facilement être ultérieurement complété sur <http://orbi.ulg.ac.be> pour obtenir la suite de notre bibliographie, car nous espérons bien sûr pouvoir la compléter d'éditions d'autres inventaires, en cours d'examen : nous pensons en particulier à ceux de la collégiale de Huy. L'index permet d'immédiatement faire apparaître la mention du culte d'un saint.

P1. Amay, collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode

Catalogue de l'exposition *Trésors d'Art Religieux de la Collégiale d'Amay*, Amay, collégiale Saint-Georges et Sainte-Ode, 1989, p. 115-126 et 181-194 ; *De sancta Chrodoara à sainte Ode. Réflexions sur le dossier hagiographique amaytois*, Amay, Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, éd. A. DIERKENS, t. XXV, 2000-2001 (paru en 2006), p. 51-58.

P2. Huy, collégiale et églises

Malgré plusieurs articles sur les saints patrons de Huy, Domitien et Mengold, nous n'avons pas encore donné une édition du trésor des reliques de la collégiale.

Voir principalement : *Vies & Miracles de saint Domitien (ca. 535-549)*, évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy, Bruxelles, *Analecta Bollandiana*, première partie, t. CIII, 1985, p. 305-351, et deuxième partie, t. CXIX, 2001, p. 5-32 ; *Jalons pour l'histoire d'un culte : saint Mengold de Huy*, Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XXXIV, 1980, p. 121-184 ; *Ouverture des châsses des saints Domitien & Mengold au Trésor de Notre-Dame de Huy*, en collaboration avec Christine Charlier, Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XXXVI, 1982, p. 31-75 ; *Saint Domitien. Contribution à l'étude du culte et de l'iconographie des saints mosans*, Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XXXVII, 1983, p. 173-176 ; *Thaumaturgie de saint Domitien de Huy. Pèlerinage & culte à l'époque moderne*, Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XXXIX, 1985, p. 115-150 ; *Les Miracles de saint Mengold de Huy, témoignage privilégié d'un culte à la fin du XII^e siècle*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, Bruxelles, t. CLII, 1986, p. 25-48 ; *Le paradis d'une ville au siècle de Louis XIV*, Huy, *Annales du Cercle hutois des Sciences & Beaux-Arts*, t. XLVIII, 1994, p. 139-154.

En attendant aussi une édition des trésors de reliques des autres églises de Huy, deux églises hutoises ont principalement retenu notre attention : le Neufmoustier et la Sarte.

C'est essentiellement le trésor du Neufmoustier, qui n'avait pas bénéficié d'un *index sanctorum* dans notre précédente édition, qui est repris ici sous la cote P2 : *Le trésor de reliques du Neufmoustier près de Huy. Une part de Terre sainte en pays mosan*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CLXIX, 2003, p. 17-35.

Catalogue de l'exposition *Notre-Dame de la Sarte. Culte et Trésor*, Huy, collégiale Notre-Dame, 1991, en collaboration avec Charles Grégoire.

Nous avons donné un aperçu de l'hagiographie hutoise *lato sensu* dans le catalogue de l'exposition *Huy. Trésors d'arts religieux*, Huy, collégiale Notre-Dame, 1984, p. 14-18.

P3. Liège, abbaye Saint-Jacques

Un reliquaire, « souvenir » du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ? provenant du trésor de Saint- Jacques, dans la *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, Bruxelles, t. LVII, 1988, p. 5-21, et catalogue de l'exposition *Santiago, Camina de Europa, Saint-Jacques de Compostelle*, 1993, p. 267-268 et 366-367.

Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques à Liège (XI^e-XVIII^e siècles), dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, t. CLVIII, 1992, p. 1-49.

P4. Liège, abbaye Saint-Laurent

Documents inédits sur le trésor des reliques des abbayes bénédictines de Saint-Laurent et de Saint-Jacques à Liège (XI^e-XVIII^e siècles), dans Bulletin de la Commission royale d'Histoire, t. CLVIII, 1992, p. 1-49.

P5. Liège, collégiale Sainte-Croix

La Sainte Croix à Liège au XI^e siècle, dans le Bollettino d'Arte, Studi di Oreficeria , Supplemento al n. 95, Mélanges Marie-Madeleine Gauthier, Rome, 1996, p. 39-48.

Signum salutis. Cruces de orfebrería de los siglos V al XII, éd. César García de Castro Valdès, Oviedo, 2008, p. 208-212.

P6. Liège, collégiale Saint-Martin

Catalogue de l'exposition *Saint-Martin. Mémoire de Liège*, Liège, 1990 : *Le culte des saints*, p. 87-120 et *Le trésor. Le diptyque en ivoire du consul d'Asturius*, p. 207-210.

En 1746, un inventaire exhaustif des reliques du maître-autel et de l'autel de sainte Catherine est dressé et nous espérons pouvoir le publier.

P7. Liège, Robermont, Cisterciennes

Catalogue de l'exposition *Filles de Cîteaux en Pays mosan*, Huy, 1990, n° 75, 76, 136, n° 205.

P8. Lierneux, église Saint-André

Catalogue de l'exposition *Patrimoine religieux du Pays de Lierneux*, Lierneux, 1992. *Les reliques de Lierneux. Un patrimoine à découvrir*, p. 16-27. Le trésor est repris dans notre inventaire de Stavelot-Malmedy.

P9. Momalle et Émael, églises paroissiales

Deux reliquaires historiques (XI^e et XII^e siècles) conservés à Liège, dans le Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, Paris, 1990, p. 368-377. Le reliquaire d'Émael étant vide, c'est la boîte de Momalle qui est reprise dans l'index.

P10. Saint-Hubert, abbaye bénédictine

Le trésor des reliques de l'abbaye Saint-Hubert en Ardenne, dans *Études et Documents de la Région wallonne. Monuments et Sites*, t. VII, 1999, *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, p. 173-175.

P11. Saint-Trond, abbaye bénédictine

À Saint-Trond, un import-export de reliques des Onze Mille Vierges dans la seconde moitié du XIII^e siècle, dans le *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, Liège, t. XII, n° 253, 1991, p. 209-228, et catalogue de l'exposition *De reliekenschat van de Benedictijnerabdij van Sint-Truiden*, dans *Stof uit de kist. De middeleeuwse textielschat uit de abdij van Sint-Truiden*, Saint-Trond, 1991, p. 10-38.

P12. Salzinnes, abbaye cistercienne

Le trésor des reliques de l'abbaye du Val Saint-Georges à Salzinnes. Les cisterciennes et le culte des reliques en pays mosan, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. LXXIV, 2000, p. 77-114.

P13. Stavelot-Malmedy : abbaye bénédictine

Erlebald († 1193), gardien des reliques de Stavelot-Malmedy, dans *Le Moyen Âge*, t. XC, 1984, p. 375-382 ; *Documents inédits sur le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy et dépendances (IX^e-XVII^e siècles)*, Première partie, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire* : t. CLIII, 1987, p. 65-108 et Deuxième partie (XVII^e-XVIII^e siècles), *Ibidem*, t. CLIII, 1987, p. 127-179 ; *Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique). Réflexions en marge d'une édition*, dans le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1988, p. 377-388. Le tout repris dans *Les reliques de Stavelot-Malmedy. Nouveaux documents*, Malmedy, 1989.

Les reliques de Stavelot et de Malmedy à l'honneur vers 1040. Dedicatio et Inventio Stabulensis, dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, Louvain, t. IC, 2004, p. 347-370.

Reliques et dédicace d'église en Ardenne vers 1040. Dedicatio et Inventio Stabulensis, dans *Anthologie de textes hagiographiques*, éd. A. WAGNER & M. GOULLET, Paris, 2005.

P14. Tongres, collégiale Notre-Dame

Catalogue de l'exposition *Textiel en relieken* dans *Tongeren. Basiliek van O.-L.-Vrouw Geboorte. Textiel van de vroege middeleeuwen tot het Concilie van Trente*, Tongres, 1988, p. 46-62.

P15. Val-Dieu, abbaye cistercienne

Catalogue de l'exposition *Patrimoine de l'abbaye Notre-Dame du Val-Dieu*, Val-Dieu, 1992 : *Val-Dieu et le Trésor de la Cathédrale de Liège*, p. 26-31.

P16. Visé, collégiale Saint-Martin

Catalogue de l'exposition *Trésors d'art religieux au Pays de Visé et saint Hadelin*, Visé, collégiale Saint-Martin, 1988, p. 73-85 et 323-336.

Dernières publications :

P17. Liège, Chartreuse

Le Trésor des reliques de la Chartreuse de Liège, sous presse.

P18. Herkenrode, Abbaye

Herkenrode, un trésor de reliques au féminin (trad. en néerlandais IRPA) sous presse.

Index sanctorum

Nous renverrons dans l'ordre : aux trois *Historiae* (H1, H2, H3) ; aux authentiques numérotées dans les annexes de 1 à 26 (A1 à A26) ; aux publications précédentes (P1 à P18). On peut ainsi facilement retrouver la mention de reliques d'un saint sur une grande partie de l'ancien diocèse de Liège.

Comme d'habitude, quand plusieurs identifications sont possibles pour un saint, nous avons jugé inutile de donner toutes les solutions sauf si une hypothèse sérieuse peut être avancée.

Nous avons gardé quelques noms propres d'objets lorsqu'il s'agit de reliques indépendantes de saints.

H1 à H3 : *Historiae*

A1 à A26: Authentiques et documents en annexe

P1 à P18 : Publications en annexe

Aaron, grand-prêtre (Ancien Testament), A20 ; P13.
Abacuc, P2.
Abagurus, roi martyr, P2.
Abdon et Sennen, martyrs à Rome (vers 250/251), P9.
Abdius, martyr, P2.
Abraham, patriarche (Ancien Testament), P4 ; P13.
Adelard, abbé de Corbie († 827), P13.
Adèle, mère de Trudon, P11.
Adèle, patronne d'Orp-le-Grand, P9.
Adrien, martyr de Nicomédie († au début du IV^e siècle), P4 ; P6 ; P9 ; P18.
Aelide, vierge, P2.
Agapit, martyr à Rome († 258), P2 ; P13.
Agathe, martyre à Catane (III^e siècle), P2 ; P3 ; P4 ; P12, P13 ; P17.
Agathe, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Agilolf, pseudo-archevêque de Cologne, martyr, P13.
Agnès, P1 ; P2 ; P12 ; P13 ; P17.
Airy, évêque de Verdun, P9.
Albin, P17.
Albine, martyre des Onze Mille Vierges, P4 ; P13.
Albric, abbé de Stavelot-Malmedy (seconde moitié du VIII^e siècle), P13.
Aldegonde, abbesse de Maubeuge († 30 janvier 684), P2 ; P12, P13 ; P17.
Alexandre, premier pape du nom, martyr à Rome († 119), avec Egence et Théodule, P4 ; P12 ; P13 ; P17.
Alexis, P17.
Almerberge, P18.
Alpsinda, reine et martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Amand, évêque de Tongres-Maastricht (VII^e siècle), P4 ; P13 ; P18.
Amand, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Ambroise, P6 ; P18.
Amel, martyr, P17.
Amelberge, vierge, P4.
Anaclet, pape martyr (I^{er} siècle), P13 ; P17.
Anastase, P13.
Anastasie, P13.
Andolet, voir Pierre.
André, apôtre, H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P5 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
André, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
Anglin, abbé de Stavelot-Malmedy (milieu du VIII^e siècle), P13.
Anien, évêque d'Alexandrie († 86), P17.
Anne, mère de la Vierge, A26 ; P12 ; P13.
Anselme, P17.
Antoine, P12 ; P13 ; P17.

- Antoine de Padoue, franciscain, docteur de l'Église († 1231), P13 ; P14 ; P17.
Antonin, martyr, P13.
Apollinaire, P13.
Apolline, vierge martyre à Alexandrie († 249), P4 ; P12.
Apollonie, P17.
Apôtres, H3 ; A15 ; A26 ; P4 ; P13 ; grotte des –, P12 ; P17.
Aquilin, de la cohorte des Onze Mille Vierges, martyr et patriarche d'Aquilée, P4.
Areapila, martyre des Onze Mille Vierges, P10.
Asella, vierge à Rome († après 385), P17.
Aubain, Alban, martyr à Mayence (IV^e siècle), honoré à Namur, P5 ; P12 ; P17.
Augustin, évêque, P1 ; P2 ; P13 ; P17.
Aurélien, P12.
Aurelius, martyr, P17.
-
- Babolène, abbé de Stavelot-Malmedy (seconde moitié du VII^e siècle), P13.
Bacchus, martyr à Rossafa en Syrie (III^e ou IV^e siècle), P18. Voir Serge.
Barbe, vierge martyre à Nicomédie (?), H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
Barnabé, apôtre, P2 ; P12.
Barthélemy, apôtre, A16 ; P2 ; P3 ; P4 ; P6 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
Barthélemy, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
Basile, P13 ; P17.
Basilisse, martyre à Antioche († vers 304), épouse de Julien, P3.
Béatrice, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Begge, veuve à Andenne († 693 ?), P12 ; P13.
Bénédicte, P13.
Benemerita, P17.
Bénigne, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Bénigne, évêque et martyr, P4.
Benno, évêque de Meissen († vers 1196), P13.
Benoît, P1 ; P2 ; P3 ; P4 ; P10 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
Bérégise, considéré dans P10 comme le fondateur du monastère de Saint-Hubert.
Bernard, abbé de Clairvaux, docteur de l'Église († 1153), H3 ; P1 ; P2 ; P12 ; P14 ; P15 ; P17 ; P18.
Berthuin, moine à Malonne (VII^e siècle), P12.
Bibiane, vierge martyre à Rome, P17.
Blaise, évêque-martyr de Sébaste († vers 316), P9.
Blaise, H3 ; P3 ; P12 ; P13 ; P17.
Boniface, P4 ; P13 ; P17.
Brice, P6.
Brigide d'Irlande (V^e-VI^e siècle), P2 ; P9.
Brigitte, P13.
Brittula, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Bruno, P13 ; P17.
-

Caius, Pape martyr († 296), P3 ; P17.
Calliste, martyr, P3 ; P13.
Camer, Camerinus martyr en Sardaigne (?), P12.
Candide, martyr, P2.
Candide, vierge martyre, P17.
Caprais, martyr à Agen (III^e siècle), P4.
Carbarbarius, martyr d'Éthiopie, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Cassianus, patriarche de Grèce, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Cassius, P13.
Castorissa, martyre, P13.
Catherine, vierge martyre à Alexandrie (?), H3 ; A19 ; P2 ; P3 ; P12 ; P13 ; P17 ; P18.
Catherine, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Catherine du Parc, P11.
Cécile, P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; P17.
Célestin, chapelain de Jean le Patriarche, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Célestine vierge martyre, P17.
Celse, évêque de Trèves (II^e siècle), P13.
César, martyr et évêque de Bonn, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Charlemagne, P2.
Charles Borromée, archevêque de Milan († 1584), P13 ; P17.
Christ, H1 ; H3 ; A7 à A11 ; A23 ; P2 ; P3 ; P4 ; P9 ; P10 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
De nombreuses reliques dominicales c'est-à-dire des souvenirs de la Vie et de la Passion du Christ se répartissent en plusieurs groupes autour de la Naissance, de la Vie publique, de la Passion, du Sépulchre et de l'Ascension, P12. La sainte Croix, H3 ; A26 ; P2 ; P5 ; P6 ; P7 ; P10.
Christine, martyre, H3 ; P12 ; P13 ; P17 ; P18.
Christine, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Christophe, martyr en Lycie (III^e siècle), P2 ; P12.
Chrysante, martyr à Rome, compagnon de Daria, P2 ; P13.
Chrysogone, évêque d'Aquilée, martyr (III^e-IV^e siècle), P13.
Ciriaque, P17.
Claire, P12.
Claude, P13 ; P17.
Claude, évêque de Besançon († vers 699), P10.
Claudia, P13.
Clémence, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Clément, pape martyr (fin du I^{er} siècle), P4 ; P17.
Clément, martyr, P17.
Clou (saint -), P12.
Colomban, abbé de Luxeuil et de Bobbio († 615), P13 ; P14.
Colombe, P13.
Colombo, martyr, P17.
Côme, associé à Damien, martyr à Cyr (?), H3 ; P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; voir Damien.
Concorde, P13 ; P18.
Confesseurs, P4.

- Constance, P17.
Cordule, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Cornélie, martyr en Afrique, P17.
Corneille, pape martyr († 253), P4 ; P13.
Corneille, P13.
Consiar, P12.
Cordule, vierge martyre à Cologne, P12 ; voir Ursule.
Corneille, P12.
Craton, martyr de la Légion thébaine, P4.
Crépin, associé à Crépinien, martyr, H3 ; A24 ; P13.
Crépinien, voir Crépin.
Crescentia, P17.
Crispinien, P17.
Crogonis, P17.
Croix (Sainte –), voir Christ.
Cunibert, A22.
Cyprien, P2 ; P4 ; P13.
Cyriaque, P3 ; P4 ; P13.
Cyriaque, martyr de Nicomédie (19 décembre), P10.
.....
Dagobert, roi d'Austrasie († 679), P13.
Damase, pape († 884), P17.
Damascène Jean -, moine docteur de l'Église († 750), P17.
Damien, voir Côme.
Daria, vierge martyre à Rome, compagne de Chrysante, P2, P13. Voir Chrysante.
Demetrius, P13.
Denis, premier évêque de Paris et ses compagnons Rustique et Éleuthère (III^e siècle), H3 ; P1 ; P2 ; P3 ; P6 ; P9 ; P12 ; P13.
Denis le Chartreux, P17.
Deuteria, P13.
Diaconissa, martyre, P13.
Didier, P13 ; P17.
Dieudonné, martyr, P17.
Docteurs de l'Église, H3.
Dominique, fondateur des Frères prêcheurs († 1221), P14.
Domitien, évêque de Tongres-Maastricht (vers 525-539), patron de Huy, P2 ; P9 ; P13.
Donat, P13.
Dormants, voir Sept –.
Dorothée, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Dympne, vierge martyre à Gheel (VI^e siècle), P13.
.....
Ébora, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Éleuthère, voir Denis.
Élisabeth, veuve, P1.
Élisabeth, parente de Marie (Visitation), P2.

- Élisabeth de Portugal, reine († 1336), P13.
Élisabeth, martyre des Onze Mille Vierges, P11 ; P14.
Élisabeth de Spalbeek, mystique, parente de l'abbé de Saint-Trond
Guillaume de Ryckel (1249-1272), P2 ; P11.
Éliusius, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Éloi, évêque de Noyon († 659), P12 ; P13.
Élophe, martyr en Lorraine (?), P13.
Elmère, P13.
Émérentienne, martyre des Onze Mille Vierges, P13.
Émerentia, martyre à Rome vers 305, P14.
Épvre, évêque de Toul (VI^e siècle), P13.
Érasme, P12 ; P17.
Ermeline, vierge à Meldert (VI^e siècle), P13.
Erneoone, P17.
Ermin, abbé de Lobbes († 737), P13.
Éterius, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Étienne, diacre protomartyr (I^{er} siècle), P2 ; P3 ; P13 ; P17.
Étienne, premier pape du nom et martyr († 257), H3 ; P4 ; P9 ; P12 ; P13.
Eucher, voir Trudon.
Eufémia, martyre en Chalcédoine vers 303, P14.
Eufreta, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Eufrosine, vierge, P2.
Eulalie, vierge martyre à Merida († 304), P17.
Eugénie, vierge martyre à Rome, P13.
Euphémine, P17.
Eusèbe, P13.
Eusèbe, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Eustache, martyr, P12 ; P13.
Eutropie, vierge, P13 ; P17.
Eutropie, vierge, sœur de Nicaise, évêque de Reims († 407), P13.
Évangélistes, H3.
Ève, recluse de Saint-Martin à Liège (XIII^e siècle), P6 ; P13.
Evergise, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Exupère, martyr, P2 ; P3 ; P13.
Exupérence, P17.
.....
Fabien, pape martyr († 250), P13 ; P17.
Favillus, martyr de la Légion thébaine, P4.
Félicien, P17.
Félicissime, martyr à Rome († 258), diacre de Sixte II et compagnon d'Agapit, P2 ; P13.
Félicité, P4 ; P12; P 17. Voir Perpétue.
Félicité, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Félix, P3 ; P4; P17. Voir Nabor, Regula.
Félix, pape martyr, P13.
Félix de Nole († vers 260), P17.

- Fertan (Mont –), P4.
Feuillen, abbé de Fosses, martyr († 655?), P2, P12.
Flaine, P17.
Flavie, P17.
Flonis, P17.
Floribert, évêque de Liège († 737), H3 ; P12.
Florin, martyr, P17. Voir Maurice.
Fortunate, vierge martyre à Césarée de Palestine, P17.
Fortune, P12.
François, sans doute saint François d'Assise, fondateur des Frères Mineurs († 1226), P12 ; P13 ; P17.
Frédéric d'Utrecht († 838), P18.
Frères (les sept –), P2.
-
- Gall, P13.
Gautier de Bierbeeck († 1222), bienheureux cistercien de Villers, P18.
Geneviève, P13.
Gengulphe, martyr († 760), P4 ; P13.
Georges, martyr à Lydda en Palestine († vers 303), H3 ; P1 ; P2 ; P3 ; P1 ; P4 ; P12 ; P13 ; P14 ; P18.
Gérard, P17.
Gérard de Toul, P5.
Géréon, martyr de la Légion thébaine, H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P9 ; P11 ; P13 ; P14.
Germain, P4 ; P13 ; P18.
Germain, évêque d'Auxerre († 448), P2 ; P13.
Germain, évêque de Paris († 576), P2 ; P13.
Gertrude, sans doute l'abbesse de Nivelles († 659), P2 ; P4 ; P9 ; P12 ; P13.
Gertrude, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Gervais, martyr à Milan, avec Protais (III^e siècle), P13 ; P18.
Géry, évêque de Cambrai († vers 625), P4.
Gethsémani, jardin des Oliviers ou de –, proche de Jérusalem, lieu de la Passion du Christ, relique, P13.
Ghislain, abbé († vers 685), P12 ; P18.
Gildart, voir Médart.
Gilles, P17.
Gilles, abbé près de Nîmes (VI^e ou VIII^e siècle), H3 ; P4 ; P9 ; P10 ; P12 ; P13 ; P18.
Gilles, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
Goar, ermite en Rhénanie, P13.
Godard, sans doute évêque d'Hildesheim († 1038), P4 ; P13.
Goduin, abbé de Stavelot-Malmedy (seconde moitié du VII^e siècle), P13.
Gondulphe, voir Monulphe.
Gorcum, martyrs de – († 1572), P12.
Grata, martyre des Onze Mille Vierges, P4, P10.
Graudinus, P4.

Grégoire, P1 ; P2 ; P3 ; P13 ; P14 ; P17 ; P18.

Grégoire de Nazianze, évêque, patriarche de Constantinople, docteur de l'Église († 390), P13.

Guy, voir Vit.

.....
Hadelin, abbé de Celles (VII^e siècle), H3 ; P13 ; P16.

Hedwige, P14.

Hélène, P17.

Héraclius, P17.

Héribert, archevêque de Cologne († 1021), P4.

Hermès, martyr à Rome († 116 ?), P13.

Hermine, P13.

Hilaire, saint, P4 ; P12; P13.

Hippolyte, H3 ; P4 ; P13 ; P17.

Homobonius, marchand à Crémone († 1197), P14.

Honorius, P13.

Hostia, martyre des Onze Mille Vierges, P10.

Hubert, évêque de Tongres-Maastricht (vers 706-727), H3 ; A26 ; P4 ; P10 ; P12 ; P13.

Hugues, P17.

Hyacinthe, martyr à Rome, P4.

.....
Imma, martyre des Onze Mille Vierges, P11. Voir Odile.

Ianianus, orthographe corrompue pour Savianus, voir Savinien.

Ida, martyre des Onze Mille Vierges, P11. Voir Odile.

Ignace, évêque d'Antioche, martyr († 107), P3 ; P4.

Ignace de Loyola, fondateur des Jésuites († 1556), P12.

Innocents, Nouveau Testament, P1 ; P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; P17.

Inventius, P13.

Isaac, patriarche (Ancien Testament), P4.

Isidore, P13.

Isupicirus, P12.

Iustus voir Just, P17.

.....
Jacob, patriarche (Ancien Testament), P4.

Jacques, P2 ; P4 ; P13.

Jacques le Majeur, apôtre (1^{er} siècle), P17. Voir Philippe.

Jacques le Mineur, P9.

Jacques le Mineur ou le Majeur, P2 ; P3 ; P4 ; P12 ; P13.

Jacques, patriarche d'Antioche et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.

Jean, P2 ; P4 ; P13 ; P17.

Jean, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.

Jean-Baptiste, H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P5 ; P9 ; P12 ; P13 ; P17.

Jean l'Agneau, agriculteur de Tihange devenu malgré lui un évêque de Tongres, P2.

Jean l'Évangéliste, P3 ; P4 ; P13.

Jean Chrisostome, H3.

- Jean l’Évangéliste, H3.
Jeanne, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Jérôme, P12 ; P13 ; P14.
Jérôme, docteur de l’Église, P17.
Joseph, P13 ; P17.
Joseph d’Arimathie, P2.
Jude, apôtre, P13. Voir Simon, P17.
Juliane, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Julien, martyr à Antioche († vers 304), compagnon de Basilisse, P3 ; P17.
Julienne, P12 ; P13.
Julienne, vierge-martyre de Nicomédie († vers 305), P9.
Julienne de Cornillon, P6.
Just, martyr à Sinomovic (III^e siècle), P13.
Just, prêtre et martyr, P2 ; P17.
Justine, vierge, P3 ; P18.
-
- Lambert, évêque de Tongres-Maastricht († vers 705), H1 ; H2 ; H3 ; A1 à A6 ; A26 ; P2 ; P4 ; P5 ; P10 ; P13 ; P17.
Lance (sainte-), P2. Voir Christ.
Landoald, prêtre à Wintershoven († 668), P4.
Laurent, diacre martyr à Rome, H3 ; A26 ; P2 ; P3 ; P4 ; P6 ; P9 ; P12 ; P13 ; P17 ; P18.
Lazare, sans doute l’ami du Christ (Nouveau Testament), P2 ; P13.
Lefania, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Léger, évêque d’Autun († seconde moitié du VII^e siècle), P6 ; P9 ; P13 ; P18.
Léon, P13 ; P14.
Léonard, H3.
Léopard, P17.
Liberius, P4.
Libert, voir Trudon.
Liliose, martyr à Cordoue († 852), P13.
Lin, pape martyr (I^{er} siècle), P13.
Litratos, orthographe corrompue pour Lithostrotos, lieu de la Passion du Christ (Jean 19, 13), relique, P13.
Loscia, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Louis, roi de France († 1270), P12.
Louis, confesseur, P12.
Luc, évangéliste, P4 ; P13 ; P14 ; P17.
Lucie, vierge, P2 ; P3 ; P13.
Lucius, P17.
Ludgarde, P12.
Ludger, P13 ; P18.
Lupin, chanoine de Carcassonne (IX^e siècle), P12.
Lupicin pour Lupin ?, P12.
-

Mabilia, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Macaire, duc et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Macaire, évêque et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Maccabées, Sept Frères (Ancien Testament), P14.
Madelberte, H1 ; H3 ; A12 à A14 ; A26.
Magne, martyr, P17.
Magthilde, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Malachie, P18.
Malo, évêque d'Aleth († vers 640), P3.
Manne du désert, P12 ; P14 (*Manna coeli*).
Marc, P2 ; P13.
Marc, évangéliste, P2 ; P4 ; P13 ; P14 ; P17.
Marc, martyr à Rome (III^e siècle), compagnon de Marcellin, P13.
Marcel, P13 ; P17.
Marcelle, P17.
Marcellianus martyr, P2.
Marcellin, pape martyr († 304), P9 ; P17.
Marcellin, compagnon de Pierre, P13.
Marcellin, martyr à Rome (III^e siècle), compagnon de Marc, P13.
Marcianus évêque martyr, P2.
Marenius, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Margareta, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Marguerite, vierge martyre, sans doute la martyre d'Antioche (III^e siècle), P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; P17.
Marguerite, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Marie, martyre, P13.
Marie, la Sainte Vierge, mère du Christ, H2 ; H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P7 ; P9 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17. Annonciation H1 ; A18.
Marie, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Marie Agracensis, P17.
Marie d'Ogny, P17.
Marie l'Égyptienne, pénitente († 422), P12 ; P13.
Marie-Madeleine, pénitente (1^{er} siècle), sainte provençale, honorée à Vézelay, P2 ; P4 ; P6 ; P9 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
Marie-Madeleine, vierge martyre, P18.
Marie-Madeleine de Pazzi, vierge carmélite († 1607), P17.
Marlusius, évêque et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Maron, évêque de Novare, martyr (?), compagnon des Onze Mille Vierges, P13.
Martha, sœur de Lazare, voir Christ, P2.
Martin, évêque de Tours († 396), P6 ; P17.
Martin, évêque de Maastricht, pseudo-évêque du début du IV^e siècle, P9.
Martin, H3 ; P3 ; P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; P14 ; P18.
Martin, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
Martin de Ruremonde, P17.
Martine, vierge martyre à Rome († vers 226), P17 ; P18.

- Martyrs, P13.
- Martyrs, Sept Mille – , à Rome, P14.
- Materne, évêque de Trèves († 303-344), H1 ; H2 ; H3 ; A15 ; A26 ; P2 ; P4 ; P13 ; P14.
- Mathias, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
- Matthias, apôtre (I^{er} siècle), P2 ; P4 ; P17.
- Matthieu, apôtre et évangéliste, P2 ; P4 ; P9 ; P14 ; P17.
- Maur, abbé de Glanfeuil († 584), P13.
- Maur, saint hutois, P13.
- Maures, voir Thébains.
- Maurice, H3.
- Maurice, martyr de la Légion thébaine, P2 ; P4 ; P9 ; P13 ; P17 ; P18.
- Maxime, évêque, P12 ; P14.
- Maximin, évêque de Trèves († 346-7), P3 ; P4 ; P13.
- Médard, évêque de Noyon († vers 560), P12 ; P13.
- Mélance, P13.
- Melchiadis P17.
- Meliseus, martyr, P2.
- Mengold, patron de Huy, P1 ; P2 ; P9 ; P13.
- Ménas, P12.
- Merswendis, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
- Michel, archange, P4 ; P13 ; P17.
- Minadus, P13.
- Minicus, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
- Modeste, P13.
- Moïse, verge de –, P2 ; P12.
- Monulphe, évêque de Tongres-Maastricht (vers 549-560), associé à Gondulphe, P4 ; P13.
-
- Nabor, associé à Félix, martyrs à Milan (IV^e siècle), P13.
- Nicaise, P18.
- Nicaise, évêque de Reims, martyr († 407), P13.
- Nicaise, évêque de Rouen, martyr (?), P13.
- Nicodème, pharisien qui ensevelit le Christ avec Joseph d'Arimathie, P4.
- Nicolas, évêque de Myre (IV^e siècle), H3 ; P2 ; P3 ; P4 ; P6 ; P9 ; P12 ; P13 ; P17.
- Nicolas, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
- Nonnosus, abbé du Soracte (VI^e siècle), P13.
- Nonnus, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
- Nymphe, vierge vénérée à Rome (?), P13.
-
- Ode, P13.
- Ode d'Amay, alias Chrodoara, P1 ; P9.
- Odile, P13.
- Odile, martyre des Onze Mille Vierges, P11 ; P4 ; P17.
- Odile, Ida et Ima, ursulines transférées aux Croisiers de Huy en 1292, P2.
- Odilon, abbé de Cluny, P13.

- Odilon, abbé de Stavelot-Malmedy († 954), P13.
Odilio, P12.
Odrada, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Olive vierge martyr, P17.
Onze Mille Vierges, martyres à Cologne (?), A26 ; P1 ; P2 ; P3 ; P4; P6 ; P9 ; P11 ; P12 ; P13 ; P17 ; P18.
Oswald, P17.
Ouen, évêque de Rouen († 684), P13.
Oulegorin, P17.
-
- Pamphile martyr, P17.
Pancrace, martyr à Rome († 304), P2 ; P3 ; P4 ; P13 ; P18.
Pantaléon, martyr à Nicomédie († 305), P14 ; P17.
Parmerius, chapelain de Pontius, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Patient, P13.
Patrice, P13.
Paul, P2 ; P17.
Paul, évêque de Verdun († vers 650), P4.
Paul, apôtre, H3 ; P2 ; P4 ; P9 ; P12 ; voir Pierre.
Paul Ermite, premier ermite († 342), P2 ; P12.
Paulin, martyr sans doute celui vénéré à Cologne (IV^e ou VIII^e siècle), P13.
Pauline, P12.
Pavillon (Nicolas-), P17.
Pellicianus, évêque et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Pères, P2.
Perpétue, Félicité et leurs compagnons, martyrs à Carthage († 203), P12 ; P17.
Pétronne, vierge à Rome (I^{er} siècle), P13 ; P17.
Philippe, P13 ; P17.
Philippe, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P11.
Pie, P13.
Pierre, martyr, P17.
Pierre, apôtre, P2 ; P3 ; P4 ; P9 ; P12; P13 ; P14 ; voir Paul.
Pierre, compagnon de Marcellin, P13.
Pierre, évêque d'Alexandrie, martyr († 311), compagnon de Denis, P4 ; P9.
Pierre et Andolet, H1 ; H3 ; A26.
Pierre l'Ermite, P2.
Pinose, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Pirin, P13.
Placide martyr, P17.
Polefemus, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Polycarpe, martyr, P13.
Pontius, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Poppon, abbé de Stavelot-Malmedy (1021-1048), P13.

Porte Auree, P2, Porte Dorée de Jérusalem, située entre le Temple de Salomon et le Jardin de Gethsémani. Voir Christ.

Possesseur, évêque de Verdun († vers 485), P4.

Potentien, évêque de Sens, martyr (?), successeur de Savinien, P13.

Potentienne, vierge près de Villanueva (Espagne) (VII^e siècle ?), P13.

Praxède, vierge à Rome (?), P14.

Prophètes, P2.

Protais, voir Gervais.

Prote, martyr à Rome, P4.

Pueri (III), P13.

.....

Quentin, sans doute le martyr de Vermand (III^e siècle), P13.

Quirin, prêtre martyr dans le Vexin (?), compagnon de Nicaise, P4 ; P13.

.....

Regula, sœur de Félix, P3 ; P4 ; P13.

Remacle, fondateur de Stavelot-Malmedy vers 650, H3 ; P9 ; P13 ; P14.

Remi, archevêque de Reims, H1 ; P2 ; P4 ; P12 ; P13 ; P17.

René, P17.

Réparate, P13 ; P17.

Roch, P17.

Rogations (châsse des -), P13.

Rois Mages (Les Trois Mages), P13.

Rolende, vierge à Gerpinnes, P12.

Rombaut, P13.

Ruf, martyr, P13.

Rustique, voir Denis, P2.

.....

Sabine, P2 ; P13 ; P17.

Saintin, premier nom de la liste épiscopale de Verdun, P4.

Saints (tous les -), P4 ; P13.

Salvius, diacre et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.

Sammea, martyre des Onze Mille Vierges, P4.

Samson, évêque, P13.

Santilo, P17.

Sapience, martyre des Onze Mille Vierges, P11.

Saturnin, martyr, P13.

Savinien, évêque de Sens, martyr (?), P13.

Savinus, P14.

Scholastique, vierge, sœur de saint Benoît, abbesse de Palumbariola († 543), P10 ; P12 ; P13.

Scuvicule, diacre, martyr dans le Vexin (?), P13.

Sébastien, martyr romain, P2 ; P3 ; P4 ; P6 ; P9 ; P12 ; P13 ; P17.

Sébastien, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.

- Sénèbre, P13.
- Sennen, voir Abdon.
- Sentina, martyre des Onze Mille Vierges, reliques à Liège, P11.
- Sept Dormants, saints d'Éphèse (?), P12 ; P13.
- Serge, martyr à Rossafa en Syrie (III^e ou IV^e siècle), P18. Voir Bacchus.
- Servais, évêque de Tongres-Maastricht (milieu du IV^e siècle), P2 ; P3 ; P4 ; P9 ; P13 ; P14.
- Servule, P4.
- Sévère, confesseur, P2.
- Sévère, prêtre de Vienne du V^e siècle, P9.
- Siberia, vierge martyre, P17.
- Sibille, P12.
- Sibille, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
- Sigebert, P13.
- Sigislinde vierge, P17.
- Sigismond, roi de Bourgogne, martyr († 524), P13.
- Sigolin, abbé de Stavelot-Malmedy (deuxième moitié du VII^e siècle), P13.
- Silia, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
- Silgerne, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
- Silvestre, P1 ; P3 ; P13.
- Siméon, P4 ; P13 ; bras, P12.
- Simeonis (*de tabula montis -*), voir Christ, P2.
- Simètre, martyr à Rome (II^e siècle) et ses compagnons, P13.
- Simon et Jude apôtres, P17.
- Simphorosia, P17.
- Simplicius, P13.
- Sinaï (relique du Mont -), P2 ; P4.
- Sixte, pape martyr († 258), P4 ; P13.
- Sophie, P13.
- Sophie, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
- Sulpice, P13.
- Suzanne, vierge, P17.
- Symphorien, P13 ; P17.
-
- Téodule, martyr, P17.
- Terentia, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
- Terre sainte (relique de -), P13.
- Thébains, martyrs de la Légion thébaine (III^e siècle), P2 ; P3 ; P4 ; P11 ; P13 ; P17 ; P18.
- Thècle, P12.
- Théodard, H2 ; H3 ; A26 ; P18.
- Théodore, P4 ; P12 ; P13 ; P18.
- Théopiste, martyr en rapport avec la légende d'Eustache, P13.
- Thibaud, peut-être le prêtre ermite († 1066) de Provins, P13.
- Thierry, prêtre, P18.
- Thierry de Leernes, abbé de Saint-Hubert, P10.

- Thomas, apôtre, P2 ; P4; P12 ; P13.
Thomas de Canterbury, archevêque martyr († 1170), P4 ; P14.
Tiburce, P13.
Timiana, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Timothée, martyr, P13.
Tisam, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Trèves (martyrs de –), P13.
Trond ou Trudon, prêtre en Hesbaye († 690) associé à Eucher, P4 ; P11 ; P12 ; P13.
.....
Ude, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
Ulric d'Augbourg, P10.
Urbain, P12 ; P13.
Ursmer, abbé de Lobbes († 713), P4 ; P9 ; P13.
Ursule et les Onze Mille Vierges, martyres à Cologne (?), H1 ; P3 ; P4 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
.....
Vaast, évêque d'Arras († 540), P4 ; P13.
Valentin, P2 ; P13 ; P17.
Valerius, P17 ; P18.
Valéry, abbé de Leuconay († 619), P4.
Venantius, P13.
Verena, martyre des Onze Mille Vierges, P4.
Victor, martyr, P2 ; P4 ; P13 ; P17 ; P18.
Vierge, voir Marie.
Vierges, P13.
Vierges (Onze Mille –), voir Onze Mille Vierges.
Vincent, martyr, H3 ; P3 ; P4 ; P5 ; P9 ; P12 ; P13 ; P14 ; P17.
Vincent, prêtre et martyr, de la cohorte des Onze Mille Vierges, P4.
Vincentia, vierge, P13.
Vit, martyr en Lucanie (IV^e siècle), P13 ; P14.
Vital, martyr de la Légion thébaine, P4 ; P17 ; P18 ; reliques à Solières P12.
.....
Walburge, A21 ; P2 ; P3 ; P4 ; P13.
Wandrille, P13.
Wilbertus, martyr, P2.
Willibrord, évêque d'Utrecht (695-739), P3 ; P4 ; P9 ; P13.
.....
Ymayna, martyre des Onze Mille Vierges, P11.
.....
Zacharie, pape († 752), P18.
Zachée, martyr à Césarée († 303), P18.

LE NOM ET LES ARMOIRIES DU MOINE BÉNÉDICTIN HUMANISTE LIÉGEOIS BERSELIUS

par Pierre COLMAN

La « Madone de Berselius », un des joyaux du Grand Curtius, était le clou, soit dit sans trace d'esprit de clocher, de la belle exposition montée à Ulm en l'honneur du sculpteur Daniel Mauch, son auteur¹.

Le socle de cette ravissante petite statue porte, outre un poème latin fort ampoulé, une sorte de marque de propriété, *sum Berselii*, qui lui vaut son nom. Paschasius Berselius, alias Pascal de Bierset, moine de Saint-Laurent, compte parmi les figures marquantes de l'humanisme liégeois. Il a entretenu des relations privilégiées avec Érard de La Marck. Il a échangé de la correspondance avec Érasme et l'a couvert d'éloges dithyrambiques avant de le prendre en grippe, puis de chercher à renouer avec lui².

Le socle montre en outre des armoiries, celles du sculpteur et celles du donneur d'ordre. Elles sont sculptées en léger relief et rehaussées d'une polychromie qui a beaucoup souffert des outrages du temps. Celles de Berselius passent pour « identiques »³ à celles de la famille de Bierset : burelé d'argent et d'azur, au chef de gueules chargé d'une rose d'argent, boutonnée d'or, posée à dextre. Elles ne le sont pas tout à fait : sur le socle, pas de rose. La polychromie qui la rehaussait a pu disparaître sans laisser de trace, comme l'argent des burelles, mais non pas son relief.

¹ Daniel Mauch, *Bildhauer im Zeitalter der Reformation*, Ulm, 2009, p. 285-288. Elle a été très admirée à Liège en 1966, lorsqu'elle a figuré à l'exposition *Lambert Lombard et son temps* ; c'est en préparant la notice du catalogue (n° 34) que je me suis pris pour elle d'un intérêt vivace. Je me suis longtemps abstenu de m'aventurer dans des domaines qui ne me sont pas familiers. Ma gratitude est acquise à Marie-Guy Boutier, Stanislas de Moffarts d'Houchenée et Frans Bierlaire qui m'ont obligamment apporté le secours de leurs lumières.

² J. HOYOUX, *Les rapports entre Érasme et Érard de La Marck*, dans *Chronique archéologique du pays de Liège*, t. 36, 1945, p. 7-22.

³ Comme le veut l'abbé Ceyssens (*Berselius*, dans *La Vie wallonne*, t. 5, 1924-1925, p. 341-355 et 381-387, voir p. 343, n. 10). « C'est par là que nous avons pu identifier notre Berselius avec Pascal de Bierset » écrit-il (p. 386). Il croit devoir noter que les armoiries du moine ne sont pas celles des seigneurs de Bierset.

Lorsque la Madone a reçu des soins à l’Institut royal du patrimoine artistique, on n’a pas trouvé sous le binoculaire le moindre vestige de la rose⁴. L’héraldique signifie la bâtardise par le moyen d’une « brisure », et la suppression d’un élément tel que la rose peut en être une⁵. Berselius aurait-il été de naissance illégitime ?

Une tradition ancienne veut qu’il soit le fils de Jean de Bierses (Bierset), commissaire de la Cité. Elle est flatteuse, car les commissaires, qui jouent un rôle important au stade premier de l’élection des bourgmestres, sont des personnages respectés. Elle a pris corps dès 1729 dans la fameuse *Amplissima collectio* de Dom Martène et Dom Durand : *a Paschasio Berselio, Paschasius de Bierses, filius commissarii Leodiensis* écrivent les deux bénédictins en page 1379-1380 du tome IV. Ils recueillent de la sorte une tradition qui s’était établie à l’abbaye Saint-Laurent : *De quo haec narrantur in historia S. Laurentii*. Paquot leur fait confiance⁶. Villenfagne leur « emprunte » son information⁷. Jules Helbig emboîte le pas⁸. Dom Ursmer Berlière s’installe dans la certitude⁹. L’abbé Ceyssens s’y incruste¹⁰. Jean Hoyoux hésite à la partager¹¹. Stanislas de Moffarts d’Houchenée s’y refuse et s’interroge¹², et voici pourquoi.

Profès le 15 juillet 1502, décédé en 1535, le moine humaniste brille par son absence parmi les héritiers du commissaire, mort en 1508 au plus tard, probablement en 1507. Ils sont quatre : un fils, chanoine de Saint-Barthélemy, et trois filles, dont Catherine, religieuse ; elle reçoit une rente de dix muids d’épeautre. Dès lors, ce n’est pas parce qu’il est entré en religion que le bénédictin est laissé pour compte.

⁴ M. SERCK-DEWAIDE, dans *Daniel Mauch... o. c.*, Ulm, 2009, p. 286. Myriam a bien voulu revoir le dossier ; je l’en remercie vivement.

⁵ É. GEVAERT, *L’héraldique*, Bruxelles et Paris, 1923, p. 199. Voir aussi Br. B. HEIM, *Coutumes et Droits Hérauldiques de l’Église*, Paris, 1949, p. 97 (« toutes les solutions possibles ont été pratiquées »).

⁶ *Mémoires pour servir à l’histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et de quelques contrées voisines*, t. 10, 1763, p. 67-68. L’auteur ne connaît pas le nom du commissaire ; il n’est pas tendre pour Berselius comme poète latin.

⁷ X. DE THEUX, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, Liège, 1878, p. 195 ; Villenfagne est ainsi édité bien longtemps après avoir tenu la plume.

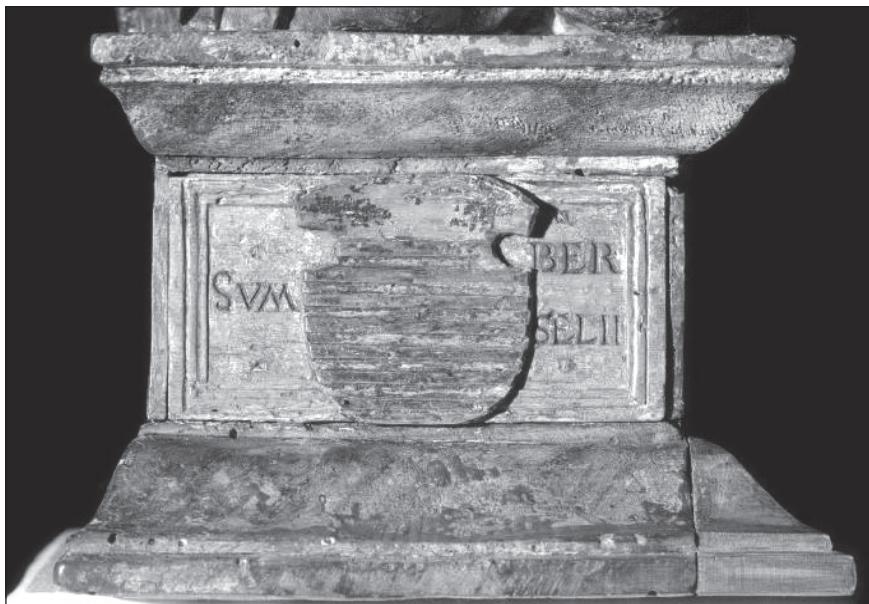
⁸ *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 88.

⁹ *Notes sur quelques écrivains de l’abbaye de Saint-Laurent*, dans *Revue bénédictine*, t. 12, 1895, p. 487-488 (l’information est tirée d’un manuscrit daté de 1723 envoyé à l’abbaye de Melk par dom Célestin Lombard, bibliothécaire de Saint-Laurent).- *Mélanges d’histoire bénédictine*, t. 1, 1897, p. 94.- *Monasticon belge*, t. 2, 1928-1929 (1962), p. 51, n. 3 ; voir aussi p. 25 et 124.

¹⁰ CEYSENS, *o. c.*, p. 342-343.

¹¹ *Paschasius BERSELIUS of Liege*, dans P. G. BIENENHOLZ, *Contemporaries of Erasmus*, t. 1, Toronto, 1985, p. 140. Jean Hoyoux se protège d’un prudent « probably ».

¹² St. DE MOFFARTS d’HOUCHEUÉ, *Les commissaires de la Cité de Liège*, t. 1 (1424-1511), 2005, p. 236-239, n° 85 (p. 238). Abry, qui donne 1537, a pu prendre un 0 pour un 3.



La face du socle de la Madone de Berselius qui porte ses armoiries.
Liège, Grand Curtius. © IRPA-KIK, Bruxelles.

« Aucune coutume n'accorde au bâtard des droits de succession à l'égard de son père »¹³. Encore que son sort soit moins misérable à Liège qu'ailleurs¹⁴, on est en droit de se demander si Berselius n'était pas, comme Érasme, un « enfant naturel », selon la singulière formule en usage. Dans ce cas, il était frappé « d'exhereditation », il ne pouvait compter parmi les héritiers.

Sous le nom de dom Pâque, religieux à Saint-Laurent, Paschasius a recueilli une part des biens de Jean Bertholet (Bartholet, Bartholdi), commissaire de la Cité lui aussi, son beau-frère présumé, en qualité d'époux de l'une des quatre filles de Jean de Bierset, Marie¹⁵. Leur petit-fils Herman Bertholet, sous-prieur de l'abbaye, a fait placer vers 1588 en dessous d'un portrait de Berselius en prière accroché à l'entrée de l'église une inscription commémorative spécifiant qu'il était son petit-neveu,

¹³ Ph. GODDING, *Le droit civil privé...*, Bruxelles, 1987, p. 117. Le péché du géniteur pèse lourdement sur le rejeton.

¹⁴ Vincent de LA HAMAIDE, *L'art de contracter et de tester...*, Liège, 1683, p. 220-221, art. 24.- Ch. DE MÉAN, *Observationes et res judicatae adjus civile leodiensium...*, 3^e éd., t. I, Liège, 1740, p. 210-211.- L. DUPONT, *La condition des enfants nés hors mariage en droit liégeois*, Liège, 1960, p. 60-75.

¹⁵ Les commissaires... o. c., p. 238, n. 2019 et t. 2, à paraître, n° 112. Le testament est daté du 2 octobre 1529.

*pronepos*¹⁶. Le grand-oncle n'était pas pour autant à coup sûr le frère de Marie de Bierset : l'endogamie étant endémique dans les familles de commissaires, il pouvait être celui de l'autre grand-mère de Herman ou de l'un de ses grands-pères ; mais c'est pure hypothèse.

Berselius est né à Bierset et de là vient son nom, veut une tradition concurrente. Il est qualifié de hesbignon, *hasbanus*, dans un petit livre attribué à J. de (ou du) Monin, s. j. publié à Liège en 1618¹⁷ ; et le lieu se trouve en bordure du plateau hesbignon. *A Berseio municipio, civitati Leodiensi vicino, sic dictus* peut-on lire dans la brève notice sur Berselius que contient l'épais *Valeri Andreeae Desselii I C Bibliotheca Belgica* paru à Louvain en 1643 (page 711). La conviction va prendre corps irrésistiblement, ou presque. Elle est propagée par Jean-François Foppens¹⁸, Jean-Noël Paquot¹⁹, Mathieu Polain²⁰, Jules Helbig²¹, Percy Stafford Allen²² et François Baix²³. Elle laisse cependant Jules Herbillon sceptique²⁴. Elle finit par se heurter à une démonstration lapidaire de Henry de Vocht, professeur à l'Université de Louvain : *that birth-place would have given the name Berselius* ; et de suggérer que le véritable lieu de naissance est le village de Molenbeersel, non loin de Maaseik, à un jet de pierre de la frontière actuelle²⁵. Effleurant le problème, René Hoven s'abstient de prendre position : « à Bierset ou à Beersel – d'où viendrait le nom de Berselius – »²⁶. Le professeur L.-E. Halkin, quant à lui, réagit négativement : « Berselius est vraisemblablement originaire de Bierset (Grâce-Hollogne) ; il n'y a aucune raison de le croire de Molenbeersel (Kinrooi), parce qu'il est l'ami de Rescius »²⁷ ; pareille déformation de la pensée de l'auteur ainsi contredit de péremptoire façon ne laisse pas de surprendre. Franz Bierlaire ne se permet pas de trancher²⁸.

¹⁶ BERLIÈRE, *Notes...* o. c., p. 488.

¹⁷ *Sacrarium celeberrimi D. Laurentii...*, Liège, 1618, p. 25.

¹⁸ *Bibliotheca Belgica*, Bruxelles, 1739, p. 938.

¹⁹ *Mémoires...* o. c., p. 67-68.

²⁰ *Biographie Nationale*, t. 2, 1868, col. 417-418. Il donne de surcroît une courte notice sur Gilles de Bierset, fondée uniquement sur des « notes inédites » de Villenfagne ; on n'hésite guère à reconnaître Paschase affublé d'un prénom erroné.

²¹ *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1903, p. 88.

²² *Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami*, t. 3, Oxford, 1913, p. 95.

²³ *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. 8, 1935, col. 913.

²⁴ *Toponymie de la Hesbaye liégeoise*, t. 2, Wetteren, 1946, p. 618, n. 3. Merci à Jean-Louis Kupper qui a attiré mon attention sur cette publication.

²⁵ *History of the Foundation and the Rise of the Collegium Trilingue Lovaniense 1517-1550*, t. 1, Louvain, 1951, p. 495, n. 6 et 7. Il existe dans les parages de la principauté deux Beersel, l'un bien connu, non loin de Bruxelles, l'autre peu connu, écrit Beerzel le plus souvent, du côté de Malines.

²⁶ *Antoine de la Marck*, dans *Leodium*, t. 57, 1970, p. 6.

²⁷ *Le mécénat d'Érard de la Marck*, dans *La Vie wallonne*, t. 54, 1980, p. 15, n. 25.

²⁸ *Humanisme, humanistes et humanités*, dans le catalogue d'exposition *Lambert Lombard*, Bruxelles, 2006, (Scientia artis, 3), p. 19-21.

Rescius est un jeune helléniste emporté dans les querelles intestines qui marquent cruellement les débuts de l'illustre Collège des Trois Langues²⁹. Il a nom Rutger Ressen. Il a un second surnom latin, Dryopolitanus, parce qu'il est né à Maaseik. Dans une lettre adressée à Érasme en janvier 1518, Berselius fait de lui son frère : *Saluta, si me amas, filium tuum ac meum fratrem Rutgerum Rescium*³⁰. Ce dernier n'est pas plus le frère du moine liégeois que le fils du prince des humanistes sinon par figure de style, n'en doutons pas. Le patronyme de l'un n'est pas celui de l'autre.

Si le surnom latin ne vient pas d'un lieu de naissance, mais bien d'un patronyme, Philippe de Bersel, cité en 1492³¹, doit retenir l'attention.

Mais ces perplexités sont à balayer, de l'avis du professeur Marie-Guy Boutier. Je reproduis le message qu'elle a bien voulu m'envoyer :

« Voici ce qui m'apparaît comme sûr :

1° Pascal de Bierset a porté le nom de *Berselius*, qu'il s'est lui-même donné en vertu d'une habitude des humanistes de latiniser leur nom; *Paschasius Berselius* est la latinisation de *Pascal de Bierset* (nom individuel + patronyme).

2° Au 16^e siècle, un patronyme n'indique plus nécessairement l'origine ou le lieu de naissance de l'individu; il rappelle l'origine géographique de la famille et indique une filiation. Il ne faut donc pas chercher où Pascal est né en fonction du nom qu'il porte. L'ami Rutger Ressen de Pascal a deux surnoms latins, l'un qui est la traduction de son patronyme (*Rescius*), l'autre la traduction de son lieu de naissance individuel (*Dryopolitanus*). Il y a distinction très claire entre les deux.

3° La latinisation des noms à la Renaissance est un exercice dont il faut étudier les modalités sans *a priori*; elle dépend des conceptions étymologiques de l'époque. *Rescius* n'est pas « évident », pour nous, à partir de *Ressen*, pas plus que *Dryopolitanus*, à partir de *Maaseick*. *Berselius* ne s'impose peut-être pas non plus à partir de *Bierset*, ni même *Paschasius*, mais ces latinisations, de modalités diverses, sont là et témoignent.

²⁹ H. DE VOCHT, *o. c.*, p. 249, 274, 277-279, 293, 316 et 471-478.

³⁰ P. S. ALLEN, *Opera... o. c.*, lettre n° 748 (p. 183); voir aussi lettre n° 674 (p. 97). Le nom de Berselius n'a pas éveillé la curiosité d'Yvonne Charlier (Érasme et l'amitié d'après sa correspondance, Paris, 1977, p. 209, 257 et 292).

³¹ P. F. X. DE RAM, *Documents relatifs aux troubles de Liège*, Liège, 1844, p. 18.

4° Le patronyme *de Bierset* vient bien clairement du nom hesbignon *Bierset* ; celui-ci est un dérivé en *-acu* d'un nom de personne, souvent un gentilice latin, par une règle de formation à l'origine d'une très grande quantité de noms de lieux en Belgique et en France. Formé comme *Louveigné* (de **Lupiniacu*), *Blegny*, dial. *Blègné* (de **Blaniacu*), *Couillet* (de **Culiacu*), *Vierset* (de **Verciacu*), etc., *Bierset* se rattache à un prototype **Berciacu*. Donc le *-t* n'y est pas plus étymologique qu'il ne l'est dans *Couillet*, *Vierset* et d'autres.

5° Par conséquent, une latinisation en *Bersetius* ne serait pas plus « réussie » qu'une latinisation en *Berselius*. Dans *Berselius*, *-l-* apparaît donc comme une consonne de transition ajoutée avant le suffixe latin formateur de gentilices, *-ius* ; ce n'est pas une consonne étymologique.

Aussi la « démonstration » de M. de Vocht rencontre-t-elle beaucoup d'obstacles... ».

Jusqu'à preuve du contraire, Pascal de Bierset, dit Berselius, était bien le fils de Jean de Bierse, commissaire de la Cité de Liège. Son fils naturel, les indices qui vont en ce sens semblent probants. Le surnom humaniste qu'il s'est donné et sous lequel il est passé à la postérité est la latinisation du nom de son père et pas de celui du village hesbignon. Là n'est pas son lieu de naissance, et pas davantage à Molenbeersel.

BRIQUES ET BADIGEONS

L'ART DE « PORJETER » ET DE « FOTRIQUER » AU PAYS DE LIÈGE

par Pierre COLMAN

Le pays de Liège compte parmi les lieux privilégiés où la nature a mis à la disposition des maçons et la pierre à bâtir et l'argile propre à faire des briques¹. On y sait depuis des temps immémoriaux l'art d'associer les deux matériaux afin de tirer parti de leurs avantages respectifs en tenant les coûts dans les limites de l'acceptable. La brique est présente, si discrète qu'elle se fasse, même dans les édifices les plus prestigieux, comme les collégiales et le palais des princes-évêques. Elle s'harmonise ouvertement avec la pierre dans la demeure du richissime Jean Curtius.

Les briques exigent une mise en œuvre sagace, les bâtisseurs l'ont appris de manière empirique ici comme ailleurs. Celles qu'ils mettaient en œuvre étaient des produits artisanaux. Elles étaient peu régulières. Elles n'étaient pas toutes bien cuites. Elles étaient pleines de trous et de crevasses, autant de voies d'accès à leur ennemie mortelle, l'eau, que ce soit de la pluie ou de l'humidité ascensionnelle, l'eau qui générera des sels destructeurs² et réduira l'inertie thermique. Si elles restaient sans protection contre les intempéries, elles leur résisteraient fort mal.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle et au-delà, les façades en briques ont été « porjetées » (jointoyées), un an au moins après la construction, ni en hiver, par crainte du froid, ni en été, par crainte de la sécheresse. L'objectif était d'obtenir une surface relativement lisse et surtout de boucher en surface les trous et les crevasses. Les joints, largement beurrés, recouvriraient tout le pourtour de la face apparente, à l'exclusion de sa portion centrale.

¹ G. PIERS, *En Europe du Nord*, dans *Monuments historiques*, n° 185, 1993, p. 14. L'auteur a mis à son actif maintes publications en la matière. Le volume, entièrement consacré au patrimoine en brique et très riche en informations d'ordre technique, est centré sur la France. Une assertion typiquement cocardière s'y relève : « Quiconque étudie la maçonnerie de brique en France ne peut ignorer que ce matériau est, dans la majorité des cas, associé à la pierre. Il ne peut ignorer non plus qu'il s'agit d'un style, et d'un style bel et bien français » (p. 73).

² Les publications de Hilde De Clercq sont à monter en épingle. Le tome 32 du *Bulletin de l'Institut royal du patrimoine artistique* (2006-2008, p. 354-356) en donne un impressionnant aperçu.



Fig. 1 – En haut : Université, extension de l'aile des jésuites, quai Roosevelt.
Au milieu : « A l'Aneau d'or », 10, rue Donceel.
En bas : 1 et 2, quai de la Batte.
© P. Colman.

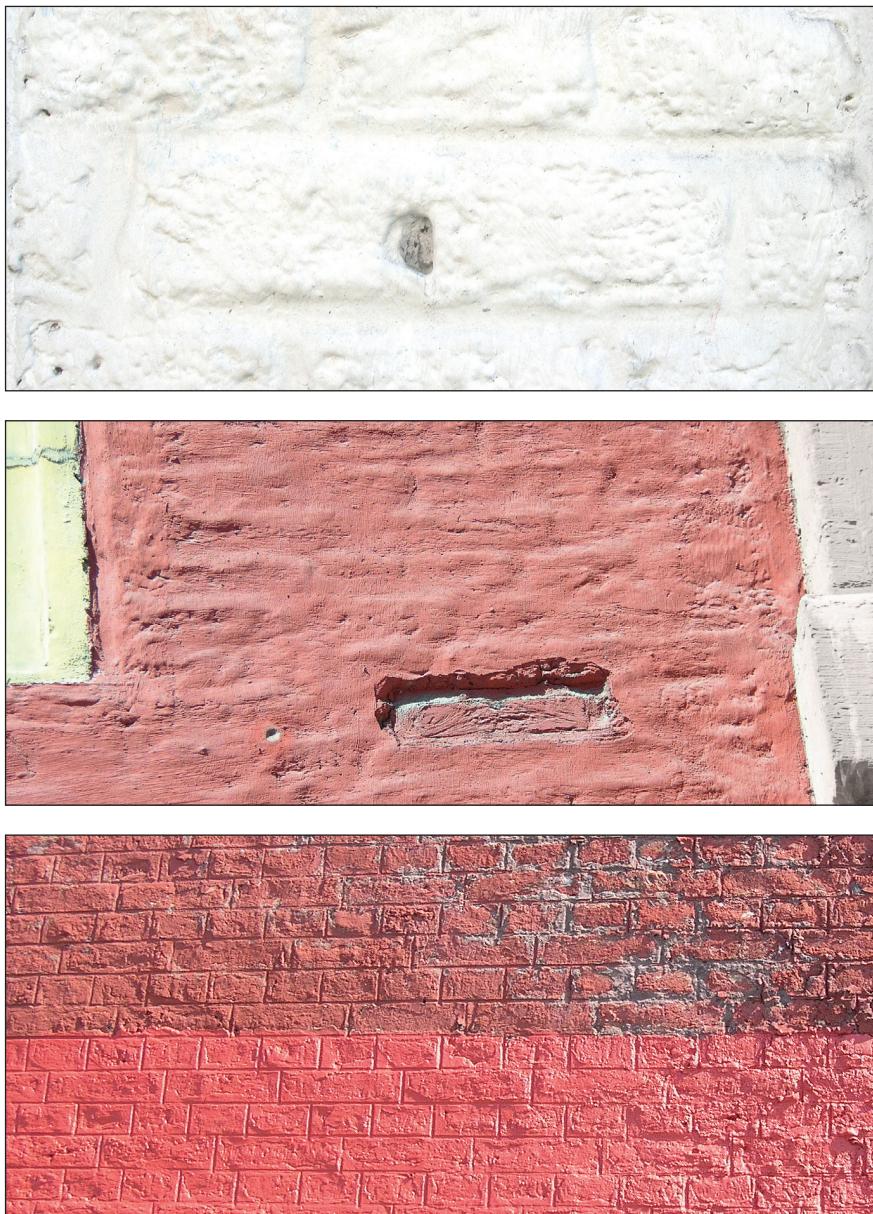


Fig. 2 – En haut : 56, en Hors-Château.

Au milieu : ancienne église des carmes en Hors-Château.

En bas : hospice des Incurables, rue du Verbois.

© P. Colman.

« Mais, il reste mince sur les reliefs » écrit Jacques Folville³. Je me permets d'en douter : un enduit de faible épaisseur aurait augmenté la dépense et se serait vite écailé. Jusqu'à preuve du contraire, les murs de briques ne recevront pas avant le XIX^e siècle les enduits de forte épaisseur que réclament les murs en moellons⁴.

Les murs « porjetés » étaient « fotriqués » (briquetés) : de faux joints bien réguliers étaient tirés à la pointe, *a fresco*, avec la « prodjèterèce » ou la « dague di pardjèteû »⁵. Les joints rubanés blancs en léger relief (dits « baguettes ») ne se sont généralisés qu'après le milieu du XIX^e siècle, lorsque la mode de la brique apparente a mis fin à celle de l'enduit⁶. Les bâtisseurs donnaient ainsi meilleure apparence quand ils réutilisaient des briques anciennes, sans doute triées une par une, voire des murs entiers, par souci d'économie (fig. 1, en haut).

La couleur rouge a longtemps régné sans partage⁷. Un badigeon uniforme, mais jamais parfaitement monochrome, était appliqué, en plusieurs couches, pour parachever l'ouvrage. À base de chaux, il formait au contact du dioxyde de carbone de l'air une pellicule de carbonate, comme dans la fresque, fourniissant une excellente protection contre les dégâts causés par l'eau de ruissellement, mais fragile. Un rafraîchissement périodique s'imposait donc. Le jointolement, quant à lui, n'était refait que de loin en loin, lorsque les insidieuses dégradations générées par les intempéries cessaient de passer inaperçues. Cela se nommait « récrépir ». Rien de commun avec ce qui porte de nos jours le nom de crépi.

À la campagne, les bâtiments dénués d'importance construits en briques montraient, et montrent souvent encore des murs pauvrement jointoyés badigeonnés à la chaux pure. Au cœur des villes, nul ne s'en contentait, jusqu'à preuve du contraire.

Quant au goût germanique des polychromies vives et variées, jaune canari, vert pomme, bleu roi, il ne s'est jamais implanté, selon toute apparence.

³ *Façades enduites ou peintes dans l'ancien Pays de Liège*, dans *Cahiers de l'urbanisme*, n° 59-60, juin 2006 (cet article sera cité ci-après par le nom de l'auteur sans plus), p. 121.

⁴ P. COLMAN, *Regard critique sur des briques*, communication lors du congrès d'août 2012 à Liège, à paraître dans la prochaine livraison du BIAL.

⁵ J. HAUST, *DL*, p. 277 et 498.- J. STEKKE, *Le monastère et l'église de Beaufays*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 38, 1953, p. 53.- P. JASPAR, *Ce que coûtait, au XVIII^e siècle, la construction d'un Hôtel-de-Ville*, dans *La Vie wallonne*, t. 6, 1925-1926, p. 85-96.

⁶ Témoin auquel ne manque qu'une date : V. KRINS, *Le Wauxhall à Spa*, Liège, 2000, (Dossier de la CRMSF, 6), p. 24.

⁷ Le rose pourrait être typique du pays de Herve (FOLVILLE, p. 121). Serait-ce parce que l'on s'y contentait de brique et de tuileau pilés comme colorants ?

APPEL DES TÉMOINS

En ce qui touche les tonalités, le dépouillement des sources écrites n'est pas peu décevant : les documents sont en nombre relativement élevé, mais insuffisamment explicites. Quant aux documents iconographiques, ils sont en nombre fâcheusement limité et trop souvent peu fiables⁸.

Bien qu'il ne porte pas sur les bâtiments, l'ouvrage de Watin, *L'art du peintre, doreur, vernisseur* consacre un paragraphe aux badigeons couleur de pierre, à base de chaux, « pour embellir les maisons au dehors lorsqu'elles sont vieilles »⁹.

L'hôtel de ville de Liège s'édifie de 1714 à 1718, millésime inscrit à son fronton. « La pierre de taille & la brique rouge dont il est bâti font un mélange très-agréable » opine Saumery¹⁰. Le portrait de Jacques-Mathias de Lambinon¹¹ livrera un témoin fiable lorsqu'il aura reçu les soins qu'il réclame. La couleur est rafraîchie en 1750-1751¹².

Dans les comptes méticuleux qu'a tenus Mathias Clercx, le chanoine tréfoncier qui a bâti le château d'Aigremont, apparaissent en 1725 un achat de « couleurs à récrépir les murailles » sans précision sur la tonalité, puis un achat de « couleurs rouges » sans précision sur la destination. La seconde fois, le poids atteint 160 livres, dont coût 5 florins. La première fois, la dépense se monte à 10 florins, si bien que le poids, non indiqué, doit atteindre 320 livres. Total, environ 240 kg¹³. Le chanoine voulait, la chose est claire, un ton soutenu que les briques et les tuiles pilées ne pouvaient donner.

⁸ *L'art de construire au pays de Liège* a fait l'objet d'une exposition en 1975. Le catalogue, plein d'intérêt encore que bien modeste, réserve une rubrique au métier du briquetier (D. V, p. 68-69), mais n'aborde qu'incidentement la question des enduits (D. II, 33, p. 55).

⁹ Réimpression, Paris, 1975, p. 71.

¹⁰ P.-L. DE SAUMERY, *Les Délices du païs de Liège*, t. 1, 1738, p. 245.

¹¹ J. PHILIPPE, *Catalogue des peintures de l'École liégeoise*, Liège, 1955, p. 31.
P. COLMAN, *Le portrait de Madeleine Son, épouse de Jacques-Mathias de Lambinon, bourgmestre de Liège en 1719*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 8, n° 182, 1973, p. 269.- *Le siècle de Louis XIV au pays de Liège*, cat. exp., Liège, 1975, n° 374. Le tableau se trouve présentement dans les réserves du BAL. Merci à toutes les personnes qui m'ont aidé à l'avoir sous les yeux. Le double portrait des bourgmestres Jean-Érard de Coune et Mathieu de Raick (J. HENDRICK, *La peinture au pays de Liège*, Liège, 1987, fig. 203) est, lui, sans intérêt à cet égard.

¹² M. LAFFINEUR-CRÉPIN et B. WODON, *Contribution à l'étude de l'hôtel de ville de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 88, 1976, p. 8, n. 7.

¹³ P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Le château d'Aigremont. I. Construction, aménagement et remaniements*, dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, 5, 1975-1976, p. 126, col. 1. Les achats d'huile, parfois cuite (p. 125, col. 2), ne concernent pas les travaux à l'extérieur.

Le château de Seraing est bâti des mêmes matériaux lorsque Georges-Louis de Berghes le sauve de l'abandon pour en faire son petit Versailles à lui. Les bâtiments que montre dans le lointain le grand tableau de Paul-Joseph Delcloche *Concert à la cour de Jean-Théodore de Bavière* sont bien rouges¹⁴.

Dans *L'art de bien bâtir* de Carront, publié à Liège en 1749, un chapitre, le huitième (p. 51-53), est consacré à « la manière d'enduire ou de porjecter »¹⁵. Le mortier doit être « long-temps battu & corroyé, jusqu'à ce qu'il ne tienne plus à la truelle ». Les couches successives doivent être de plus en plus minces et avoir le temps de bien sécher. Au sujet des couleurs, silence complet.

Le cahier des charges détaillé adopté en 1765 pour l'érection de l'hôtel de ville de Huy donne des informations qui sont assurément valables pour la capitale de la principauté. Le mortier sera « avec poille » (crin animal). Le choix des couleurs reste en suspens : « de telles couleurs qu'il luy serat désigné »¹⁶. Peut-être les décideurs hutois ont-ils vécu alors une querelle des Anciens et des Modernes : les premiers restaient à coup sûr attachés à la tradition : briques bien rouges et pierre d'un gris très clair, les seconds, eux, étaient dégoûtés de ce joyeux contraste et voulaient suivre la mode des capitales qui faisaient l'admiration générale. Les pierres seront peintes ; attestation précoce d'une pratique propre à obtenir l'austère uniformité caractéristique du néo-classicisme¹⁷.

En 1784 comme en 1772, le décès du prince régnant a entraîné une inspection attentive du château de Seraing. Son état était alors fort loin d'être bon. Quantité de boiseries étaient à repeindre (à l'huile, bien entendu). Quantité de murs étaient à « recrépir ». Un seul d'entre eux était « peint »¹⁸. Ils sont mis en jaune pâle en 1785. L'opération est consécutive à l'accession de Constantin de Hoensbroeck au trône épiscopal, cela paraît évident. La couleur choisie porte un joli nom, bien oublié de

¹⁴ HENDRICK, *o. c.*, fig. 210.

¹⁵ Les allégations de Jacques Folville (p. 117) sont moins fiables que la sobre notice du dictionnaire de Jean Haust.

¹⁶ A. LEMEUNIER, *Documents relatifs à la construction de l'hôtel de ville de Huy (1765-1777)*, dans *Annales du Cercle hutois des sciences et des beaux-arts*, t. 30, 1976, p. 111-142 (p. 124, n° 44). Jacques Folville écrit hardiment que la couleur choisie sera « très probablement claire » (p. 121).

¹⁷ There is something disagreeable in the transition from red brick to stone opine Isaac Ware dans l'ouvrage qu'il publie à Londres en 1756, *A complete Body of Architecture (Dictionary of Art*, t. 4, p. 786, col. 2).

¹⁸ J. PURAYE, *Histoire du château de Seraing*, Liège, 1964, p. 252-258 et 329-339. « La muraille qui est peinte à replâtrer et réparer » : p. 335, n° 28. Pas d'autre mention de cette sorte. Pas la moindre indication sur le choix des couleurs.

nos jours, qui sent la chinoiserie : nankin. L'exécutant fait paraître une annonce dans la *Gazette de Liège* du 29 juillet 1785. À l'en croire, son intervention a inspiré « à une infinité de personnes le désir de décorer leurs bâtimens dans le même goût ». « Le secret », affirme-t-il, ne laisse rien à désirer « ni par rapport à l'éclat & à la ténacité de la couleur, que ni les injures du tems & de l'air ne sauroient aucunement altérer, ni par rapport à la modicité de son prix ». Les pierres, elles, ont été « mises en blanc ». Un texte équivalent se trouvera quelque jour pour ce qui est du blanc, il faut l'espérer. Sa vogue n'est pas nécessairement postérieure à celle du nankin.

Le cahier des charges établi en 1787 pour l'immeuble de la Société littéraire stipule que la couleur de la façade sera « selon qu'on l'exigera ». Les décideurs auraient-ils peine à accorder leurs violons ? Ils l'ont fait pour les « claquettes » des persiennes : elles seront peintes à l'huile en vert¹⁹.

« Les couleurs blanche, jaune-nankin et vert-pâle, sont en général celles que l'on emploie ici pour ranimer les façades extérieures » lit-on dans un ouvrage publié en 1816. Il s'agit de Bruxelles²⁰. Dans la région liégeoise, le vert clair est resté rare, selon toute apparence²¹.

Les scènes de rue de Léonard Defrance montrent ça et là des panneaux de briques rouges. L'une d'elles, datée de 1773, fait voir une façade enduite de couleur beige. Témoin peu fiable, car les percements sont hautement fantaisistes²².

Moins fiables encore les vues d'optique coloriées. Il n'est que de comparer différentes épreuves de la même planche gravée. L'une montrera des tuiles bien rouges, l'autre des ardoises bien bleues.

Bien autrement digne d'intérêt le dessin aquarellé de très grandes dimensions (42 x 188 cm !) signé de Charles Hamilton Smith et daté de 1814 qui est entré voici peu dans les collections du Grand Curtius²³.

¹⁹ *La Société littéraire de Liège*, Liège, 1888, p. 167. Sur la restauration trop peu respectueuse de 1862, voir B. LHOIST-COLMAN, *Un autre regard sur la façade de l'immeuble de la Société littéraire de Liège*, dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. 25, 2005, p. 131-148. Voir aussi FOLVILLE, p. 118-119 et 121.

²⁰ M. PAQUET-SYMPHORIEN, *Voyage historique et pittoresque*, t. 2, Paris, 1816, p. 35.

²¹ FOLVILLE, p. 121.

²² Fr. DEHOUSSE, M. PACCO ET M. PAUCHEN, *Léonard Defrance : l'œuvre peint*, Liège, 1985, fig. 209, 230, 238 et 308.

²³ R. FORGEUR, *Une vue du Mont Saint-Martin en 1814*, dans *Bulletin trimestriel des Amis du MARAM*, n° 8, décembre 2006, non paginé [p. 3-4], avec mes remerciements réitérés à Christian Dury, grâce à qui je suis en mesure de donner la référence précise.- S.-Y. GEUZAIN, *Acquisition d'un dessin aquarellé montrant une vue de Liège en 1814*, dans *Liège.museum*, n° 1, 2011, p. 14-15.

Smith y a mis des annotations manuscrites hâties, à peine lisibles, indiquant les couleurs à poser lors du parachèvement en atelier. Il s'y est conformé. Le jaune domine, surtout dans les bâtiments de belle apparence, dont l'un montre des petites fenêtres en attique typiques de l'époque napoléonienne. Le rouge est présent dans quelques façades étroites d'allure ancienne. Le blanc, rendu par le papier, sans trace de gouache, reste dans la discrétion. Pas de vert ; j'ai d'ailleurs cherché en vain le mot *green* alors que je suis parvenu à déchiffrer *yell(ow)* et *red*.

Si l'on en croit Dieudonné Salme²⁴, les maisons du quartier d'Outre-Meuse étaient badigeonnées chaque année, lors de la fête paroissiale, avec un badigeon clair couleur d'argile. Un mélange de chaux et d'une argile choisie pour sa richesse en oxyde de fer permettait d'obtenir à peu de frais une teinte soutenue.

BILAN CRITIQUE OFFERT À LA DISCUSSION

De nos jours, les restaurateurs sont portés à faire ce que bon leur semble, chacun à son gré. On louera ceux qui prennent soin de faire badigeonner les murs anciens et enduire les murs nouveaux, comme à l'hôtel de Copis, place Saint-Étienne, et à l'ancien couvent des Ursulines (fig. 3). Mais non pas celui qui a fait poser un enduit lisse typique du XIX^e siècle sur un bâtiment du XVIII^e (fig. 1, au milieu). Ni celui qui a prescrit des briques de récupération là où s'imposait un enduit blanc (fig. 4). Ni celui, à l'Université, qui a fait rejoindre au ciment ordinaire l'aile bâtie par les jésuites, mal protégée par un classement parcimonieux²⁵ (fig. 5). Faire colorer le mortier, c'est mieux (fig. 1, en bas) ; l'assortir à la couleur des briques, c'est mieux encore. Repeindre les murs (fig. 1 en bas, 2 en haut, 6 et 7 en haut à droite) ne suffit pas ; les trous et les crevasses offrant des voies d'accès aux eaux de ruissellement ne doivent pas rester béants. L'art de « porjeter » et de « fotriquer » n'a pas totalement sombré dans l'oubli, heureusement (fig. 2, en bas et 7, en bas à gauche).

²⁴ *Li Hoúlo*, Liège, 1888, p. 68 : *les coûsses di clèr brouwet coleur d'árzeie qu'on stâre dissus totes annies à l'fesse.*

²⁵ P. COLMAN, *Une porte digne d'un meilleur sort*, dans *Chronique de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 349-350, 2011, p. 51-52.



Fig. 3 – Ancien couvent des ursulines, Montagne de Bueren.
© P. Colman.

Quant au ton, qu'il soit le bon ou non, il est ordinairement uni, et c'est regrettable. Les peintures *up to date* donnent aux matériaux pierreux, surtout aux enduits lisses, l'aspect de décors de théâtre. C'est « l'effet carton »²⁶.

Parmi les interventions marquantes, plus d'une offrent matière à des discussions. Puissent-elles rester sereines et ouvrir des perspectives de progrès !

La façade de l'ancienne église des carmes est redevenue bien rouge. Mais elle a reçu un badigeon exagérément épais, une sorte d'enduit bossué (fig. 2, au milieu).

Celles de l'ancien hospice des Incurables ont été « porjetées » d'imparfaite façon, « fotriquées » avec soin et peintes dans un rouge quelque peu monotone. « Taguées » à répétition, elles ont longtemps été repeintes par plaques dans les rouges les plus variés. Ce n'est certes pas de pareille manière qu'il fallait porter remède à la monotonie. Les murs viennent d'être repeints... sur leurs parties basses²⁷ (fig. 2, en bas).

C'est sous la forme d'un enduit que le rouge a repris ses droits au château d'Aigremont. J'ai peine à croire que ce choix soit le bon. Le lambeau préservé pris pour modèle montre en tout cas de faux joints. La couleur a été appliquée en surface ; elle est délavée par la pluie de sorte qu'elle salit le soubassement de pierre ; par endroits, le moindre frottement de doigt la fait tomber en poussière.

Les briques de l'hôtel de ville de Liège (fig. 6, en haut à gauche) n'ont été ni « porjetées » ni « fotriquées ». Le rouge choisi, analyse de laboratoire à l'appui, doit être celui de 1750-1752. Prudemment rompu de jaune et de noir, il est sans (nul) doute moins fringant que le rouge d'origine. Le ton est plus vif à la maison Curtius et à l'hôtel d'Ansembourg (fig. 6, en haut à droite et en bas à gauche) et à l'ancien hôtel d'Elderen en Haute-Sauvenière. Il est moins vif au château de Seraing. Tous ont été traités de pareille façon.

²⁶ *La restauration des façades peintes : du problème critique au problème technique*, et surtout *La restauration des enduits colorés en architecture : l'exemple de Rome et la question de méthode*, dans *Pénétrer l'art, restaurer l'œuvre*, éd. C. PÉRIER-D'IETEREN, Bruxelles, 1990, p. 441-459. Il y a là riche matière à réflexion. Voir aussi *Couleur & temps, La couleur en conservation et restauration*, Paris, 2006.

²⁷ P. COLMAN, *Le rouge au front*, dans *La Lettre du patrimoine*, n° 26, avril-juin 2012, p. 9.



Fig. 4 – 27 et 29, rue de l'Étuve.
© P. Colman.

L'hôtel de Spirlet (école d'Hôtellerie) a vu, lui, sa façade recouverte d'un enduit lisse rosé inadéquat, judicieusement enrichi de minuscules grenailles blanches et noires (fig. 7, en haut à gauche), alors que le pignon a été simplement peint (fig. 7, en haut à droite). Traitement pareil pour l'annexe de l'école, l'ancien hôtel de Stockhem ; là, une « fenêtre » montre quelques briques « porjetées » et « fotriquées », ce qui est intéressant, mais de nature à aviver les regrets ; les retouches font peine à voir.

L'hôtel de Somzé (échevinat des Travaux), en Féronstrée, est jaune pâle. C'est, m'a-t-on dit, à l'exemple de la « Mésangère » toute proche. Dans ce dernier cas, le choix était juste autant qu'intuitif, le bâtiment étant probablement de peu postérieur à 1785, date à laquelle le château de Seraing se pare de nankin, comme exposé ci-dessus. Le choix de l'enduit est cependant discutable. Dans le premier cas, le badigeon rouge s'imposait, comme s'imposaient les battées aux baies de fenêtres.

À l'hôtel de Copis, place Saint-Denis, on a ressuscité le jaune pâle qui avait assurément recouvert les briques de la façade lorsque l'intérieur a reçu la belle décoration venue en bonne partie jusqu'à nous. Les murs n'ont été ni enduits, ce qui me paraît justifié, ni « porjetés » et « fotriqués », ce qui me semble regrettable (fig. 6, en bas à droite).

Le vert pâle choisi en 1837, au temps des Nagelmakers, pour « rafraîchir » le château de Horion à Angleur a été recréé plutôt que le rouge du premier état. On est en droit de se demander pourquoi.

L'hôtel de ville de Huy a fait les frais d'une saga marquée au coin de la démagogie : « il s'agit de la maison du Peuple et... c'est au Peuple de décider et pas à des fonctionnaires »²⁸.

À Spa, le Wauxhall restauré n'a été ni « porjeté », ni « fotriqué ». Au lieu d'être rouge, il est d'un rose chlorotique. L'ancien hôtel Bourbon, bâti en 1774, vient d'être mis en jaune, par enduisage en façade et par badigeonnage à l'arrière ; rien de plus contestable²⁹.

L'hôtel de ville de Verviers, inauguré en 1780 au terme de sept ans de gestation, a été mis en blanc lors de la récente restauration, et ce ne fut pas sans discussions fort vives³⁰. En 1857, en un temps où le blanc régnait en maître, il était peint en jaune pâle, une lithographie en couleurs en donne la preuve. S'il l'avait été à l'origine, il aurait devancé le château de Seraing, ce qui semble invraisemblable. Le rouge a tenu le haut du pavé jusqu'en 1785. À l'origine comme aujourd'hui, c'est la couleur des briques des façades des constructions de François-Charles de Velbruck (1772-1784) : l'agrandissement du château de Seraing³¹, le châteaux de Hex et celui de Beaumont. Dans la façade de l'immeuble de la Société libre d'émulation, étroitement liée à son souvenir, Julien Koenig a associé la pierre naturelle et la brique rouge³².

²⁸ *Avenir de Huy*, 22 mai 1999.

²⁹ *La Lettre du Patrimoine*, n° 27, juillet-septembre 2012, p. 3. L'étiquette « néo-classique » ne l'est pas moins. La couche première est « rouge à nuances rosées » (Rapport de l'ISSeP daté de 2003, signé de Dominique Bossiroy).

³⁰ M.-A. CLOSON-REMY et D. MARTINOT, *L'Hôtel de Ville de Verviers fait peau neuve...*, dans *Les Cahiers nouveaux*, n° 80, 2011, p. 79-85.

³¹ PURAYE, o. c., p. 88-89.

³² Ce ne fut certes pas sans se documenter avec soin, je l'ai connu assez pour m'en porter garant. Le style rococo se maintient jusque 1780 environ dans l'orfèvrerie liégeoise, prodigue de témoins bien datés : P. COLMAN, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, p. 168.



Fig. 5 – Université, façade nord de l'aile des jésuites.
© P. Colman.

Contrairement à l'avis dominant, on n'est pas à Verviers en présence d'un témoin précoce du retour à l'Antique, mais bien d'un exemple de « retour au grand goût », au goût du « Grand Siècle », celui de Louis XIV, vaguelette annonciatrice d'une puissante vague qui l'a fait sombrer dans l'oubli.

Il en va de même, et les chapiteaux le disent assez, à l'hôtel de Hayme de Bomal, édifié vers 1775, quand le règne du rouge approchait de sa fin. Le blanc cassé recouvre aujourd'hui tous les murs, de sévère façon. Les briques de la façade qui fait l'ornement du quai de Maastricht ont été fort bien « porjetées » et « fotriquées » (fig. 7, en bas à gauche). Celles des autres ont été recouvertes, elles, d'un enduit lisse dans le goût du XIX^e siècle.

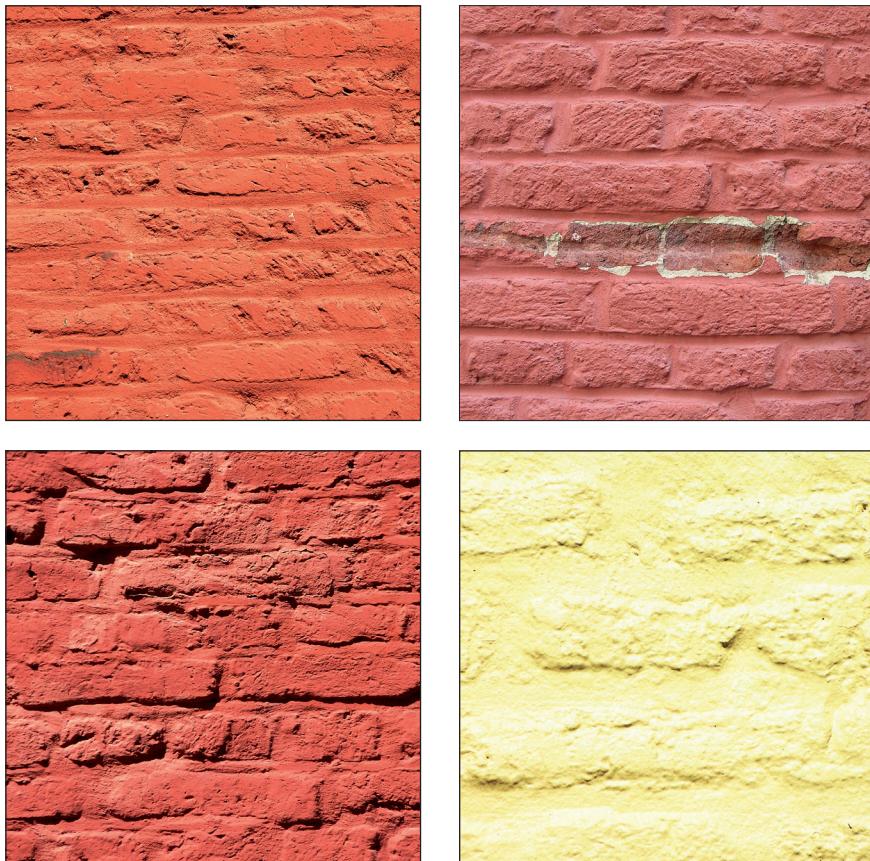


Fig. 6
En haut à gauche : hôtel de ville.
En haut à droite : musée d'Ansembourg.
En bas à gauche : maison Curtius.
En bas à droite : ancien hôtel de Copis.
© P. Colman.



Fig. 7

En haut à gauche : ancien hôtel de Spirlet, façade.

En haut à droite : idem, pignon.

En bas à gauche : ancien hôtel de Hayme de Bomal.

En bas à droite : Université, extension de l'aile des jésuites, quai Roosevelt.

© P. Colman.

EXAMENS DE LABORATOIRE

L'étude en laboratoire d'échantillons prélevés dans l'épaisseur des couches accumulées au fil du temps tend fort heureusement à se généraliser. Dans l'état actuel des connaissances, elle donne peu de résultats probants. Les sondages font voir la succession des applications, mais ne sauraient les dater avec précision. Ils peinent à révéler l'état premier. Le travail de sape de l'eau excave les joints (fig. 7, en bas à droite). Ceux qui sont à refaire sont éliminés en profondeur par grattage, quand ce n'est pas à la « disqueuse »³³. La destruction épargne en principe le fond des trous et des lézardes ouverts dans la face exposée des briques, si bien que leur exploration est à privilégier.

On va répétant que le bleu de méthylène avive parfois l'éclat du blanc. Conviction sans fondement, d'après les analyses de Dominique Bossiroy, restées inédites. Serait-ce de l'outremer naturel ? Compte tenu de son coût très élevé, on doit en douter³⁴.

L'huile est souvent détectée. Elle augmente fort la résistance aux intempéries, mais elle enferme l'humidité dans l'épaisseur des murs, ce qui promet bien du souci. Elle est restée longtemps coûteuse, si bien que seuls les bâtisseurs bien en fonds pouvaient se l'offrir³⁵. Elle a été utilisée à la façade de l'ancienne église des carmes³⁶. Elle y est associée au minium, un pigment rouge, ce qui situe son emploi avant les alentours de 1785 ou (mieux ?) après ceux de 1890.

L'alun est rarement signalé dans les documents auxquels j'ai eu accès, et je m'en étonne. En général extrêmement coûteux, il l'était moins à Liège, car il était extrait en relative abondance des carrières ouvertes dans la vallée de la Meuse en amont. On en mettra dans la couleur « pour qu'elle tienne », spécifie le cahier des charges de l'immeuble de la Société littéraire³⁷. Ne détecterait-on pas là le « secret » de la recette utilisée au château de Seraing en 1785 ? Quant à l'emploi du serum de sang de bœuf³⁸, il reste à étudier, tout comme celui de la limaille de fer, lié à la métallurgie, cela va de soi.

³³ À l'hôtel de ville de Liège, « de profondes entailles et rayures entament la surface des briques ; elles sont caractéristiques d'un grattage intense » (Rapport ISSeP signé de D. Antenucci et D. Bossiroy, en réponse à une demande du 7 janvier 1998 DPR/JB/MG/sb).

³⁴ L. DEFRENCE, *Les broyeurs de couleurs*, éd. Ph. TOMSIN, Liège, 2005, p. 41 et 77.

³⁵ B. DEL MARMOL, *Revêtements, enduits et couleurs des façades bruxelloises*, dans *Le patrimoine et ses métiers*, Bruxelles, 2001, p. 55.

³⁶ FOLVILLE, p. 120.

³⁷ *La Société littéraire de Liège*, Liège, 1888, p. 158-169.

³⁸ U. VITRY, *Le propriétaire architecte*, Liège, 1827, p. 132.

À l'hôtel de Clercx, rue Saint-Paul, dont la restauration est au stade des études préalables, les sondages ont révélé par endroits vingt-sept couches, pas moins, correspondant à un nombre indéterminé de campagnes, sans nul doute bien plus faible. Jusqu'à preuve du contraire, la couche première, rouge, n'est pas une préparation destinée à rester cachée, et les jaunes sont sans exception postérieures à 1785.

Les connaissances en la matière vont s'accumuler dans une banque de données accessible à tous et les découvertes de témoins conservés par une chance trop rare vont s'exploiter à fond, il faut l'espérer³⁹. « Affaire à suivre »⁴⁰.

³⁹ Une étude appropriée a été entreprise au Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain R. Lemaire de la KUL : D. VAN DE VIJVER et K. VAN BALEN, *Recettes anciennes de mortiers et leur place dans l'étude historique des façades enduites en Flandre au XVIII^e et au début du XIX^e siècle*, dans *Materials : Research, Development and Applications, Proceedings of the XXXth International Congress of History of Science*, vol. XV, Turnhout, 2002, p. 229-238. Dans le cas des bâtiments classés, l'apparence première est à recréer dans toute la mesure du possible, sauf exceptions dûment justifiées, cela reste pour moi un axiome. De là mon malaise devant la façade de la résidence de Jean Curtius en Féronstrée. Sa dénaturation affirmée a chagriné plus encore que les fenêtres sans croisées de la halle aux viandes, autre monument classé. Sa restauration « à l'identique » n'aurait certes pas été malaisée. Elle reste souhaitée par beaucoup de Liégeois d'esprit ouvert. Puissent les faits nourrir une réflexion en profondeur !

⁴⁰ Mes vifs remerciements à Dominique Bossirooy, Françoise Bovy, Céline Bulté, Hilde De Clercq, Luc Engen, Paul Hautecler, Martine Marchal, Daniel Marcolungo, Monique Merland, Nadine Reginster, Marie-Ange Remy-Closon, Francis Tourneur et Jean-Marc Zambon. Chacun d'eux m'est venu en aide à sa façon.

LES DÉBUTS DE LA LITHOGRAPHIE À LIÈGE : AUTOUR D'AVANZO, WITTERT ET FABRONIUS

par Marie-Christine CLAES¹

1. INTRODUCTION

Peu étudiée pendant longtemps², la lithographie constitue cependant une étape importante des mutations de l'image en Belgique au XIX^e siècle. À Liège, ce sont surtout les affiches chromolithographiques du tournant des XIX^e et XX^e siècles qui ont à juste titre attiré l'attention des chercheurs, mais l'on s'est moins penché sur les débuts du médium. Après avoir planté le décor au niveau national, et rappelé un groupe encore mystérieux de pionniers locaux, le présent article évoquera trois acteurs des débuts de la lithographie liégeoise et leur cercle, livrant ainsi trois épisodes d'une longue histoire encore à écrire.

Au seuil de cet article, il m'est un agréable devoir de remercier Monique Merland, directrice de publication du *BIAL* ; Serge Benoît, archiviste de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (Paris) ; Marianne Danneel, coordinatrice du Musée de la Banque nationale, qui a aimablement fourni l'illustration du billet de la Banque liégeoise ; Jean-Patrick Duchesne, Professeur ordinaire, pour la gracieuse fourniture des illustrations provenant des Collections artistiques de l'Université de Liège ; Elda Fietta, de Trieste [IT], cheville ouvrière du Museo « *Per via* » (Museo Tesino delle Stampe e dell'Ambulantato) qui s'ouvre à Pieve Tesino [IT] cette année 2013 ; Christine Maréchal, de la Bibliothèque Ulysse Capitaine à Liège, pour son aide efficace ; Nadine Maquet, conservatrice honoraire du Musée de la Vie wallonne, qui en 2003 a effectué les recherches qui ont permis de retrouver des « incunables chromolithographiques liégeois » ; Jean-Luc Schütz, du Grand Curtius. Merci à deux collègues liégeois : Pierre-Yves Kairis, de l'IRPA, qui m'a indiqué plusieurs pistes de recherches et Thierry Noiroux, des Archives de l'État à Liège, qui a facilité mes investigations ; à Steven F. Joseph, pour ses informations sur les « boîtes écossaises » ; à Tristan Schwilden et Anne-Marie Henry, incontournables ressources, à Claude Hamoir pour ses informations sur la famille Orban. Merci enfin à tous mes collègues de l'IRPA qui depuis des décennies œuvrent au développement de ce merveilleux outil qu'est la photothèque de l'Institut royal du Patrimoine artistique.

¹ Docteur en Histoire de l'Art, responsable de l'Infothèque de l'Institut royal du Patrimoine artistique, Bruxelles.

² Marie-Christine CLAES, *L'Historien de l'art et l'image : réflexion et menus propos*, dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, n° 32, 2009, p. 313-336.

1.1. L'INVENTION DE LA LITHOGRAPHIE

C'est en 1796 qu'Aloys Senefelder (1771-1834) invente à Munich la lithographie, qui n'atteindra la Belgique que vingt ans plus tard. L'histoire – mais elle n'est peut-être qu'une légende – de l'invention fortuite est bien connue, c'est l'anecdote maintes fois rebattue de la blanchisseuse³ : Aloys Senefelder cherchait un moyen de publier à peu de frais des partitions musicales. Un jour, à court de papier, il inscrit la note de la blanchisseuse sur une pierre à broyer les couleurs. Après avoir recopié la note sur un papier, il veut effacer les caractères tracés au vernis sur la pierre, et n'y arrivant pas, tente de les délayer avec de l'eau seconde (solution à 20 % de carbonate de potassium ou de sodium), mais celle-ci attaque la pierre en laissant les caractères intacts. Senefelder a l'idée de les encrer, puis de presser un papier sur la pierre⁴. Peu après ce premier essai, Senefelder construit une première presse. La lithographie est née. Elle est basée sur une propriété chimique : celui de la répulsion entre l'eau et la graisse. Un dessin est réalisé avec un crayon gras ou à l'encre grasse au moyen d'une plume. La pierre est préparée au moyen d'une eau acidulée, de manière à ce que seules les parties dessinées retiennent l'encre.

Après quatre siècles de gravure en relief (la xylographie, que l'on appelle taille d'épargne, puisque l'on creuse en épargnant le motif, qui sera encré) ou de gravure en creux (la taille-douce, où c'est le motif qui est creusé et qui sera encré), la lithographie, procédé « à plat », va révolutionner l'image. Procédé rapide et bon marché, il répond aux besoins d'une époque où tout s'accélère – moyens de communications, de production – et où le besoin d'image s'accroît dans tous les domaines de la vie professionnelle et quotidienne. Les nombreux articles que lui consacrent les journaux de l'époque démontrent qu'elle constitue une quadruple révolution de l'image : technique, économique, sociologique et esthétique.

³ Marcellin Jobard la détaille dans J.B.A.M. JOBARD, *Industrie française, Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles, chez l'auteur, place des Barricades et chez Méline, Cans et Com., Paris, chez Mathias, quai Malaquais, 15, t. II, 1842, p. 274-275.

⁴ On utilise principalement les pierres d'une carrière bavaroise, Solnhofen, toujours en activité aujourd'hui. En Belgique, on fera des essais sur la pierre de Basècles, mais aussi celle de la vallée du Samson, dans le Namurois.

1.2. LES DÉBUTS DE LA LITHOGRAPHIE EN BELGIQUE

La lithographie arrive relativement⁵ tard dans nos contrées⁶. Elle ne peut guère arriver plus tôt : l'Empire a mis l'édition sous le bosome. Par contre, dès que Guillaume I^{er} est au pouvoir, les choses bougent. La presse se développe, les idées circulent. L'accalmie politique permet une plus grande sécurité et une mobilité des personnes et des idées. La circulation des personnes qui font l'actualité (politiques, savants, artistes, criminels...) et les informations à leur sujet suscitent un besoin, une demande de portraits. On notera que tant la lithographie que la photographie arrivent dans notre pays pendant une période d'accalmie qui suit les troubles de changement de pouvoir.

Le premier lithographe belge est le peintre brugeois Joseph-Denis Odevaere, en 1816. Mais il n'existe pas encore d'atelier au sud des Pays-Bas ; c'est à Paris qu'il fait imprimer ses premiers essais, parmi lesquels un magnifique autoportrait dont le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Belgique à Bruxelles conserve un exemplaire. Odevaere séjourne alors dans la capitale française pour y récupérer les œuvres emportées par les Français. *L'Assomption* par Gérard de Lairesse fera partie des toiles rendues et est aujourd'hui dans la cathédrale Saint-Paul à Liège.

La première impression dans notre pays est à mettre à l'actif du pharmacien montois François-Henri Gossart. Conservée à la Bibliothèque centrale de Mons, elle porte une légende sur l'étiquette du carton de montage : *Essai lithographique fait en 1816 / lythographié sur la pierre de / Basècles en Hainaut / par François Gossart et Ph. Bron⁷, et imprimé avec une presse de pharmacie*. La première et la quatrième lignes sont un ajout ultérieur. L'inscription originale ne mentionnait que l'origine de la pierre, mais la date est plausible, car Gossart explique dans le *Journal de la Belgique* du 29 mai 1817 des recettes qui laissent supposer qu'il

⁵ On notera qu'elle gagne aussi tard certaines provinces françaises : à Rouen, par exemple, la première imprimerie lithographique ne s'ouvre qu'en 1819 (Guy PESSIOT, *Cinq siècles d'édition rouennaise face au centralisme parisien*, 1995, article en ligne sur http://perso.wanadoo.fr/guy.pessiot/histoire_edition.htm, page consultée le 17 juillet 2006).

⁶ Le terme Belgique est employé par commodité pour désigner la zone géographique correspondant au pays actuel. Cette zone correspond *grossièrement* à la partie méridionale des Pays-Bas pendant la période hollandaise (1815-1830).

⁷ Au sujet des lithographies cités dans cet article, voir les notices avec bibliographie, dans *Répertoire des lithographies en Belgique sous la période hollandaise et le règne de Léopold I^{er} (1816-1865)*, en ligne sur www.kikirpa.be/balat, qui au 31 décembre 2012, répertorie 758 personnes.

fait des expérimentations depuis plusieurs mois. La place suivante dans l'introduction de la lithographie dans notre pays revient à un émigré portugais établi à Gand, Candido d'Almeida, ancien écuyer du roi d'Espagne Charles IV. Il découvre en Flandre orientale une pierre propre à la lithographie. La découverte est annoncée dans le *Journal de la Belgique* du 14 juillet 1817. Candido d'Almeida est l'auteur en novembre 1817 de la première lithographie utilisée comme frontispice d'une publication, un buste d'Epictète, qui illustre la première livraison des *Annales belges des sciences et des arts*. En juin 1817, l'imprimeur parisien Godefroy Engelmann ouvre un dépôt à Bruxelles, au Cantersteen (*Le Vrai Libéral*, 16 juin 1817). En juin 1817 toujours, Innocent Goubaud, ancien professeur de dessin du roi de Rome, obtient du roi Guillaume I^{er} pour son établissement le titre de « calcographie royale ». Il l'installe rue des Sols, mais il semble ne fonctionner qu'à partir de novembre, à l'arrivée du lithographe Abraham Vinkeles d'Amsterdam⁸.

En septembre 1817, Karl Senefelder, le frère d'Aloys, inventeur de la lithographie, arrive à Bruxelles, pour y donner des cours de lithographie et propose de « vendre le secret de son frère ». Il est contacté par Joseph Marchal⁹, qui le met en relation avec le duc Louis-Engelbert d'Arenberg. Malgré sa cécité suite à un accident, le duc continue à s'intéresser aux beaux-arts. Il finance Karl Senefelder pour qu'il donne des cours à des jeunes gens de son entourage, parmi lesquels les dessinateurs Willem-Benjamin Craan et Benjamin Mary. Début 1819, Karl Senefelder est invité par le gouvernement hollandais pour enseigner la lithographie à des fins militaires. Il part en emportant des plans du parc d'Enghien pour montrer des exemples de son savoir-faire au baron Krayenhoff qui dirige le bureau topographique. Il laisse en Belgique son épouse et ses deux enfants, sans ressources. Il reviendra ensuite à Bruxelles, s'installant quelque temps rue de la Montagne, probablement en avril 1819, où il réalise les portraits de deux acteurs du Théâtre royal de la Monnaie, d'Arboville et Thérèse Michelot. Il exécute également une lithographie représentant des draisiniennes, qui est une copie d'une aquatinte anglaise. Il s'agit d'une estampe d'actualité, car c'est à cette époque que le marchand anglais Kerr introduit en Belgique la draisienne, que l'on appelle alors « dada-piéton ».

⁸ Rob MEIJER, *The Beginnings of Lithography in Brussels*, dans *Quaerendo*, 33, 2003, n° 3-4, p. 294-316.

⁹ Futur conservateur des manuscrits de la Bibliothèque de Bourgogne (noyau de l'actuelle Bibliothèque royale Albert I^{er}).

C'est durant l'été 1819 que Marcellin Jobard¹⁰ fait son apparition. Il travaille d'abord avec le Français Duval de Mercourt, qui vient d'obtenir l'autorisation d'installer un établissement lithographique dans l'ancien couvent des Minimes. Duval s'associe avec l'imprimeur Louis-Jules-Michel Weissenbruch, qui se lance en août 1819 dans une importante publication, les *Annales générales des Sciences physiques*, dont les auteurs sont Pierre-Auguste-Joseph Drapiez, géologue d'origine lilloise, Jean-Baptiste Van Mons, chimiste, physicien, pharmacien, médecin et surtout horticulteur, et Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, naturaliste et géographe, proscrit de l'Empire. Le prospectus paraît début juillet. Mauvais gestionnaire, Duval disparaît rapidement de la circulation, et de 1819 à 1821, c'est Marcellin Jobard qui imprime les planches des *Annales générales des Sciences physiques*. À l'automne 1820, Jobard fonde sa propre imprimerie lithographique, où il engage, en octobre, le jeune Jean-Baptiste Madou. Pendant dix ans paraîtra un nombre impressionnant de publications par livraisons : Jobard, profitant de l'impact de la presse, qui permet d'augmenter le nombre potentiel de lecteurs et d'acheteurs, va lancer d'importants ouvrages par souscription. Il donnera une impulsion significative à la technique en inventant des presses, des recettes de crayon, des techniques de dessin. Il milite pour la diffusion du savoir et considère le dessin technique comme un langage international, permettant la communication entre les savants de tous les pays¹¹.

Il entame en avril 1822 une publication de longue haleine, le *Voyage pittoresque dans le Royaume des Pays-Bas*. Il s'agit de vues dont la base principale est une série de dessins du général Anton de Howen (Estonie, 1774 - Nimègue, 1848)¹² (fig. 1).

L'année suivante, le Tournaisien Antoine Dewasme entame une série concurrente (fig. 2).

¹⁰ Je lui ai consacré ma thèse en histoire de l'art : *J.B.A.M. Jobard (1792-1861), visionnaire de nouveaux rapports entre l'art et l'industrie, acteur privilégié des mutations de l'image en Belgique au XIX^e siècle*, Université catholique de Louvain, 2006. Marcellin Jobard fut le premier lithographe bruxellois important, à partir de 1819, puis le premier photographe belge, le 16 septembre 1839. Propriétaire de deux journaux quotidiens, puis directeur du Musée de l'Industrie, de 1841 à sa mort, il est un des grands vulgarisateurs dans notre pays des découvertes scientifiques et industrielles. Son inlassable activité le mettait en contact avec de nombreux expérimentateurs du royaume, et c'est grâce à ses publications qu'une partie de l'histoire de la lithographie liégeoise peut aujourd'hui être écrite.

¹¹ En 2011, je lui ai consacré un site pour les 150 ans de sa mort : www.jobard.eu.

¹² Norbert BASTIN (avec la coll. de Jacqueline DULIÈRE), *Namur et sa province dans l'œuvre du général de Howen*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1983.



Fig. 1 – *Ruines de Franchimont*, lithographie dessinée par Jean-Baptiste Madou d'après un dessin du général Anton de Howen et imprimée à Bruxelles par Marcellin Jobard, planche 16 de Jean-J. DE CLOET, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, t. 1, Bruxelles, 1825 (fait partie de la 3^e livraison, parue en mars 1822). © IRPA-KIK, Bruxelles, cliché E41130.



Fig. 2 – *Ruines de Franchimont, Province de Liège*, Le Ch^r de La Barrière del 1823 et J.B. De Jonghe ft, 15,2 x 21,4 cm (LE BAILLY, p. 268), d'après un tableau de Hennequin, planche de la 3^e livraison de *Collection historique des Principales Vues des Pays-Bas*, éditée à Tournai par Antoine Dewasme (1823-1824), exemplaire colorié. © Collections artistiques de l'Université de Liège.

Après quelques années, la lithographie a fait de tels progrès que la presse l'assimile à la gravure, terme qui n'était autorisé que pour la taille-douce. L'exaltation des journées de septembre 1830 donne une audace supplémentaire à plusieurs dessinateurs et libèrera leur crayon. Petit à petit, ils s'autorisent une vision plus personnelle, plus subjective. Le romantisme lance l'idée de l'âme nationale et les historiens cherchent dans les archives des faits qui serviraient une tendance identitaire. Ces publications historiques fournissent une nouvelle documentation aux artistes et aux illustrateurs, qui traitent de sujets historiques. À leur tour, ces images alimentent l'imagination des écrivains qui offrent des œuvres historiques romancées. Après la disparition des établissements de Goubaud, Jobard et des frères Wuilliaume, l'édition lithographique des années 1830 reste principalement aux mains de quelques grands éditeurs bruxellois : Antoine Dewasme, Guillaume-Philidor Van den Burggraaff (fig. 3), Pierre Degobert (fig. 4) et la firme Simonau & Toovey (fig. 5).

Les vues topographiques de Belgique et de l'étranger suscitent un grand engouement : les cartes géographiques rencontrent beaucoup d'intérêt, car après le traité de Vienne, les pays ont été redessinés. Avec le développement de l'enseignement et du commerce, on vend des cartes muettes, destinées à être complétées par l'utilisateur ou des cartes avec différentes trames selon des statistiques. Suite au développement de nouvelles voiries, les plans de ville se multiplient (fig. 6).

1.3. LES PREMIERS LITHOGRAPHES LIÉGEOIS

Un texte anonyme conservé dans les collections de la Galerie Wittert présente trois lithographies conservées dans le legs d'Adrien Wittert fils comme étant les *premiers essais de lithographie à Liège, exécutées [sic]¹³ par une Société composée de MM. Hubar, Van Marck, Dumont, Orban, etc. Elle a produit peu de choses et elle s'est dissoute quelques temps après. Peu de ces pièces sont signées¹⁴.*

¹³ J'ai pris le parti de ne pas indiquer « [sic] » à chaque fois que l'orthographe du XIX^e siècle diffère de la nôtre pour ne pas alourdir les citations et gâcher le charme de la forme archaïque. Je ne l'indique que dans les cas où je désire attirer l'attention du lecteur sur une erreur.

¹⁴ Jacques STIENNON & Joseph DECKERS, *Quelques souvenirs personnels d'Adrien Wittert*, dans *Tresors d'art de la Collection Wittert (XV^e-XIX^e siècle)* Université de Liège - Musée Saint-Georges du 15 décembre 1983 au 26 février 1984, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Administration du Patrimoine culturel, 1983, p. 85.



Fig. 3 – Van Marcke, *Vue de la Maison Ghisen,*
appartenant à M^r De Soer aux Grosses Battes près de Liège,
lithographie éditée par Guillaume-Philibert Vandenburggraaff
(dessin : 23 x 14,4 cm, sur vélin épais, sans filigrane, de 29,5 x 20,3 cm).
© Collections artistiques de l'Université de Liège.



Fig. 4 – Louis-Joseph Ghémar, façade du passage Lemonnier prise de la rue de l'Université, lithographie éditée par Pierre Degobert, 21,8 x 15,5 cm.
© Collections artistiques de l'Université de Liège – legs Wittert (inv. n° 2014).



Fig. 5 – Paul Lauters, *Le Perron à Liège*,
lithographie éditée par Simonau et Toovey.
© Archives de l’État à Liège.

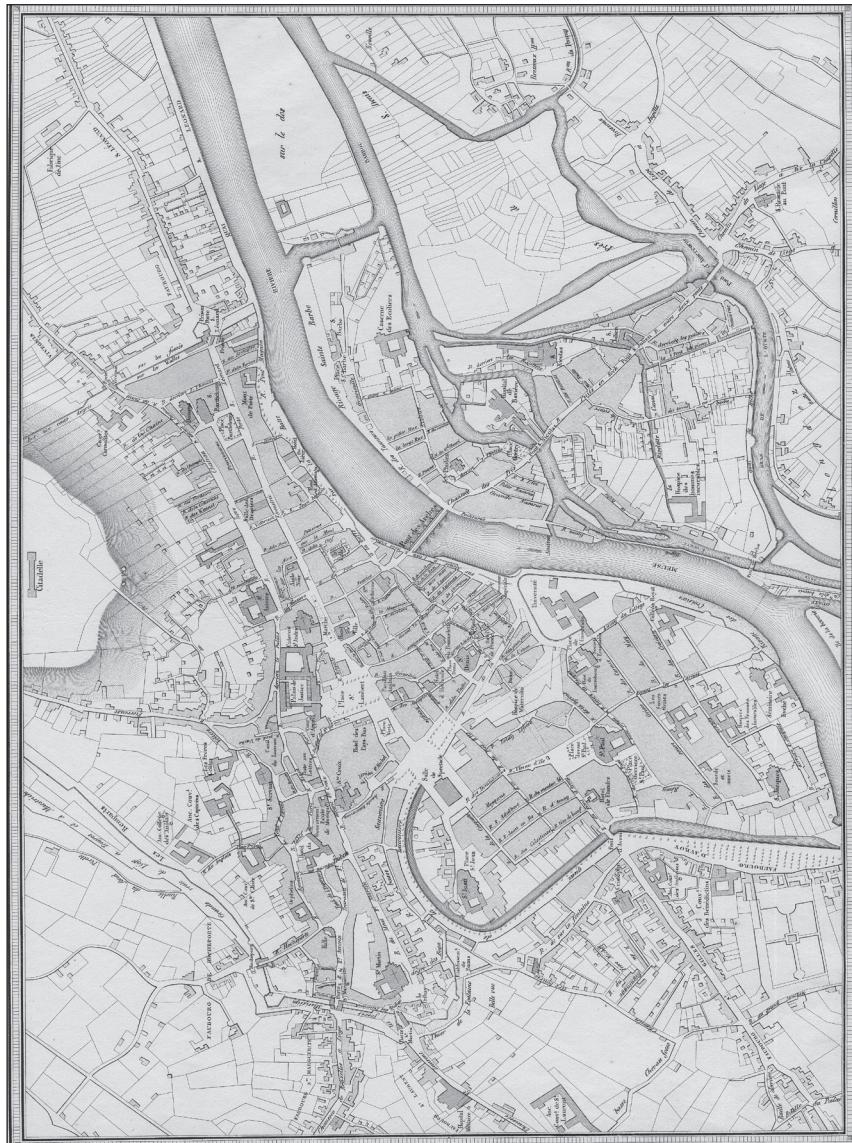


Fig. 6 – Plan de Liège, dressé par Ad. (Adrien Wittert ?),
lithographie, 29,5 x 42 cm, imprimée par la Lithographie Royale de Jobard, 1827.
Pour la réalisation de ce plan, Jobard a utilisé une machine à graver au diamant.
Le très beau résultat est obtenu grâce à des réserves de gomme séchée (*Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, Paris, 1828, p. 357).
© Collections artistiques de l'Université de Liège – legs Wittert (inv. n° 31156).

« Hubar » n'a pu être identifié. Il pourrait s'agir de Hubart. Plusieurs personnes de ce nom habitent Liège en 1827 (cf. l'*Almanach de la Province de Liège, Verviers* pour 1827) : un marchand de fer (Hubart-Grisar), à la Goffe, 1030, et deux rentiers : le père habite place Saint-Jean en Île, 807 et le fils place Saint-Paul 56. Le père doit être Robert, que le recensement de 1826 indiquait 810 place Saint-Jean et âgé de 58 ans.

Le nom Orban évoque évidemment la célèbre famille de Michel-Joseph Orban (Heyd, 1752 - Liège, 1833), dont Théodore Gobert a abondamment relaté l'histoire dans ses *rues de Liège*¹⁵. S'agit-il d'un membre de cette famille, qui aurait décelé dans la lithographie une opportunité commerciale ? Au début du siècle, il s'occupait de papier peint, qui s'imprimait alors à la planche. Mais ensuite, certains grands motifs non répétés (dessus-de-porte, devant de cheminée) peuvent être imprimés en lithographie. Si Orban s'occupe encore alors de papier peint, a-t-il entrevu des débouchés pour la lithographie dans ce domaine¹⁶?

Quant à Dumont, deux épreuves d'une lithographie conservées dans les collections artistiques de la Ville de Liège donnent les initiales de son prénom : D.J. (fig. 7). On notera que le Cabinet des Estampes à Bruxelles conserve un *Portrait de Ch. Jacqmart, professeur à l'université de Louvain. En buste, de ¾ à droite, la tête de face*, une photographie d'après une lithographie par F. Dumont, réalisée en 1823. Ce Dumont est inconnu par ailleurs. Dans le fonds Fétils de ce même Cabinet des Estampes, figurent une lithographie *Tête d'Ariane* et un *Recueil de différents cahiers d'architecture* par Dumont (sans prénom). On trouvera un lithographe Dumont en 1870, rue Moray, 7 (uniquement connu par l'*Almanach Tarlier*¹⁷). Rien n'indique au stade actuel qu'il y ait un lien entre ces personnes.

« Van Marck » est plus que probablement Charles-Emmanuel-Clément van Marcke (Bruxelles, 1797 - Liège, 1848), qui s'adonne à la lithographie en 1824. Guy Vandeloise, dans *l'Addenda* à son livre sur les

¹⁵ Théodore GOBERT, *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation, 1977 (nouv. éd. du texte original de 1924-1929, édité en six tomes par Georges Thone).

¹⁶ Théodore GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 529, cite la *Gazette de Liège* du 15 pluviôse an X (4 février 1802) : *Orban, vis-à-vis le pont d'île, intéressé dans une fabrique de papiers peints à meubler; en est fourni d'une très forte partie tant de la dite fabrique que de diverses autres, dans les plus nouveaux goûts, à des prix modérés et fixes ; les marchands, ou tapissiers des petites villes environnantes, qui en prendront des assortiments, jouiront d'un rabais très avantageux.*

¹⁷ Hippolyte TARLIER, *Almanach du commerce et de l'industrie, publié avec le concours du gouvernement*, Bruxelles, Stapleaux, 1870.

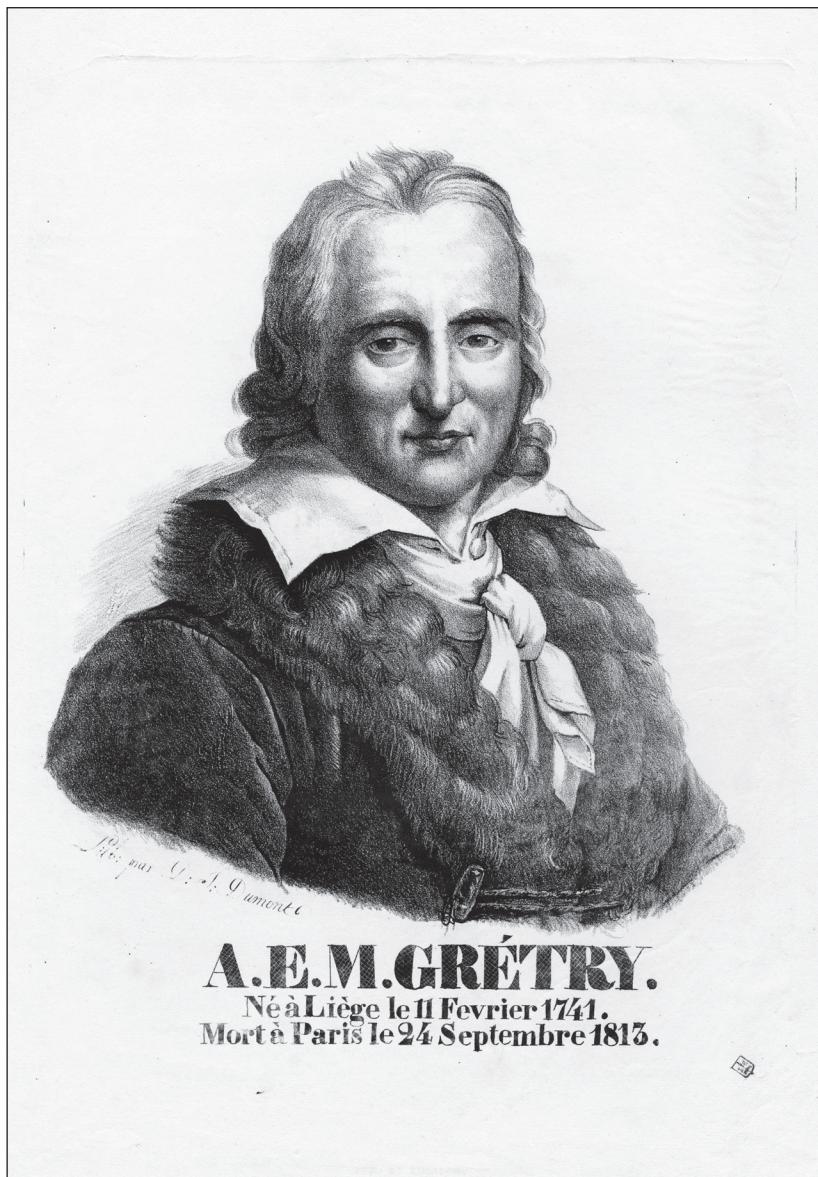


Fig. 7 – D.J. Dumont, portrait de Modeste Grétry, lithographie sur papier, 46,5 x 29,5 cm (la pierre, plus petite, a laissé une empreinte de 31,5 x 24 cm).

Dans la même farde est conservé un autre exemplaire dont le papier est collé sur carton, sans numéro d'inventaire (32,5 x 24,5 cm).
© Collections artistiques de l'Université de Liège – farde Dumont, (inv. n° 38471).

van Marcke, l'a signalé, se basant sur une annonce dans le *Journal de la Province de Liège* des 29 et 30 novembre 1824 : *Il y a lieu d'ajouter page 15 qu'à partir du 10 décembre 1824, Charles van Marcke ouvrit en son domicile, rue du Palais, une « classe académique de dessin », où il enseigna les éléments du dessin, figure, paysage, architecture, ornements, fleurs et la lithographie.*

L'*Almanach de la Province de Liège, Verviers* pour 1827 renseigne un van Marcke, sans indiquer son prénom, comme lithographe, rue derrière le Palais. C'est probablement toujours Charles. À la même adresse, un van Marcke, probablement Charles également, est renseigné à la rubrique peintre sur porcelaine.

Une œuvre étudiée par Guy Vandeloise¹⁸, un *Cavalier tirant une sonnette*, lithographie de C. Constans (épreuve avant la lettre sur papier de Chine et montée sur papier ordinaire, s. d., en bas à droite, 21,6 x 30,6 cm) est signée « C. van Marcke fecit ». Il pourrait s'agir d'une lithographie de Charles, dont la pierre aurait été envoyée à Paris pour en faire des tirages, car un fils de Charles, Jean-Baptiste, dit Jules van Marcke (8 février 1797 - 17 janvier 1849)¹⁹, a fait imprimer plusieurs de ses propres lithographies par l'imprimeur lithographe et éditeur parisien Charles-Louis Constans. Cet imprimeur était considéré par Jobard comme le meilleur imprimeur lithographe parisien à cette époque. Il a notamment imprimé la *Danaé*, chef-d'œuvre de Girodet-Trisodon, un des élèves favoris de Jacques-Louis David²⁰. Constans est actif à Paris comme lithographe et éditeur au moins de 1823 à 1827²¹. Il est cité dans une liste de travailleurs pour la

¹⁸ Numéro de catalogue 323 dans la rubrique *Dessins, lithographie et peinture sur porcelaine dont l'attribution est incertaine* (Guy VANDENOISE, *Dessins et peintures des van Marcke*, cat. exp. Musée de la Vie wallonne, Liège, 1964, p. 141).

¹⁹ Henri BÉRALDI, *Les Graveurs du XIX^e siècle. Guide de l'amateur d'Estampes modernes*, 12, 1892, p. 175.- Edgar BAES, *Marcke (Jean-Baptiste van)*, dans *Biographie nationale*, XIII, 1895, col. 551-552.- Pierre BAUTIER, René CAZIER, Robert L. DELEVOY et allii, *Dictionnaire des Peintres*, Bruxelles, Maison Larcier, 1950, p. 409.- Jean-Henri-Marie VAN DER MARCK, *Romantische boekillustratie in België : van de Voyage Pittoresque au Royaume des Pays-Bas (1822) tot La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs (1869)*, Roermond, 1956, p. 71, 74, 146-147, 235.- Guy VANDENOISE, *Dessins et peintures des van Marcke*, cat. exp. Mus. de la Vie wallonne, Liège, 1964.- *Addenda* (feuillet non daté, après 1969-70, car publié après la défense de sa thèse - publié à l'occasion de l'exposition *150 ans de dessins et peintures des van Marcke*, Musée de la Vie wallonne (dont il existe un catalogue, feuillets qui ne sont pas davantage datés).- Sibylle VALCKE, *van Marcke Jules*, dans *Le Dictionnaire des peintres belges*, t. 2, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, p. 1096.

²⁰ J.B.A.M. JOBARD, *Industrie française. Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles, chez l'auteur, place des Barricades et chez Méline, Cans et Com., Paris, chez Mathias, quai Malaquais, 15, t. 2, 1842, p. 281.

²¹ *Liste générale des brevetés de l'Imprimerie et de la Librairie, 1817-1830* (Centre historique des Archives nationales, Paris).

manufacture de Sèvres, qui l'indique comme étant actif de 1804 à 1840²². Dans cette même liste, on trouve « van Marcke, Jean Baptiste Joseph : peintre, actif de 1825 à 1832 ». Les archives de la Manufacture nationale de Sèvres conservent des œuvres graphiques dont il est l'auteur. Elles mentionnent également « van Marcke, Émile, peintre », actif de 1853 à 1870²³.

Deux fils de Charles-Emmanuel-Clément vont s'adonner à la lithographie : Jean-Baptiste, dit « Jules », déjà cité, réside à Sèvres pour enrichir son métier de peintre sur porcelaine. Il épouse en 1827 la fille du directeur de la manufacture, Palmyre Robert (Paris, 1802 - Liège, 1875), elle-même peintre sur porcelaine. Pendant son séjour en France, Jean-Baptiste fait tirer à Paris des lithographies, par les imprimeurs-éditeurs C. Constans (en 1827), Raban (en 1828) et Alphonse Léon Noël (en 1828).

On peut raisonnablement déduire de ceci que Charles-Emmanuel-Clément van Marcke a envoyé son fils à Paris dans le but de se perfectionner en dessin et peinture, mais aussi pour acquérir une formation pour des applications de la lithographie à la porcelaine. Le lien entre lithographie et décoration de céramique est patent. Peu après l'implantation de la lithographie en France, on implémente une automatisation de l'application des décors : un motif est imprimé par la lithographie, au moyen d'un vernis incolore au lieu d'encre ordinaire. Ensuite, l'épreuve est saupoudrée de « poudre de céramique », c'est-à-dire des pigments ou de la poudre d'or. Ces poudres ne prennent que sur le vernis imprimé. Après séchage et nettoyage de la poudre excédentaire (la poudre qui n'adhère pas au vernis constituant le motif s'élimine facilement), le motif peut être reporté sur la porcelaine²⁴.

Une planche lithographique du *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*²⁵, éditée par Jobard de 1822 à 1825, porte la mention

²² Constans, Charles Louis : doreur ; peintre ; imprimeur, mentionné dans *The French Porcelaine Society Sèvres Workmen's List*, réalisée par Tamara Préau, archiviste de la Manufacture nationale de Sèvres en 2003, et publiée sur <http://www.thefrenchporcelainsociety.com/asp4/pdf/wkmans%20list.pdf>, page consultée le 12 septembre 2012.

²³ Émile est le fils de Jean-Baptiste dit Jules. Il naît le 25 août 1827 et meurt à Hyères [Var, FR] le 24 décembre 1890 (Guy VANDENOISE, *op. cit.*, p. 43). Vu l'absence d'acte de naissance d'Émile van Marcke à l'État civil de Liège, il semble qu'il soit né à Sèvres (*id.*, p. 47, n. 7).

²⁴ Utilisée par les usines Boch, cette technique était encore enseignée à La Louvière dans l'entre-deux-guerres, comme en atteste le syllabus de Louis DESVALOIS, *Chromolithographie*, La Louvière, Institut provincial des Métiers du Centre, Division A : École des Arts décoratifs, 1937, p. 26. Aujourd'hui, la manufacture de Sèvres a remplacé la lithographie par l'offset, pour certains décors en couleurs de petit feu et/ou en or (<http://www.vauban.asso.fr/documents/LesTechniquesetleBiscuitdedeSèvres.pdf>, page consultée le 13 septembre 2012).

²⁵ Jean-J. DE CLOET, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas*, dédié à S.A.I. et R. Madame la Princesse d'Orange, Bruxelles, de l'imprimerie lithographique et typographique de J.B.A.M. Jobard, Lithographe du Roi, éditeur-propriétaire, 1822-1825.

van Marcke f. C'est sans doute pour cette raison que Jan van der Marck affirme que Jean-Baptiste dit Jules a été élève de Jobard²⁶. Cette affirmation me semble douteuse. Une seule planche est de la main de « van Marcke ». Il s'agit de la planche 163 ; *Ferme de Barvaux, près de Huy*, qui appartient à la 28^e livraison, septembre 1824. L'ouvrage compte pourtant de nombreuses planches relatives à Liège et sa région : pl. 8 *Liège* ; pl. 17 (*ancienne*) *Porte d'Amercœur à Liège* (mars 1822) ; pl. 18 *La cour du Palais à Liège* ; pl. 45, *Intérieur d'une forge sur le Hoyoux, près de Huy* ; pl. 60 *Château d'Argenteau prov^e de Liège* ; pl. 70 *Salle de spectacle de la ville de Liège : Château de Modave, province de Liège* ; pl. 116 *Vue d'une porte de Viset, près de Liège [sic pour Visé]* ; pl. 127 *Château de Barse, prov. de Liège*. Hormis quelques vues sans mention de dessinateur, ces planches à « sujet liégeois » sont à l'actif de Jean-Baptiste Madou, qui a transposé sur pierre des dessins du général de Howen. Ce choix éditorial de Jobard est probablement dicté par des questions de facilité et de moindre coût, Madou pouvant travailler en atelier pour les travaux de copie. Peut-être a-t-il eu recours à une pierre existante pour traiter un sujet non couvert par de Howen. Quant à l'auteur de la vue de la ferme de Barvaux, van der Marck a sans doute cru qu'il s'agissait de Jules, ignorant que son père s'était adonné à la lithographie avant lui. Mais il s'agit peut-être de son père ; une étude stylistique de la production familiale devrait permettre de préciser les attributions.

On ne trouve pas de lithographie signée van Marcke dans l'ouvrage qui fait suite aux *Voyages pittoresques* : J.-J. de CLOET, *Châteaux et monumens des Pays-Bas*, À la lithographie royale de Jobard frères éditeurs, plaine Ste Gudule, n° 219, 2 tomes, 1825-1829. On y trouve pourtant des planches de Liège et sa région : pl. 110 : *Château de Colonster, à M^r Desprez (Prov. de Liège)* ; pl. 111 : *Hôtel de Ville et le Perron de Liège* ; pl. 124 : *Université de Liège²⁷* ; pl. 154 : *Château de Marchin, prov. de Liège*. Pendant ce temps, Jean-Baptiste dit Jules est actif à Paris. Son père n'a peut-être guère persévéré dans ses tentatives lithographiques. Un van Marcke est cependant l'auteur d'une lithographie imprimée par Guillaume-Philidor Vandenburggraaff, imprimeur de l'Académie royale de Bruxelles²⁸ (voir fig. 3).

²⁶ VAN DER MARCK, *op. cit.*, p. 71.

²⁷ Cette lithographie dessinée par Jacques Sturm est publiée dans Jean-Louis POSTULA, *Le patrimoine wallon en estampes*, Namur, Institut du Patrimoine wallon, 2007, p. 52.

²⁸ Il est déjà porteur en 1823 de ce titre (*Le Messager des sciences et des arts*, 8^e livraison, décembre 1823, p. 354), qui n'est donc d'aucune aide pour dater le document.

Jean-Baptiste dit Jules revient à Liège en 1832 et reprend l'atelier à la mort de son père. Selon Vadeloise, ses premières lithographies tirées à Liège datent de 1835 et 1839. Ses dessins sont mièvres, pauvres, appliqués. Il a surtout représenté les bords de la Meuse, de l'Ourthe, de la Vesdre et de l'Amblève, notamment Tilff et Remouchamps. Il participe régulièrement aux expositions belges. En 1835, la revue *L'Artiste* (3^e année, pl. 46) publie une de ses lithographies, *Chèvremont, vue prise du four à chaux près de Chaudfontaine*, imprimée par la lithographie royale, c'est-à-dire celle d'Antoine Dewasme.

Vers 1836-1839, il peint deux vues panoramiques des aciéries de Cockerill à Seraing. En 1839, il expose plusieurs études faites d'après nature, notamment une étude de brouillard. Cette année-là, sans doute, il édite *Principes de paysages à l'usage des commençants lithographiés par J. van Marcke, ainé* (« Prix 2 Frs. À Liège chez l'auteur, quai d'Avroï »). Plusieurs des planches portent la date 1839. Il semble s'agir d'un album factice, car la numérotation des planches est curieuse : une planche numérotée 1, deux numérotées 3, deux numérotées 4, une numérotée 5, deux numérotées 6. Au moment de la publication de cet album, Jules réside *quai d'Avroï*. L'année suivante, l'*Almanach du Commerce* renseigne deux lithographies « Van Marcq », sans prénom, l'un rue du Pont, l'autre rue du Pont d'Île.

Le cadet de Jules, Édouard van Marcke (Liège, 1815 - Liège, 1884), peintre sur porcelaine, peintre de sujets religieux et lithographe, aurait été envoyé à Sèvres près de son frère en 1827. Il serait resté dix ans en France, où il aurait eu pour élève Paul Delaroche. Il copie des œuvres du Louvre (on lui connaît une peinture sur porcelaine d'après *La Frisonne* de Jan Victor, élève de Rembrandt, et une miniature sur ivoire d'après un autoportrait de Van Dyck). En 1855, il réside place Verte. Il effectue certains travaux en collaboration avec Jules Helbig, qui lui aussi s'adonnera à la lithographie²⁹. À une date indéterminée (années 1850 ?), il dessine pour le joaillier-bijoutier-orfèvre Buls de Bruxelles³⁰ une carte porcelaine publicitaire, luxuriante de *putti* et d'ornements.

²⁹ Jules Helbig (Liège, 1821 - Liège, 1906). Peintre spécialiste de la décoration murale des églises et de la peinture de retables, il domine le renouveau de la peinture religieuse en Wallonie dans la seconde moitié du XIX^e siècle (Albert LEMEUNIER, *Helbig Jules-Chrétien Charles Joseph-Henri*, dans *Le Dictionnaire des peintres belges*, t. 1, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, p. 517). Il lithographie le titre de *Cérémonies et fêtes qui ont eu lieu à Bruxelles du 21 au 23 juillet 1856 à l'occasion du 25^e anniversaire de l'inauguration de S.M. le roi Léopold I^r*, Bruxelles, Géruzet, 1856.

³⁰ Cette carte est publiée dans Georges RENOY, *Bruxelles sous Léopold I^r : 25 ans de cartes porcelaine, 1840-1865*, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1979, p. 135-136. Cet orfèvre réputé est le père de Charles Buls.

La Galerie Wittert conserve une série de dessins d'Édouard, préparatoires à la réalisation de lithographies, et des épreuves retouchées, par exemple une lithographie de diplôme de la Société royale d'horticulture et d'agriculture de Liège, épreuve avant la lettre retouchée à la gouache blanche.

2. AVANZO, LE *TESINO*

2.1. LES HOMMES DES IMAGES

Le célèbre éditeur liégeois Dominique Antoine Avanzo appartient à la grande famille des « hommes des images », les *Tesini*, auxquels j'ai consacré en 2008 une conférence et un article³¹. Le *Directory of Photographers in Belgium, 1839-1905*³², publié en 1997, a fait apparaître que plusieurs photographes expérimentateurs de la première heure étaient natifs de Pieve Tesino, dans le Trentin³³. Un livre paru l'année suivante³⁴ en a donné l'explication : c'est de ce village qu'étaient originaires les colporteurs recrutés par les Remondini, éditeurs à Bassano del Grappa, qui les utilisaient depuis le XVII^e siècle pour diffuser leurs productions dans toute l'Europe et en Asie. Mes recherches sur la lithographie, pour ma thèse en histoire de l'art, m'ont permis de découvrir que certains de ces colporteurs se sont sédentarisés en Belgique au début du XIX^e siècle. Ils y sont devenus dessinateurs, graveurs, éditeurs ou marchands de gravures, lithographes puis photographes. Plusieurs familles ont été actives en Belgique : Avanzo, Buffa, Busana, Caramelli, Fietta, Gecele, Granello, Nervo, Pellizzaro, Tessaro et Zanghellini³⁵. À l'époque hollandaise, la concentration de *Tesini* était plus importante chez nous que dans d'autres

³¹ Marie-Christine CLAES, *Les Tesini, catalyseurs insoupçonnés de l'évolution de l'image en Belgique au XIX^e siècle*, dans *Actes du VIII^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Namur – 28-31 août 2008*, Namur, 2011, p. 25-29.

³² Marie-Christine CLAES, Steven F. JOSEPH & Tristan SCHWILDEN, *Directory of Photographers in Belgium, 1839-1905*, Rotterdam-Antwerpen, De Vries – Musem voor Fotografie, 1997.

³³ La localisation du village varie dans les différents recensements : Italie, Lombardie, Autriche ou Autriche-Hongrie. Il faut dire que la situation politique du Nord de l'Italie est particulièrement fluctuante au XIX^e siècle : royaume d'Italie sous Napoléon I^{er} (1805-1814), domination autrichienne (1814-1859) ; après la victoire à Solferino des troupes franco-piémontaises (campagne d'Italie), l'Autriche doit quitter la Lombardie ; en 1861 a lieu la proclamation du royaume d'Italie, qui s'agrandit de la Vénétie grâce à l'aide prussienne en 1866.

³⁴ Anton W. A. BOSCHLOO, *The Prints of the Remondinis : an Attempt to reconstruct an eighteenth-century World of Pictures*, Amsterdam, Amsterdam University, 1998.

³⁵ Grâce au dépouillement des journaux et des recensements, j'ai pu établir un répertoire d'une centaine de personnes, de 1812 à 1905. Une exposition sur les *Tesini* belges est en projet.

pays, car la législation en matière de contrefaçon était favorable aux éditeurs, la censure peu sévère et la presse assez libre. État tampon entre la France et l'Angleterre, la Belgique s'était avérée une plaque tournante et offrait d'importantes opportunités commerciales. À partir de 1817, les *Tesini* ont oeuvré à l'introduction de la lithographie en Belgique. Plusieurs sont ensuite devenus pionniers du daguerréotype ou opticiens, domaine familier car il y avait à Pieve Tesino un magasin de lentilles d'optique. Au cours du XIX^e siècle, les *Tesini* se sont lancés comme photographes et marchands de photographies³⁶; ils ont favorisé, par la vente de produits photographiques, par leurs conseils et leurs publications, l'élosion de la photographie amateur. Bien au courant des nouveaux médiums grâce aux contacts qu'ils entretenaient avec leurs parents et confrères établis dans toute l'Europe, les *Tesini* ont contribué de manière significative à la formation du goût en matière d'image en Belgique.

2.2. LA FAMILLE AVANZO EN BELGIQUE

La famille Avanzo compte de nombreux représentants en Belgique. Le premier semble être Sebastiano Avanzo, qui arrive à Gand à la fin du XVIII^e siècle. Dans son *Mémorial de la ville de Gand, 1792-1830*, publié en 1902, Prosper Claeys écrit (p. 95) :

6 Décembre [1798] Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande en obtention d'un passeport, faite par les citoyens Jean-Baptiste Tessaro et Sébastien Avanzo, marchands d'estampes.

Leurs descendants, que les Gantois de notre génération ont connus, étaient établis rue des Champs et rue du Soleil, dans les maisons marquées aujourd'hui Numéros 83 et 3. Ils étaient connus dans le public sous le nom de les Italiens, de Italiaanders.

Les Avanzo s'établissent solidement en Belgique, où la famille étend progressivement son réseau. Après avoir probablement testé le terrain par des passages itinérants, puis des déballages annoncés par la presse, elle installe des magasins sédentaires : Gand (1798), Bruges (1819), Bruxelles et Liège (1821) et enfin Mons (1855).

Il n'existe pas à ma connaissance de rivalité entre les différentes familles : les Avanzo ne s'installent pas d'emblée à Bruxelles où les frères Fietta sont implantés au moins depuis 1817, près de la Grand'Place. Ils ne

³⁶ CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 38.

s'y installeront que quatre ans plus tard, quand sans doute le marché permet à deux établissements de fleurir. Au contraire, les publicités témoignent d'une réciprocité : les productions de l'un sont diffusées par les autres.

Le Gantois Sebastiano Avanzo [I] est probablement de la même génération que Jacques Avanzo, dont il n'existe pas (encore) de traces d'activité en Belgique et qu'Antoine Avanzo (Pieve Tesino, vers 1772 - Bruges, 1847), marchand d'estampes à Bruges à partir de 1819.

La seconde génération est constituée par les trois fils de Jacques : les deux marchands d'estampes liégeois Joseph Avanzo (Pieve Tesino, vers 1792 - Liège, après 1848) et Dominique Antoine Avanzo (Pieve Tesino, vers 1798 - Liège, 1863) et le marchand d'estampes gantois Louis Avanzo (Pieve Tesino, 1813 - ?, après 1869). Ils sont peut-être les cousins germains de François Avanzo [I], né vers 1804, fils du Brugeois Antoine. Sebastiano Avanzo [II] (Pieve Tesino, vers 1793 - Mons, 22 avril 1860), marchand d'estampes à Bruxelles, remplace Antoine en 1821 pour la gestion du magasin bruxellois de la rue de la Madeleine. Il est probablement son fils aîné. Quant à Pierre-Dominique, né vers 1805, il semble aussi de cette génération.

La troisième génération est formée par les fils de Sébastien [II] : Dominique [II] (Pieve Tesino, vers 1821 - Mons, 1858), marchand d'estampes à Bruxelles, Liège et Mons, François [II] (Pieve Tesino, vers 1825 - Mons (?), après 1861), marchand d'estampes à Liège puis Mons, et enfin Philippe (Pieve Tesino, 1838, mort après 1858), qui à la différence des autres membres de sa fratrie, exerce la profession de peintre à Mons.

On trouve ensuite Denis, né en 1854 à Pieve Tesino, photographe à Anvers puis Bruxelles, et Humbert Henri Eraldo, né lui aussi à Pieve en 1892, et employé de son parent Denis à Bruxelles.

D'autres Avanzo sont établis à l'étranger : on trouve à Toulouse en 1835 « Avanzo Frères, rue de la Pomme »³⁷ ; un « S. Avanzo » éditeur à Paris en 1847, 55, quai des Augustins (connu par un *Catalogue général des gravures [...] composant le fonds de S. Avanzo*) ; des frères Avanzo à Cologne en 1826, dont l'un est sans doute Johann Avanzo (Pieve Tesino, 2 août 1804 - Cologne, 1^{er} juillet 1853), paysagiste, portraitiste³⁸ et

³⁷ Cette mention figure sur une vue des Redoutes, estampe publiée en 1835 et conservée au Musée du Vieux Toulouse, inv. 81.894.

³⁸ Un portrait de Clemens-August von Droste-Vischering, archevêque de Cologne, non daté, a été lithographié par Charles Baugniet d'après J. Avanzo (lithographie, 31,5 x 27,5 cm, imprimée à Bruxelles chez Pierre Degobert). Un exemplaire se trouve à Liège, dans les Collections artistiques de l'Université (legs Wittert, inv. n° 3392).

marchand d'art, qui laisse une série de dix paysages du Rhin, lithographiés d'après des dessins³⁹. Son fils Dominique est architecte en Allemagne et en Autriche.

2.3. DOMINIQUE ANTOINE AVANZO

Dessinateur et peintre, marchand d'estampes, Dominique Antoine est aussi lithographe et éditeur. Son acte de décès nous apprend qu'il est le fils de Jacques Avanzo et de Marie Tessaro⁴⁰. Le recensement de 1833 (dossier 114) le dit né à « Pierre Leisino », celui de 1835 (dossier 127) à « Pieve Leizino »⁴¹. Il est entré à Liège en 1821 et est veuf de Cécile Zanghellini, dont il a eu deux filles, Catherine⁴² et Joséphine⁴³. D'abord renseigné comme marchand d'estampes, il apparaît aussi dans la rubrique « lythographies » de l'*Almanach du commerce de Liège, Verviers, Spa, Huy et leurs environs* pour 1827. Dominique Antoine Avanzo arrive en Belgique quatre ans après que le premier article sur l'intérêt de la lithographie pour l'histoire de l'art ait paru dans la presse « belge » :

Dans l'Observateur du 8 juin dernier, on lit avec plaisir un article, très-détaillé et écrit avec toute la précision désirable sur la lythographie. L'Observateur est si répandu que nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui veulent avoir une idée juste de cette précieuse découverte destinée à agrandir les domaines de l'art. Nous ajouterons seulement qu'il vient d'être déposé dans les magasins de MM. Tessaro et compagnie, rue des Champs, en cette ville, une nombreuse collection de dessins lithographiques, tels que figures, paysages, fleurs, architecture, ornemens, etc., que les amateurs seront charmés de voir. Nous la recommandons sur-tout aux professeurs enseignant le dessin dans nos collèges et nos académies. Ils ne pourraient, sans l'avoir vue, se faire une juste idée de la perfection avec laquelle le trait primitif du crayon est conservé. La modicité des prix met ces gravures à portée des classes les moins aisées, et cette circonstance même, indépendamment de leur supériorité, doit contribuer à en répandre l'usage (Journal de Gand, 19 juin 1817).

³⁹ Emmanuel BÉNÉZIT, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, nouv. éd., t. I, Paris, Gründ, 1976, p. 330.

⁴⁰ Sauf mention contraire, tous les actes d'état civil et recensements ont été consultés aux Archives de l'État à Liège.

⁴¹ Il s'agit d'une copie du recensement, ce qui augmente les erreurs.

⁴² Les Zanghellini sont aussi des *Tesini* et sont présents dans d'autres pays, par exemple, en 1851 à Strasbourg, une dénommée Dominique Zanghellini épouse un François Fietta.

⁴³ Catherine-Marie-Thérèse épouse l'éditeur Élisée Noblet le 14 décembre 1843 ; Joséphine meurt célibataire, sans profession, le 22 juin 1864, rue Derrière Saint-Paul, n° 6 (acte de décès 1528).

L'article paraît dans la rubrique « Beaux-Arts » du quotidien. Cela ne veut pas dire que la lithographie ait été *illoco* adoptée parmi les arts, mais cela montre que l'auteur de l'article – il s'agit peut-être d'un article communiqué par Tessaro lui-même – a perçu comme très intéressant que la lithographie soit très fidèle au dessin d'origine. En effet, puisque l'artiste lui-même peut dessiner sur la pierre, l'estampe est très proche du dessin au crayon ou à la plume. Il n'est plus nécessaire de recourir à un graveur d'interprétation. Il faut bien sûr que le motif soit inversé sur la pierre pour être à l'endroit sur le papier. Deux solutions sont possibles : soit écrire à rebours (des dessinateurs sont spécialement formés pour cela), soit tracer le motif sur un papier appelé autographique qui est reporté sur la pierre.

Comme on dessine et écrit beaucoup plus aisément sur la pierre que l'on ne grave sur bois ou sur métal, la formation d'un lithographe est beaucoup plus rapide que celle d'un graveur (quelques semaines contre plusieurs années), d'où un abaissement du coût de la formation. Beaucoup plus rapide d'exécution que la taille-douce, cette technique permet d'illustrer rapidement les événements qui font l'actualité. Les lithographies constituent un nouveau créneau pour les *Tesini*, qui, grâce à leur important réseau, seront parmi les premiers à les diffuser.

Dominique Avanzo s'installe en 1821 avec Jean-Joseph Morgante, qui pendant une dizaine d'années sera son associé. Leur premier magasin est établi Vinâve d'Île, 601. Le registre de population de 1821 (n° 83, Liège quartier sud) indique à cette adresse (n° ordre 6331) : *Avanzo Dominique 23 ans. Marchand d'estampes, né à Pierre Elesino, entrée dans la commune 1821, Propriétaire de la maison : Loxhay, 3 filles de tout âge.* Une remarque signale : *Il restoit au 586 Souverain Pont [adresse du cabaretier Schelling]* ; À la même adresse (n° 6332) : *Morgante Jean-Joseph 41 Marchand d'estampes, né à Cawed⁴⁴, époque de l'établissement dans la commune 1817 et (n° 6333) Avanzo Pierre Dominique 16 ans Marchand d'estampes, né à Pierre Tesino [sic], entrée dans la commune en 1820.*

Morgante a précédé Avanzo : il est arrivé à Liège en 1817. Cette année-là, on sent que le pays se redresse enfin après Waterloo : les journaux fourmillent de signes de cette reprise économique. On constate tout d'abord l'exode rural vers les villes où se créent de nouveaux emplois⁴⁵. Ensuite les nombreuses annonces vantent tout ce qui constitue

⁴⁴ Selon l'acte de décès, il est né à Cawla [sic], Suisse.

⁴⁵ Ce qui entraîne aujourd'hui pour le chercheur la difficulté de « pister » certaines personnes absentes des recensements : on déménageait fréquemment et les propriétaires ne déclaraient pas toujours leurs locataires.



Adrien 1825.

Lith. d'Arenza

Pont de la vieille Tour.

Fig. 8 – Adrien Wittert, *Pont de la vieille tour*,
lithographie imprimée sur papier épais avec filigrane « J. Whatman »,
dessin : 10,6 x 9,1 cm, sur papier de 12,4 x 15,5 cm
(collé sur une feuille de 35,4 x 27,3 cm).
© Collections artistiques de l'Université de Liège.

l'amélioration du bien-être : chauffage, décor intérieur ; un bel exemple est l'arrivée de papiers peints panoramiques français, mais aussi sans doute de « papiers à meubler » italiens, car les éditeurs Remondini, employeurs des colporteurs du Trentin, sont aussi fabricants de papiers peints.

Morgante a lui aussi d'abord résidé chez le cabaretier Schellings, où il est recensé en 1819. Il a probablement d'abord testé le marché pendant deux ans avant de faire venir Dominique Antoine Avanzo, lequel un an après est rejoint par Pierre Dominique, de sept ans son cadet et qui est un frère ou un cousin. Il semble qu'ils soient d'abord marchands d'estampes, puis exercent comme imprimeurs-lithographes. Ils le sont en tout cas en 1825, date qui figure sur deux lithographies d'Adrien Wittert – expérimentateur sur lequel je reviendrai – et qui portent la mention *Lith : d'Avanzo* (fig. 8). C'est peut-être l'ajout de l'impression lithographique à leurs activités qui déterminera leur déménagement en 1826 à une nouvelle adresse : Pont d'Île, 27, toujours sous le nom « Avanzo & Morgante ». Bien que Morgante ait dix-huit ans de plus qu'Avanzo, le nom de ce dernier est en premier. Sans doute la famille Avanzo a-t-elle investi davantage dans l'affaire. Leur magasin est à l'enseigne « aux beaux génies réunis »⁴⁶. Cette année-là, Avanzo et Morgante publient *Le Vignole des ouvriers, ou méthode facile pour tracer les cinq ordres d'architecture... ; par Charles Normand, architecte, ancien pensionnaire à l'Académie de France à Rome [...]*, nouv. éd., contre faççon de l'ouvrage de Charles Normand, en deux parties, grand in-4°. La première contient 34 planches gravées, la seconde 600 figures gravées sur 36 planches⁴⁷. Ils publient aussi *Modèles de menuiserie choisis parmi ce que Paris offre de plus nouveau, de plus remarquable et de meilleur goût ; accompagnés des détails et développemens qui doivent en faciliter l'exécution*, contre faççon in-folio en six livraisons, dont la première est annoncée en octobre 1826 et la dernière en juin 1827⁴⁸.

En 1827, le registre de population (n° 104) signale Dominique Avanzo, veuf, 29 ans, marchand d'estampes, né à Pierre Tesino [sic], entré en 1821, Jean-Joseph Morgante, 46 ans, *id.*, né à Cawea, *id.*, Jean Charles, 12 ans, neveu, né à Pierre Tesino [sic], entré en 1827. Le nom de famille du nouveau collaborateur, que l'on a fait venir du Trentin est douteux. Il semble qu'il y ait une erreur, car en 1829, on renseigne Joseph Zanna,

⁴⁶ C'est du moins ce que je déchiffre sur le recensement.

⁴⁷ *Revue bibliographique du Royaume des Pays-Bas et de l'étranger*, V^e année, octobre 1826, p. 458-459. - François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contre faççon en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1998, p. 588.

⁴⁸ *Revue bibliographique du Royaume des Pays-Bas et de l'étranger*, V^e année, 1826, p. 463, cité par GODFROID, *ibid*, p. 587.

neveu, 14 ans, arrivé en 1827, qui est probablement une erreur pour Busana. L'arrivée d'un apprenti s'explique par une diversification des activités. En 1827, *l'Almanach du commerce de Liège, Verviers, Huy, Spa et leurs environs* indique « Avanzo et Morganté », rue du Pont d'Isle, 27, dans les rubriques « Marchands d'estampes » (p. 63), « Lythographes » (p. 83, avec « Vanmarcke », rue derrière le Palais, 74, pour seul concurrent lithographe), mais aussi « Quincailliers » (p. 103). Une note détaillée présente le commerce (p. 236) :

Avanzo et Morganté, marchands d'estampes, rue du Pont-d'Isle, n° 27, tiennent un bel assortiment d'estampes de toutes espèces, des artistes les plus célèbres ; ainsi que les articles suivants : savoir : cartes géographiques, couleurs, pinceaux, crayons, gomme élastique, et tout ce qui concerne le dessin et la peinture : des boîtes d'instruments de mathématiques, et de géométrie : ils tiennent assortiment de cadres dorés et autres de toutes espèces ; ainsi que des assortis pour estampes, et des véritables cordes d'instrumens de Naples. Ils sont assortis en quincaillerie et en pipes de véritable écume, ainsi que des tuyaux. Il[s] se charge[nt] aussi de toutes sortes d'encadrements. Le tout à prix fixe.

L'année suivante, Avanzo et Morgante diffusent des publications de leur « confrère Tesino » Fietta établi à Bruxelles, comme l'indique une publicité de ces derniers :

En vente

Chez Fietta frères, marchands d'Estampes, Marché-aux-Herbes, en face de la fontaine, à Bruxelles, et chez les marchands d'estampes suivants : Liège, Avenzo Morgante ; Mons, Teparo Gronello ; Gand, Teparo comp. ; Anvers, P. Teparo ; Amsterdam, F. Buffa, fils ; La Haye, Vaygand.

Une belle lithographie, représentant les onze portraits de la famille royale, dans un salon.

<i>Prix :</i>	<i>fl. 5 00</i>
<i>Idem papier de Chine</i>	<i>6 50</i>
<i>Les portraits en pied exceptés ceux des enfants du prince héréditaire. Chaque portrait</i>	<i>1 00</i>
<i>En souscription</i>	
<i>Les principaux tableaux du musée royal de la Haye 25 par cahier, prix de chaque</i>	<i>fl. 2 50</i>
<i>Le panorama de Bruxelles, de la longueur de 1 mètre, 60 centimètres, noir, prix</i>	<i>5 00</i>
<i>Idem colorié</i>	<i>10 00</i>
<i>(Le Courrier des Pays-Bas, 3 avril 1828).</i>	

Malgré l'orthographe approximative de l'annonce, on reconnaît les *Tesini* : Avanzo-Morgante, Tessaro-Granello, Tessaro et C^{ie}, P. Tessaro et Frans Buffa.

Un plan de Liège est publié par Avanzo et Morgante en 1828. Il est à l'échelle 1/3000^e avec indication de l'orientation. On y trouve aussi une carte routière des environs de Liège et une mention des hôtels. La ville est divisée en quartiers. Le plan présente plusieurs projets de rue dont celui de la Cathédrale qui a déjà été exécuté, de la rue de l'Université et de la rue Grétry, cette dernière n'étant pas encore construite à cette époque. Le quai d'Avroy n'est pas encore comblé⁴⁹.

Le 22 janvier 1829, « D. Avanzo de Liège » obtient un brevet pour une durée de dix ans pour : *Bizondere pers geschikt om op hout alle soorten van tekeningen te drukken*⁵⁰. Avanzo a-t-il conçu une presse dans le but d'imprimer des lithographies sur des boîtes de type « bois de Spa » ? Je reviendrai plus loin sur cette question avec les frères Fabronius.

Le 17 juin 1830 meurt Jean-Joseph Morgante, âgé de 47 ans, au Pont-d'Île, 27, où il était domicilié. Le lendemain, Jacques-Joseph Mathelot, employé à la Régence, et Adrien Wittert, premier lieutenant d'artillerie, tous deux amis du défunt déclarent son décès⁵¹. Avanzo poursuit seul l'entreprise. En 1830 et 1831, les registres de population (114 et 117, centre) le signalent toujours au Pont d'Île, mais en 1831, il est indiqué comme propriétaire du 729bis, rue de la Régence, « en construction ». Dominique Avanzo construit en effet – et son parent Joseph Avanzo est peut-être partie prenante dans l'affaire –, une maison au coin des rues de la Régence (n° 2) et de l'Université (n° 729), avec vue sur la place du Spectacle⁵².

Théodore Gobert mentionne Avanzo dans sa notice sur la rue de la Régence, où il développe les spéculations immobilières de la famille Orban :

En 1830 encore, le lot le mieux situé, au point de vue commercial, puisqu'il faisait face à trois voies : place de la République française, rue de la Régence et rue de l'Université, fut obtenue au prix de 8.000 francs.

⁴⁹ <http://www.geo.ulg.ac.be/eduweb/city-promotion/fr/liege/cartes/cartes.html>, page consultée le 12 septembre 2012.

⁵⁰ G. DOORMAN, *Het nederlandsch octrooiwezen en de techniek der 19^e eeuw*, 's-Gravenhage, 1947, p. 158.

⁵¹ Archives de l'État à Liège, microfilm (1830, acte de décès 986).

⁵² Cette place connaît plusieurs changements de nom : place aux Chevaux, place de la Comédie (1820), du Théâtre (1866), puis de la République française (1918), qui est la dénomination actuelle.

[...] *L'acheteur de 1830, Avanzo, donna l'enseigne au Grand Saint Lambert à son immeuble. Celui-ci se rapprochait, plus que le moderne, de la place de la République française*⁵³.

Jean-Marie D'Heur, dans une communication sur les contrefaçons éditées par Dominique Avanzo⁵⁴, a mentionné son déménagement au début des années 1830 rue de la Régence, et supposé qu'il avait profité des spéculations immobilières d'Orban. Bien que n'ayant pas retrouvé de documents attestant d'une entente entre les Orban et Avanzo, je peux cependant en émettre l'hypothèse pour deux raisons : Gobert signale qu'Orban abandonne la quincaillerie en 1822⁵⁵; or, en 1827, Avanzo et Morgante apparaissent dans l'almanach en tant que quincailliers, activité dont on ignore la date de début. La *Gazette de Liège*, nous l'avons vu, mentionne en 1802 que Michel-Joseph Orban s'était occupé de diffusion de papiers peints. S'en occupe-t-il encore dans les années 1820 ? Les *Tesini* en diffusent aussi, notamment ceux de la firme Remondini⁵⁶. La famille Orban aurait-elle noué des liens avec Avanzo dans le but de développer des affaires communes ?

Les registres de population de 1831 à 1833 ne donnent guère d'éléments intéressants : Avanzo est toujours veuf. Il habite avec ses filles et sa servante, Jeanne Delbouille, arrivée en 1830 et alors âgée de 21 ans. Au recensement de 1837 (registre 135, Liège centre), il est déclaré marchand d'estampes, 37 ans, né à Pieve Leizino, entré en 1821, veuf en premières noces de Cécile Zanguelini [*sic*]. Sa fille Thérèse, née à Liège, est âgée de 15 ans et sa fille Joséphine de 13 ans. Sa seconde épouse, Anne Busana, âgée de 23 ans, née à Cintisina [*sic*, plus que probablement pour Cinte Tesino⁵⁷], en Italie, est arrivée à Liège en 1833. Leur mariage n'est pas repris dans les tables décennales liégeoises, peut-être se sont-ils mariés à Pieve. Elle est probablement parente du jeune « Zanna » arrivé chez Avanzo en 1827.

La firme Avanzo va publier toute une série d'ouvrages techniques, principalement dans le domaine de l'architecture, du bâtiment et des décors intérieurs.

⁵³ Théodore GOBERT, *op. cit.*, t. 10, p. 63.

⁵⁴ 9^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Liège, août 2012. Il compte publier en 2013 un catalogue de la production de Dominique Antoine Avanzo.

⁵⁵ *Journal de la Province de Liège*, 2 janvier et 10 février 1822 (cité par Théodore GOBERT, *op. cit.*, notice Orban, t. 8, p. 530).

⁵⁶ En 1828 et 1829, dans l'*Almanach der provincie van West-Vlaanderen en wegwijzer der stad Brugge voor het jaar ..., ten drukkerij van C. De Moor*, le Brugeois Antoine Avanzo est renseigné dans la rubrique « printen », mais également dans la rubrique « Magazynen van Meubelpapier ».

⁵⁷ Petit village jouxtant Pieve au sud, où le nom Busana est aujourd'hui bien représenté.

2.4. LA GRAVURE SUR PIERRE : UNE INNOVATION POUR L'ÉDITION SCIENTIFIQUE

La technique utilisée est le plus souvent la gravure sur pierre, procédé qui semble avoir été introduit en Belgique par Marcellin Jobard, qui a engagé Jean-Baptiste Collon dans ce but. Dans un article qu'il publie dans sa revue *L'industriel ou Revue des revues* en 1830 (t. 4, p. 64), Jobard, enthousiaste, déclarait :

Dès l'instant où nous avons vu qu'il était possible de tracer sur la pierre le trait le plus léger à côté du trait le plus large et que par la même manipulation ces deux extrêmes s'imprimaient avec une égale pureté, nous avons compris la possibilité d'égaler et même de surpasser la gravure sur cuivre ; tous nos efforts se sont tournés vers les moyens d'obtenir une suite non interrompue de bonnes épreuves, et secondés dans la gravure par le talent de M. Collon, nous avons atteint ce but si éloigné naguère et pourtant si désiré [...] Tout ce qui se fait sur cuivre, à l'eau-forte, au burin, à la pointe sèche et sur bois, peut se faire sur pierre, avec une économie de plus de moitié sur le temps et l'argent.

Jobard attribuait au géographe Brué⁵⁸ l'explication de l'impossibilité d'obtenir sur le cuivre des traits aussi rapprochés que sur la pierre :

Sur le cuivre, dit-il, le burin ou la pointe trace en petit un sillon comme la charrue le fait en grand, c'est-à-dire que la matière sortie du sillon se rejette à droite et à gauche de la taille, et que l'on doit l'ébarber fréquemment, ce qui use le travail avant qu'il ne soit terminé ; si l'on n'ébarbe pas, l'épaisseur de cette barbe vous empêche d'approcher assez près du trait précédent pour obtenir un travail serré, tandis que la pierre s'égraine et que la légère poussière blanche qui sort de la taille, s'envole en soufflant ou en l'écartant avec le doigt. Un autre inconvénient est celui des tailles larges, qu'il faut faire profondes dans le cuivre et dont il faut sillonnailler le fond par des traits croisés très-rapprochés, pour qu'ils retiennent l'encre à l'impression, tandis qu'il suffit d'enlever le plus léger épiderme de la pierre pour faire un trait de toute la vigueur que l'on désire.

À la différence de la lithographie proprement dite qui est un procédé à plat, c'est un procédé en creux, qui s'apparente à la pointe sèche : la pointe travaille sur la pierre recouverte de gomme arabique colorée à la sanguine

⁵⁸ Adrien Hubert Brué, cartographe parisien (1796-1832), qui dessinait directement sur cuivre. Ses travaux sont remarquables par la pureté de la gravure et l'exactitude des renseignements.

ou au noir de fumée. Ainsi seules les tailles absorberont la graisse. Il ne faut entamer qu'à peine le calcaire. Au moment de l'exécution, le dessin apparaît en blanc sur fond noir. On encre avec un rouleau. L'effet est celui d'une taille-douce sur acier. La grande précision de ce travail le fait apprécier pour la cartographie.

La préparation de la pierre pour la gravure est simple et sûre : il suffit de la passer à l'eau acidulée, d'y jeter quelques gouttes de gomme arabique et de l'essuyer avec un linge fin, et la plupart du temps, c'est un foulard, jusqu'à ce qu'elle devienne sèche. On la rougit alors avec de la sanguine en poudre que l'on étend partout avec les doigts ; les Allemands emploient le noir de fumée, mais le noir fait paraître les traits plus larges qu'ils ne sont, et à l'impression, l'épreuve est trop maigre.

Le rouge est infiniment préférable. On décalque le dessin à l'aide d'un papier mince, enduit de plombagine, on recouvre la pierre d'un fort papier que l'on colle sur les bords et que l'on déchire seulement au fur et à mesure qu'on avance. Ce papier garantit la pierre des frottements de la règle et permet de travailler avec une grande propreté ; il suffit d'attaquer la pierre avec des pointes d'acier, taillées sous des angles divers et aiguisees sur la meule et la pierre du levant⁵⁹ pour exécuter toutes les espèces de traits que l'on peut désirer, sans attaquer profondément la pierre ; trop de gomme la rend dure à entamer ; les Allemands n'en laissent même pas, mais l'imprimeur a plus de peine pour mettre en train et empêcher les adhérences. Il en faut un peu, mais le moins possible est le mieux.

Pour imprimer cette pierre gravée, il suffit de la couvrir à sec, en entier, de vernis ou d'huile ou d'encre que l'on fait pénétrer dans toutes les tailles avec les doigts ; cela fait, on humecte la pierre, on la frotte avec des chiffons ou avec le rouleau, qui emporte tous les corps gras dont la surface est couverte, à l'exception des traits qui restent pleins et gardent seuls le noir. L'impression suit dès lors son cours ordinaire avec une très grande facilité⁶⁰.

⁵⁹ La pierre du Levant ou pierre de Jésus est le gypse (sulfate de calcium hydraté).

⁶⁰ Cette description correspond à celle que Seneffelder avait donnée dans *L'art de la lithographie ou Instruction pratique*. En effet, la technique employée est au sens étroit un procédé de gravure en creux. La pierre polie est tout d'abord attaquée par un mélange d'acide nitrique et de gomme arabique. Cela a pour but d'empêcher qu'elle ne prenne l'encre par la suite. Puis on applique la première couche qui se compose d'asphalte, de mastic, de cire, de suie ou d'ocre rouge. Quand cette surface a séché, le dessin est gravé à l'aide d'une pointe d'acier ou d'un diamant. La pierre est ainsi mise à nu aux endroits dessinés. On répand alors sur la surface de l'acide nitrique dilué, ce qui a pour conséquence qu'au tamponnage de la pierre après que le vernis a été enlevé et la pierre frottée à l'huile de lin, l'encre ne soit prise que par les parties gravées (Michael HENKER, Karlheinz SCHERR & Elmar STOLPE, *De Seneffelder à Daumier : les débuts de l'art lithographique*, Munich, Haus der Bayerischen Geschichte et Paris, Fondation Thiers, 1988, p. 136).

Le début d'utilisation de cette technique à Bruxelles correspond à l'arrivée de Paris d'un nouvel employé, le graveur français Jean-Baptiste Collon. Il s'installe en 1825 à Bruxelles, comme nous l'apprend une lettre datée du 22 juin 1830 adressée au duc d'Ursel⁶¹ :

Fixé depuis 5 années dans ce Royaume, mes efforts les plus constants n'ont eu pour but que de nationaliser cet art nouveau et de prouver que la lithographie en ce genre peut rivaliser le burin le mieux exercé⁶².

Jobard explique en quoi selon lui, outre son meilleur marché, la gravure sur pierre est supérieure à l'eau forte :

La gravure sur pierre possède un avantage auquel on ne s'attend pas, c'est de fournir des tirages plus purs, plus nets que le cuivre. La raison en est facile à expliquer : la main qui nettoie le cuivre, tire toujours l'encre d'un côté ou de l'autre de la taille, et occasionne des bavures très-visibles au microscope, tandis que le rouleau, en passant sur les tailles, ne fait que soulever l'encre au milieu même des traits dans lesquels elle ne laisse pas d'épaissir, puisque les traits les plus larges n'ont pas besoin de profondeur⁶³.

Cette technique est particulièrement adaptée à la cartographie et aux plans de villes, pour les aplats de noir :

Dans les plans des villes, par exemple, où les monuments principaux doivent être exprimés en noir plein, le lithographe n'a qu'à découvrir légèrement l'épiderme de la pierre pour obtenir son effet, tandis que le graveur est obligé d'abord de faire une fosse dans le cuivre puis de strier le fond de cette fosse de mille traits croisés dans tous les sens, pour retenir l'encre d'impression, qui partirait sous le nettoyement du chiffon ou de la paume de la main ; et encore, quand la carte commence à s'user, ces monuments, qui étaient tout noirs, deviennent-ils tout blancs.

Il n'en est pas de même de la pierre, sur laquelle on peut atteindre à la finesse et dépasser la vigueur du cuivre⁶⁴.

⁶¹ d'Ursel, duc Charles (Bruxelles, 9 août 1777 - Hingene [Bornem], 27 septembre 1860) Ministre d'État en 1829. Il est un des responsables de l'organisation du Salon de 1830. Orangiste ; son hôtel sera pillé le 6 avril 1834. Sénateur catholique puis libéral de 1839 à 1859 (P. VERHAEGEN, Ursel (*Charles-Joseph, quatrième duc d'*), dans *Biographie nationale*, t. 27, 1930-1932, col. 920-923.- Jean-Luc DE PAEPE & Christiane RAINDORF-GERARD (dir.), *Le parlement belge. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 291-292).

⁶² Cette lettre est conservée aux Archives de la Ville de Bruxelles, inv. 26, instruction publique, dossier 113 (Expositions d'objets d'art 1827-1848), n° 58-59.

⁶³ JOBARD, *Rapport*, II, p. 284-285.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 285.

Collon est l'auteur de plans de Louvain, Maastricht et Liège. Il n'est pas impossible qu'il ait assuré une formation des imprimeurs d'Avanzo, mais des sources à ce sujet me font défaut.

Comme la plupart des libraires et marchands d'estampes, Avanzo diffuse aussi des catalogues de ventes publiques bruxelloises :

Vente d'une collection de tableaux chez Louis Deman [salle de vente bruxelloise] Rue Fossé aux Loups, 50 Catalogue [notamment] chez : Avanzo et Cie, marchand d'estampes à Liège (L'Indépendant, 24 septembre 1842).

En 1844, le frère de sa première épouse, Albert Zanghellini, né à « Tesino », arrive à Liège pour le seconder. Âgé de 42 ans, il est renseigné comme marchand d'estampes. Son épouse, Augustine Pelizzaro⁶⁵, est domiciliée en Italie. Sans doute est-elle restée à Pieve Tesino. La publication des ouvrages scientifiques (fig. 9 a et b) prend progressivement le pas sur la vente d'estampes, si bien qu'il en cesse la vente en 1847 et déménage, Cour des Mineurs, au numéro 3, qui sera devenu le 5 en 1858.

Vente d'estampes par Cessation de commerce

D. Avanzo et Cie, Rue de la Régence, ont l'honneur d'annoncer que, par suite de l'extension qu'ils ont donnée à leurs publications d'ouvrages scientifiques, dont ils désirent s'occuper exclusivement, ils vont transférer leur domicile au siège de leur établissement, situé rue de la Cour-des-Mineurs⁶⁶, n° 3.

Cessant donc leur commerce de gravures, situé rues de la Régence et de l'Université, ils préviennent MM. Les amateurs qu'ils pourront se procurer, à des conditions avantageuses et à grand rabais, tout ce qui compose leur fonds d'estampes et beaucoup d'autres articles divers.

MM. les libraires, ingénieurs, architectes, etc. etc., sont priés d'adresser à l'avenir leurs demandes à l'établissement, rue de la Cour-des-Mineurs, n° 3, à Liège, où se trouvent les magasins (Journal de Liège, 16 et 17 octobre 1847).

⁶⁵ Encore un nom « tesino ». Un de ses parents, Joseph Pellizzaro, est avec François Braga l'auteur du premier daguerréotype gantois, dès 1839 (CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 310). En 1843, il réalise un portrait au daguerreotype du physicien Joseph Plateau (aujourd'hui à Gand, au Museum voor de Geschiedenis van de Wetenschappen).

⁶⁶ Théodore GOBERT, *op. cit.*, t. 8, p. 247, signale : *Les divers bâtiments du couvent sont habités [au XIX^e siècle] par de nombreux locataires.*

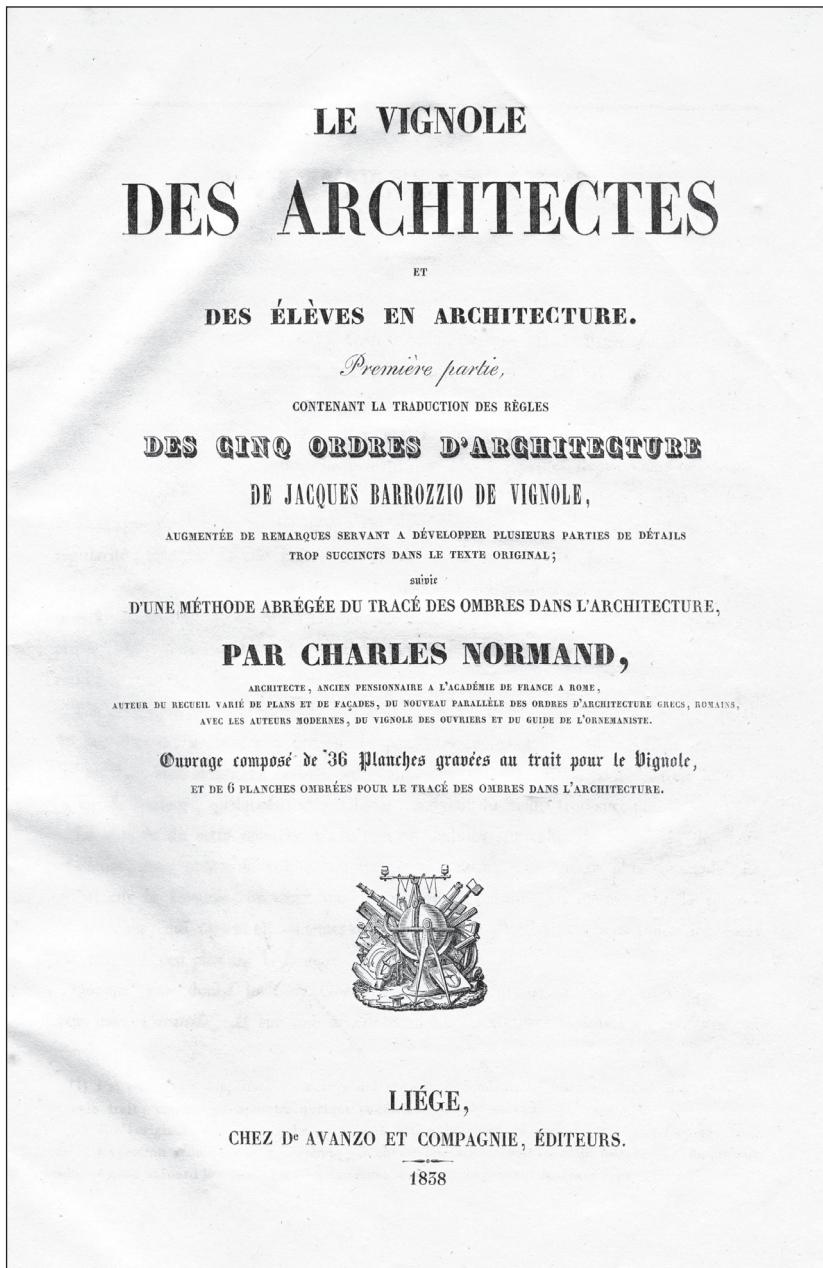


Fig. 9a – Page de titre
d'une contrefaçon d'une édition parisienne de Vignole.

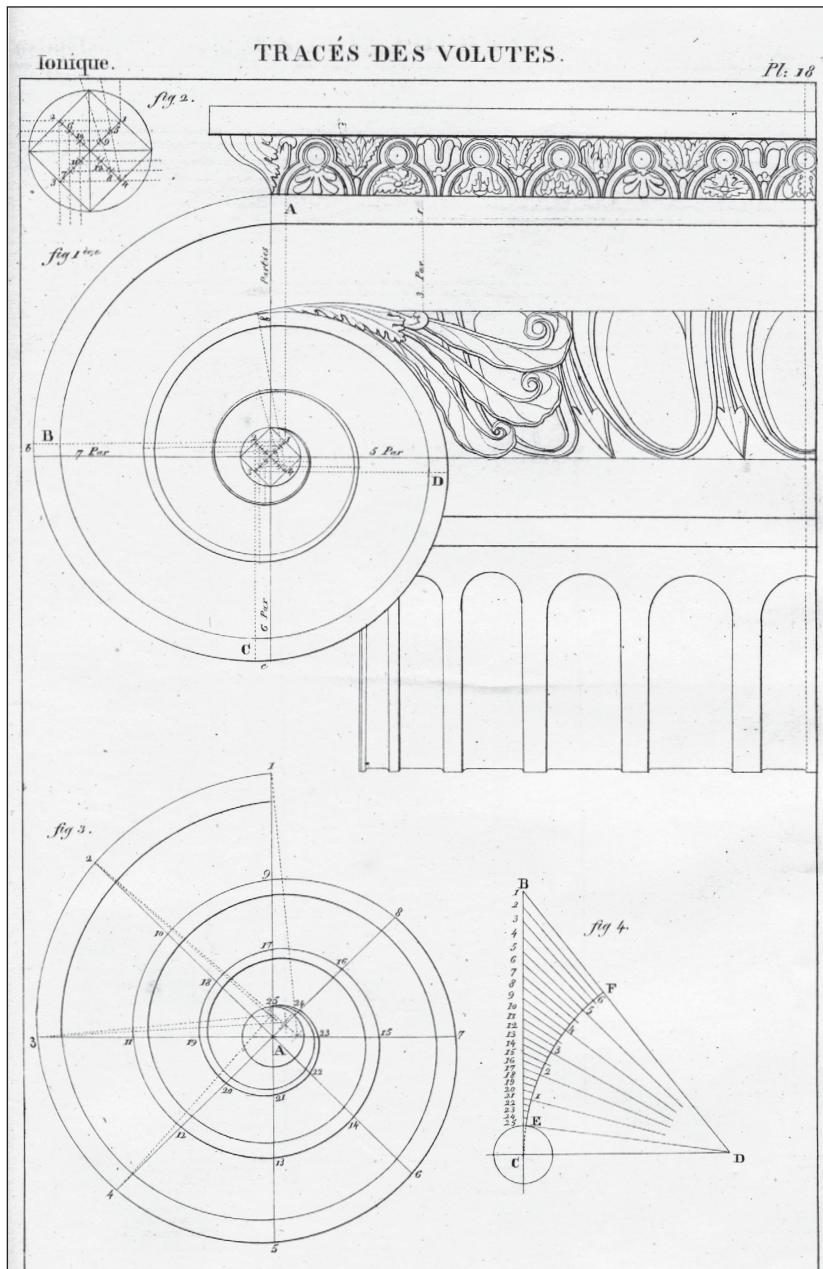


Fig. 9 b – Planche 18 de cette même contrefaçon.
Collection de l'auteur.

Deux mois après le déménagement, son activité lui vaut une médaille à l'exposition des produits de l'industrie de Bruxelles :

Distribution solennelle des récompenses décernées le 16 décembre aux ouvriers et artisans à l'occasion de l'exposition des produits de l'industrie et de l'agriculture de 1847. Avanzo à Liège, médaille de Bronze de 1^{re} classe (Journal de Bruxelles, 16 décembre 1847).

Il diffuse toujours les ouvrages d'autres *Tesini*, notamment :

En vente chez D. Avanzo et Cie, éditeur à Liège, Tessaro & Cie marchand d'estampes à Gand ... [ouvrage L'art de bâtir] (Le Messager de Gand, 14 février 1848).

Il édite un plan de Liège en 1849.

Avanzo fait partie des libraires qui demandent une indemnité à la Chambre suite à la loi de 1852, appliquée en 1854, qui abolit la contrefaçon⁶⁷ : *Chambre des représentants, séance du 19 novembre 1852 : M. de Perceval, rapporteur. – Les neuf pétitions qui suivent sont relatives à nos négociations avec la France : [...] Par pétition datée de Liège, le 2 novembre 1852, le sieur Avanzo présente des observations contre la convention littéraire conclue avec la France*⁶⁸.

Dominique Avanzo meurt le 1^{er} juillet 1863.

Acte de décès

Du premier jour du mois de juillet l'an mil huit cent soixante-trois, à onze heures du matin

Acte de décès de Dominique Avanzo, décédé le premier de ce mois, à quatre heures du matin, âgé de soixante six ans, né à Pieve Tesino, Tyrol italien, domiciliés [sic] en cette ville, Cour des Mineurs, n° 3, veuf de Cécile Zangellini [sic], époux de Anne Busana, fils de Jacques Avanzo, et de Marie Tessaro, décédés.

Sur la déclaration de Louis Avanzo, Frère, âgé de cinquante ans, marchand d'estampes, et de Élisée Noblet, âgé de quarante-six ans, éditeur, le premier est domicilié à Gand, le second à Liège, lesquels ont signé.

Constaté suivant la loi par nous officier de l'état civil de la Ville de Liège

Luigi Avanzo

É. Noblet

Jules Bourdon

Les déclarants du décès sont son frère Louis et son beau-fils.

⁶⁷ Herman DOPP, *La contrefaçon des livres français en Belgique, 1815-1852*, Louvain, 1932, p. 195, fait allusion à cette pétition.

⁶⁸ *Annales des séances plénières. Chambre des représentants*, 1852, p. 95, numérisation en ligne sur www.plenum.be, consulté le 23 décembre 2012.

2.5. LA FAMILLE AVANZO À LIÈGE

Outre Pierre Dominique, plusieurs Avanzo coexistent avec Dominique Antoine : son ainé **Joseph Avanzo** (Pieve Tesino, vers 1792 - Liège, 1864), marchand d'estampes, est arrivé à Liège vers 1835, selon le recensement de 1842, qui le trouve, âgé de 50 ans, au numéro 29 du passage Lemonnier⁶⁹. Il restera à cette adresse au moins jusqu'en 1848. Le recensement de 1844 le dit âgé de 52 ans, et nous apprend qu'il est entré à Liège en 1835. Au recensement de 1848, il est à la même adresse, âgé de 56 ans (on constate que les données biographiques, d'âge notamment, sont plus exactes qu'au début du siècle). Il est renseigné comme célibataire. Le 8 janvier 1846, il est déclaré en faillite :

Tribunal de commerce de Liège. Faillite de Joseph Avanzo. Par jugement du 8 janvier 1846, le tribunal déclare le sieur Joseph Avanzo, marchand d'estampes, domicilié à Liège, Passage Lemonnier, en état de faillite (Journal de Liège, 12 janvier 1846).

En 1848, le recensement le déclare toujours « marchand d'estampes ».

Louis Avanzo, frère cadet de Dominique Antoine, ne semble venu à Liège que pour l'assister dans ses derniers moments. Né à Pieve Tesino [alors royaume d'Italie] en 1813, il arrive à Gand en 1833. À ce moment, il est marchand d'estampes et d'objets divers qu'il importe d'Italie : *Grand déballage d'objets d'art en albâtre et marbre de Florence, rue du Soleil, 3 chez M. Avanzo (Le Messager de Gand, 22 novembre 1852)*.

Il déclare la fin de ses activités en 1857 :

Par cessation Vente publique d'un grand nombre de belles gravures encadrées et en feuille. Fournitures de bureau, de dessins et de peintures devant le magasin d'estampes, rue du Soleil, n° 3 à Gand. D. Massyn y vendra par ministère du greffier Leclerc, lundi 16 novembre et jours suivants, le matin à 9 et l'après-midi à 2 heures, un très grand nombre de belles gravures encadrées, en feuilles, Albums, Portefeuilles, Carnets, Porte-cigarettes, encriers, couleurs, Pinceaux, Crayons, Papiers et carton dessin, Sphères, Globes, Boussole, un Daguerréotype [un appareil à daguerréotyper], Niveaux d'eau, Équerres, Mètres, Compte-fils, Boîtes mathématiques, cours de dessin linéaire et machines, ouvrages

⁶⁹ Le passage Lemonnier, inauguré le 25 janvier 1839, relie les rues de l'Université et Vinâve-d'Île (Théodore GOBERT, *op. cit.*, t. 7, p. 228-230).

d'architecture, cadres, passe-partout, chaînes, jalons, etc. Après les marchandises, on vendra le mobilier (Journal de Gand, 8, 14, 15 novembre 1857).

Bien qu'il vende une chambre à daguerréotyper, on ne lui connaît pas d'activité photographique.

On le retrouve six ans plus tard, toujours dans la même ville, dans une annonce non professionnelle :

AVIS Le soussigné déclare ne pas reconnaître les dettes qu'aurait contractées ou que pourrait contracter à l'avenir sa femme Sophie Avanzo, née Carpentier. Gand, le 23 février 1869. Louis Avanzo (Journal de Gand, 25 et 28 février 1869).

Sebastiano Avanzo [II] (Pieve Tesino, vers 1793 - Mons, 22 avril 1860) est vendeur et éditeur d'estampes. Son épouse est Catherine Buffa, née à Pieve où elle est demeurée (information donnée par les recensements liégeois, puis montois). Père de Dominique [II] François [II] et Philippe Avanzo. Il semble être le fils de Antoine Avanzo, né en 1772, qui est recensé rue de la Madeleine en 1816. À moins qu'il ne soit le fils de Jacques, auquel cas, il serait le frère de Dominique Antoine et de Joseph. Arrivé à Liège en 1851 selon les recensements, il est établi rue du Pont-d'Île, 42, comme marchand d'estampes. Il a avec lui son fils Dominique, dessinateur et peintre, né à Pieve vers 1821, tandis que Philippe, né vers 1828, est étudiant à Bruxelles. Il annonce dans le quotidien namurois *L'Ami de l'Ordre* du 24 juillet 1851 qu'il procède à un déballage à Namur ce jour-là.

En 1854, il est installé passage Lemonnier, 29. Il a visiblement pris la succession de Joseph Avanzo à cette adresse. Le 15 juillet 1855, la famille part à Mons où le deuxième fils, François, est établi depuis le 20 janvier 1853. Il tient un magasin d'estampes et d'articles de dessin 28 rue des Clercs⁷⁰. Il déménage ensuite 6 rue de la Clef, près de la Grand Place, où il est marchand d'estampes et de photographies, comme l'annonce la *Gazette de Mons* du 8 janvier 1854. Des publicités fin 1859 annoncent qu'ils vendent des gravures, des lithographies, des articles de dessin, des fournitures de bureau, des cadres, et qu'ils procèdent au « lavage de gravures ». (*Gazette de Mons*, 26 septembre

⁷⁰ C'est l'adresse qu'il donne dans une publicité dans la *Gazette de Mons*, le 22 février 1853.

au 29 octobre 1859). Il vend en 1861 une reproduction photographique d'un tableau intitulé *La bataille de Solferino*. Il pourrait s'agir de la reproduction réalisée par le photographe français Amédée Mante : *Chez F. Avanzo, rue de la Clef, 6 Bataille de Solferino Magnifique photographie du tableau de L. Paternostre* (*Gazette de Mons*, 26, 27 juillet 1861 ; 2, 6, 9, 12 août 1861)⁷¹.

Philippe Avanzo, né à Pieve Tesino [alors Autriche-Hongrie] le 22 mars 1838, est le fils de Sebastiano Avanzo [II] et le frère de Dominique [II] et François [III]. Il arrive à Mons, venant de Liège, le 4 ou le 13 juillet 1855 (les recensements montois donnent les deux dates). Il exerce la profession de peintre. Il pourrait être le « P. Avanzo » qui travaille avec Charles Claesen.

2.6. CLAESSEN, CONTINUATEUR DE DOMINIQUE ANTOINE AVANZO

Selon Alfred Willis (université de Los Angeles), Charles Claesen (né à Liège le 14 juin 1829⁷², mort en 1887) serait le successeur de Dominique Avanzo⁷³. Cette assertion découle-t-elle uniquement de mentions indiquées sur des plans ? Charles Claesen a travaillé pour Dominique Avanzo en 1853. Il réalise pour lui : *Plan de la ville de Liège. Établissement lithographique de D⁹me Avanzo, Cour des Mineurs, n° 3, à Liège. Ch. Claesen sc. Échelle de 1 à 6,000. Avec une légende pour les hôtels, composée de 26 n^{os}. Les travaux de la dérivation y sont indiqués*⁷⁴. Dujardin signale que ce plan est une copie de celui de Jobard publié en 1827. On ignore si cette édition a fait l'objet d'un accord avec Jobard, ou avec Wittert, qui en était peut-être le dessinateur.

On trouve à la fin des années cinquante une association « P. Avanzo et Ch. Claesen, éditeurs, boulevard de la Sauvenière, 54 ». Cette adresse est celle de Charles Claesen : on l'y trouve aux recensements de 1854-1858

⁷¹ CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 38.

⁷² Son père est Jean Claesen, âgé de 35 ans, postillon, rue des Mineurs n° 80 quartier du Nord. Il déclare ne pas savoir signer.

⁷³ *Dominating the production of Belgian architectural books in the late 19th century were the titles issued by Charles Claesen of Liège. Successor to D. Avanzo et Compagnie* (Alfred WILLIS, *Belgian Architectural Book Publishing from the Nineteenth Century towards the Twenty-first*, cité par <http://www.ku.edu/~sma/snac/snac1/all/all.htm>, page consultée le 3 mai 2006).

⁷⁴ A. DEJARDIN, *Recherches sur les cartes de la principauté de Liège et sur les plans de la ville*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IV, 1860, p. 281, n° 70. Claesen en redessinera une version modifiée en 1858 (*Id.*, p. 288, n° 90).

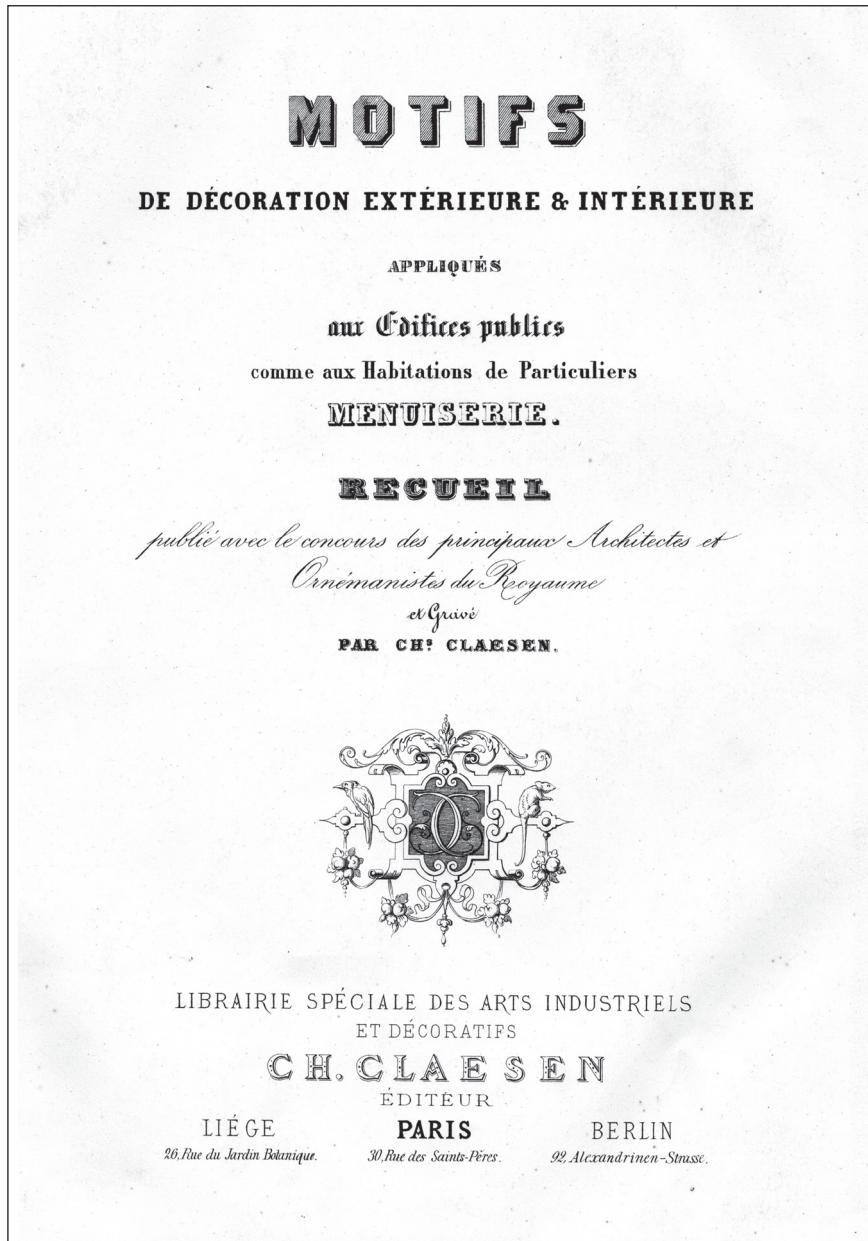


Fig. 10 a – Page de titre
d'un recueil d'art décoratif gravé et publié par Charles Claesen, [ca 1880].

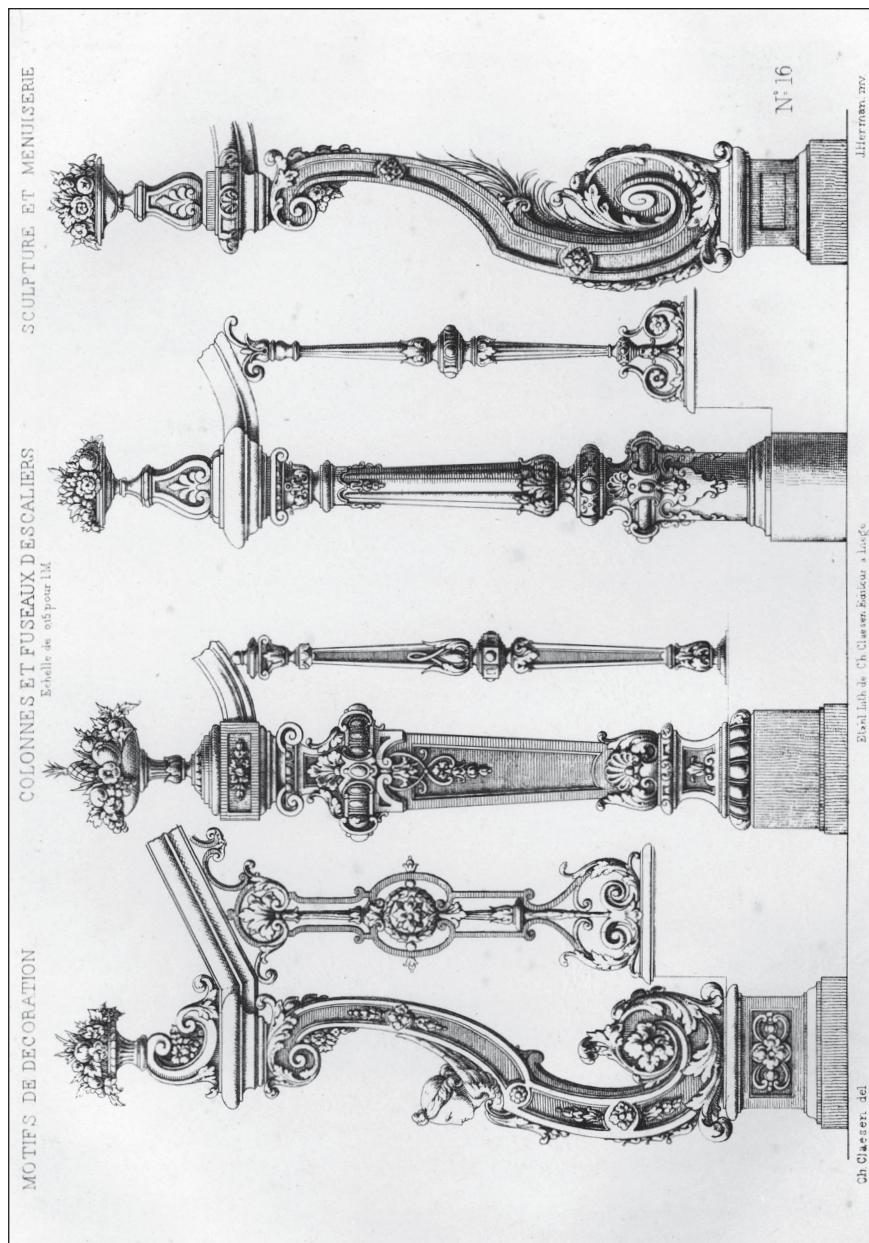


Fig. 10 b – Planche 16 de ce même ouvrage.

© Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, Liège –
fonds de la Ville de Liège.

et 1859-62. Son épouse, de trois ans sa cadette, est Françoise-Hubertine Legraye. Ils ont alors un fils, prénommé Charles comme son père, né en 1858. Un second fils, Jacques Léopold, né à Liège le 30 janvier 1863, est décédé le 21 décembre 1864. Il est alors renseigné comme « lythographie et éditeur », et le recensement précise qu'il est décoré de la médaille commémorative de 2^e classe. Aucun Avanzo n'est recensé avec eux. « P. Avanzo » pourrait être Philippe, qui serait revenu de Mons, soit Pierre-Dominique, qui serait resté ou revenu à Liège. Ils éditent ensemble en 1858 le *Plan de reconstruction du pont des Arches à Liège, présenté par M. Houbotte ingénieur et approuvé par arrêté ministériel en date du 31 mai 1858 et Ville de Liège. Plan indiquant la direction de l'égout latéral et de l'égout collecteur*⁷⁵.

Charles Claesen mériterait à lui seul une étude, notamment pour son rôle dans le développement des procédés photomécaniques en Belgique : *Lithographe, imprimeur et éditeur. « Établissement Photographique » puis « Photo-lithographique ». La maison d'édition de Charles Claesen, qui connut le succès commercial dans les années 1870 et 1880, fournissait des « ouvrages ayant trait à l'architecture et aux arts ». Il a eu recours très tôt à la photographie. Claesen installe du matériel photolithographique en 1868 et édite dans une première période des recueils de planches au trait, reproductions d'estampes montrant des motifs de décoration. Dans la première moitié des années 1870, il édite des ouvrages illustrés d'épreuves à l'albumine, mais, avec l'essor de la phototypie, il semble délaisser la photographie en faveur de celle-ci. Dans les années 1870 et 1880, il édite des albums de grand format, recueils d'art décoratif, illustrés de phototypie. Maison à Paris, 30 rue des Saints-Pères et à Berlin, Alexandrinenstrasse en 1880-82 (fig. 10 a et b). Dans son catalogue 1886, il indique « Maison de fabrication à Liège. Atelier de gravures lithographiques et taille-douce, chromolithographie, autographie, photographie, photolithographie ». Son fils Joseph lui succède en 1887, mais conserve la raison sociale « Ch. Claesen, Imprimeur-éditeur »*⁷⁶.

Charles Claesen poursuit la même ligne éditoriale qu'Avanzo et occupe la place laissée vacante par son décès en 1863. Sa participation à l'exposition universelle de Paris en 1878 donne lieu à une mention élogieuse par J. Dauby :

⁷⁵ *Id.*, p. 286 (n° 86) et p. 287 (n° 87).

⁷⁶ Traduction de la notice *Claesen Charles*, dans CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 85.

Une exposition des plus recommandables attirait tous les regards et occupait à elle seul un petit salon annexe de la 9^e classe, presque constamment encombré par la foule : nous voulons parler de celle de M. Ch Claesen, éditeur, graveur et lithographe à Liège.

Par ses publications relatives aux arts industriels et décoratifs et à l'enseignement du dessin, la maison Claesen, qui compte d'importantes succursales à Paris et à Berlin, peut être placée au premier rang ; elle a rencontré les plus hautes et les plus légitimes récompenses aux expositions de Bruxelles, de Vienne et de Philadelphie.

M. Claesen a exposé à Paris une série de travaux que l'œil, charmé, parcourt avec le plus vif intérêt. Parmi ces publications, nous citerons pour leur exécution hors ligne : les Palais de Fontainebleau, 40 livraisons par Pfnor (prix 200 francs) ; l'Architecture, la Décoration et l'Ameublement, 60 planches par Gruz (prix 140 francs) ; les spécimens de la Décoration et le portefeuille de Lienard (127 et 125 planches à 125 francs) ; l'Art dans l'industrie moderne, 50 planches par Rambert (30 francs), etc. etc.

Autant par sa belle organisation que par les artistes recommandables qu'il emploie, l'établissement phototypique de M. Claesen jouit d'une réputation européenne dans le monde des arts industriels, de l'architecture et de la décoration. C'est sans contredit, dans la classe qui nous occupe, l'exposition qui fait le plus grand honneur à la Belgique⁷⁷.

À sa mort en 1887, la revue parisienne *Le livre, revue du monde littéraire* lui consacre une notice (p. 48) qui témoigne du rayonnement international de ses publications :

L'éditeur liégeois M. Charles Claesen vient de mourir. M. Claesen était à la fois un industriel avisé et un artiste de talent. Il avait manié avec succès le burin du graveur. Bientôt il fonda une importance maison qui eut des succursales à Paris, à Berlin et à Bruxelles, et qui fut consacrée principalement à la publication d'ouvrages ayant trait à l'architecture et aux arts industriels et décoratifs. Claesen remporta des médailles d'or aux Expositions de Paris, de Vienne, de Londres et de Philadelphie.

⁷⁷ J. DAUBY, *La Belgique à l'exposition universelle de 1878*, vol. 1, 1878, p. 92-93.

2.7. D'AUTRES « ITALIENS » À LIÈGE : LES CREMETTI

Une autre famille dont le nom présente une consonance italienne⁷⁸ était active à Liège dans le domaine de l'estampe : la famille Cremetti. Bien que n'étant pas (du moins actuellement) labellisée « tesina », elle mérite notre attention. Jean-Nizet Cremetti (peintre sur verre, né vers 1800) et Michel Cremetti (lithographe, né en 1808) sont tous deux nés à Dolhain, extension de la ville de Limbourg. Pierre Cremetti, marchand d'estampes actif à Bruxelles, est né à Limbourg le 15 juillet 1810. Jean-Noël Sébastien est né à Dolhain le 25 août 1814 (Dolhain, acte 92). Tous quatre sont les fils de Nazare (ou Naxarie ou Nizet) Cremetti (ou Crametti) – les orthographies varient d'un acte à l'autre –, né à Personico en Suisse, mort à Dolhain le 24 avril 1814, âgé de 51 ans, et de Marie Lutgardis (ou Lucie) Barvaux, qui s'étaient mariés à Liège en 1797⁷⁹.

Michel Cremetti (Michel-Jean-Joseph Théodore), né à Dolhain le 9 octobre 1808 (acte 84), est le plus actif dans le domaine de l'image. En 1829, il habite Pont d'Île, 27, chez Avanzo et Morgante, qui semblent avoir assuré sa formation. Dans le recensement, « Crameti » est âgé de 20 ans. En 1831, il habite Pont d'Île, au n° 24. Le registre de population de cette année indique « Lythographe », âgé de 22 ans. Il habite avec son épouse Jeannette Bolsée, née à Liège, ménagère, 26 ans, et les parents de celle-ci. Son beau-père, Jean-Pierre Bolsée, 70 ans, est revendeur de fleurs et est propriétaire de la maison. L'année suivante (registre 120), même composition de famille à la même adresse. Sans doute est-il resté employé chez Avanzo après son mariage, car ce n'est qu'en 1840 qu'il apparaît à son compte, rue de l'Université⁸⁰. En 1842, il est établi 15, passage Lemonnier. Il est repris au recensement comme lithographe et marchand d'estampes, il est veuf de Jeannette Bolsée, qui lui a donné trois fils, Léopold, 11 ans, Ferdinand, 7 ans et Léon-Adolphe Richard, 4 ans⁸¹. Son beau-père, veuf âgé

⁷⁸ Au recensement de 1833 (dossier 114, centre), on trouve également Paul Barruzzi, à l'adresse Sur Meuse, 363. Il est âgé de 33 ans, marchand d'estampes, né à Caliche, Italie [sic]. Il pourrait s'agir d'une mauvaise orthographe pour Calice (Ligurie, province de Savone), les fonctionnaires du recensement inscrivant les noms selon la déclaration orale de la personne]. Il est arrivé à Liège en 1824. Son épouse est Marie Oda Ernotte, née à Housse, ménagère, âgée de 30 ans ; ils ont une fille de moins de douze ans. Au recensement de 1835 (dossier 127, centre, n° ordre 1201), il est âgé de 35 ans, né à « Caleche ». Sa fille, Henriette Barruzzi, née à Liège, a alors 12 ans. Seul son métier peut laisser supposer qu'il s'agit d'un *Tesino*, mais ce nom n'est pas (encore ?) « catalogué » comme tel par les chercheurs italiens.

⁷⁹ Une fille, Monique Gertrude, est née le 25 décembre 1812.

⁸⁰ *Indicateur belge, ou guide commercial et industriel pour l'année 1840*, Bruxelles, 1840, p. 426.

⁸¹ Né le 20 juillet 1838. Un des déclarants de sa naissance est le relieur Antoine Feldbausch, âgé de 26 ans (acte 1456).

de 78 ans, et une fille de boutique, Marie-Anne Michotte, célibataire âgée de 28 ans, vivent avec eux. On le retrouve en 1844 place de la Comédie⁸², toujours lithographe et marchand d'estampes. Au recensement, il se déclare âgé de 35 ans et est toujours veuf. En 1854, il est passage Lemonnier, 8. Négociant en lithographie, il travaille avec son fils **Ferdinand Cremetti**, lithographe, 18 ans (né le 18 juillet 1835⁸³). Un autre fils, Jean-Michel-Léon, âgé de 4 ½ ans, est issu d'un second lit⁸⁴ : Cremetti s'est remis en ménage avec une veuve, Marie-Anne Michotte.

Cremetti édite toute une série de vues topographiques de la ville, notamment une copie en lithographie par Monzen d'un dessin de Jean Deneumoulin (né à Tongres en 1783), *Ancienne cathédrale Saint-Lambert, vue prise du palais épiscopal*. Un exemplaire de cette estampe est conservé au Grand Curtius (collections de l'Institut archéologique liégeois) (fig. 11), un autre à la Galerie Wittert. Il édite également des vues de la région. L'Institut archéologique liégeois en possède suite à un don en 1929 : *Madame Mouton nous a fait parvenir dix lithogravures de Cremetti représentant les abbayes de Beaufays, de Robermont, de Saint-Gilles, de Saint-Laurent, du Val Saint-Lambert, la commanderie de Saint-André, l'église des dominicains et la grande commanderie des vieux-joncs*⁸⁵. Au début des années 1840, il édite *Panorama, pris depuis la tour de l'hôtel du comte de Méan*, dont un exemplaire est conservé dans les collections de l'Université de Liège, Galerie Wittert. Les nombreuses cheminées et un train à l'avant-plan témoignent de la prospérité de la cité. Une lithographie signée « Cremetti – Liège » représente John Cockerill, décédé le 19 juin 1840, sur son lit de mort.

Jean-Noël Cremetti est établi de 1851 à 1870 au moins à Liège, rue Lulai-des-Fèvres, 16, près du passage Lemonnier. Il est mentionné dans l'*Almanach Tarlier*. Il passe dans le *Journal de Liège* en décembre 1851 des publicités pour son imprimerie lithographique. Il est à Liège depuis 1840. Peut-être a-t-il travaillé pour son frère aîné Michel avant de s'installer à son compte. Son épouse est Lambertine Monard d'où le nom Cremetti-Monard parfois mentionné. Veuve de François Chapelle,

⁸² Place aux Chevaux au XVIII^e siècle, de la Comédie en 1818, puis du Spectacle ; du Théâtre en 1866, et enfin de la République française depuis 1918.

⁸³ Un des témoins de l'acte de naissance est Victor Viellevoye, âgé de trente ans, lithographe, qui est probablement un ouvrier lithographe de Michel Cremetti.

⁸⁴ Né le 13 mai 1850. C'est la sage-femme, épouse Thys, qui déclare la naissance. Le père est déclaré indisposé.

⁸⁵ Exposé de la situation de la bibliothèque de l'Institut archéologique liégeois au 31 décembre 1929, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 54, 1930, p. 25).

elle est de neuf ans l'aînée de son second mari. Une lithographie ayant pour titre *Statue de la Ste Vierge dite N.D. des Bonnes nouvelles*, dont un exemplaire est conservé au Grand Curtius (collections de l'ancien Musée d'Art religieux et d'Art mosan) à Liège, est signée en bas à gauche : *Lithographie de J. Cremetti-Monard. Rue Lulaÿ des Fêves, N° 16* et en bas à droite *B. Fabronius Sc.* Il s'agit de Barthélemy Fabronius, dont il sera question plus loin.

Une autre lithographie dont un exemplaire est également conservé au Grand Curtius (collections de l'ancien Musée d'Art religieux et d'Art mosan), ayant pour titre *Ancienne cathédrale de St Lambert à Liège – Vue prise du Palais épiscopal*, porte la mention *Imp. Lith. de J. Cremetti à Liège*. C'est sûrement lui, de même que le **J.N. Cremetti**, lithographe, mentionné dans l'*Almanach Tarlier*, qui indique en 1870 rue Lulai-des-Fèbvres, 15⁸⁶.

2.8. LE PATROCLE DE WIERTZ : L'ESSAI D'UN GRAND MAÎTRE ÉCHAPPE À CREMETTI

L'activité lithographique d'Antoine Wiertz (Dinant, 1806 - Bruxelles, 1865) n'a guère été mentionnée par ses biographes récents. En 1920, Henri Hymans y faisait une brève allusion :

[...] presque tous les chefs d'écoles : Van Brée, Wappers, Navez, Gallait, Wiertz et Verboeckhoven ont manié le crayon lithographique⁸⁷.

Mais son ami et biographe, le journaliste Louis Labarre⁸⁸ avait publié l'année suivant la mort du maître, une biographie⁸⁹ contenant de nombreuses lettres, qui nous relatent la réalisation à Liège d'une

⁸⁶ Rien n'atteste que Jean-Nizet Cremetti ait été lithographe. Selon le recensement de 1857-1858, qui indique « Jean Niet » [sic pour Nizet, diminutif de Denis par aphérèse], est actif à Liège, rue Cathédrale, 23. Il est vitrier et peintre sur verre. Il a épousé Catherine Fraipont le 9 avril 1834. Ses frères Michel Cremetti, lithographe, 25 ans, et Pierre Cremetti, imprimeur, 23 ans, étaient ses témoins. Son fils Jean André Cremetti, 18 ans (Liège, vers 1840) est également peintre sur verre (recensement 1857-58, vol. 2, folio 63).

⁸⁷ Henri HYMANS, *La lithographie en Belgique*, dans *Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas*, I, Bruxelles, 1920, p. 420.

⁸⁸ Son concurrent Jobard ironise à son sujet : *M. Louis Labarre, poète de Dinant, rédacteur d'un journal d'art tué sous lui, ayant prouvé que les journalistes n'étaient que des misérables en fait de critique artistique et littéraire, vient de gagner la célèbre toile de Patrocle. Il se propose de l'exposer pour réhabiliter son ami Wiertz, et se procurer les moyens d'aller mettre à la raison les écrivains de Paris qui se sont moqués de Patrocle* (*Le Courrier belge*, 18 mai 1840).

⁸⁹ Louis LABARRE, *Antoine Wiertz, Étude biographique avec les lettres de l'artiste et la photographie du Patrocle*, Bruxelles, 1866.

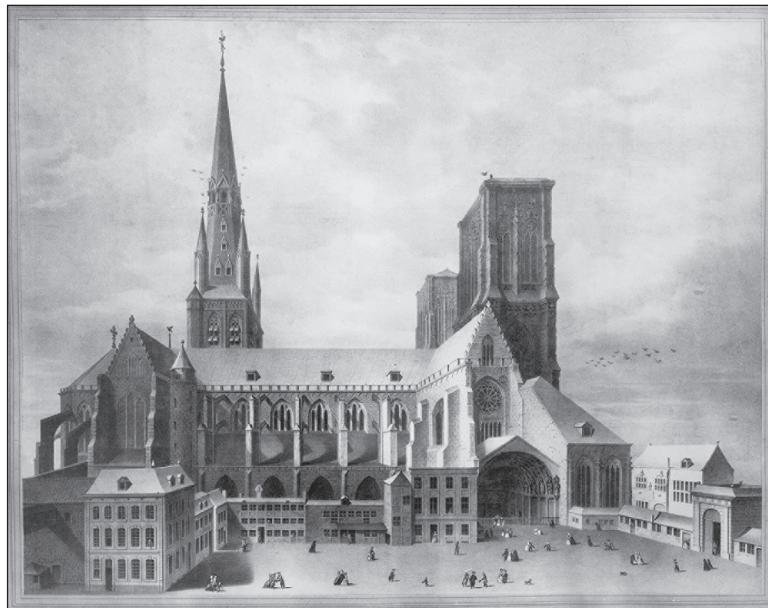


Fig. 11 – Copie en lithographie par Monzen d'un dessin de Jean Deneumoulin, *Cathédrale Saint-Lambert, vue du palais épiscopal*, imprimée par Michel Cremetti. Grand Curtius, Liège – collections de l'Institut archéologique liégeois.
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché B19007.



Fig. 12 – Antoine Wiertz, *Grecs et Troyens se disputant le corps de Patrocle*, lithographie, 38,7 x 65,7 cm. Musée Wiertz, Bruxelles.
© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché N16369.

lithographie reproduisant l'un de ses plus célèbres tableaux. Après un séjour à Rome de mai 1834 à février 1837, Antoine Wiertz revient en Belgique. Il débarque à Anvers en juin 1837 et s'installe peu après avec sa mère à Liège, quai de la Sauvenière, dans un appartement d'une maison habitée par la famille Gysselynck⁹⁰. Le 8 août 1841, plusieurs journaux bruxellois annoncent que sa toile *Greecs et Romains se disputant le corps de Patrocle*, peinte à Rome (1835-1836)⁹¹, sera mise en vente par actions de 10 francs, dont le nombre est limité à 1500, et qu'un tirage aura lieu le 15 janvier 1842⁹². Chaque souscripteur recevra en prime la reproduction lithographique du tableau, dessinée par l'artiste lui-même⁹³. Le 9 août 1841, Wiertz écrit au journaliste Louis Labarre : *Je ne puis cependant pas vous répondre de lithographier moi-même le tableau.* Il se décide pourtant et exécute d'abord une réduction du tableau. Il écrit à Labarre le 25 novembre 1841 : *Je fais, dans ce moment, une répétition en petit du Patrocle, d'après laquelle je compte faire la lithographie*⁹⁴ (fig. 12).

Le 10 janvier 1842, il écrit à Labarre : *Je travaille activement au petit Patrocle. Il faut absolument qu'il soit entièrement achevé, pour pouvoir commencer la lithographie. Il y a longtemps que vous auriez dû vous informer des prix d'impression ? Je suis presque convenu ici avec C... Ecrivez-moi toujours ce que Degobert vous aura dit. Voici la mesure que doit avoir le dessin : 70 centimètres ; hauteur, 40 centimètres. Demandez un peu à Degobert s'il y a un art particulier à bien imprimer la lithographie... Vous comprenez ? J'aurais ici un immense avantage, si je pouvais faire imprimer chez C... J'aurais les épreuves sous les yeux*⁹⁵.

C... est plus que probablement Michel Cremetti, alors seul patron lithographe liégeois dont le nom commence par C.

Le 21 janvier 1842, une nouvelle lettre à Labarre tient Wiertz informé de l'avancement des travaux : *Je suis occupé maintenant à faire des épreuves préparatoires et j'espère que cela ira. Le prix de chaque exemplaire serait chez C... de 1 franc 25 centimes*⁹⁶. Le 1^{er} février 1842, les nouvelles données à Labarre ne sont pas encourageantes : *À force d'attendre, je perds*

⁹⁰ *Ibid.*, p. 58.

⁹¹ Une copie de ce tableau se trouve au Musée Wiertz à Bruxelles.

⁹² Le tirage au sort, à Bruxelles, décernera le tableau à l'ingénieur liégeois Carlier, qui l'échangea contre plusieurs tableaux du cabinet de son compatriote, le docteur Lombard. Après la mort de cet amateur, il fut acheté par un marchand de Tournai, Van Peteghem, qui l'a revendu à Van Zuylen, d'Anvers (LABARRE, p. 237, n. 1).

⁹³ LABARRE, *op. cit.*, p. 29.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 239.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 242.

⁹⁶ *Ibid.*

patience. Depuis quinze jours, j'ai envoyé à C... des essais d'après lesquels je dois déterminer la qualité de pierre lithographique qui me convient, et je ne puis obtenir tout de suite ce que je désire. Décidément, il faut en sortir. Pourvu que Degobert soit plus exact ! Dites lui qu'il m'envoie tout de suite une pierre ; mais faites-lui faire une scrupuleuse attention à ceci :

Il faut que le grain de la pierre soit du plus fin qu'il soit possible de faire, c'est-à-dire poli jusqu'au point où le lithographe jugera qu'il n'est plus possible de polir davantage, sans nuire à l'impression. Sans cette condition, je ne puis faire ce que je désire.

Il semble que la demande de Wiertz révèle son manque d'expérience. Une pierre préparée pour le dessin ne doit pas être aussi polie qu'une pierre préparée pour le crayon. Il faut garder un grain qui retienne la matière, tandis que pour le travail à la plume, la pierre doit être polie comme un miroir.

Une autre chose à laquelle vous voudrez bien engager M. Degobert, c'est d'avoir la promptitude et l'exactitude. Vous savez combien j'éprouve d'impatience quand j'attends, et qu'il n'en faut pas davantage pour me faire perdre le goût nécessaire⁹⁷.

Il s'agit de Pierre Degobert (1806-1844), qui a fait ses premières armes chez Antoine Dewasme, puis s'est installé à son compte et est devenu l'un des meilleurs imprimeurs bruxellois.

Le 4 février 1842, il est question d'une autre lithographie, *Esméralda*, exécutée à Liège : *Je reçois à l'instant même un exemplaire d'un dessin que j'avais fait sur la pierre. C'est détestable. Figurez-vous que, sur la pierre, c'était une chose ravissante, tellement soignée, tellement finie, que l'œil ne pouvait distinguer aucune inégalité, aucune tache. Maintenant, imprimé, je ne veux le montrer à personne.*

Il faut cependant le montrer à Degobert. Qu'il dise à quoi cela tient. Est-ce à l'impression ou au grain trop poli de la pierre ? Il me faut là-dessus une réponse positive. Il faut que M. Degobert juge d'après cela la qualité de pierre qui me convient. Si l'on a commencé celle que j'ai demandée, il faut la contremander et la faire faire comme il faut. – La pierre sur laquelle a été fait le dessin ci-joint était très-lisse.

Trop lisse sans doute.

⁹⁷ LABARRE, *op. cit.*, p. 244.

Qu'on ne s'avise pas de me dire : C'est manque d'habitude ; c'est manque de précautions, de propreté, etc. Non, par tous les diables ! non. Je défie tous les lithographes du monde de prendre plus de soin que je n'ai pris pour ce dessin, dont l'impression offre un si déplorable résultat⁹⁸.

Le 25 février 1842, Wiertz annonce à Labarre : *Votre lithographie est finie. C'est-à-dire qu'elle est au point où l'on peut s'en vanter. Je ne vous dirai pas encore de venir la voir maintenant, et voici pourquoi. Avant de passer les glacis qui mettent à l'effet, je dois faire un diable de portrait qu'on me presse de faire depuis plus de six mois. [...] Le plus difficile, le plus à craindre n'est pas fait : je veux dire l'impression. Avant que nous n'ayons vu une épreuve réussie, il n'y a rien de fait. Car, je jure par la barbe du père Rubens que, si on en fait une tache, si on massacre encore les choses comme on l'a déjà fait, je renoncerai à la faire paraître, et me déciderai plutôt, je crois, à recommencer. Est-il rien de plus assommant que de voir son ouvrage travesti ? Vous savez quel plaisir un imprimeur vous fait quand il écorche vos hémistiches, et qu'il vous fait dire blanc pour noir⁹⁹ !*

Une semaine plus tard, c'est la catastrophe. Le 1^{er} mars, Wiertz écrit à Labarre : *Je suis d'une colère épouvantable. Un accident vient d'arriver à la pierre ! En lavant mon tableau, des gouttes d'eau sale, grasse peut-être, se sont échappées de l'éponge et se sont répandues sur le dessin de la pierre...*

Demandez à M. Degobert s'il y a moyen de remédier à la chose. S'il prévoit que les taches peuvent s'apercevoir, c'est une affaire manquée. Car, comme je vous l'ai déjà dit, si l'impression ne rend pas le dessin tel que je l'ai fait sur la pierre, je renonce à la publier.

Il faut vraiment que le diable s'en mêle. Après avoir soumis mon intelligence à une patience d'enfant et d'imbécile, – car, soit dit en passant, pour lithographier, il faut être bonasse et sans imagination, – voilà qu'un accident qui n'arriverait pas en cent ans, vient détruire tout l'édifice¹⁰⁰ !

Labarre signale que le voyage eut lieu sur le champ et que Degobert répara facilement l'accident. C'est ensuite le lithographe bruxellois qui se chargera de l'impression. La pierre est expédiée dans la capitale. Le 6 avril 1842, Wiertz écrit à Labarre : *La pierre est arrivée chez Degobert. Tâchez de me faire savoir, le plus tôt possible, le jour où l'on tirera la*

⁹⁸ LABARRE, *op. cit.*, p. 245.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 246.

¹⁰⁰ *Ibid.*

première épreuve. Il est bon que je sache cela, pour ne point perdre de temps en attendant les préparations ;

Veuillez rappeler à M. Degobert qu'il faut que l'on égalise, sans changer la disposition des coups de crayon : c'est-à-dire ce qui est gros grain, le laisser gros grain. Hachure, hachure, etc. M. Degobert comprendra bien ce que je veux dire¹⁰¹.

Le 30 avril, Wiertz écrit qu'il n'est pas satisfait de la couleur de teinte, qu'il juge trop sombre. Il s'agit d'un second passage avec un ton beige, qui laisse des blancs en réserve :

Je viens de recevoir l'épreuve avec les rehauts. Ca va bien, très-bien. M. Degobert a fait tout ce qu'il était possible de faire. Maintenant, pour que la chose soit parfaitement satisfaisante, il faudra prendre une teinte moins sombre. Avec la teinte de l'épreuve qu'on m'a envoyée, les blancs sont durs et les masses d'ombre perdent trop de leur vigueur.

Wiertz retouche une épreuve, afin de servir de modèle pour modifier la pierre avec la couleur de teinte et joint des modèles de coloris : *J'ai fait quelques petites corrections aux rehauts. S'il y a moyen de changer cela, le dessin y gagnera. Je me suis servi d'une encre d'une autre couleur dans les corrections, afin qu'on puisse voir où j'ai touché. Le dessin sera accompagné de deux échantillons de teintes avec lesquelles on pourra faire des essais¹⁰².* À la fin de l'année, il réclame à plusieurs reprises des épreuves : *Il faudra bien que vous vous décidiez à m'envoyer quelques lithographies. Tous ceux que j'ai fait souscrire me tombent sur le dos (22 décembre 1842) ; dites à Degobert qu'il m'envoie huit ou dix lithographies (bonnes épreuves). Les souscripteurs ici deviennent enragés (31 décembre)¹⁰³.* Il en accuse réception le 5 janvier : *Je reçois à l'instant les lithographies. Elles sont bien¹⁰⁴.*

Quelques mois après la mort de sa mère, décédée à Dinant le 26 août 1844, Wiertz s'installera définitivement à Bruxelles¹⁰⁵. Le 8 novembre 1844, il est toujours à Liège et annonce que sa copie du

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 247-248.

¹⁰² *Ibid.*, p. 249.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ La lithographie *Les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle* sera exposée à l'exposition de Charleroi de 1911, qui présentait les richesses artistiques de la Wallonie. Le catalogue signale que des peintres ont tâté de la lithographie : *Wiertz ne craignait pas [...] de mettre sur pierre, avec une teinte de fond, sa fameuse dispute du corps de Patrocle* (René VAN BASTELAER, *La lithographie wallonne et hennuyère*, dans *Catalogue général à la section des Beaux-Arts de l'exposition de Charleroi 1911*, Bruxelles, 1911, p. 436 et 439).

¹⁰⁵ LABARRE, *op. cit.*, p. 144.

Patrocle – une grande toile – est terminée et qu'il souhaite l'exposer dans l'église Saint-André¹⁰⁶.

La technique lithographique, qui demande énormément de soin et de minutie, ne semble pas correspondre au caractère de Wiertz et il ne semble pas poursuivre les travaux sur pierre.

Le 15 novembre 1843 meurt à Liège Étienne Henaux, journaliste, qui avait défendu le *Patrocle*. Antoine Wiertz réalise un portrait *post portem* de son ami. Une lithographie est tirée de ce tableau représentant le buste du défunt sur son lit de mort, mais Wiertz n'en est pas l'auteur. C'est un lithographe liégeois, Adolphe Kips-de Coppin, qui exécute le dessin sur pierre (fig. 13).

3. ADRIEN WITTERT (1798-1880), L'EXPÉRIMENTATEUR

3.1. JALONS BIOGRAPHIQUES

Né le 9 germinal de l'an VI (18 mars 1798) à Bruxelles, porteur du titre de baron à partir de 1839, Adrien-Aimé-Thomas Wittert est le fils d'Adriaan Wittert (1762-1839) et Claire Le Sage (1775-1842). Il appartient à une famille originaire des provinces septentrionales des Pays-Bas dont le nom est cité dès le début du XIV^e siècle¹⁰⁷. Dès le XVIII^e siècle, la bibliophilie est à l'honneur dans la famille : le bisaïeul de l'Adrien qui nous occupe, et qui porte le même prénom, est né en 1692 à Rotterdam, et *avait formé dans un esprit très éclectique une superbe bibliothèque réunissant à côté des meilleurs ouvrages du temps en néerlandais, français et latin, des éditions rares des siècles antérieurs. La collection [...] comportait bon nombre d'impressions liégeoises. Déjà donc à ce moment entre un Wittert et Liège s'étaient noués, par les livres, des liens intellectuels.* Ce trésor bibliophile fut hélas vendu après le décès de son propriétaire en 1749.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 255.

¹⁰⁷ Au sujet de l'histoire de la famille Wittert, voir Léon DEWEZ, *Le Baron Adrien Wittert (1823-1903)*, dans *Les peintures anciennes de la collection Wittert (Bibliotheca Universitatis Leodiensis, 2)*, Liège, Desoer, 1949. Cet article, consacré à Adrien fils, qui a fait un don important à l'Université de Liège, donne quelques informations biographiques sur le lithographe et photographe, père du donateur. Il a été publié à nouveau dans *Tresors d'art de la collection Wittert (XV^e-XIX^e siècle), Université de Liège Liège - Musée Saint-Georges du 15 décembre 1983 au 26 février 1984*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Administration du Patrimoine culturel, 1983.

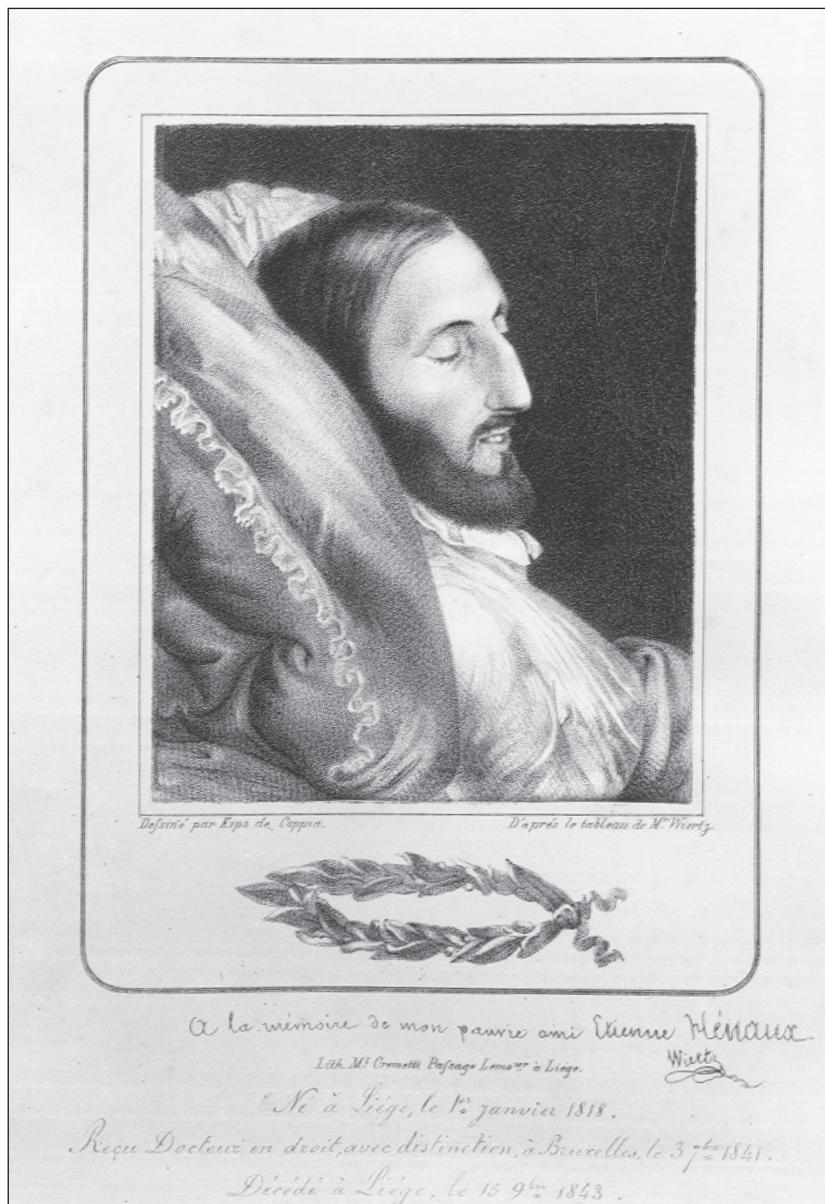


Fig. 13 – Adolphe Kips-de Coppin, Étienne-Joseph Henaux sur son lit de mort, lithographie éditée (et imprimée ?) par Pierre Cremetti, 28 x 22,5 cm.

Musée royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles.

© IRPA-KIK, Bruxelles, cliché N4275.

Le 16 mai 1815, Adrien Wittert est nommé second lieutenant au 6^e Bataillon d'Artillerie de Milice ; le 17 décembre 1819, il est nommé premier lieutenant au 1^{er} Bataillon d'Artillerie de Milice ; le 1^{er} août 1821, il est adjoint à la direction de la Fonderie de canons à Liège. Le 6 septembre 1822, Adrien Wittert, officier d'artillerie au service des Pays-Bas, épouse Anne Richard, fille d'un notaire liégeois. Le couple s'installe dans la maison familiale du beau-père au coin de la rue Haute-Sauvenière et de la place Saint-Michel. La révolution de 1830 est pour lui un cas de conscience : si sa famille paternelle est de souche hollandaise, sa mère est originaire de Valenciennes. Ses parents sont installés depuis 1778 à Bruxelles, où ils ont reçu confirmation de noblesse¹⁰⁸, et c'est là qu'il est né. Enfin, et surtout, les naissances de ses cinq enfants à Liège l'ont attaché à cette ville. Le 26 septembre 1830, le gouvernement provisoire délie les soldats belges de leur serment de fidélité envers Guillaume I^{er}. Wittert peut ainsi donner une *démission honorable* et loyalement passer au service de l'armée du nouvel État. À 32 ans, il est promu major par un arrêté du gouvernement provisoire, le 22 janvier 1831. Il prend le commandement de l'artillerie de la place de Liège. Le 28 septembre 1831, l'inspection générale de l'artillerie écrit au ministre de la Guerre : *vu la nécessité de confier à un officier supérieur le Commandement important de l'artillerie de la place de Liège, rendu vacant par le départ le Mr le L^e Colonel Vandamme, Commandant maintenant l'artillerie au camp de Diest, j'ai désigné pour remplir ces fonctions Mr le Major Wittert, inspecteur des armes de guerre, dont les occupations seront sans doute rendues moins actives d'ici à peu, par la quantité d'armes qui nous arrivent de l'étranger.* Le 1^{er} octobre 1831, le ministre de la Guerre confirme les mesures prises. Le 7 novembre 1831, une nouvelle lettre de l'inspection de l'artillerie demande au ministre de nommer Wittert directeur du parc mobile à Bruxelles, en remplacement du colonel Renault, qui irait à Liège prendre le commandement du matériel et l'inspection des armes portatives. La réponse du ministre manque au dossier, mais en juin 1832, Wittert est nommé « inspecteur des armes de guerre portatives, à Liège », en remplacement du major Renault, dont il était l'adjoint à ce poste, et qui, ne pouvant assumer deux charges, reste uniquement à la tête de la direction de la Fonderie de canons¹⁰⁹. En octobre, le commandement de l'artillerie lui est confié, suite au départ du lieutenant-colonel Vandamme.

¹⁰⁸ *Annuaire de la Noblesse belge*, Bruxelles, 1876, p. 308.

¹⁰⁹ Les informations concernant la carrière d'Adrien Wittert proviennent de son dossier militaire, conservé au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire, à Bruxelles.

Sa carrière se poursuit avantageusement : il est nommé lieutenant-colonel le 6 décembre 1836. L'année suivante, il reçoit une promotion dans sa ville : le 9 avril 1837, il est désigné pour remplir les fonctions d'inspecteur des armes de guerre. Marcellin Jobard, qui, nous allons le voir, a procédé avec lui à des expérimentations lithographiques à la fin des années vingt, salue sa nomination dans le quotidien bruxellois dont il est propriétaire et rédacteur en chef :

M. le lieutenant-colonel d'artillerie Wittert vient, par arrêté, d'être nommé inspecteur des armes de guerre à Liège, en remplacement de M. le colonel Renault, nommé à d'autres fonctions.

Cette nomination nous a étonnés, car c'est peut-être la première fois que le gouvernement a su mettre un homme à sa place et considéré le mérite pour quelque chose en fait d'avantage. Si M. Wilmar¹¹⁰ continue, nous n'aurons bientôt plus rien à critiquer dans ses actes (Le Courier Belge, 15 avril 1837).

Le 30 avril, Wittert écrit au ministre qu'il a accepté le nouveau poste, mais avec regret de quitter l'armée active. *Il serait donc bien flatteur pour moi, si vous croyez que cinq ans et demi de zèle et d'activité méritent une faible récompense, d'obtenir l'assurance d'être rappelé à ce poste au moment du danger, et de conserver à cet effet les avantages dont jouissent les officiers de l'active, avantages que je perds dans ma nouvelle position.*

En 1840, il est nommé membre de la commission chargée d'examiner les progrès que les officiers d'artillerie ont fait à Liège. Le 23 août 1841, il est nommé membre du jury de l'exposition industrielle. Le 22 avril 1842, la France lui décerne la Légion d'honneur. Il est promu colonel et directeur de l'arsenal de construction d'Anvers par l'arrêté du 4 juin 1842. Le 21 mars 1846, un courrier du ministre de la Justice lui demande de produire les documents attestant de son titre de baron, car il utilise ce titre dans sa signature, sans en avoir reçu autorisation de l'autorité militaire. Le lieutenant-général inspecteur général de l'artillerie et aide de camp du Roi fournit le 6 août au ministre de la Guerre le diplôme nécessaire pour régulariser la situation et le 11, le ministre lui répond pour l'autoriser à inscrire le titre de baron à la matricule des officiers de l'état-major de

¹¹⁰ Sic pour Jean-Pierre Willmar, ministre de la Guerre, de tendance libérale, depuis le 19 août 1836. D'origine luxembourgeoise, il est ingénieur et militaire (Jean BARTELOUS, *Nos premiers ministres de Léopold I^r à Albert I^r, 1831-1934*, Bruxelles, J.M. Collet, 1983, p. 390.- Jacques-Robert LECONTE, *Jean-Pierre Willmar*, dans *Biographie nationale*, t. XXXIII, 1965-1966, col. 747-750).

l'artillerie. L'année suivante, il est caserné à Anvers. Sur proposition du ministre de la Guerre, Léopold I^{er} nomme Wittert général-major le 8 avril 1847. Il est désigné pour prendre le commandement de la 2^e brigade d'artillerie. Le 30 avril, il remet le service de l'Arsenal de construction au lieutenant colonel Augustin-Scœvola Guillaumot. Il quitte la métropole pour revenir à Liège, où le 5 mai, il prend le commandement de sa brigade¹¹¹. Le 30 juin 1847, le ministre de l'Intérieur Barthélémy de Theux écrit au ministre de la Guerre pour demander que Wittert soit autorisé à faire partie du jury de l'exposition des arts industriels, de la mi-juillet jusqu'au mois de septembre. La demande est accordée le 3 juillet. Cette nomination est une reconnaissance de compétences esthétiques et techniques qui dépassent largement le domaine militaire. Wittert reçoit le titre d'officier de l'ordre de Léopold en 1848. Le 16 avril 1851, sur désignation du département de la guerre, un arrêté du ministre de l'Intérieur le nomme délégué à l'exposition universelle de Londres¹¹². Mais le 12 mai, le ministre est averti que suite à une chute de cheval dont il souffre encore, Wittert ne pourra accomplir cette mission. Le major Michiels, sous-inspecteur à la manufacture d'armes, le remplacera.

Après une carrière bien remplie, Wittert est admis par arrêté royal du 8 avril 1853 à faire valoir ses droits à la pension de retraite. Il est pensionné avec le titre de général d'artillerie¹¹³.

Son fils, également prénommé Adrien, qui est né en 1823 et habitera chez ses parents jusqu'en 1873, consacre, dès sa jeunesse, tout son temps à constituer une collection de tableaux, d'incunables, de manuscrits enluminés, d'estampes anciennes, de reliures (qu'il léguera à l'Université de Liège). Nul doute qu'Adrien père l'ait encouragé dans cette passion, car lui aussi s'intéresse aux livres, à la gravure et aux reliures. Il est plus que probablement le *général bibliophile* cité par Jobard¹¹⁴ qui a inventé un système de reliure, *qui consiste en deux feuilles de plaqué collées à contre-fil et réunissant la légèreté à la solidité*.

¹¹¹ *L'Indépendance belge*, 5 mai 1847.

¹¹² Le 26 avril 1851, le plénipotentiaire de Léopold I^{er} près la République française, Firmin Rogier, délivre à Adrien Wittert, âgé de 28½ ans, *se rendant de Paris à Londres*, un *passeport valable pour un an*. Ce passeport est conservé à la Galerie Wittert. Peut-être Adrien junior voulait-il rejoindre son père et visiter l'exposition universelle ?

¹¹³ Au recensement de Liège en 1854 (PJ 1043/1854/1/92), il est signalé comme général d'artillerie pensionné et propriétaire, arrivé à Liège en 1836. Il est installé place Saint-Michel, 35 (qui devient le n° 10).

¹¹⁴ J-B-A-M. JOBARD, *Industrie française. Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles-Paris, t. 2, 1842, p. 355. Wittert n'est pas encore général, mais ce genre d'erreur est plausible chez Jobard, qui pêche parfois par exagération.

3.2. EXPÉRIMENTATIONS LITHOGRAPHIQUES ET CHROMOLITHOGRAPHIQUES

Adrien Wittert ne semble pas le premier lithographe liégeois, malgré une note autographe, malheureusement non datée, d'Eugène Polain (1864-1951), membre de l'Institut archéologique liégeois, attaché à la Bibliothèque de l'Université de Liège, conservateur du Musée de la Vie wallonne avant la seconde guerre. Polain affirme que c'est dès 1820 qu'Adrien père se serait intéressé à la lithographie :

Lithographies du baron Adrien Wittert ; à cette époque second lieutenant puis, après 1830, major d'artillerie, directeur de la manufacture d'armes de Liège. Mort général.

Adrien Wittert s'était, dès 1820, occupé de lithographie ; il était en rapports et en relations d'amitié avec le lithographe Jobard, de Bruxelles, et Avanzo¹¹⁵, de Liège. L'épreuve à deux faces est un essai fait par lui seul. Les deux épreuves : Chaudfontaine et le Pont de la vieille Tour (Poulseur ?) ont été tirées par Avanzo sur des planches [sic pour pierres] de Wittert. Celui-ci les a signées de son prénom seul : Adrien.

Il abandonna ses essais après 1830 pour se lancer dans le daguerréotype où il réussit assez bien, si l'on en croit certaines lettres¹¹⁶.

On hésite à se fier à cette date de 1820 quand on sait que Wittert est passé premier lieutenant en 1819, et quand Polain parle de daguerréotype « après 1830 », *terminus post quem* sans aucun intérêt puisque l'invention de la photographie n'est divulguée qu'en 1839 ! Wittert s'est du reste adonné au daguerréotype dès cette année 1839.

Quelques essais lithographiques d'Adrien Wittert faisaient partie du legs de son fils à l'Université de Liège. Malheureusement, la salle où se trouvait le legs Wittert a subi des dommages par les troupes allemandes en 1914¹¹⁷. Peut-être des documents relatifs à ce legs ont-ils disparu ? Aujourd'hui, quatre lithographies sont conservées aux Collections artistiques de l'Université de Liège. Trois sont datées, l'une de 1824, et les deux lithographies tirées par Avanzo sont datées de 1825 (voir catalogue).

¹¹⁵ Il s'agit de Dominique Antoine Avanzo.

¹¹⁶ Note citée par Jacques STIENNON & Joseph DECKERS, *op. cit.*, p. 85. Cette note (manuscrit à l'encre sur papier, 20,3 x 10,7 cm) est toujours conservée dans la farde Wittert. Eugène Polain a-t-il consulté de telles lettres ou se réfère-t-il à des textes publiés de Jobard, qui y fait mention de relations épistolaires ?

¹¹⁷ J. BRASSINE, *Rapports officiels allemands sur les déprédations allemandes à l'Université de Liège*, Liège, Aug. Bénard, 1924, p. 77-79.

D'autres lithographies sont conservées au Musée de la Vie wallonne (Catalogue = 43.B.2. format G A22827 1 à 25, n° entrée 11.827), dont deux seules sont datées, toutes deux de 1825. Elles sont accompagnées d'une fiche manuscrite : *Lithographie (Adrien Wittert) / Série de 25 documents relatifs à la recherche d'un procédé chromolithographique par le lieutenant d'artillerie Adrien Wittert en garnison à Liège = n°s 1 à 4, n° 5-13 épreuves en couleur, n° 14 à 24 épreuves en noir ; 25 photographies¹¹⁸ / Toutes sont l'œuvre d'Adrien Wittert et ont été faites à Liège depuis 1818. / Auteur : Wittert / Mode de Repr : Impr. / Lieu d'origine : Liège / Époque : 1818-1821 / Acquis : août 1924 de Mr Max. de Soer¹¹⁹.*

Pourquoi l'auteur de cette fiche avance-t-il les dates de 1818-1821 ? Sur une information orale de l'ancien propriétaire des documents ? Il est le petit-fils d'Adrien Wittert, dont la fille Adèle avait épousé Oscar de Soër de Solières. Mais dans l'état actuel des connaissances, la lithographie – hormis le passage éventuel de quelques ambulants, puis le début du séjour de Morgante, qui réside d'abord dans une auberge – n'apparaît qu'en 1821 dans le magasin d'Avanzo. Faute d'une preuve pour ces dates 1818-1821, il est raisonnable de retenir provisoirement l'année 1825 comme date de début des expérimentations de Wittert. Il poursuit ses expérimentations pendant quelques années. Travaille-t-il dans un but utilitaire ? La cartographie a été l'un des premiers usages de la lithographie, et intéressait les militaires éclairés qui ont immédiatement perçu l'avantage que la rapidité d'exécution de la lithographie pouvait apporter en temps de guerre. Ainsi Wellington, qui utilisait la lithographie tant pour éditer des cartes que pour multiplier des copies de ses ordres¹²⁰. Il exécute en tout cas des travaux d'agrément, car le 20 janvier 1827, sa cousine A.J. Wittert, qui habite La Haye, lui adresse une lettre pour le remercier des lithographies que son oncle (probablement le père d'Adrien) lui a remises de sa part, sans doute à l'occasion des étrennes. Elle ne précise malheureusement pas s'il s'agit déjà de lithographies couleurs (Catalogue = 43.B.2. format G A22827, n° entrée 11.827, lettre 4).

¹¹⁸ Il y a en outre dans ce dossier deux photos, des reproductions de tableaux, dont un portrait de la mère d'Adrien Wittert, Catherine Xhoufflair de Retinne (Archives 90 188 P 57B ; le nom du photographe n'est pas indiqué), ainsi qu'un ex-libris Adrien Wittert : reproduction d'une gravure, panorama de Liège.

¹¹⁹ Maxime de Soer (1847-1935) était collectionneur d'œuvres d'art (une des salles du Musée d'Ansembourg porte son nom). Il était apparenté à la famille d'éditeurs de Soër, qui ont travaillé à l'occasion pour Avanzo.

¹²⁰ *Tilloch's Magazine*, 8 mai 1817.

Eugène Polain, probablement grâce au second tome du *Rapport sur l'Industrie française* de Jobard, publié en 1842, connaissait les liens du lithographe bruxellois avec Wittert. Ils se sont probablement connus par le biais de la cartographie, Jobard a notamment imprimé un plan de Liège, dont un exemplaire se trouve dans les Collections artistiques de l'Université de Liège, et provient du legs Wittert. Nous avons vu que ce plan a été dessiné par « Ad. ».

Cela pourrait être aussi par l'entremise du lithographe et éditeur liégeois Dominique Antoine Avanzo¹²¹, qui diffusait probablement des planches de Jobard. On ignore également la date de leur rencontre. Le plus ancien courrier conservé remonte à 1828, mais Jobard et Wittert sont peut-être alors en relation depuis quelques années, peut-être au sujet d'inventions militaires de Jobard, dont la plus ancienne semble remonter à 1826, année où Jobard aurait imaginé un fusil à quatorze coups. Après 1830, il n'existe plus de trace de contact jusqu'en 1839, année où ils se tiennent au courant de leurs premières expérimentations photographiques. L'amitié avec Jobard est confirmée par les écrits de Jobard lui-même, qui évoque en termes élogieux les expérimentations de Wittert dans le deuxième tome de son *Rapport* (dont Wittert est souscripteur), au chapitre consacré à la lithographie :

[...] tant qu'il ne se rencontrera pas un investigateur familier avec l'imprimerie, le dessin et la chimie, qui ait du temps, de l'argent et du goût, la lithographie ne fera plus un pas. Or nous ne connaissons guère qu'un homme en Europe qui possède une bonne partie de ces avantages, c'est le lieutenant-colonel d'artillerie Wittert de Liège, que nous signalons comme l'homme le plus capable de faire avancer l'art. M. Wittert avait trouvé l'impression en couleur et au lavis bien avant Engelmann : nous possédonns de lui des fleurs et des dessins à l'encre de Chine d'une rare perfection.

Nous voudrions voir le colonel Wittert à la tête d'une école expérimentale des arts et métiers¹²².

¹²¹ La seule preuve de contacts entre Jobard et Avanzo est *je ne sais si Avanzo vous l'aura dit* dans la lettre de Wittert à Jobard, datant de 1829, conservée au Musée de la Vie wallonne (voir *infra*).

¹²² J.-B.-A.-M. JOBARD, *Industrie française. Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles-Paris, t. 2, 1842, p. 288.

3.3. UN PIONNIER DE LA CHROMOLITHOGRAPHIE

En 1824, le pharmacien montois François-Henri Gossart s'était livré à des essais de lithographie en couleur. Maurice Arnould¹²³ dit avoir examiné deux lithographies et les reconnaît comme les premières chomolithographies belges. Nous avons examiné ces lithographies et force est de constater que si la tige et les feuilles d'une rose sont bien imprimées à la presse en vert foncé, la teinte vert clair a été obtenue par « pinceautage », comme disent les historiens du papier peint pour désigner les retouches manuelles aux impressions à la planche. La teinte vert clair observée au compte-fil et à la loupe lumineuse (x30) est une simple peinture à l'aquarelle (je ne pense pas qu'il s'agisse d'une encre lithographique trop fluide). De même pour les pétales de la rose, s'il existe quelques traces imprimées (peut-être Gossart a-t-il essayé d'encreter au pochoir les pétales ?), la plus grande partie des tons roses est peinte à la main. On voit nettement les larges zones peintes qui diffèrent nettement des petites touches colorées obtenues par l'impression d'une pierre. La forme de la rose diffère de celle imprimée en valeurs de gris : contours irréguliers, épaisseurs dues à des « larmes » d'aquarelle. Il y a eu probablement tentative de chromolithographie au départ, mais les « retouches » ultérieures empêchent d'admettre cette épreuve comme étant une chromolithographie et le premier véritable chromolithographe belge est bien Wittert.

Si Jobard, toujours prompt à se mettre en avant, reconnaît la priorité de Wittert en chromolithographie, c'est qu'elle ne fait aucun doute ! Jobard appelle lavis lithographique une technique de chromolithographie, qui est un moyen de copier des lavis, mais qui n'a rien à voir avec la technique de gravure appelée « gravure au lavis », laquelle est obtenue en peignant au pinceau sur la plaque avec de l'acide ou en dessinant sur un vernis avec une encre qui le fait fondre. Ensuite la plaque est mordue à l'acide.

Lavis lithographique

Un amateur très-habile, le lieutenant-colonel Wittert, a imaginé de faire des dessins à plusieurs teintes plates de différents tons, sur une même pierre. Par exemple, il prenait sur un dessin au lavis ou une gravure, les quatre ou cinq tons principaux qui suffisent sur les papiers à tenture¹²⁴ pour exprimer la rondeur des formes ; il les disposait sur la même pierre

¹²³ Maurice-A. ARNOULD, *Les débuts de la lithographie à Mons (1816-1830)*, dans *La Vie wallonne*, t. 44, 1970, p. 433.

¹²⁴ On appelait ainsi les papiers peints (on les appelait aussi « papier à meubler »).

quand le dessin était petit, ou sur plusieurs pierres quand il était grand ; il remplissait d'encre l'intérieur des contours et préparait le tout à l'acide, comme à l'ordinaire ; après avoir enlevé l'encre à l'essence de térebenthine, il encrait chacune de ses teintes avec un rouleau chargé des encres préparées d'avance au ton désiré.

Au moyen de points de repère, il obtenait par la superposition de toutes ses teintes, des estampes qui semblaient faites à l'encre de la Chine ou à la sépia.

Les repères se font mieux en ne laissant aucun bord blanc au papier, qui doit être taillé de la grandeur juste du dessin et que l'on applique ensuite sur des feuilles de papier blanc. Il y a là de quoi satisfaire à bon marché, tous les maniaques d'albums qui persécutent les artistes pour avoir des croquis.

On sent que l'impression lithographique en couleur est tout entière dans cette méthode de repères, puisqu'au lieu de prendre des teintes noires on peut prendre des couleurs différentes ; mais tout cela n'a produit jusqu'ici que du gâchis et des couleurs rancies par l'huile, sans transparence et désagréables à la vue ; nous n'en exceptons pas la prétendue invention dont Engelmann a fait tant de bruit¹²⁵

En 1827, la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, à Paris, lance un concours pour l'amélioration de la lithographie. L'objet de ce concours est de récompenser différentes améliorations pour la technique de la lithographie portant sur les matières réparties en dix rubriques : le crayon, l'encre, le vernis d'encrage, les rouleaux, le dressage des pierres et les machines propres à cet usage, l'encrage mécanique, les presses, l'incision sur pierre, les retouches, le papier et l'encre lithographique. Jobard participe pour trois points : le dressage des pierres, l'incision sur pierre et l'autographie. Dans son rapport du concours, en 1828¹²⁶,

¹²⁵ J.B.A.M. JOBARD, *Industrie française. Rapport sur l'exposition de 1839*, Bruxelles, chez l'auteur, place des Barricades et chez Méline, Cans et Com., Paris, chez Mathias, quai Malaquais, 15, t. 2, 1842, p. 303. En 1837, Engelmann a résolu le problème du repérage et inventé la trichromie lithographique. En décembre, il a présenté les premières planches, dans son album *Chromolithographie*. Peu avant, il avait appelé son procédé « lithocolore » et avait fait breveter le procédé. Jobard nourrit une vieille rancune contre Engelmann : il prétend que celui-ci l'a dissuadé de publier un manuel de lithographie : *Ce chapitre de notre rapport deviendrait un manuel meilleur que celui que nous aurions publié il y a quinze ans, sans les conseils intéressés d'Engelmann qui nous en détournna vivement, en prenant de son côté l'engagement de ne pas le faire sans nous en prévenir : il était trop tôt, selon lui, de dévoiler nos secrets. Mais il se réservait in petto l'honneur et le bénéfice d'une pareille publication, que la nôtre eût pu contrarier* (JOBARD, *Rapport*, II, p. 279). De plus, selon Jobard, c'est parce qu'il lui a fait tort de la médaille d'or au concours de la Société d'Encouragement en 1828, qu'Engelmann l'a oublié dans son histoire de la lithographie (*Ibid.*, p. 283).

¹²⁶ *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, 27^e année, 1828, p. 352-360.

le peintre Léonor Mérimée, secrétaire de l’École royale des Beaux-Arts de Paris (rue des Petits-Augustins) expliquera les apports de Jobard : il ajoute de l’amidon au sable, pour améliorer ses qualités abrasives lors du dressage des pierres ; pour l’incision sur pierre, Jobard substitue un diamant à la pointe d’acier ; pour l’autographie, Jobard réalise un décalque sur pierre d’un travail réalisé sur taffetas vernis. Pour toutes ces améliorations, Jobard obtient une médaille d’or.

Sept questions n’ont pas été résolues et sont, à la fin de l’année 1828, remises en concours. Au début des années 1829 et 1830, la Société rappelle dans son *Bulletin*¹²⁷ une nouvelle prolongation du concours. Outre le prix pour le perfectionnement de la lithographie (en dix points), la Société propose un prix de 2000 francs pour le lithographe qui présentera les moyens les plus pratiques et les plus industriels pour le repérage des planches chromolithographiques.

C’est sans doute ce qui motive Jobard et Wittert à intensifier leurs expérimentations dans ce domaine. Au début de l’année 1829, Jobard annonce dans sa revue *L’industriel* que la Société d’Encouragement pour l’Industrie nationale poursuit le concours :

Prix de 2,000 francs pour l'impression lithographique en couleur.

La société d'encouragement de Paris, propose une question qui ne sera probablement pas résolue ; des essais nombreux ont été faits par presque tous les lithographes, et surtout par l'inventeur de cet art, sans pouvoir obtenir un résultat satisfaisant.

La plupart des couleurs contenant des principes acides ou alcalins, endommagent promptement la pierre ; les couleurs minérales ne sont jamais assez divisées pour ne pas rayer la pierre, les couleurs végétales sont miscibles à l'eau par leur principe gommeux, et l'on ne peut imprimer sur la pierre sans humidité. Les couleurs transparentes ne peuvent former que des tons pâles, à cause de la difficulté de leur donner de l'épaisseur sur la pierre, difficulté qui n'existe pas sur le cuivre, où la couleur entre dans les tailles et se transmet épaisse et brillante sur le papier.

Si l'on veut imprimer à plusieurs pierres, il y a la plus grande difficulté à faire coïncider le papier avec le dessin ; difficulté qui provient de ce qu'on doit poser le papier sur la planche, tandis qu'en gravure, on pose la planche sur le papier et dans le même cadre formé par la planche précédente. Si donc, en imprimant par exemple, dix teintes sur un même sujet, il arrive

¹²⁷ *Id.*, 28^e année, 1829, p. 47-48 et 29^e année, 1830, p. 8-9.

que l'une de ces teintes soit mal posée, l'épreuve est mauvaise et tout le travail est perdu. Or, il est impossible d'imprimer dix et même cinq fois une épreuve sans qu'elle ne s'allonge par la pression, ou ne se raccourcisse en séchant ; ainsi elle n'offrira plus qu'un barbouillage sans harmonie.

Lors même que le prix de deux mille francs serait changé en 20,000 celui qui l'obtiendrait ne ferait que rentrer dans ses frais (L'Industriel ou Revue des revues, t. 1, 1829, p. 372).

Trois lettres, conservées au Musée de la Vie wallonne à Liège¹²⁸, éclairent ces expérimentations. La première émane de Jobard. L'enveloppe porte un cachet avec la date du 23 juillet. L'année n'est pas indiquée, mais c'est 1829, car la médaille de Paris reçue fin 1828 figure dans l'en-tête.

Infatigable confrère en lithographie,

J'ai appris avec plaisir que vous poursuiviez vos recherches avec la persévérance [sic] d'un vrai lithographe et que vous voulez démentir l'opinion défavorable que l'on conçoit de l'amateur proprement dit, je vous en félicite sincèrement et je viens franchement vous offrir de former une sainte alliance pour pousser nos recherches parallèlement en nous aidant de nos essais mutuels qui nous épargneront ainsi la moitié du chemin ; nous y mettrons réciprocurement de la discréption et ne communiquerons pas nos trouvailles au public sans être d'accord sur ce point.

J'ai fait depuis quelques [sic] temps des inventions bien curieuses.

Le Prince Fr.¹²⁹ doit me faire aboucher et travailler avec un officier d'artillerie de mon choix. J'ai songé que je ne pouvais mieux m'adresser qu'à vous. J'espère que vous en retirerez de l'honneur.

Ainsi dès demain vous pouvez me faire toutes les questions que vous désirez sur les points que vous voudrez éclaircir dans notre partie. Je vous répondrai de manière à ce que vous réussissiez sans tâtonner, je vous en ferai de même et je ne doute pas que nous ne fassions faire un grand pas à la lithographie avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre dév serv et ami Jobard

À Monsieur

Monsieur Wettert [sic] officier d'artillerie, attaché à la fonderie royale à Liège.

¹²⁸ Catalogue = 43.B.2. format G A22827, n° entrée 11.827 (lettres sn, 2 et 3 ; on a inscrit le nombre « 345 » au crayon sur cette dernière).

¹²⁹ Il s'agit du prince Frédéric des Pays-Bas (Berlin, 1797 - Wassenaar, 1881), second fils du roi Guillaume I^{er}.

Nous avons le brouillon de réponse d'Adrien Wittert. Rédigé au crayon, avec des ratures, supprimées ici, il n'est pas daté, mais il se trouve sur la même feuille qu'un brouillon de lettre à ses oncle et tante pour annoncer la naissance de son cinquième enfant, une quatrième fille, née en 1829. On peut supposer que les deux brouillons sont plus ou moins contemporains.

Mon cher Monsieur Job,

Je suis extrêmement flatté de l'app[réciation ?] que vous avez de moi.

J'aurais répondu plutôt [sic] à votre aimable lettre sans de nombreuses occupations qui m'ont privé du plaisir de vous remercier de vos bonnes intentions pour moi pour ce qui a rapport au prince. Comme son altesse a beaucoup [...] d'occupations il se pourrait bien qu'il oubliera sans doute vous, vos découvertes et moi.

Vous me proposez une association, mais mon cher Jobard, y avez-vous donc bien pensé !

ou bien reste-il quelques restrictions mentales dans vos promesses car que voulez vous que je vous apprenne que déjà vous ne vous ayez essayé [sic] pour vous et y aurait tout à gagner pour moi.

Cette alliance je l'accepterais avec reconnaissance.

Je me suis occupé, je ne sais si Avanzo vous l'aura dit, à l'impression en couleur proposé par la société d'encouragement je vous envoie ci-joint 3 essais . Seulement que dans le serment qui nous liait nous promettons de ne dire que la vérité et la vérité tout entière mais cela serait si difficile à tenir. Je vous les envoie exprès comme ils sortent de la presse sans retouche aucune.

l'impression est aussi prompte que l'ancienne presque cent tirage[s] en couleur se fait aussi vite que 100 tira[ges] en noir¹³⁰ à l'exception du temps qu'il faut pour changer de rouleau pour les différentes couleurs.

Mais cela est peu de choses.

J'ai préféré de chercher de suite les impressions en couleur sur une même pierre pour la promptitude du travail.

Je vous envoie aussi une épreuve d'un dessin mettant l'encre de Chinne [sic] sans doute pas ce que vous avez envoyé à la société d'encouragement seulement pour vous faire voir que je vous suis mais de

¹³⁰ Ceci est un premier indice qui permet de penser qu'il imprime sur une seule pierre et ne passe qu'une fois sous la presse. Nous verrons plus loin qu'il travaille avec un système de pochoirs.

loin [à l'encre :] en attendant de vos nouvelles recevez le serment que je tiendrai de ne dire rien que la vérité.

Votre serviteur et attaché ami

A. Wittert¹³¹.

Jobard répond à Wittert le 8 septembre 1829 :

À Monsieur

Monsieur Wittert officier d'artillerie attaché à la fonderie royale de canon à Liège

Autre écriture : chez Monsieur Richard, Haute Sauvenière

Bruxelles, le 8 7bre

Monsieur,

J'ai bien reçus [sic] vos jolis essais, c'est très bien, mais peut-on obtenir des couleurs vives, par exemple du carmin et des laques. N'est-ce pas bien difficile de poser les patrons et de les assujettir. Est-ce que la couleur ne salit pas en roulant le patron lui-même. Si tout cela se peut faire aisément vous avez le prix d'encouragement. Voici une autre méthode à tenter : faites des presses ou des cylindres de cire coloriée d'un pouce de haut comme la mosaïque et additionnez les en composant un tableau. Si vous posez le tout dans un cadre de fer et que vous placez une feuille de papier sur le tableau puis d'un coup de fer chaud passez sur le revers du papier cela vous donnera une empreinte du tableau puis deux puis cent et même 500 selon la longueur des prismes coloriés qui se diminuent de très peu chaque fois. C'est l'invention nouvelle de Senefelder qu'il ne veut montrer à personne¹³².

¹³¹ Un premier brouillon se trouve sur une autre feuille : *Mon cher Monsieur Jobard, J'aurais répondu plutôt [sic] à votre aimable lettre sans de nombreuses occupations qui m'ont privé du plaisir [la phrase n'est pas achevée] / J'aurais répondu plutôt à votre aimable lettre si je n'avais espéré venir moi-même vous remercier de vos bonnes intentions envers moi pour ce qui a rapport au prince. Mais comme son altesse a beaucoup d'occupations il se pourrait bien qu'il oubliera vous, vos découvertes et moi. / Vous me proposez une association mais mon cher Jobard y avez-vous bien pensé ? que voulez-vous que je vous apprenne que vous n'avez déjà essayé ? vraiment il y aurait tout à y gagner pour moi dans cette alliance Avanzo vous aura dit que je m'occupais de l'impression en couleur proposé par la Société d'encouragement. Je vous envoie ci-joint 3 essais je vous les envoie exprès comme ils sortent de la presse sans retouche aucune, l'impression est aussi prompte que l'ancienne puisque ces tirages en couleurs se font aussi vite que si c'était en noir à l'exception du temps pour changer de rouleau pour les différentes couleurs.*

¹³² Il s'agit du système que Jobard pense avoir été utilisé par le peintre berlinois Jacques Liepmann pour copier rapidement un tableau à l'huile. Jobard expliquera longuement le procédé dans *Le Courrier belge* du 8 septembre 1839.

Jobard poursuit sur un autre sujet, qui est probablement à mettre en relation avec le brevet pris par Dominique Antoine Avanzo pour l'impression lithographique sur différents objets :

Voici encore pour les tabatières un genre chinois qui doit faire fortune. Mettez sur une planchette de Spa plusieurs couches de colle forte mélangée avec de la craie et faites dorer cette planche. Quand elle est sèche, il faudra 2 ou 3 jours, vous l'imprimez sur un dessin fait comme il suit : dessinez avec une plume et de la gomme noircie sur une pierre quand le tout est sec passez sur le tout le rouleau à l'encre grasse quand elle est bien noire mettez la pierre dans l'eau la gomme se dissoud [sic] et en roulant, le dessin reste blanc. Si vous imprimez cette pierre sur la planchette dorée, l'or ne traversera que dans les blancs ce qui fera un dessin à fond noir mat et doré à la chinoise. Comme on peut y jeter [sic] de l'acide très fort et creuser le dessin, il s'ensuivra que si vous mettez à l'humidité la planchette dorée, la colle devenant élastique et la feuille d'or étant maléable [sic] il se produira des saillies semblables à celle que l'on découvre sur les dessins chinois, ce qui me ferait croire qu'ils se font de la sorte par pression et non à la main comme nous le croyions.

Ce moyen est fait pour faire fortune si vous voulez le méditer et le pousser.

Quand l'empreinte est sèche, on passe sur le tout un vernis et le noir d'impression étant élastique, il ne se fendillera pas et sera aussi beau que les laques de la Chine. On peut varier les dessins avec de l'or de plusieurs tons et de l'argent. La pression doit être perpendiculaire et un peu soutenue.

Je viens d'obtenir un brevet¹³³ pour le forage des puits jusqu'à 3.000 pieds on m'en demande de toutes parts si vous veniez à Bruxelles je vous ferais voir mes procédés c'est de la dernière simplicité, je vous envoie [sic] un prospectus – je possède ici les vraies fusées¹³⁴ à la congrève¹³⁵ c'est pour cela que le prince veut négocier.

¹³³ *Moyen de forer les puits à l'instar des Chinois* (brevet d'importation et de perfectionnement, n° 405, accordé le 18 juillet 1829 pour une durée 15 ans. Ce brevet est annoncé par *Le Catholique des Pays-Bas* du 1^{er} août 1829.

¹³⁴ Jobard intercale une phrase au sujet d'une autre invention, dans le domaine militaire, probablement une idée qu'il développera dans les années 1830, un système de « fusée nageante » de grande dimension placée au fond d'un léger canot. Cette invention est évoquée dans *Le Courrier belge* du 28 août 1840.

¹³⁵ Du nom de Sir William Congreve (Londres, 1772 - Toulouse, 1828), officier britannique qui avait inventé en 1804 des fusées utilisées en 1806 contre le camp de Boulogne [...]. Congreve a séjourné à Liège en 1824. Wittert l'a peut-être rencontré. *Un autre personnage, qui s'est*

Si une grande société à la tête de laquelle se trouverait Mr Cokerill [sic] par exemple se formait pour l'exploitation des sondages et des puits forés consentiriez vous à être l'ingénieur de cette société si surtout le roy en était le patron.

Votre manière à l'encre de Chine est très jolie mais c'est encore avec les patrons que vous la faites¹³⁶. De cette manière on n'aurait pas même besoin de faire un dessin sur pierre pour en imprimer un mais c'est l'emba[r]ras de tant de rouleaux qui se sèchent, se salissent, etc.... Comment remédiez vous à tout cela ? Cette méthode en couleur serait bonne surtout pour nos caricatures. Je voudrais bien l'avoir car nos coloristes sont de vrais cochons. Il y aurait de la difficulté à retoucher de pareilles impressions parce que le dessin est gras et que la couleur à l'eau fuit, mais j'ai le moyen, que j'ai trouvé en pratiquant une autre manière de colorier que je vais vous décrire - tirer 8 à 10 épreuves d'un dessin ; découper une couleur dans chaque et poser ces patrons sur le dessin à colorier alors ayez des couleurs mêlées à une composition de suif et de spermaceti et autant de petits tampons de laine que vous frottez dessus puis sur les patrons – le suif et la laine enduit la couleur parfaitement jusque dans les plus petits coins, vous changez les patrons successivement, c'est à peu près comme les cartiers [sic] ; cette méthode donne des tons moelleux [sic] et charmants en dégradation – je voulais aussi prendre un brevet mais ... bonjour c'est trop cher¹³⁷.

Tâchez de déchiffrer mon gribouillage écrit à la hâte car je suis accablé d'affaires. Tout à vous Jobard.

La Société d'encouragement, nous l'avons vu, propose un prix de 2000 francs pour le lithographe qui présentera les moyens les plus pratiques et les plus industriels, c'est-à-dire les plus sûrs et les plus économiques, pour le repérage et l'impression des planches chromolithographiques. Le prix sera offert à celui qui aura mis le procédé en pratique avec succès, de manière :

également acquis une grande célébrité, mais par des découvertes moins utiles que funestes, sir William Congrève, est aussi arrivé depuis quelques jours à Liège (Le Courrier des Pays-Bas, 17 novembre 1824). Il a séjourné ensuite à Bruxelles : M. Congrève, après avoir attaché son nom à une des plus sublimes inventions pour détruire les hommes, veut consacrer ses découvertes au bien de l'humanité. Il va former, au faubourg de Namur, près de cette ville, un établissement de gaz portatif, qu'il distribue par flacons. (Le Courrier des Pays-Bas, 24 décembre 1824).

¹³⁶ Ceci confirme que Wittert travaille avec des pochoirs.

¹³⁷ Ceci confirme des difficultés financières de Jobard peu avant la Révolution belge. L'inventaire de l'acte de décès de Jobard nous apprendra que plusieurs de ses brevets ont été frappés de nullité parce qu'il n'en avait pas acquitté la taxe.

- 1^o à fournir au moins mille épreuves de chaque sujet, soit terminées, soit assez avancées (dans le cas où l'on exige beaucoup de fini dans le travail) pour qu'on puisse, à peu de frais,achever le coloriage des estampes ;
- 2^o à procurer des résultats moins dispendieux sans être moins parfaits que ceux qui sont fournis par l'impression en couleur sur cuivre.

La Société en fait une loi aux concurrents de se borner à l'emploi d'une seule pierre. Elle demande la description exacte des procédés, le calcul de la dépense ainsi que des échantillons de plusieurs planches différentes, suffisants pour qu'on puisse porter un jugement comparatif entre les divers modes d'impression et de coloriage¹³⁸.

En décembre 1830, la Société d'encouragement publie son rapport, rédigé par M. Gaultier de Claubry, membre du conseil de salubrité publique¹³⁹. Aucun lauréat n'est proclamé. Trois concurrents, non cités dans le *Bulletin*, se sont présentés. Deux d'entre eux sont-ils Jobard et Wittert ? Si oui, ont-ils concouru ensemble ?¹⁴⁰

La recette du premier concurrent consiste dans l'application sur la pierre de couleurs préparées d'une manière particulière, et dont l'effet est de ne pouvoir se confondre. Le procédé est prometteur, même si la démonstration n'a produit que des résultats informes. Un deuxième concurrent applique les couleurs sur pierre incisée au moyen de petits morceaux de drap et de pinceaux coupés [méthode au pochoir] ; le travail est long mais permet d'appliquer un grand nombre de couleurs. Le troisième enfin utilise quatre pierres différentes pour le tirage. Les essais ne semblent pas pouvoir être mis en usage, mais le jury espère que le sujet sera mieux traité dans un prochain concours. M. Gaultier de Claubry estime qu'en combinant deux des quatre moyens ci-après, on pourrait arriver au but :

- 1^o *Les diverses manières de préparer les parties de la pierre suivant les couleurs qu'elles sont destinées à recevoir.*
- 2^o *L'emploi de crayons d'une nature particulière pour tracer les diverses parties du dessin.*
- 3^o *Celui de couleurs préparées de manière qu'elles puissent se repousser.*
- 4^o *L'application de procédés analogues à ceux du fabricant de cartes à jouer.*

¹³⁸ *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, 1830, p. 10. Ce texte, publié en janvier 1830, a probablement déjà été annoncé par d'autres biais dans le courant de 1829, puisque Jobard annonce le concours dans *L'Industriel ou Revue des Revues*, t. 1, 1829, p. 372.

¹³⁹ *Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, décembre 1830, p. 461.

¹⁴⁰ Lors de recherches à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale (place Saint-Germain, à Paris), j'ai examiné deux grandes caisses contenant les dossiers relatifs à la lithographie. Malheureusement, rien ne provenait de Jobard ou de Wittert. En 1830, ce dernier semble toujours en relation avec la firme Avanzo, puisqu'il déclare le décès de Morgante.

3.4. LES HÉRITIERS D’ENGELMANN... ET DE WITTERT

La chromolithographie, comme la photographie plus tard, n'est pas l'invention d'un seul homme, c'est l'invention d'une époque. En 1837, le lithographe parisien Godefroy Engelmann met au point l'impression chromolithographique par impression de plusieurs pierres, une par couleur, avec repérage précis pour une superposition parfaite. L'histoire retiendra son nom. Mais en 1907, Wittert n'était pas encore oublié. Il est encore cité par Maurou et Broquelet : *En Belgique, il faut citer les fleurs en couleurs du lieutenant-colonel Wittert*¹⁴¹.

Durant tout le XIX^e siècle, la chromolithographie deviendra de plus en plus présente, car l'expansion du commerce et de l'industrie va de pair avec l'augmentation de la publicité. Les cartes porcelaine publicitaires feront fureur sous le règne de Léopold I^{er}. Il s'agit de cartons brillants richement décorés, où l'on exploite au maximum la possibilité de mélanger texte et dessin. La chromolithographie va connaître des utilisations multiples. Les éditions Casterman à Tournai, en collaboration avec les lithographes Vasseur, édieront une grande quantité de produits variés : éphéméra, calendriers, affiches. Les images à but ludique, notamment les « découpis victoriens » envahissent le marché. Ces feuilles d'images à découper sont ainsi appelées parce que le règne de Victoria d'Angleterre débute en 1837, année de la mise au point de la chromolithographie par Engelmann. La chromolithographie sera aussi au service d'éditions prestigieuses et véhiculera les exemples nécessaires à l'apprentissage de l'histoire de l'art. Un magnifique exemple de publication est la *Grammaire de l'ornement*, éditée à Londres en 1858 par Owen Jones. Charles Claesen à Liège ne sera pas en reste.

À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, le monde sera envahi par les images produites à la chaîne, qui accompagnent quantité de denrées ; les plus célèbres seront les chromos Liebig. La qualité parfois médiocre de certaines de ces images vaudra au terme « chromo » une connotation péjorative. Mais la chromolithographie, à la fin du XIX^e siècle, va connaître des heures de gloire avec les affiches de grand format. Le ton est donné par les Parisiens. Leurs affiches aux grands aplats – les « estampes de la rue » – modifient la physionomie de la ville¹⁴². Les artistes imposent

¹⁴¹ Paul MAUROU ET A. BROQUELET, *Traité complet de l'art lithographique au point de vue artistique et pratique*, Paris, Garnier Frères, 1907, p. 280.

¹⁴² Le constructeur parisien de presses Marinoni construit en 1889 une machine géante pour pierres de 165 x 250 cm (G. BAUDRY & R. MARANGE, *Comment on imprime*, Bibliographie de la France, 1955, p. 315).

une nouvelle esthétique qui rompt avec l'éclectisme de la seconde moitié du XIX^e siècle. Les artistes y trouvent un nouveau gagne-pain où ils peuvent donner libre cours à leur créativité. À Liège, c'est l'imprimeur Auguste Bénard (Paris, 1854 - Liège, 1907) qui règne sur le monde de l'affiche. L'utilisation d'aplats sans indications d'ombres – qu'en bande dessinée on appellera « ligne claire » – est adoptée par Émile Berchmans, Auguste Donnay et Armand Rassenfosse¹⁴³.

3.5. WITTERT, ACTEUR DE LA MUTATION SUIVANTE DE L'IMAGE

Daguerréotypiste de la première heure, Wittert réussit sa première plaque dès 1839¹⁴⁴, comme l'atteste une source contemporaine, Jobard écrivant dans un de ses articles : [...] *Nous connaissons un officier supérieur à Liège, qui s'est fait un instrument lui-même pour le prix de 30 francs et qui s'en sert avec un succès remarquable* (*Le Courrier Belge*, 6 novembre 1839). Il ne le cite pas, mais Wittert est le seul officier supérieur qui pratique alors la photographie (Florenville, fonctionnaire, n'est alors que lieutenant ou capitaine de la garde civique). Aucun daguerreotype de Wittert n'a été conservé. L'un d'eux existait pourtant toujours en 1905 et fut présenté lors de l'exposition internationale de Liège dans la section consacrée à l'histoire des procédés photographiques. La notice annonçait : *la première épreuve daguerréenne, en septembre 1839, par le général Baron Wittert*¹⁴⁵. Septembre est peut-être un rien exagéré. Il est probable que Wittert ait construit son appareil après la réussite de Jobard, le 16 septembre. Il a peut-être examiné son matériel et décidé alors d'opérer. On ignore s'il a fait venir un objectif de Paris (l'opticien Chevalier en vendait) ou s'est adressé à un opticien liégeois, comme par exemple Joseph Straus¹⁴⁶.

Peut-être faut-il reconnaître Wittert dans l'auteur d'une annonce parue en 1846, ce qui indiquerait que Wittert avait poursuivi les

¹⁴³ Voir le catalogue *L'affiche en Wallonie à travers les collections du Musée de la Vie wallonne*, Liège, 1980 et Jean-Patrick DUCHESNE, *L'affiche en Belgique : la pratique de l'œuvre d'art*, Liège, Université de Liège, 1985-1986.

¹⁴⁴ Au sujet des premiers essais de daguerreotypie en Belgique, voir Steven F. JOSEPH & Tristan SCHWILDEN, «*Un cadeau à l'Europe*» : naissance de la photographie en Belgique, dans *Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique*, n° 168, 1989, p. 2-22.- Notice d'Adrien Wittert, dans CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 422.

¹⁴⁵ Catalogue. *Exposition universelle et internationale. VI^e Salon international. Association belge de Photographie*, 1905.

¹⁴⁶ Joseph Straus (Wollenberg [Bade], vers 1790 - Mons, 1866). Arrivé à Liège en 1821, ce « marchand lunetier » s'est installé au n° 16bis, rue de l'Université et vend tout ce qui concerne l'optique. À partir de 1842, il vendra des plaques et des appareils de daguerreotypie. Ses fils, Adolphe et Gustave, continueront le négoce jusqu'au début du XX^e siècle (CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 362-363).

expérimentations, non plus dans le daguerréotype, mais dans les procédés négatifs-positifs :

Un amateur qui s'est occupé de daguerréotype depuis 1839, céderait à un prix avantageux tous les accessoires nécessaires à cet art, et apprendrait, si on le désire, le procédé pour préparer le papier, dit impressionnable, de son invention, qui peut remplacer les plaques, etc. S'adresser Rue Laruelle, n° 1, à Liège. Dr. S. (L'Indépendance Belge, 4, 6, 8 janvier 1846).

Trois amateurs sont réputés avoir exercé la photographie à Liège dès 1839 : l'étudiant Albert Breyer, Adrien Wittert et Auguste Florenville. On peut exclure Breyer, qui n'a pas pratiqué le daguerréotype mais a expérimenté des photographies sur papier par contact qu'il appelait « réflectographies », et n'habite plus Liège en 1846¹⁴⁷. Restent Wittert et Florenville. Quant au « papier dit impressionnable, de son invention », l'information est trop vague pour deviner de quoi il s'agit. En 1846, il n'existe pas encore grand chose comme types de papier : le calotype (négatif papier) et le papier salé (positifs), utilisés par le Britannique Talbot à partir de 1835, le positif direct à l'iodure d'argent, utilisé par Bayard en 1839, et le cyanotype, un procédé ferreux inventé par Sir John Herschel en 1842. La proposition d'initier à la fabrication de papier ne figure plus dans l'annonce, modifiée, qui paraît à nouveau à la fin du mois :

Un amateur qui s'est occupé de daguerréotype depuis 1839, et qui se livre maintenant à des expériences photographiques pour reproduire Portraits, Vues, etc., etc. sur papier, désire céder à un prix avantageux tous les accessoires nécessaires au daguerréotype. S'adresser aux Salons photographiques, rue Laruelle, n° 1 à Liège (id., 22, 24 et 27 janvier).

Je n'ai pu trouver la trace de « Salons photographiques » dans cette rue. Mais à cette adresse se trouve, au moins de 1840 à 1844, le Dr Jean Évangéliste Abraham Von Kriss, médecin du régiment d'artillerie. Aurait-il, s'il était toujours à cette adresse en 1846 servi d'intermédiaire à Wittert, qui était lieutenant-colonel de ce régiment ?

Quoi qu'il en soit, nous avons une preuve, toujours fournie par Jobard, que Wittert après le daguerréotype, s'est intéressé à l'impression sur papier¹⁴⁸, et aurait tenté des impressions photolithographiques. Dans une lettre envoyée à l'Académie des Sciences de Paris le 2 novembre 1840 au sujet d'une technique de photolithographie, Jobard cite le militaire liégeois :

¹⁴⁷ *Id.*, p. 70.

¹⁴⁸ Dans l'état actuel des connaissances, la vue de Liège qui se trouve dans le fonds Wittert (si elle est bien de Wittert) est la seule trace de son activité comme photographe sur papier.

J'ai communiqué [ce paquet] sous le sceau du secret au colonel Wittert de Liège, qui fait en ce moment des expériences que je n'ai pas eu le temps de faire depuis un an¹⁴⁹.

Rien n'indique cependant que ces essais, s'ils ont réellement eu lieu, aient abouti.

Le 2 juillet 1841, Jobard, dans *Le Courier belge*, mentionne une nouvelle collaboration avec Wittert :

Peu de semaines après la publication de Daguerre, nous proposions au professeur Guillery¹⁵⁰ et au colonel Wittert de placer la plaque iodée, dans la condition d'une pile voltaïque, par l'application d'un feutre humecté d'acide entre deux plaques de métaux différents dans le but de rendre l'action de la lumière plus prompte. M. Daguerre paraît avoir été beaucoup plus loin que le but, en employant l'électricité ; cependant nous ne tarderons pas à posséder le moyen de voler le portrait de tout le monde sans qu'on s'en doute.

Jobard avait pressenti le rôle de l'électricité dans le portrait instantané, mais par un mauvais biais. Les Français Claudet et Foucault ainsi que le Britannique Talbot se livreront plus utilement à des expérimentations pour des photographies à la lumière électrique.

Les contacts entre Jobard, devenu directeur du Musée royal de l'Industrie à Bruxelles, et Wittert, directeur de la manufacture d'armes à Liège, se maintiendront dans le cadre de leurs fonctions. En août 1841, Wittert est membre du jury de l'exposition industrielle à Bruxelles¹⁵¹. Un mois plus tard, les deux personnes sont à nouveau réunies pour une expérience. Suite à une importante explosion à Vieux-Waleffe, l'ingénieur et industriel liégeois Désiré Tassin envoie un procès-verbal à Jobard, qui le transmet à l'Académie des Sciences de Paris. Tassin est le premier à avoir constaté la présence d'électricité dans la vapeur qui s'échappe des chaudières. Pour le prouver, un groupe de savants, dont Wittert participent à une expérience qui rappelle celles des cabinets de

¹⁴⁹ *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des Sciences*, vol. 48, session du 24 janvier 1859, p. 222.

¹⁵⁰ Charles-Étienne Guillery (Versailles [F], 1791 - Bruxelles-Molenbeek, 1861) avait, si l'on en croit Jobard, imprimé dès avant 1839 des silhouettes sur papier imprégné de nitrate d'argent (*Le Courier belge*, 10 janvier 1839). On attribue d'habitude cette expérimentation à Jacques Charles (1746-1823), physicien parisien. Charles-Étienne Guillery fut un temps secrétaire de Saint-Simon (*John BARTIER, Des amis inconnus de Saint-Simon, les Guillery*, dans *Économies et Sociétés*, t. IV, 1970, p. 1199-1220.- Olivier PÉTRÉ- GRENOUILLEAU, *Saint-Simon : l'utopie ou la raison en actes*, Paris, Biographie Payot, 2002, p. 268). Élève de l'École normale de France, naturalisé belge en 1838. Il est un des fondateurs de l'Université libre de Bruxelles, où il enseigne la physique et la chimie.

¹⁵¹ *Le Courier belge*, 15-16 août 1841.

curiosités du XVIII^e siècle : une bouteille de Leyde, chargée sur la main de Tassin, provoque une décharge, qui secoue la vingtaine de personnes qui formaient la chaîne. Cette expérience va susciter une émulation pour trouver un moyen d'empêcher les chaudières d'explosion¹⁵².

On peut supposer que les responsabilités professionnelles de Wittert, augmentant avec sa montée en grade, ne lui ont guère laissé de loisirs, jusqu'à sa mise à la pension. Rien n'indique qu'ensuite, il ait repris des expérimentations. En 1874, Wittert est cependant membre fondateur de l'Association belge de Photographie. Les chevilles ouvrières de la fondation de la section liégeoise, Charles Jonniaux, qui vend du matériel photographique à partir du début des années 1870 et Léon Laoureux, directeur du département des produits et appareils de chimie et de physique chez Jonniaux depuis 1867, ont obtenu l'adhésion des deux plus anciens daguerréotypistes liégeois. Le premier est Wittert et le second Auguste Florenville¹⁵³.

Wittert prend à cœur son rôle dans l'association, et y reste affilié jusqu'à son décès à Liège, le 14 juin 1880. Deux ans avant sa mort, il invente un instrument pour imprimer instantanément les épreuves positives : *La séance se termine par l'exhibition faite par M. LAOUREUX d'un appareil excessivement ingénieux dû à M. le général de WITTERT. Le but de cet instrument, dont le mécanisme est fort simple et par cela même d'une grande régularité, est de pouvoir imprimer instantanément les épreuves positives. On se sert à cet effet de papier préparé à l'arrow-root¹⁵⁴ et l'image s'obtient par développement. Quelques spécimens, que les membres ont l'occasion d'examiner, sont tout à l'avantage de l'appareil et du procédé. La publication au Bulletin de cette méthode originale, est unanimement réclamée¹⁵⁵.* Hélas, le *Bulletin* ne donnera pas de détails dans les numéros

¹⁵² *Le Courrier belge*, 18 septembre 1841.

¹⁵³ Alors âgé de 67 ans, ce pionnier s'intéresse toujours à la photographie. Il a continué, semble-t-il à opérer, si l'on en croit les notices de ses photographies sur papier exposées à Liège en 1980 (*La Photographie en Wallonie des origines à 1940*, cat. exp. Musée de la Vie wallonne, Liège, du 19 octobre 1979 au 27 avril 1980, p. 53-55), et qui sont datées de 1852, 1863, 1870, vers 1870 et 1875. Avec Edmond Fierlants et Joseph Dupont, il a signé le rapport du jury de la section photographie de l'exposition des arts industriels à Bruxelles en 1861 et il a exposé d'anciens travaux, à Bruxelles en 1875 («Reproductions de tableaux»), puis à Bruxelles en 1880 («Épreuves daguerriennes, négatifs transparents sur papier ciré, procédé Taupenot [négatif sur verre au collodion sec albuminé, procédé inventé en 1855], et positifs sur papier d'après ces négatifs, chambre et objectifs, 1850»).

¹⁵⁴ Fécule comestible extraite des rhizomes ou des bulbes de diverses plantes tropicales. Les frères Lumière utiliseront en 1903 la féculle de pomme de terre pour leurs autochromes, ancêtres de la diapositive couleur.

¹⁵⁵ *Bulletin de l'Association belge de Photographie*, 4^e année, 1877-1878, n° 11, séance du 9 mars 1878, p. 238.

ultérieurs. Le papier à développement était alors relativement nouveau : inventé en 1874, il n'était utilisé que pour agrandir des petits portraits, qui étaient retouchés. Il sera fabriqué industriellement à partir de 1893.

Jusqu'à présent, on a peu étudié pour la Belgique les rapports entre lithographie et photographie, alors que pour les Français, la filiation est patente : Louis-Jacques Mandé Daguerre a été lithographe et Nicéphore Niépce a cherché des pierre propres à la lithographie. Un des buts de Niépce lors de ses expériences était de trouver un moyen de copier des gravures. En Belgique, plusieurs lithographes se sont reconvertis à la photographie. À Liège, Wittert n'est pas le seul à avoir franchi le pas. Adolphe Kips, né vers 1810 à Anvers ou Schilde¹⁵⁶, installé au Vertbois, 348 en 1835 puis rue Basse-Sauvenière, 22 (ancien 838) au moins de 1839 à 1843, se déclare lithographe lors du recensement de 1843. C'est d'ailleurs de cette année que date la lithographie éditée par Pierre Cremetti, *Étienne-Joseph Henaux sur son lit de mort*, d'après un tableau de Wiertz, dessinée par « Kips-de Coppin » (voir fig. 13). Chez Kips, l'usage de la lithographie et du daguerréotype semble coexister un moment, car Adolphe Kips-de Coppin et Pierre-François Van Malderen sont les premiers daguerréotypistes professionnels fixés à Liège en 1842. Kips pratiquera la daguerréotypie jusque 1861 environ, tout en exerçant d'autres métiers¹⁵⁷.

3.6. IMPORTANCE D'ADRIEN WITTERT DANS L'HISTOIRE DE L'IMAGE BELGE AU XIX^E SIÈCLE

La découverte du petit fonds conservé au Musée de la Vie wallonne, grâce à Nadine Maquet, qui a effectué en 2003 des recherches à ma demande, est fort heureuse. Elle confirme les affirmations de Jobard quant aux talents de Wittert et quant à la cordialité de leurs relations et offre à nos yeux les incunables de la chromolithographie belge, dont la qualité est tout à fait honnête pour l'époque. Ce fonds permet aussi, grâce aux courriers, de préciser la chronologie et montre que Wittert, en marge de ses nombreuses occupations militaires et industrielles, a joué toute sa vie un rôle non négligeable dans le domaine de l'image en Belgique.

¹⁵⁶ Le lieu de naissance varie selon les recensements. Ses parents arrivent à Liège en 1810, soit peu après sa naissance, puisqu'il a 25 ans au recensement terminé le 1^{er} janvier 1835 (dossier 127, quartier d'Avroy). Il est l'époux de Joséphine Antoinette de Coppin, née à Canne (recensement 1839) ou Cannes (erreur pour Kanne, dans le Limbourg ?) vers 1799. En 1835, il est déclaré professeur de dessin. En 1839, professeur de dessin et négociant.

¹⁵⁷ Il se dit négociant en eau de vie en 1844 (CLAES, JOSEPH & SCHWILDEN, *op. cit.*, p. 232).

3.7. CATALOGUE D'ADRIEN WITTERT

A. Essais lithographiques d'Adrien Wittert conservés dans le legs de son fils à l'Université de Liège

1. *Les chats musiciens*

Des chats, dans un grenier dont le plancher est parsemé d'instruments de musique, déchiffrent une partition musicale¹⁵⁸. Lithographie 14,3 x 17,8 cm ; papier 24 x 30,5 cm. Signé : *Beim*¹⁵⁹ *fec.*

2. *Vue prise sur les bords de la Meuse*

Étude d'arbre. 26 x 21,5 cm. Daté en bas à droite : *1824*¹⁶⁰.

3. *Vue prise à Chaudfontaine*

Une chaumière dans un bouquet d'arbres. Dessin (10,1 x 9 cm), inscrit dans un filet (13,4 x 11,7 cm) ; papier : 36,1 x 27,3 cm. Signé et daté : *Adrien 1825. Lithographie d'Avanzo*¹⁶¹. Inv. 33326.

4. *Pont de la vieille tour*

Donjon en ruines près d'un pont. Lithographie. Dessin (10,6 x 9,1 cm) encadré par un filet (13,2 x 11,8 cm). Impression sur chine (15,5 x 12,4 cm) appliquée sur papier épais J. Whatman (35,5 x 27,6 cm). Signé et daté : *Adrien 1825* en bas à gauche. Mention *Lith. d'Avanzo* en bas à droite. Inv. 33327 (33325 surchargé 33327) (voir fig. 8).

B. Essais lithographiques d'Adrien Wittert conservés au Musée de la Vie wallonne à Liège

Les numéros d'inventaire 1 à 4 sont les courriers échangés entre Jobard et Wittert, le numéro 15 est le bouledogue des frères Fabronius (voir fig. 20), les numéros 5, 16 et 18 à 22 sont des dessins ou tailles-douces, le numéro 25 une photographie.

¹⁵⁸ Jacques STIENNON & Joseph DECKERS, *Quelques souvenirs personnels d'Adrien Wittert*, dans *Trésors d'art de la collection Wittert*, Université de Liège - Musée Saint-Georges du 15 décembre 1983 au 26 février 1984, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, Administration du Patrimoine culturel, 1983, p. 85, lithographie a.

¹⁵⁹ Je n'ai pu identifier ce personnage. Il existe un graveur français nommé Jean Bein (Goxweiler, 1789 - Paris, 1857). Il expose à Valenciennes en 1835 (*Les Salons retrouvés*, t. II, p. 11).

¹⁶⁰ STIENNON & DECKERS., *op. cit.*, lithographie b.

¹⁶¹ *Ibid.*, lithographie c. Cette lithographie, comme la précédente, n'a pu être retrouvée en 2012.

inv. 6 - Épreuve deux tons (vert et brun)

Un arbre, deux fois. Feuille : 12,5 x 28 cm (fig. 14).

inv. 7 - Épreuve en couleurs (vert et brun)

Chien dans l'herbe (imprimé deux fois). Feuille : 27,9 x 27,2 cm (fig. 15).

inv. 8 - Épreuve en couleurs

Églantines. Feuille : 25,8 x 11 cm (fig. 16).

inv. 9 - Épreuve en couleur

Églantines roses. Feuille : 17,5 x 25,8 cm ; dessin : 13 x 9,4 cm.

inv. 10 - Épreuve en couleurs

Roses jaunes (imprimées 4 fois) avec feuillage vert et bleu-vert.
Feuille : 35 x 42 cm.

inv. 11 - Épreuve en couleurs

Roses jaunes (imprimées deux fois). Feuille : 34,2 x 23,2 cm.

inv. 12 - Épreuve en couleur

Églantines rouges et jaunes (imprimées 4 fois). Feuille : 37,7 x 42,3 cm.

inv. 13 - Épreuve en couleur, avec marque de la pierre sur deux côtés

Fleurs brunes à tige vert-de-gris (imprimées 2 fois). Feuille : 37,7 x 42,3 cm; dessin : 18,5 x 12 cm.

inv. 15 - Épreuve monochrome

Chien en arrêt, museau levé. Feuille : 8 x 11,6 cm.

inv. 17 - Épreuve monochrome

Chien tournant la tête. Feuille (gros papier grenu) : 11,6 x 15 cm.
Dessin : 8,5 x 11,8 cm (fig. 17).

inv. 23 - Lithographie

Maison avec échelle, rivière et pont. En-dessous, à gauche : *Adrien 1825*. En-dessous, au milieu : *Vue prise à Chaudfontaine*. En-dessous, à droite : *Lith. d'Avanzo*. 16 x 12,5 cm. Papier (fin collé sur papier à dessin grenu) (fig. 18).

inv. 24 - Épreuve

Pont de la vieille tour. En dessous, à gauche : *Adrien 1825*. En dessous, à droite : *Lith. d'Avanzo*. En dessous, au centre : *pont de la Vieille Tour*.
Dessin : 13,4 x 11,5 cm (voir fig. 8).

sn (pas de cachet au dos)

Mère avec son enfant. Lithographie signée en bas, à gauche : A.W. + Adrien Wittert au crayon. Papier : 22,1 x 28 cm. Dessin : 15,9 x 19,5 cm (fig. 19).



Fig. 14 – Adrien Wittert, arbre, épreuve en couleurs,
feuille : 12,5 x 28 cm. © Musée de la Vie wallonne, Liège.



Fig. 15 – Adrien Wittert, chien dans l'herbe (détail), épreuve en couleurs,
feuille : 27,9 x 27,2 cm. © Musée de la Vie wallonne, Liège.



Fig. 16 – Adrien Wittert, églantines, épreuve en couleurs,
feuille : 25,8 x 11 cm. © Musée de la Vie wallonne, Liège.



Fig. 17 – Adrien Wittert, chien tournant la tête, épreuve monochrome,
dessin : 8,5 x 11,8 cm (sur gros papier grenu, de 11,6 x 15 cm).
© Musée de la Vie wallonne, Liège.



Adrien 1825.

Lith. d'Avanzo.

Vue prise à Chaudfontaine.

Fig. 18 – Adrien Wittert, *Vue prise à Chaudfontaine*,
dessin : 16 x 12,5 cm (sur papier fin collé sur papier à dessin grenu).
© Musée de la Vie wallonne, Liège.



Fig. 19 – Adrien Wittert, mère avec son enfant,
dessin : 15,9 x 19,5 cm (sur papier de 22,1 x 28 cm).
© Musée de la Vie wallonne, Liège.

4. LES FABRONIUS, HÉRITIERS DU SECRET D'ALOYS

En 1826¹⁶² arrivent à Liège deux lithographes, dont la présence à cette date n'est attestée que par les registres de population. Christiaan¹⁶³, l'aîné, est né à Cologne en 1802¹⁶⁴. Accompagné de son épouse, Barbe Crediteur, ménagère, née à Cologne vers 1806¹⁶⁵, il se déclare lithographe. Le couple est d'abord domicilié, rue Haute Sauvenière, 848, chez l'aubergiste Delvaux, où naît le 30 janvier 1827 leur fils Dominique Christian. Le 7 décembre 1828 naît une fille, Marie. La famille est alors domiciliée place de l'Université, n° 18 (A ?) (quartier du Sud). La banque de données généalogique en ligne sur le site des Mormons¹⁶⁶ signale trois de leurs enfants : Bartholomeus Fabronius, né le 12 janvier 1830 à Vital (Aix-la-Chapelle, Rheinland, Prusse), fils de Christian Fabronius et de Barbara Krediteur, François Auguste, né à Liège le 16 juin 1833 et Joséphine, née à Liège le 18 février 1835.

« Barthélemy Fabronius » (aussi appelé Bartholomé) rejoint en 1829 son aîné à Liège. La famille est alors installée au 628, rue du Mouton Blanc¹⁶⁷. Le cadet est né à Cologne le 26 décembre 1808¹⁶⁸, ce qui correspond à l'âge donné par les recensements liégeois. Célibataire, il est déclaré « lytographie »¹⁶⁹.

Si les frères Fabronius arrivent à Liège alors que la lithographie est depuis quelques années pratiquée et diffusée par Dominique Antoine Avanzo et par quelques amateurs, ils précèdent cependant les Liégeois dans la pratique de la technique, car l'aîné du moins a été l'un des acteurs – très discret il est vrai – des débuts de la lithographie dans notre pays. Les frères Fabronius sont en effet les beaux-fils et apprentis de Karl Senefelder. Un faisceau d'éléments permet en effet de le déterminer avec une raisonnable certitude.

¹⁶² Registre de population 1828, n° 107. Les recensements suivants donnent 1831 comme date d'entrée (1833, dossier 122, quartier d'Avroy, n° ordre 3155 (lytographie) ; recensement 1835, dossier 127, quartier d'Avroy, n° ordre 3084 (litographe)).

¹⁶³ Les recensements de 1833 et 1835 indiquent « Christiane », ce qui montre bien que le fonctionnaire notait ce qu'il entendait.

¹⁶⁴ Il a 24 ans en janvier 1827 et 26 ans en décembre 1828.

¹⁶⁵ Le registre de population de 1828 la dit âgée de 22 ans, celui de 1833 âgée de 27 ans.

¹⁶⁶ www.familysearch.org, consultée le 10 septembre 2012.

¹⁶⁷ Archives de l'État à Liège, Registre de population 110, 1829.

¹⁶⁸ Date fournie par Andries Van den Abeele sur sa page *Drukkers en uitgevers in Brugge* <http://users.skynet.be/sb176943/AndriesVandenAbeele/AVDA295.htm>, page consultée le 29 juin 2006.

¹⁶⁹ Registre de population 122, 1833, quartier d'Avroy, n° ordre 3154 ; registre 127, 1835, quartier d'Avroy, n° ordre 3083.

Le 2 mars 1837, Marcellin Jobard écrit dans *Le Courier belge* un long article sur lequel nous reviendrons, où il déclare : *Les frères Fabronius [...] sont les neveux de l'inventeur de la lithographie, le célèbre Senefelder de Munich.* En 1850, Xavier Heuschling¹⁷⁰, biographe de Willem-Benjamin Craan, l'un des élèves bruxellois de Karl Senefelder en 1818, relate qu'après le départ du Bavarois en Hollande en 1819, Craan a poursuivi des essais avec l'aide du beau-fils de Karl Senefelder et en a communiqué les résultats au ministre de l'Instruction publique, Falck :

Charles Senefelder, appelé à La Haye pour enseigner la lithographie aux officiers de l'état-major, laissa à Bruxelles son beau-fils qui, quelques années plus tard, alla fonder un établissement à Liège. Au retour du printemps, en 1818, M. Craan reprit seul les travaux de l'année précédente, et, aidé seulement du jeune beau-fils de Senefelder, il parvint à des essais assez satisfaisants pour pouvoir être mis sous les yeux du ministre de l'instruction publique, M. le baron de Falck¹⁷¹.

Henri Hymans affirme que Barthélemy Fabronius était un neveu de l'épouse d'Aloys Senefelder, qui était une veuve Fabronius. Parlant de Karl Senefelder, il écrit : *Un de ses premiers continuateurs, un certain Barthélemy Fabronius de Meyer, né à Cologne en 1808, s'établit à Bruges ; il se proclamait neveu de Senefelder, inventeur de la lithographie, ce qu'il était réellement, Senefelder ayant épousé la veuve Fabronius, sa tante¹⁷².* Il semble bien que Hymans se trompe sur la filiation : Aloys a épousé en premières noces, en janvier 1810, la fille de l'auditeur royal chef Versch¹⁷³, dont il a eu un fils. Sa première épouse étant morte en couches en 1813, il épouse en secondes noces, la même année, Anna Marie Reuß, nièce du maître de chœur Peter Ritter von Winter. Il n'a pas épousé de

¹⁷⁰ Xavier HEUSCHLING, *Notice sur Guillaume-Benjamin Craan, auteur du plan de la bataille de Waterloo, etc.* dans *Bulletin du bibliophile belge*, t. 7, 1850, p. 77. Le catalogue *Lithografie 180-1950. Kunst en techniek*, Deurne, Het Sterckshof, 1972, p. 49 se base probablement sur Heuschling : *Na het vertrek van Senefelder naar den Haag in 1818 werkt hij nog enige tijd verder met de schoonzoon van de leermeester.*

¹⁷¹ Falck, Antoine-Reinhard, baron (Utrecht, 19 mars 1776 - Bruxelles, 16 mars 1843). À partir de 1820, il est ministre du Commerce, des Colonies, de l'Instruction publique et des Beaux-arts. On lui doit le rétablissement de l'Académie fondée par Marie-Thérèse. Il devient ambassadeur à Londres en 1824 (Théodore JUSTE, *Falck (Étienne-Auguste, baron de)*, dans *Biographie nationale*, t. 6, 1878, col. 858-862.- Robert DEMOULIN, *Guillaume I^e et la transformation économique des provinces belges*, Liège, 1938, (*Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège*, fasc. 80), p. 161).

¹⁷² Henri HYMANS, *La lithographie en Belgique*, dans *Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas*, t. I, Bruxelles, 1920, p. 422.

¹⁷³ Aloys SENEFELDER, *The Invention of Lithography*, traduction anglaise d'après l'original allemand de 1817 par J. W. MULLER, London, 1911, p. 83 et 85. Voir aussi l'article de Hyacinth HOLLAND, *Senefelder, Alois*, dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, vol. 34, 1892, p. 8-23 (en ligne sur Wikisource, consulté le 10 septembre 2012).

veuve Fabronius. Le second époux de la veuve Fabronius doit donc être un autre Senefelder. La filiation doit s'établir via un des frères d'Aloys¹⁷⁴.

En 1990, Jaak A. Rau¹⁷⁵, biographe de Barthélemy Fabronius dans sa période brugeoise, nous donne deux indices supplémentaires : d'une part, le nom de la mère des Fabronius – Gertrude Lutzenkirchen – et, d'autre part, le fait que Bartholomeus avait à peine 6 ans quand son père est mort, ce qui situe le décès vers 1814. Une recherche sur le site généalogique des Mormons a donné la date de son mariage : Gertrude Luezenkirchen [*sic*] épouse Jacobus Fabronius le 5 août 1798 à l'église catholique Saint-Paul à Cologne. D'autres éléments, enfin, se trouvent dans une lettre conservée aux Archives générales du Royaume¹⁷⁶. Malheureusement non daté, un courrier de l'épouse éploquée de Karl Senefelder décrit une triste situation. Elle se trouve à Bruxelles avec ses enfants. Karl les a fait venir de Cologne (ce qui semble être le motif de son installation rue de Louvain en mars 1818). Avant de partir en Hollande, il lui a promis de leur envoyer de l'argent tous les mois, mais elle n'a jamais rien reçu. Désemparée, elle supplie le duc Louis-Engelbert d'Arenberg de lui venir en aide : *Ici, je suis sans occupation depuis onze mois et hors d'état de contribuer à l'entretien de mes enfants et de mon mari. Je prévois les tristes conséquences d'un plus long séjour à Bruxelles et je me vois forcée de vendre les meubles que j'ai apportés de Cologne pour subvenir aux frais de mon voyage de retour. La promesse de mon mari de m'envoyer tous les mois de l'argent ne peut me consoler de ma perte, et j'ai à craindre qu'il manquera de moyens pour remplir sa promesse et je ne sais de quoi je pourrais vivre dans la suite avec mes enfants.* Elle souhaite donc retourner à Cologne où elle tenait *un petit commerce avec du café, du sucre, etc.* afin, dit-elle, de recommencer ses activités et nourrir ses enfants, comme elle le faisait auparavant. La lettre montre clairement qu'elle n'a jamais pu compter sur son mari pour assurer la subsistance de la famille. Le duc est son dernier recours et elle implore sa magnanimité afin qu'il lui fournisse *un couple de cent francs* pour se procurer la marchandise

¹⁷⁴ Les autres frères d'Aloys s'occupent également de lithographie : Georg (1778-1849), Theobald (1777-1846) et Clemens (1788-1833) : avec Georg, Theobald vend en 1804 à Hermann Joseph Mitterer (1764-1829), directeur de la Feiertagsschule, le privilège de leur frère Aloys. Theobald et Clemens travaillent à partir de cette date dans cette école comme lithographes. En 1809, Theobald est nommé inspecteur de l'administration de la fondation. Clemens est le collaborateur de Theobald et produit des diplômes et des formulaires pour l'administration de la Feiertagsschule. En 1818, il entre à l'imprimerie du ministère des Affaires extérieures. En 1820, il obtient un congé pour accompagner son frère Aloys à Paris. Au retour, il aménage à Strasbourg une imprimerie lithographique pour le libraire F.G. Levraut (Michael HENKER, Karlheinz SCHERR & Elmar STOLPE, *De Senefelder à Daumier : les débuts de l'art lithographique*, Munich, Haus der Bayerischen Geschichte et Paris, Fondation Thiers, 1988, p. 11-20, 120 et 134).

¹⁷⁵ Jaak A. RAU, *Bartholomeus Fabronius en de lithografie in het midden van de 19de eeuw te Brugge*, dans *Het Brugs Ommeland*, 30^e année, 1990, n° 3, p. 164.

¹⁷⁶ Fonds d'Arenberg, MG 4252/1.

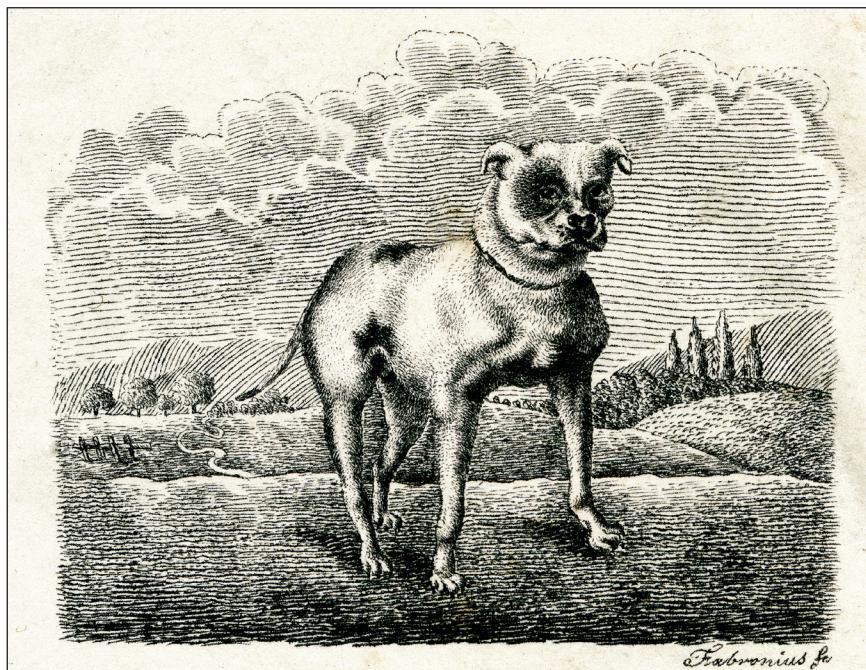


Fig. 20 – Fabronius, Bouledogue,
dessin : 2,9 x 4,2 cm (largeur cuvette : 7,3 x 11,5 cm).
Cette estampe faisait apparemment partie de la collection de Wittert.
Elle n'est pas datée et n'est pas nécessairement contemporaine
des essais chromolithographiques d'Adrien Wittert.
© Musée de la Vie wallonne, Liège.

Fig. 21 – Planche XXV de l'ouvrage de Charles SCHMERLING,
*Recherches sur les ossements fossiles découverts dans
les cavernes de la province de Liège*, t. 2, Liège, 1834.
Grand Curtius, Liège – collections de l'Institut archéologique liégeois.

Fig. 1.



Fig. 2.

Fig. 2. PL. XXV.

Archiv für Paläontologie und Geologie

pour recommencer son commerce. Elle signe « Gerdrand Senefelder ». Or, Gerdrand est l'équivalent allemand de Gertrude.

Il n'existe pas de trace d'une Gertrand/Gertrude Senefelder/Lutzenkirchen à Bruxelles en 1817-1818, ni des Fabronius dans le supplément du recensement bruxellois de 1816 (portant sur les années 1817-1828), mais les différentes informations se recoupent trop pour n'être que des coïncidences et l'on peut conclure en affirmant que les Fabronius, qui arrivent à Liège en 1826 et 1829, venant de Cologne, sont bien les beaux-fils de Karl Senefelder, et qu'ils arrivent de leur ville natale, où ils étaient retournés avec leur mère. L'aide de Craan ne pouvait être Barthélemy, alors trop jeune¹⁷⁷; c'était son frère ainé Christiaan Fabronius, né en 1802. Agé de 15 ans, Christiaan a très bien pu être l'apprenti de Karl en Belgique en 1817-1818, car les apprentis lithographes débutaient vers l'âge de 14 ans, quand ils avaient la force nécessaire pour ce travail.

Peu de documents attestent de l'activité des frères Fabronius pendant les années qui suivent. Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert I^e à Bruxelles conserve une sainte Marie-Madeleine (Fabronius, sans prénom), une épreuve titrée *Brevet de pointe, brevet de contre-pointe, brevet de bâton*, ainsi qu'un portrait de Grégoire XVI (qui fut pape à partir de 1831) par Fabronius Frères. Une estampe avec marque de cuvette (apparemment une lithographie à la manière de l'eau-forte avec fausse cuvette) est conservée au Musée de la Vie wallonne, dans le fonds Adrien Wittert. Elle représente un bouledogue et est signée « Fabronius fe ». Elle n'est pas datée mais pourrait être située peu après l'arrivée des Fabronius à Liège ; elle doit probablement avoir été dessinée par Barthélemy et imprimée par Christiaan (fig. 20).

Une autre lithographie des frères Fabronius, conservée au Cabinet des Estampes de la Ville de Liège, représente la Vierge de Saint-Séverin.

Les frères Fabronius dessinent et impriment des planches pour l'ouvrage du Dr Philippe Charles Schmerling, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège, publié à Liège en 1833-1834* (fig. 21).

¹⁷⁷ Van der Marck, reprenant Hymans, affirme erronément que Barthélemy Fabronius s'est installé à Bruges en 1818 après avoir suivi des cours de Karl Senefelder à Bruxelles (Jean-Henri-Marie VAN DER MARCK, *Romantische boekillustratie in België : van de Voyage Pittoresque au Royaume des Pays-Bas (1822) tot La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs (1869)*, Roermond, J.J. Romen & Zonen, 1956, p. 66). Il fait un amalgame avec la phrase suivante de Hymans selon laquelle à dater de 1818, la lithographie fonctionnait régulièrement en Belgique. Ce n'est qu'en 1842 que Barthélemy Fabronius s'installe à Bruges.

4.1. LA MISÈRE ET LE DÉFAUT D’ENCOURAGEMENT PORTENT AU CRIME

Barthélemy Fabronius et son frère sont arrêtés en 1837 sous la prévention d'avoir contrefait les billets de la Banque liégeoise. Deux ans plus tôt, le 9 mars 1835, un arrêté royal avait autorisé la constitution de la Société anonyme Banque liégeoise¹⁷⁸. Le 5 février 1835, un acte avait été passé devant le notaire Pâque pour constituer cette société, composée de 66 actionnaires, dont Clément Francotte et Richard Lamarche, tous deux négociants¹⁷⁹. Aux débuts de l'État belge, les billets de banques belges étaient en effet émis par différentes banques, dont la *Banque de Belgique*, la *Banque liégeoise et caisse d'épargnes* et la *Banque de Flandre*. *De plus petites banques investirent également dans les sociétés industrielles de leur région et utilisèrent, dans leurs transactions, les billets de banque qu'elles émettaient elles-mêmes. En Wallonie, ce fut le cas de la Banque Liégeoise fondée en 1835. Les coupures de la Banque Liégeoise n'étant quasiment pas en circulation en dehors de la province de Liège, elles conservèrent leur caractère de moyen de paiement régional et même local*¹⁸⁰. Ce système d'émetteurs multiples allait disparaître avec la fondation de la *Banque nationale*, en 1850. Celle-ci obtint un privilège d'émission exclusif régulièrement renouvelé. Ses billets obtinrent le cours légal dès 1873 ; ils allaient remplacer petit à petit ceux des autres banques émettrices¹⁸¹ (fig. 22).

Jobard, dans son journal *Le Courrier belge*, publiera plusieurs articles afin de susciter une opinion favorable à l'égard des faussaires. On peut supposer que s'il a pris les lithographies en affection, c'est parce qu'il les a connus lors de leur séjour bruxellois, alors qu'ils vivaient dans la misère. Jobard connaissait bien leur beau-père. Il affirme l'avoir engagé un moment, et semble avoir été déçu par la collaboration. Si Karl Senefelder était un bon praticien, il semble que ses talents de dessinateur étaient limités. De plus, il était d'un caractère méfiant et versatile. Selon Jobard, il était un alcoolique profond et prétendait que le génie était nécessaire à la préparation des pierres lithographiques. *Quand on se fut aperçu que plus on lui fournissait de liquide, moins l'art avançait, on le pria d'aller*

¹⁷⁸ *Pasinomie*, Bruxelles, 3^e série, 1837, p. 450.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 169.

¹⁸⁰ <http://www.nbbmuseum.be/fr/2008/10/oldest-belgian-banknote.htm>, page consultée le 10 septembre 2012.

¹⁸¹ Article *Du bœuf à l'euro*, en ligne en 2006 sur le site de la Banque nationale de Belgique : www.bnbe/bg/Fr/Produits/pdf/Mfbœuf.pdf.

porter son secret ailleurs¹⁸². Senefelder n'est pas parvenu à s'implanter aux Pays-Bas. Il est parti aux États-Unis, puis est retourné à Munich où il est mort dans la misère en 1836¹⁸³.

L'année suivant la mort de leur beau-père, avec qui rien n'indique qu'ils aient gardé un contact, les frères Fabronius sont en fâcheuse posture. De longs articles dans la presse relatent les événements. *Le Courier belge* de Jobard utilise l'affaire pour exprimer sa conviction de la supériorité de la lithographie sur la taille-douce, pour distiller sa haine envers son vieil ennemi, l'éditeur lithographe Antoine Dewasme, son principal concurrent dans les années 1820, mais aussi pour fustiger les décisions de politiques et fonctionnaires incomptétents et obtus qui utilisent mal les deniers publics, au lieu de soutenir les artistes et de lutter efficacement contre la contrefaçon.

Le 2 mars 1837, Jobard plante le décor :

De la contrefaçon du papier monnaie

[...] *Les frères Fabronius qui viennent d'être arrêtés à Liège, sous la prévention d'avoir contrefait les billets de la banque liégeoise, sont les neveux de l'inventeur de la lithographie, le célèbre Senefelder de Munich ; l'un d'eux possède un talent d'imitation des plus remarquables ; c'est à lui que l'on doit la copie de la bataille d'Eylau qui prouve que la lithographie n'a plus rien à envier à la gravure sur cuivre, et si ce jeune artiste avait fait quelques études en dessin, nul doute qu'il ne se fut acquis une gloire égale à celle des Berwick [sic] et des Woothett.*

Ce texte nous apprend que Barthélémy a réalisé une copie en grand format du célèbre tableau de Jean-Antoine Gros, *La bataille d'Eylau*, présenté au Salon de Paris en 1808, et aujourd'hui conservé au Louvre. Jobard regrette que Barthélémy n'ait pu être formé à la gravure sur bois debout, procédé mis au point à la fin du XVIII^e siècle par Thomas Bewick (1753-1828). William Woothett (1735-1785), dessinateur et graveur, a lui aussi développé de nouvelles techniques de gravure.

¹⁸² M. J.-A. LUTHEREAU, *Jobard, directeur du Musée royal de l'Industrie belge*, Paris, 1861, p. 19. J.B.A.M. JOBARD, *op. cit.*, p. 274 et 277, raconte une entrevue avec Aloys Senefelder à Paris, pendant laquelle ils discutent de Karl, que Jobard dit avoir employé à Bruxelles.

¹⁸³ Henri HYMANS, *La lithographie en Belgique*, dans *Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas*, t. I, Bruxelles, 1920, p. 422. Selon Waller (François Gérard WALLER, *Biographisch woordenboek van Noord Nederlandsche Graveurs*, 's Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1938, p. 298), il séjourne d'abord à Paris en 1821 avant son voyage aux États-Unis. Il fait paraître à Ratisbonne en 1833 le *Lehrbuch der Lithographie*. Phtisique et indigent, il finit ses jours dans un hôpital de Munich en 1836 (*Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XXXIV, Leipzig, 1892, p. 20-21).



Fig. 22 – Le Musée de la Banque nationale ne conserve pas de billets de la valeur falsifiée par les Fabronius, mais présente un billet de 5 francs.

Le billet de 5 francs de la Banque Liégeoise paraît plus artistique que celui de la Banque de Belgique.

La composition utilise deux personnages : il s'agit de putti ou jeunes enfants qui, grâce à leurs attributs, peuvent être identifiés comme représentant la justice et l'industrie, deux piliers fondamentaux du jeune État belge. [...].

Le texte au-dessous renvoie aux travaux forcés à perpétuité encourus par les faux-monnayeurs.

Le nom complet de la banque est Banque Liégeoise et Caisse d'Épargnes.

*(Marianne Danneel, Coordinatrice du Musée de la Banque nationale,
<http://www.nbbmuseum.be/fr/2008/10/oldest-belgian-banknote.htm>).*

Introduite en Belgique en 1833 par le graveur Jules Bougon¹⁸⁴, cette technique de gravure en relief présente l'avantage de pouvoir être imprimée en même temps que les caractères typographiques.

Il est fâcheux que la misère et le défaut complet d'encouragement laissent végéter dans un oubli qui les irrite et les porte aux crimes, des hommes doués d'aussi rares facultés, et c'est pourtant le cas le plus général, ici surtout.

Un ministère composé d'hommes que leurs études n'ont point mis en état de juger d'une foule de spécialités dont ils sont chargés, ne peut que s'égarer dans la distribution de ses faveurs ; il mettra par exemple, à la tête d'une école de gravure un homme qui ne sait ni graver ni dessiner, et il fera renvoyer par la diligence, sans l'affranchir, aux frères Fabronius, une épreuve de la bataille d'Eylau que ces pauvres diables avaient fait richement encadrer pour l'offrir au Roi comme une preuve irrécusable d'un fait qui prouvait l'inutilité d'une école de gravure dans un pays et à une époque où la lithographie est arrivée à faire sur la pierre pour 15 fr. ce qui en coûtait 100 sur le cuivre.

Jobard tire à boulets rouges sur Antoine Dewasme. Soutenu par le gouvernement, le lithographe est devenu à Bruxelles directeur de l'école de gravure de l'État, qui privilégie l'enseignement de la taille-douce. Jobard estime que la gravure en creux, vu l'impossibilité d'une impression simultanée avec les caractères typographiques, n'a pas d'avenir commercial. Or, Jobard estime qu'une école de l'État subsidisée doit prodiguer un enseignement qui offre des débouchés professionnels aux élèves, afin que ceux-ci contribuent ensuite au développement économique du pays. Jobard poursuit avec des accusations de favoritisme clientéliste. Il accuse ministres et fonctionnaires : le système en place favorise des médiocres et néglige les véritables artistes, qui sont contraints pour survivre à des tâches alimentaires et sont soumis à la tentation par les commerçants contrefacteurs :

Qu'on s'étonne après cela de l'indignation d'un artiste qui a la conscience de son talent et le sentiment de l'affront qu'on lui fait ; qui voit de misérables griffonneurs enlever des bourses, obtenir des pensions, des subsides et des encouragemens immérités ; tandis que, courbé sur la pierre, il épouse vainement son génie à la confection d'une étiquette de tabac ou d'une adresse d'apothicaire, pour gagner à peine de quoi manger mais pas assez pour se vêtir.

¹⁸⁴ Remy BLACHON, *La gravure sur bois au XIX^e siècle. L'âge d'or du bois debout*, Paris, Les Éditions de l'Amateur, 2001, p. 114-125, chap. 10 : *Débuts de la gravure sur bois debout en Belgique*.

Qu'un tentateur arrive en ce moment et lui montre un billet, qu'il ne connaît pas, dont jamais un seul n'a passé sous ses yeux, et lui dise :

Je suis marchand ou négociant, j'ai besoin d'une copie exacte de cette pièce, pourrais-tu me l'imiter à s'y méprendre ; je ne regarde pas au prix.

J'ai tenu [sic] tous les lithographies, il n'y a personne, disent-ils, qui soient en état de le faire. – Vous l'aurez demain, répond l'artiste mis au défi. Et le fond du billet est fait, et le tentateur se charge du reste. Voilà ce qui peut fort bien être arrivé à un pauvre diable, qui, cent fois a contrefait les étiquettes d'eau de Cologne, avec la marque de Jean Marie Farina et celle du cirage de Roberts Warren.

Quand [sic] à nous, il nous reste un conseil à donner aux nombreuses associations, dont le crédit repose sur la sûreté de leurs billets ; il faut qu'elles s'entendent pour offrir une récompense à celui qui fera la découverte d'un billet inaltérable ; nous savons qu'il existe aujourd'hui plusieurs de ces moyens ; mais ils ne sont point connus ; les inventeurs prétendent à une juste rémunération de leurs peines, il est juste aussi qu'ils l'obtiennent.

Il est ici question de « l'imprimerie à la congrève », du nom de son inventeur, William Congreve (1772-1828). Ce général anglais (voir note 135) avait participé en Angleterre à un concours pour un moyen de fabriquer des billets de banque infalsifiables. La révolution industrielle avait en effet provoqué un accroissement de l'impression des billets de banque et une plus grande circulation de ceux-ci, ce qui avait entraîné une augmentation des faux billets. Par ailleurs, les planches des billets officiels, trop usées, étaient recopiées et s'éloignaient de plus en plus du prototype. Congreve avait inventé une *compound-plate press*. Les planches étaient composées de différentes parties que l'on assemblait, comme des morceaux de puzzle, sur une plaque principale où se trouvait le lettrage. Les pièces étaient encrées séparément avec différentes couleurs, puis assemblées à nouveau et imprimées en une seule fois. Cela permettait une impression très précise, avec des couleurs adjacentes très proches l'une de l'autre. Le résultat était beaucoup plus précis qu'avec la gravure sur bois, où l'on imprimait successivement les différentes couleurs. La Banque nationale belge refusa le système mais le procédé fut employé en Angleterre et sur le continent pour l'impression d'étiquettes de produits dont on voulait éviter les contrefaçons, notamment les médicaments¹⁸⁵.

¹⁸⁵ Elizabeth M. HARRIS, *Sir William Congreve and his Compound-Plate Printing*, dans *United States National Museum Bulletin*, 252 - Contribution from the Museum of History and Technology, Washington, Paper 71, 1967, p. 71-87.

Jobard entretient le suspense :

[...] *On nous rapporte aussi qu'une nouvelle arrestation a été opérée ; ce serait celle d'un ouvrier lithographe des frères Fabronius.*

Les inculpés doivent être confrontés avec d'autres banquiers d'Anvers et de Bruxelles, chez lesquels des billets faux ont été échangés (Le Courrier Belge, 2 mars 1837).

Le 8 mars, il reprend l'article d'un journal liégeois :

L'instruction de l'affaire des faux billets de la Banque liégeoise continue avec activité, et paraît toucher à sa fin. Nous ne répéterons pas les bruits contradictoires qui circulent à cet égard ; on sent que, dans une affaire aussi grave, les magistrats instructeurs doivent garder un silence prudent. Ce qui paraît le plus positif, c'est que les inculpations à charge des prévenus loin de diminuer, s'aggravent de jour en jour (L'Espoir).

Le passage aux aveux des inculpés est l'occasion de reprendre l'article d'un autre journal. L'affaire prend une dimension nationale : la diffusion des faux billets s'est en effet opérée dans différentes villes, jusqu'à la métropole, par un dénommé Hennebert, ex-gérant du journal libéral *L'Espoir*¹⁸⁶.

[...] *Un fait des plus graves vient de donner à cette affaire, une physionomie toute nouvelle. Les prévenus ont tout avoué.*

Samedi dernier, les frères Fabronius, pressés par les magistrats instructeurs, ont confessé qu'en effet, ils s'étaient rendus coupables avec le Sieur Hennebert de la falsification des billets de la Banque liégeoise, et ils sont entrés dans les explications les plus minutieuses. Il paraît que c'est dans la nuit du 14 au 15 février, que l'opération du faux a été complètement terminée chez les frères Fabronius.

Le matin même de ce dernier jour, à 5 heures, le sieur Hennebert partait pour Huy, Namur, Bruxelles et Anvers, porteur des billets faux et dans le but de les mettre en circulation.

En présence de ces révélations qui lui ont été communiquées hier, le sieur Hennebert n'a pu taire plus long-temps la vérité, et il a complété par des aveux non moins circonstanciés les faits que ses complices avaient révélés [...] (Politique) (Le Courrier belge, 11 mars 1837).

¹⁸⁶ *L'Espoir, Journal de la province de Liège*, paraît à partir de 1835 et au moins jusque 1841. *Le Courrier belge* du 14 mars 1837 prétend que c'est en raison de ses activités libérales et non d'une attitude suspecte que Hennebert aurait été filé par la police.

Le lendemain, un article plus long, copié de *L'Espoir*, fournit davantage de détails et se risque à des suppositions :

Le nombre des billets faux émis ne s'élève jusqu'à présent qu'à 13 mille et quelques cents francs, mais il paraît que l'intention des contrefacteurs était d'en émettre pour une somme beaucoup plus forte ; c'est au moins ce qui semble résulter d'un fait révélé dans l'instruction, 7 ½ mains de papier ont été achetées par un des ouvriers des frères Fabronius chez la V^e de Boubers, marchande-libraire, rue du Pont en cette ville¹⁸⁷ ; chaque main étant composée de 24 feuilles¹⁸⁸, le nombre de ces feuilles était de 180, qui, divisées par 8 chacune, donnent le chiffre de 1,440 billets et laissent supposer qu'ils auraient pu en émettre pour cent quarante quatre mille francs.

Un autre fait non moins remarquable de cette affaire et qui fait honneur à la police de M. François¹⁸⁹, à laquelle nous trouvons cependant rarement l'occasion de donner les éloges qu'elle mérite en cette circonstance, c'est qu'il semble que le sieur Hennebert à son arrivée à Bruxelles le 16 au matin, venant de Namur, a été remarqué par deux des agens de la police de M. l'administrateur, et que l'espèce de mystère dont il cherchait à s'envelopper, ayant inspiré des soupçons qui n'étaient malheureusement que trop fondés, ils ont cru devoir le suivre à Anvers et ne pas le quitter de vue à un seul instant. Ils l'accompagnèrent dans son retour à Bruxelles et ne l'abandonnèrent enfin qu'à Louvain. Aussi aucune des démarches, des circonstances du voyage du sieur Hennebert, à partir du 15 au matin jusqu'au 17 n'est ignorée [...].

Le sieur Hennebert qui avait annoncé le 14, à plusieurs personnes, qu'il partait le soir pour Bruxelles, se dirigea seulement, après avoir passé, à ce qu'il paraît, la nuit chez ses complices, le matin même du 15 à 5 heures, vers Huy, Namur, Bruxelles et Anvers, porteur de billets faux, et dans le but de les mettre en circulation [...]. Après la découverte du billet de la banque liégeoise qui a servi de modèle pour la fabrication des billets faux, on devait s'attendre à voir cette affaire se terminer ainsi. Il est à remarquer en effet que la justice parvient presque toujours, dans les affaires de ce genre, à découvrir les coupables, par une circonstance insignifiante ; qu'un indice de peu d'importance la met à même de tout connaître et de

¹⁸⁷ Il s'agit de la veuve de F. De Boubers, imprimeur à Liège, rue du Pont, 921. Elle imprime notamment l'*Almanach du commerce de Liège, Verviers, Spa, Huy et leurs environs* en 1827.

¹⁸⁸ Une main est normalement composée de 25 feuilles. Vingt mains composent une rame (*Encyclopédie*, nouv. éd., vol. 20, 1780, article *Main de papier*, p. 881).

¹⁸⁹ François est l'administrateur de la Sûreté publique. Il réside rue Verte, 75, à Schaerbeek (*Almanach royal du commerce de Belgique*, Bruxelles, Balleroy, 1838, p. 524).

tout constat. C'est ce qui arrive aujourd'hui, peut-être pour la millième fois (et il est heureux pour la société qu'il en soit ainsi). La cupidité qui a fait concevoir ce crime aux prévenus, les a empêchés de détruire un indice révélateur, le billet modèle, que l'un des frères Fabronius a donné pour escompter à la caisse de la banque liégeoise. Pour le lucre de 100 francs qu'il eût pu se procurer d'ailleurs tout aussi bien par l'émission d'un faux billet de plus, la sûreté des coupables a été compromise, et le secret découvert. Après cela, il ne leur restait qu'à tout avouer ; et c'est ce qu'il ont fait (L'Espoir). (Le Courrier belge, 12 mars 1837).

Le 14 mars, un long article en première page brocarde un article de *L'Espoir* sur une soi-disant filature du gérant Hennebert par la police, et le lendemain, *Le Courier belge* publie une lettre de l'avocat des frères Fabronius, datée du 10 et adressée au rédacteur de *L'Espoir*. Maître Dognée veut éviter que l'article du 10 ne nuise à ses clients.

Vous dites d'abord que le nombre des billets faux émis s'élève à 13 mille et quelques cents francs. C'est la une erreur, car, si on consulte l'instruction, il n'y a eu de billets faux négociés que pour la somme de 6.500 francs.

Vous dites ensuite qu'il paraît que l'intention des contrefacteurs était d'en émettre pour une somme beaucoup plus forte, et d'après un calcul que vous faites, vous ajoutez qu'on doit supposer qu'ils auraient pu en émettre pour cent et quarante-quatre mille francs [...]. Je puis vous dire que je tiens de source certaine et qu'il résulte de l'aveu des trois prévenus, fait isolément par chacun d'eux, que 140 à 150 billets seulement ont été fabriqués et que leur intention était si peu d'en émettre pour une somme plus forte, qu'après cette fabrication, tout ce qui avait servi fut détruit [...].

Le rédacteur persiste, mais, afin de ne pas agraver le cas des lithographes, il convient qu'il ne s'agit que de suppositions.

M. Dognée se trompe en disant que la supposition d'émission de billets faux pour la somme de 144,000 fr. est gratuite de notre part ; nous avons basé ce calcul sur la quantité de papier acheté par les prévenus et nous ne l'avons donné que comme une possibilité, non comme un fait, parce qu'il n'entre pas plus dans notre esprit que dans celui de M. Dognée d'aggraver la position de ses clients [...].

Cinq jours plus tard, *L'Éclaireur*, quotidien namurois, évoque les saint-simoniens, et Jobard reprend cet article, qui a d'autant plus attiré son attention qu'il fut un propagandiste du mouvement utopiste en Belgique en 1832 :

L'affaire des faux billets de la banque liégeoise est encore une centième preuve de la grande plaie sociale que le SS. Simonéens ont signalée avec raison, bien qu'il ne proposassent pour y remédier que des moyens despotiques et absurdes. Nous entendons parler de la déperdition des capacités. Voltaire proposait qu'on employât les faux monnayeurs à frapper la monnaie de l'État. La preuve en est dans la facilité et la promptitude avec laquelle ils ont contrefait les billets. Et cependant il paraît que la misère et les besoins de leur famille les ont rendus criminels. Ils fussent peut-être restés innocens si le gouvernement avait su connaître, apprécier, employer, rétribuer leur capacité dans un but d'intérêt public. (Id.) (Le Courier Belge, 19 mars 1837 [article repris de L'Éclaireur]).

Le 24 mars, l'article est si important qu'il paraît sous la forme de feuilleton, occupant tout le bas des pages, à l'instar d'une œuvre littéraire.

Nous avons annoncé hier que les prévenus Hennebert, et Fabronius frères, viennent d'être renvoyés par la chambre du conseil devant la chambre des mises en accusation [...]. Quelques jours avant la publication de l'avis de la banque liégeoise, qui annonçait l'émission des faux billets, la femme d'un fonctionnaire public de cette ville, se trouvait au bureau de M. Nagelmackers¹⁹⁰, caissier de la banque susdite. Durant sa visite, un individu assez mal vêtu se présenta aussi au bureau pour échanger un billet de la banque Liégeoise, de la valeur de cent francs. Diverses circonstances attirèrent l'attention de la dame, c'était la mise négligée du porteur de l'effet, et plus encore l'état de ce même effet, qui était sale et tâché d'huile. Cinq ou six jours après parut dans les feuilles publiques, l'avis de la banque annonçant l'émission des faux billets. Alors la même dame se rappela les circonstances dont le hasard l'avait rendue témoin, et elle en fit part à son mari. Ce dernier s'empressa aussitôt de les communiquer aux magistrats instructeurs, M. le procureur du roi et M. Carthuyvels, juge. Ceux-ci se hâtèrent de se rendre chez M. Nagelmakers, et l'instruisirent de l'objet de leur visite. Le portefeuille fut examiné et l'on y trouva le billet signalé. Il fut à l'instant comparé aux billets faux, et l'on reconnut bientôt que tous avaient été calqués sur le billet véritable qui venait d'être si heureusement retrouvé. Quelques signes particuliers à cet effet, se reproduisaient sur tous les autres. Ainsi, par exemple, on y remarquait un petit crochet à la liaison du C du mot

¹⁹⁰ On trouve le banquier Gérard Nagelmaeckers, 311-312, rue Souverain-Pont en 1839, âgé de 61 ans (registre de population 140).

Clément Francotte¹⁹¹, une petite tache sur L des mots Richard Lamarche¹⁹², signes tout à fait accidentels, et qui se retrouvaient sur tous les faux billets.

On tenait donc un premier fait important ; mais quelle personne était venue échanger ce billet ? C'était ce qu'il fallait découvrir pour faire un second pas dans l'instruction de cette affaire. Le caissier de M. Nagelmackers se rappelait bien la figure et l'encolure du personnage avec lequel il avait été en rapport, mais il ignorait son nom. Cependant le signalement qu'il en donna à la police mit à l'instant celle-ci sur la trace, et une heure après un mandat d'amener fut décerné contre un nommé Boineme [sic], dit Boigne Nanette, qui tient une maison publique dans le quartier du Nord de cette ville.

M. le procureur du roi lui présenta le billet saisi, et Boinem avoua sans difficulté que c'était bien lui qui avait été chez le banquier échanger ce même billet. Sommé de déclarer de qui et comment il le tenait, voici en substance quelle fut sa réponse : « J'étais, dit Boinem, vers 5 heures du soir, dans les environs de ma maison, quand je fus abordé par un monsieur, grand et blond, qui me demanda si je voulais aller échanger un billet chez M. Nagelmackers, me recommandant de me presser, attendu que le bureau devait être fermé à six heures. Ce monsieur ajouta qu'il allait m'attendre chez moi. J'acceptai la proposition et je me rendis chez M. Nagelmackers, je rapportai l'argent et je reçus un franc pour ma commission.

Trine la borgne, une fille publiqueacoquinée avec Boinem, qui s'était fait offrir du vin par l'inconnu, en donna une description à la police.

Ce signalement et ces dépositions quoiqu'incomplètes, donnèrent l'idée aux magistrats instructeurs que l'inconnu qu'ils recherchaient, pourrait bien être l'un des frères Fabronius, chez lesquels la justice s'était déjà transportée. En conséquence, des mandats d'amener furent décernés contre les frères Fabronius ; le plus jeune des deux fut arrêté à l'instant et amené devant le juge d'instruction. Confronté avec la fille Trine et avec les époux Boinem, Fabronius ne fut point reconnu.

Après cette première confrontation, on envoya la fille Trine à la maison de Fabronius ainé, contre lequel on n'avait pu exécuter le mandat ; ce Fabronius étant malade et alité, on s'était borné à commettre un commissaire de police à sa garde.

¹⁹¹ Clément Francotte-Dejardin, actionnaire de la Banque liégeoise et caisse d'épargnes, est négociant (*Pasinomie*, Bruxelles, 3^e série, 1837, p. 169). Il est aussi juge suppléant du Tribunal de Commerce.

¹⁹² Richard Lamarche, lui aussi actionnaire de la Banque liégeoise et caisse d'épargnes, est juge au Tribunal de Commerce en 1826 ; il est négociant et colonel de la garde civique de Liège en 1838 et membre du Conseil provincial de Liège.

On présenta Fabronius à la fille Trine, qui déclara sans hésiter le reconnaître parfaitement pour l'individu avec lequel elle s'était trouvée dans le cabaret Boinem.

En vertu de cette déclaration, Fabronius fut arrêté à l'instant et conduit devant les magistrats instructeurs ; là il fut aussi reconnu par les époux Boinem, et force lui fut de convenir qu'il s'était trouvé chez eux et que c'était lui qui avait fait échanger le billet saisi ; il confirma enfin la vérité des dires des témoins Boinem et Trine. — Sommé à son tour de déclarer de qui il tenait le billet accusateur, Fabronius laissa échapper le nom du sieur Hennebert, son associé pour le commerce de la lithographie.

Tout ceci s'était passé le samedi 25 février, dans l'espace de dix heures du matin à six heures du soir.

Après la déclaration de Fabronius aîné, un huissier fut à l'instant chargé de faire comparaître le sieur Hennebert. On le chercha, mais on ne le rencontra ni chez lui, ni dans les divers cafés où il allait d'habitude. On désespérait de le trouver, quand vers sept heures et demie du soir, Hennebert ayant appris qu'on le demandait de la part du procureur du roi, se présenta de lui-même au parquet.

Les magistrats lui représentèrent le billet de l'accusation et Hennebert déclara l'avoir en effet donné à son associé Fabronius pour régler un compte.

Hennebert est obligé de convenir qu'il a quitté Liège du 14 au 17 février, mais refuse de dire où il a été, sous prétexte qu'il ne peut compromettre l'honneur d'une femme. Un mandat de dépôt est décerné contre lui, et des confrontations sont organisées.

Un banquier de Namur, M. Cakeljan [sic]¹⁹³, déclarait bien qu'un individu ressemblant beaucoup au prévenu, s'était présenté assez brusquement chez lui, en lui demandant s'il recevait des billets de la Banque Liégeoise, et que sur sa réponse affirmative, il en avait déposé 10 sur le bureau, avait reçu l'argent et était parti. Mais M. Cakeljan, à qui on représentait Hennebert, ajoutait : Je crois bien que c'est lui ; mais cependant je n'oserais l'affirmer sous serment.

Des témoins de Huy et d'Anvers tinrent à peu près le même langage.

¹⁹³ Ferdinand Kegeljan, banquier rue de Bruxelles (*Almanach de Namur et de la Province*, Namur, Dieudonné Gérard, 1836, p. 223). Il était aussi président de la Commission des hospices, et président de la Société d'horticulture de Namur. Une place inaugurée en 1907 face à l'Hospice Saint-Gilles porte son nom. Il est aujourd'hui surtout connu en tant que philanthrope et père du peintre Franz Kegeljan.

Toutefois d'autres déposèrent d'une façon plus positive notamment un commissionnaire de Namur qui avait conduit Hennebert chez divers banquiers de cette dernière ville, et qui reconnut très bien le prévenu, et cela malgré toutes les dénégations de celui-ci.

Quelques jours après, de nouvelle confrontation eurent lieu, et M. Maigret [sic]¹⁹⁴, banquier à Namur, déclara aussi reconnaître parfaitement Hennebert.

Le langage d'un domestique d'un hôtel de Namur, où Hennebert devait être descendu n'était pas moins précis.

Le samedi 2 mars, Barthélemy annonce qu'il passe aux aveux.

Aussitôt on prit acte de sa déclaration, dont voici la substance. C'est Hennebert qui fournit le billet modèle à Fabronius aîné. Alors commencèrent fort secrètement les opérations de la fabrication des faux billets. On se cachait même de la femme de Fabronius aîné, on lui disait qu'il s'agissait d'un travail pour la franc maçonnerie. C'est le jeune Fabronius qui fut chargé du travail, sans qu'on l'instruisit des projets médités par les deux autres prévenus. Il y employa plusieurs pierres, qui furent ensuite poncées et passées à l'eau forte.

Le matin de la dernière nuit employée aux opérations, Hennebert partit avec le manteau de Fabronius, il prit la diligence de Huy, et de là pour Namur. De cette dernière ville il envoya une certaine somme à Fabronius aîné (1). Après une absence de deux jours, Hennebert revint à Liège, et dit aux Fabronius qu'il avait placé des billets pour une somme assez forte, et en donna une partie à Fabronius aîné. Quant à lui, Fabronius jeune, il n'avait rien demandé, rien reçu.

Le lendemain de ces révélations, les magistrats se transportèrent de nouveau à la maison d'arrêt et interrogèrent Fabronius aîné, et lui aussi révéla toutes les circonstances de la fabrication des faux billets, ajoutant que son frère n'avait été qu'un instrument et s'était livré au travail demandé par dévouement fraternel.

Ces aveux furent communiqués à Hennebert et en présence des faits si positifs, qu'ils contenaient, le prévenu confirma aussi la vérité alléguant pour motiver son silence et ses précédentes dénégations, qu'il n'avait gardé le secret jusqu'à ce jour que de peur de compromettre

¹⁹⁴ Megret, banquier rue des Fossés [aujourd'hui rue Émile Cuvelier] (*Almanach de Namur et de la Province*, Namur, Dieudonné Gérard, 1836, p. 223).

l'existence d'une nombreuse famille, dont les Fabronius étaient les seuls soutiens. [...] Le Courrier Belge, en parlant ces jours derniers des frères Fabronius, qui sont remarquables comme artistes, ajoutait : il est malheureux que l'état actuel de la société ne fournisse point toujours des ressources à des hommes de talent. Il y a quelque vérité dans ces paroles.

Hennebert, avant l'affaire que nous venons de rapporter était considéré comme un homme d'une instruction variée. Il causait d'art avec beaucoup d'intelligence, et aimait les tableaux ; il a écrit, pensons-nous, plusieurs articles sur une exposition qui annonçaient du goût et des lumières ; il a composé aussi, il y a deux ans, la musique d'un opéra en trois actes, sur le poème de Faust ; le choix du sujet n'est-il pas remarquable ? Cet ouvrage n'obtint point le succès sur la scène ; mais les connaisseurs y trouvèrent de l'énergie et des intentions dramatiques.

Ceci nous apprend que Hennebert est Porphire-Désiré Hennebert (1806-1884), auteur de la musique de l'opéra en trois actes *Faust* présenté au Théâtre royal de Liège le 3 avril 1835¹⁹⁵.

Hennebert avait souvent un air de brusquerie, mais dans le commerce du monde cet air disparaissait, et il causait avec beaucoup de facilité. L'extérieur d'Hennebert est, comme on sait, fort avantageux : il est grand, bien découplé, ses traits sont beaux et réguliers, il a le front élevé, la chevelure épaisse, des yeux fort expressifs. Sa physionomie est très remarquable ; quand on l'a vue une fois, disait M. Maigret, on ne peut l'oublier que difficilement.

(I) *Nous faisons remarquer que c'est Fabronius qui parle (Le Courrier Belge, 24 mars 1837).*

Le 26 mars, Jobard prend à nouveau la défense des Fabronius, les présentant en victimes d'un ministère incomptétent.

Comme nous l'avons aussi rapporté, la fabrication des faux billets avait eu lieu à l'insu de l'épouse de Fabronius aîné. Nous citerons encore un fait qui honore le caractère de cette femme. Quand on vint arrêter son mari, il trouva le moyen de lui dire en allemand, bas à l'oreille : « Vous trouverez du pain pour nos enfants dans mon portefeuille, sous l'adresse ».

¹⁹⁵ Un article à son sujet est publié dans *Le Guide musical*, Paris, 1884-85, p. 63.

En effet, elle y trouva un billet de 1000 francs. Après les aveux des frères Fabronius, le magistrat instructeur fit venir la femme de l'aîné des deux frères, qui s'empressa de remettre à la justice le billet en question ; elle aurait pu facilement le conserver, en disant qu'il avait été dépensé pour subvenir aux pressans besoins de sa nombreuse famille, privée de ceux qui la soutenaient par leur travail.

Voltaire a dit qu'il fallait condamner les faux-monayeurs à fabriquer la monnaie de l'état ; nous opinons à notre tour pour que l'habile contrefacteur des billets de la banque liégeoise soit condamné à devenir professeur à l'école de gravure du gouvernement.

Nous le recommandons à M. Van Praet, qui a bien quelques reproches à se faire pour n'avoir pas donné toute l'attention qu'elle méritait, à sa lithographie de la bataille d'Eylau, et qui la lui a renvoyée sans faire prendre une seule souscription au roi, et sans un seul mot d'encouragement (Le Courrier Belge, 26 mars 1837).

Jules Van Praet (1806-1887) est le secrétaire du Roi, il est aussi membre correspondant de l'Académie royale de Belgique¹⁹⁶. On notera que Jobard se garde bien d'incriminer Léopold I^{er} lui-même.

La première audience à la cour d'Assises, le 28 avril, présidée par le juge Mockel, attire une nombreuse foule et fait l'objet d'un récit circonstancié :

[...] *Au banc de la défense se placent M^e Forgeur pour Hennebert ; M. Dognée pour les Fabronius ; M. Fabry et Verbois [sic] pour la partie civile.*

J. Forgeur, quai de la Sauvenière, 826, est avocat depuis 1824 ; P.J.A. Dognée, quai d'Avroy, depuis 1828 ; Verbois est soit L. Verdbois, qui réside Mont Saint-Martin, 660 et est avocat depuis 1789, soit H. Verdbois, avocat depuis 1824¹⁹⁷. Il est partie civile pour la Banque liégeoise.

Les accusés sont introduits. Hennebert entre avec calme et assurance. Ses coaccusés ne manifestent non plus aucune émotion.

M^e Verbois déclare se porter partie civile pour la banque liégeoise qui réclame 13,100 francs, plus intérêts et dépens et la solidarité des accusés pour les paiemens futurs de faux billets qui pourraient être présentés.

¹⁹⁶ *Almanach royal du commerce de Belgique*, Bruxelles, Balleroy, 1838, p. 524.

¹⁹⁷ *Almanach de la province de Liège et de la cour d'appel de Liège*, Liège, 1834, p. 128-129.
Deux Fabry sont avocats stagiaires en 1834.

M^e Forgeur pour les accusés adhère purement et simplement aux conclusions de la partie civile. Celle-ci est mise hors de cause. Elle reste néanmoins pour assister aux débats.

Le président interroge successivement les deux frères Fabronius. Ces deux accusés parlent mal le français.

Il est curieux qu’après huit ans à Liège, ils ne maîtrisent pas la langue. Cela semble dénoter un problème d’intégration et sans doute une clientèle réduite.

Leurs explications portant sur les mêmes points, nous les confondrons dans la relation que nous allons donner de leur interrogatoire.

Hennebert et les Fabronius ont été associés à Aix-la-Chapelle avant 1830 pour la fabrication de boîtes écossaises.

Il s’agit de boîtes décorées de lithographiées transférées. Le village écossais de Mauchline est le premier à avoir produit ces boîtes, d’où aujourd’hui l’appellation *Mauchline ware* pour ce type d’objets décorés, qui se sont diversifiés : boîtes à ouvrage, boîtes à timbres, sablier, coquetier, porte-lettres, etc. Il s’agit d’objets en sycomore, sur lesquels on étend un vernis ; une lithographie reproduisant un motif décoratif, parfois accompagné d’un texte, est mise à tremper, puis épongée entre deux buvards. Elle est ensuite pressée sur l’objet et colle au vernis. Il suffit alors de peler le papier pour que ne reste que l’encre sur l’objet, qui est ensuite verni une seconde fois afin de protéger le motif¹⁹⁸.

Hennebert avait mis 3000 francs dans ce commerce : cette entreprise tourna mal ; Hennebert resta créancier de ses associés pour une somme de 1500 francs.

Peut-être les Fabronius sont-ils venus à Liège dans le but de faire une nouvelle tentative de fabrication de ces boîtes ? Nous avons vu que Dominique Avanzo a pris un brevet le 22 janvier 1829 pour une presse spécifique à l’impression sur bois de toutes sortes de dessins. A-t-il imaginé un nouveau procédé de décoration de boîtes ? On pense bien sûr aux « boîtes de Spa », pour lesquelles Avanzo aurait pu imaginer une décoration mécanisée. Serait-ce Avanzo qui aurait fait venir à Liège les frères Fabronius ? Il n’est pas impossible qu’il ait entendu parler de leur tentative de production à Cologne, car des membres de la famille Avanzo

¹⁹⁸ Voir <http://www.denzilgrant.com/works-of-art/antique-treen/scottish-money-box/> et <http://www.bobbrooke.com/mauchlinware.htm>, pages consultées le 29 octobre 2012.

se trouvent dans cette ville¹⁹⁹. L'hypothèse est séduisante, mais nous n'avons pas découvert de traces de collaboration entre Dominique Avanzo et les frères Fabronius.

Après 1830 les frères Fabronius étaient à Liège. Une nouvelle association se forme avec Hennebert. Les Fabronius devaient lithographier six tableaux ; la bataille d'Eylau fut seule exécutée. Hennebert devait fournir aux dépenses matérielles et se charger des souscriptions ; cependant il ne s'en chargea pas. Cette entreprise tourna mal encore. Fabronius aîné s'endetta. Son frère qui avait travaillé six mois à la bataille d'Eylau et n'avait rien retiré de son travail lui avait été à charge.

Après ces deux mauvais succès, les Fabronius voulurent imprimer des lithographies communes pour les colporteurs. Hennebert le leur déconseilla. L'été passé, au moment d'un paiement de 600 fr., à faire à M. Lefort, Hennebert demanda à Fabronius aîné s'il saurait contrefaire un billet de la Banque de Belgique qu'il lui remit. Je consulterai mon frère, répondit Christian. Quelques jours se passèrent. Il fut fait un essai. Le résultat en fut que la contrefaçon était impossible. Hennebert présente ensuite un billet de 100 fr. de la Banque liégeoise, pour en essayer la contrefaçon.

Ce moyen de réparer ses malheurs répugnait à Fabronius, il alla encaisser ce billet chez M. Dubois. Hennebert l'apprit, et en présence d'une vieille servante il traita Fabronius de malheureux, d'imbécile qui ne va que quand on le pousse, et lui remit un nouveau billet de 100 francs, celui qui a servi à la contrefaçon. Fabronius a gardé ce billet quelque temps ; Hennebert est venu réitérer ses reproches.

Sur la demande de Christian, quelle peine était infligée à ce délit, Hennebert répondit : la mort en Angleterre, mais presque rien ici. Cette réponse a été faite à Christian, sans qu'il puisse dire si Bartholomé l'a entendue. Ce dernier en convient toutefois. Fabronius a cédé enfin, et son frère cadet Bartholomé s'est mis à l'œuvre comme simple ouvrier de Christian.

Bartholomé ne sait pas combien de papier on a acheté. Christian ne le sait pas exactement, mais il n'y avait pas, dit-il, de quoi faire plus de 150 billets.

¹⁹⁹ Des frères Avanzo sont cités à propos du retable des Saints Patrons de la cathédrale de Cologne : *Les frères Avanzo de Cologne en ont fait faire une lithographie à Paris en 1826, d'après un dessin de Rittmanns, à 12 thalers* (Aloyse SCHEIBER, *Manuel des voyageurs sur le Rhin*, Heidelberg-Strasbourg-Londres, 1831, p. 332).

La fabrication eut lieu la nuit du 14 février, qui précéda le départ de Hennebert, projeté dès le 12. Celui-ci remplit seul les sommes et les numéros. Le timbre avait été calqué par Fabronius jeune, d'après les instructions d'Hennebert. L'impression fut faite par Christian. Tout eut lieu au su d'Hennebert et sous ses yeux.

Ceci confirme que Barthélemy est l'artiste de la famille, et Christian l'imprimeur et patron.

Après la fabrication, les lithographies furent poncées avec de la pierre ponce, et remplacées par une tête de St-Paul²⁰⁰. Hennebert partit avec le manteau de Bartholomé. Quelques jours après, Fabronius aîné alla chercher à la diligence Van Gend, 810 fr. envoyés de Namur. Plus tard, lors de la visite du juge d'instruction, il apprit que cet envoi avait été fait par un M. Dumont et que c'était le nom dont Hennebert s'était couvert.

À son retour, Hennebert a passé plusieurs heures avec ses associés. Il a déclaré avoir eu peur d'abord, mais s'être bientôt remis ; avoir pris un grand nombre de noms, et contrefait souvent l'anglais. Hennebert a offert la moitié du bénéfice à Fabronius qui ne voulait rien ; Fabronius a reçu 2200 fr. pour solde de compte entr'eux, déduction faite des avances et des frais de voyage d'Hennebert. Celui-ci a déclaré avoir touché 8000 francs, et après le secret levé nous avons appris, disent les Fabronius, qu'il en avait touché 9500. Il faut remarquer que Fabronius ne tient point de livres, et qu'il ne sait dire à mille francs près ce qu'il doit à Hennebert qui lui prêtait de confiance et sans exiger de reçu. Il croit que sa dette se monte bien à 5 ou 6000 fr ?

Fabronius jeune termine ses explications en déclarant qu'il a agi sans aucun intérêt, qu'il ne lui est rien revenu de ce coupable travail. Oui, j'ignorais, dit-il, que ce fût un crime, je ne l'aurais pas fait sans cela. J'agissais pour mon frère, je ne demandais rien.

On passe à l'interrogatoire d'Hennebert.

Il déclare ne vouloir entrer dans aucun détail ; il rectifiera seulement quelques erreurs, avouant du reste ce qu'ont dit ses coaccusés.

²⁰⁰ Les Fabronius semblent avoir produit de l'imagerie pieuse pour la production « alimentaire ». Ce genre d'image était le principal produit diffusé par les colporteurs.

Dans l'association d'Aix-la-Chapelle, dit-il, j'ai perdu 5000 fr. Je ne leur ai rien demandé. Je me suis chargé de la dépense matérielle pour la bataille d'Eylau, mais de rien autre chose. Christian se présenta chez moi il y a un an environ. Je suis malheureux me dit-il, et il me fit indirectement la proposition de commettre un faux, que je repoussai. Je lui remis un billet de la banque et quelques jours après il me montra un essai de contrefaçon que je considérai comme on ferait un objet de curiosité. Tracassé par M. Dubois, pour un paiement, il vint encore chez moi. Je lui remis un billet de 100 francs, puis à quelque intervalle un second, lequel a servi à la contrefaçon. Un des Fabronius me demanda quelle peine frappait les faussaires. En Angleterre, la mort, ici les travaux forcés, répondis-je.

Après ces explications, Hennebert convient de toutes les circonstances du voyage, comme de toutes celles relatives à l'exécution matérielle du faux, puis il explique la prétendue infidélité que lui imputent ses coaccusés dans le partage. Les Fabronius lui devaient 4200 francs pour avances, et sommes payées par lui à leur profit.

C'est pressé d'argent, dit Hennebert, c'est à la veille de poursuites devant le tribunal de commerce que j'ai succombé à la tentation. Mon but n'était que de payer nos dettes ; si j'avais voulu m'enrichir j'aurais fait des billets de 1000 francs, ce n'était qu'un mot à changer et j'en aurais fait davantage.

Le ministère public demande à Hennebert pourquoi il n'a pas mentionné les billets escomptés à la Banque de Belgique. – R. J'ai cru que l'employé qui les avait reçus, de crainte d'être blâmé, les aurait envoyés à quelque banquier, et je ne voulais pas le trahir.

L'avocat de la partie civile demande à l'accusé ce qu'il avait fait de l'excédent du produit de l'émission sur le paiement fait à Fabronius. – R. J'ai satisfait à des obligations personnelles pour 4000 francs. Le reste, saisi sur moi pouvait être pièce à conviction, je l'ai jeté au feu à mon retour.

L'interrogatoire des témoins à charge et à décharge ne révèle aucune circonstance qui ne soit déjà connue.

Séance du 29.

M. Dognée, défenseur des frères Fabronius, soutient dans une longue plaidoirie que ses clients n'ont été que des instrumens ; que Hennebert seul a été le mobile, l'arme de ce crime ; il fait valoir la bonne conduite antérieure des deux frères, et prouve par plusieurs témoignages que le plus jeune est complètement sous l'influence de l'aîné [...].

Après cela M^e Forgeur traite les questions de droit et soutient avec beaucoup de talent qu'il n'y a pas ici contrefaçon du timbre de l'état ; que pour qu'il y ait crime, il faut la réunion de deux circonstances, le fait et l'intention ; qu'ici le timbre n'était que l'accessoire du billet ; que les Fabronius sont étrangers, ne connaissent pas même le timbre de l'état ; qu'ils n'ont jamais eu de leur part intention de contrefaire le timbre de l'état, mais seulement un billet de banque.

M^e Forgeur s'est ensuite attaché à démontrer qu'il n'y avait point ici faux en écriture de banque ou de commerce, il démontre par les statuts même de la banque liégeoise, qu'elle n'est ni banque ni Société de Commerce, que ce n'est donc qu'un faux en écriture privée ; arrivant à son client, il le dépeint sous les couleurs les plus avantageuses, il cite plusieurs faits qui prouvent en sa faveur, il dit et cela résulte un peu des circonstances, qu'Hennebert pousse la bienfaisance jusqu'à la monomanie. M^e Forgeur a un beau mouvement en faveur du plus jeune des Fabronius : acquittez-le, il est innocent, il n'a pas agi spontanément. M^e Forgeur pendant le cours de sa plaidoirie, s'élève à plusieurs reprises contre la mère de Hennebert, qui n'a rien voulu faire pour son fils, qui n'a pas même daigné répondre aux lettres pathétiques qu'il lui avait écrites.

Les plaidoiries ont été entendues avec beaucoup d'intérêt. M. Forgeur s'est élevé dans sa péroraison au plus haut degré de l'éloquence. Jamais sa parole n'avait aussi profondément ému l'auditoire. Des larmes coulaient de tous les yeux, et la cour et le jury ont éprouvé le besoin de se retirer un instant pour se recueillir, après l'audition de ce magnifique plaidoyer. – À midi et quart, les débats ont été clos et le jury est entré dans la chambre de délibération.

À une heure et demie, il est entré en séance et a prononcé un verdict qui déclare Christian Fabronius et Hennebert, coupables de contrefaçon de billets de banque et de commerce, et de contrefaçon du timbre de l'état. Il a également déclaré Bartholomé Fabronius coupable, mais seulement de contrefaçon des billets.

Les décisions relatives à la déclaration de culpabilité sur le dernier chef ont été rendues à la simple majorité.

En conséquence de ces déclarations, la cour, se ralliant à la majorité du jury, a déclaré les sieurs Hennebert et Fabronius aîné, coupables de contrefaçon de timbre de l'état et condamné ces deux accusés, chacun à six ans de réclusion, et le sieur Fabronius cadet, à cinq ans de la même peine.

(Le Courrier Belge, 1^{er} mai 1837).

4.2. UN NOUVEAU DÉPART POUR BARTHÉLEMY

Barthélémy ne purgera que la moitié de sa peine. Le 31 juillet 1840, *Le Courrier belge* annonce que Fabronius cadet est gracié, et lui consacre encore un entrefilet le lendemain :

On se rappelle la condamnation des frères Fabronius, lithographes à Liège, à 6 et à 5 ans de prison pour faux. Après plusieurs remises partielles de sa peine, le plus jeune qui excitait l'intérêt général étant considéré comme plus victime que coupable, a été complètement gracié. Il avait subi la moitié de sa condamnation.

Après sa libération, Barthélémy quitte la Belgique et séjourne à Dublin, d'où il revient à une date indéterminée, pour s'établir à Bruges. En octobre 1842 y est née sa fille Marie, qu'il reconnaîtra trois ans plus tard, quand il épouse la mère, Marie De Meyer. Il prend alors le nom Fabronius-De Meyer. Il réalise différentes vues de la ville, signées *B. Fabronius*, dont des exemplaires sont conservés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale de Bruxelles. En 1843, Barthélémy Fabronius illustre une édition de Hauman, *Livre des orateurs, par Timon (Cormenin) [...] orné de seize portraits gravés*. Les portraits de Fabronius, à la manière de l'eau-forte, ont été imprimés à Verviers par la Lithographie des Frères Hahn. En 1844, l'éditeur liégeois Riga, imprimeur-libraire établi rue Royale, contrefait les *Oeuvres complètes de Béranger* publiées à Paris chez Fournier et Perrotin en 1837. C'est un volume in-8°, portant le titre *Oeuvres complètes de Béranger, illustrations de Grandville*. Ce volume contient des titres dessinés par Jean Midolle, « peintre et compositeur paléographe » et lithographiés par Fabronius à la manière de l'eau-forte. La couverture est signée *B. Fabronius*; une partie des illustrations est signée F. ou B. F. Imprimé sur le même papier que le précédent, ce livre sort peut-être également des presses des frères Hahn²⁰¹. Fabronius-De Meyer illustre de lithographies l'ouvrage de J. GAILLARD, *Kronyk of Tydrekendighe*

²⁰¹ François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1998, p. 710 – Jacques DE DECKER, Bertrand FEDERINOV & François GODFROID, *Des contrefaçons à Mariemont ? La contrefaçon en Belgique et à l'étranger au XIX^e siècle. La donation François Godfroid*, cat. exp., Musée royal de Mariemont, du 14 février au 19 avril 2009, Morlanwelz, 2009, cat. n° 40, p. 67 et ill. p. 66, ainsi que l'illustration de couverture. Une édition des *Oeuvres complètes* de Béranger a déjà paru à Paris en 1834, éditée par Perrotin, avec des gravures sur acier, et une autre en 1836 à Paris toujours, 3 vol., édités par Perrotin et Régnier. Elle est illustrée de 120 vignettes, 8 d'après Grandville. Les bois debout sont de Charles et John Thompson, Godard, Cherrier, Brevière, Hébert etc. (Remi BLACHON, *La gravure sur bois au XIX^e siècle : l'âge du bois debout*, Paris, Les Éditions de l'Amateur, 2001, p. 62 et 107).

Beschryving der Stad Brugge sedert derzelver oorsprong tot op heden, naer het achtergelaten handschrift van B. J. Gailliard, verrykt met aenbelangende aenteekeningen van den uitgever, Brugge, J. Gailliard, 1849, huit lithographies sur chine, grand in-8° (vues de maisons et de places brugeoises). Il est possible que Barthélemy ait travaillé un moment pour Philippe-Christian Popp, lithographe brugeois éditeur des célèbres « plans Popp ». En 1854, la famille est de retour à Liège pour quelques années. De cette époque doivent dater des lithographies éditées par J. Cremetti portant la mention « B. Fabronius sc ». En 1858, Barthélemy est à Gand, où meurent le 3 mai 1858 sa fille Clara Maria Anna Fabronius, âgée d'un an, puis le 26 mai 1858 son épouse, Maria Victoria De Meyer, âgée de 39 ans. En 1866, il s'établit à nouveau à Bruges, mais en repart rapidement pour Lille. Il est rayé des registres communaux le 11 juin 1866 et l'on perd sa trace, si bien qu'on ignore sa date de décès. La « branche Barthélemy » reste cependant active dans le domaine de l'image, car son fils Édouard, né en 1847, deviendra un photographe portraitiste réputé à Bruxelles, de 1873 à 1908 au moins.

Il n'existe pas de trace de collaboration des deux frères après le procès. Barthélemy a-t-il eu le sentiment d'avoir été manipulé par son aîné ? A-t-il conservé de la rancœur à son égard ? Il semble en tout cas que le séjour en Irlande de Barthélemy l'ait fait oublier en Belgique et qu'il a pu revenir y faire carrière honorable. La situation a sans doute été moins facile pour Christian, principal coupable. S'il a purgé toute sa peine, il n'a été libéré qu'en 1843.

4.3. DE LIÈGE À BROADWAY : LA CARRIÈRE AMÉRICAINE DE LA « BRANCHE CHRISTIAN »

Des recherches qui débordent le cadre de cet article permettraient sans doute de déterminer la chronologie de l'émigration des frères. Un Fabronius quitte Anvers sur le bateau Concordia entre 1840 et 1874²⁰². S'agit-il de Christian, l'aîné, que l'on retrouvera plus tard à New York ? Ou de Barthélemy, qui part en Grande-Bretagne ? Le 5 décembre 1844, Christian Fabronius, né à Cologne, arrive à Londres, venant de Rotterdam,

²⁰² Belgium, Antwerp Police Immigration Index (<https://familysearch.org/pal/MM9.1.1/JSK8-Y59>, Fabronius, index 1840-1874 : http://zoeken.felixarchief.be/zHome/Home.aspx?id_isad=228328, page consultée le 13 septembre 2012).

sur le navire Ocean²⁰³. Une dénommée Barbara Fabronius arrive à Douvres, le 5 juin 1845, venant de Belgique, avec ses deux fils, Dominique et Pierre. Pourrait-il s'agir de Barbe Créditeur ? Si son aîné s'appelle bien Dominique²⁰⁴, elle a au moins deux autres fils qui s'appellent Bartholomé et François-Auguste. Et elle avait une fille Joséphine, dont le sort nous est pour l'instant inconnu.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le 28 septembre 1848, Christian Fabronius, âgé de 46 ans, arrive à New-York sur le bateau *The Spartan*, arrivant de Londres²⁰⁵. On le retrouve à partir de 1859 à Cincinnati [Ohio]²⁰⁶, ville où son fils Dominique C. travaillera avec lui pendant un certain temps. Le recensement de 1870²⁰⁷ nous apprend qu'il est imprimeur lithographe à Cincinnati, Ward 8, et que son épouse, Barbara Fabronius, ménagère, vit toujours avec lui. Elle décédera avant lui, car le recensement de 1880, à la date du 1^{er} juin 1880, stipule que *Cornelius Fabronius, lithographer*, né en France, d'un père et d'une mère nés en France, veuf, est patient à l'hôpital des sœurs du Bon Samaritain (*Good Samaritan Hospital*). Il est âgé de 75 ans. Malgré quelques erreurs, il s'agit à l'évidence de notre homme, dont c'est la dernière trace.

Si le père semble bien ancré à Cincinnati, le fils a davantage circulé : il arrive à Philadelphie en 1855, lithographie une vue de Chicago vers 1857, puis s'installe à Cincinnati. En 1859, il y travaille pour la firme Middleton, Stroobridge & Company avec Christian Fabronius. Il vit ensuite à Boston, où il travaille avec le lithographe Franklin N. Carter, de 1861 à 1864, et s'installe à New-York en 1865. Il retourne à Cincinnati en 1871. En 1872, il est renseigné comme artiste à New-York, et demeure à Broadway. En 1873, une demande de passeport de Dominick Fabronius mentionne une épouse prénommée Sarah. Un Dominick C. Fabronius, âgé de 52 ans et donc né vers 1830, se marie à Chicago le 20 juillet 1882²⁰⁸.

²⁰³ *England, Alien Arrivals, 1810-1811, 1826-1869*, en ligne sur www.ancestry.com, page consultée le 13 septembre 2012.

²⁰⁴ On notera qu'un Dominique Christian Fabronius se marie à Chelsea en octobre 1847 (*England & Wales, FreeBMD Marriage Index: 1837-1915* sur www.ancestry.com, page consultée le 13 septembre 2012). Il pourrait s'agir de lui.

²⁰⁵ *New York, Passenger and Immigration Lists, 1820-1850* sur www.ancestry.com, page consultée le 13 septembre 2012.

²⁰⁶ Le dépouillement des annuaires américains, en ligne www.ancestry.com, permettrait de préciser ses différentes adresses (*Cincinnati Directory, Cincinnati and Ohio, City Directory*), ainsi que celles de son fils dans les différentes villes.

²⁰⁷ En ligne sur www.ancestry.com, site consulté le 13 septembre 2012.

²⁰⁸ Illinois, Cook County Marriages, 1871-1920, *FamilySearch* (<https://familysearch.org/pal/MM9.1.1/N78T-WX2>, page consultée le 13 septembre 2012), Dominick C. Fabronius and Matie Morris [née en 1853], 20 July 1882. Elle meurt à New York le 14 juillet 1892.

C'est probablement lui qui se remarie. Il est à Philadelphie en 1888. Son dernier travail connu est une vue de l'église épiscopale de Saint-Paul, Buffalo, New-York, datée de 1894. On le retrouve encore à Chicago en 1896, comme artiste, 469, Washington Boulevard. Il est toujours dans cette ville en 1898. Il aurait fini ses jours à New-York comme professeur de dessin et de lithographie.

Il semble bien que Dominique C. – il a adopté l'usage américain de l'initiale du second prénom – ait joué de sa filiation avec l'inventeur de la lithographie. C'est ce qu'affirme David Karel dans son *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*²⁰⁹ : *Belge. Dessinateur, aquarelliste, portraitiste, lithographe et professeur de beaux-arts. Dominique C. Fabronius serait le fils d'un éditeur et lithographe « éminent » (prominent), voire un parent d'Aloys Senefelder, inventeur de la lithographie. Mais d'aucuns affirment qu'il apprit la lithographie en Angleterre et réalisa « de nombreux portraits lithographiés de la noblesse anglaise » (cf. Boston Art Archive). Son portrait de cantatrice, Jenny Lind, d'après un daguerréotype d'Edward Kilburn, fut lithographié par Day & Sons à Londres en 1850 et publié à New-York par Williams & Stevens. Il est probable que Fabronius émigra aux États-Unis vers la même époque, et que le lithographe Christian Fabronius (né en Allemagne vers 1804) qui travaillait à New York en 1850 soit son parent.* Nous savons maintenant que toutes ces informations ne sont aucunement contradictoires. Dominique Christian a vu travailler son père jusqu'à l'arrestation de celui-ci, alors qu'il avait neuf ans. Peut-être a-t-il été pris en charge par son oncle Barthélémy à son retour en Belgique vers 1842 jusqu'à la libération de son père l'année suivante ? Il semble en tout cas que Dominique Christian ait acquis la maîtrise du métier en Angleterre, où la famille s'est apparemment retrouvée de 1845 à 1848.

Dominique C. Fabronius aura mieux réussi aux États-Unis que son « grand-père » Karl Senefelder. L'enfant miséreux de la rue du Mouton-Blanc y a fait carrière et s'est taillé une petite célébrité en lithographiant les hauts faits de l'histoire américaine : un portrait en buste de Martha Washington, l'épouse du premier président, édité à Boston par L. Prang & C° vers 1864, d'après un tableau de Gilbert Stuart. Un portrait de Ulysses S. Grant d'après l'œuvre de Constant Mayer, dont

²⁰⁹ David KAREL, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord. Peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres*, Musée du Québec, Presses de l'Université Laval, 1990.

un exemplaire est conservé à la Library of Congress de Washington. L'estampe *The American Declaration of Independence Illustrated* d'après R. Thayer, imprimée par L. Prang & C° et éditée par Thayer & C° de Boston, montre un aigle élevant une nacelle flanquée de drapeaux américains, acclamée par la foule. Assis dans cette nacelle, un ancien esclave noir jette les chaînes dont on l'a délivré. Éminemment symboliques des valeurs américaines, ces lithographies ont connu une grande diffusion et sont aujourd'hui largement commentées sur de nombreux sites Internet. Mais il manquait le début de leur histoire, qui commence à Liège...

5. CONCLUSION

Dans l'état actuel des connaissances, il semble que la lithographie pénètre relativement tard dans la cité artistique et francophile qu'est Liège. Avanzo, arrivé en 1821, est d'abord surtout marchand d'estampes et n'imprime que quelques années plus tard. Est-ce dû à la tradition importante de taille-douce dans cette ville ? La faible implantation des débuts sera difficile à pallier, la plus grande part du marché étant accaparée par les Bruxellois. Même dans les années 1840, il semble que Liège ne disposait pas d'imprimeur lithographe parvenu à un degré de maîtrise suffisant pour imprimer les estampes des meilleurs artistes. Wiertz, nous l'avons vu, se résout à faire imprimer son *Patrocle* par le Bruxellois Pierre Degobert, auquel recourt Dominique Avanzo lui-même, qui se cantonne – si l'on peut dire, vu son impressionnante production – au dessin technique. Mais les Liégeois, grâce à l'imprimeur Auguste Bénard, prendront une éclatante revanche à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle (fig. 23). L'exposition universelle de 1905 sera l'occasion d'un rayonnement international, tant pour la ville que pour ses artistes graphiques.



Fig. 23 – Émile Berchmans (fils), *Orange bitter Noterman Hasselt*,
lithographie, 100 x 75 cm, Liège, lith. Aug. Bénard, vers 1900.
Musée d'Ixelles. © IRPA-KIK, Bruxelles, cliché KM9822.

6. BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE COMMENTÉE SUR LA LITHOGRAPHIE EN BELGIQUE

Maurice-A. ARNOULD, *Les débuts de la lithographie à Mons (1816-1830)*, dans *La Vie wallonne*, t. 44, 1970, p. 417-458.

Publication régionale qui retrace l'histoire d'un album d'incunables lithographiques rassemblés par le pharmacien montois Gossart.

Françoise CLERCX-LÉONARD-ÉTIENNE, *Liège en gravures*, Liège, 1979.

Reproduit une série de lithographies donnant un aperçu d'estampes « topographiques » liégeoises.

A. DEJARDIN, *Recherches sur les cartes de la principauté de Liège et sur les plans de la ville*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. IV, 1860, p. 209-291.

Répertoire sur bases de plusieurs collections, dont la sienne. Pour la lithographie, voir Chapitre III. *Province de Liège faisant partie des Pays-Bas (1814-1850)*, p. 238-240 et Chapitre IV. *Province de Liège faisant partie de la Belgique (1850-1860)*, p. 241-291.

Xavier DE THEUX DE MONTJARDIN, *Bibliographie liégeoise contenant : 1° les livres imprimés à Liège depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours, 2° les ouvrages publiés en Belgique et à l'étranger, concernant l'histoire de l'ancienne principauté de Liège et de la province actuelle du même nom*, 2^e éd., Bruges, Desclée de Brouwer, 1885.

Renseigne de nombreux ouvrages illustrés de lithographies (la technique de gravure n'est cependant pas toujours précisée). Recense notamment de nombreux ouvrages édités par Avanzo.

DOMINIQUE, *Nos peintres lithographes* : six articles parus dans le quotidien bruxellois *La Gazette*, les 4, 8, 11, 15, 21, 22 et 31 octobre 1935.

Six articles sous forme d'interview de Hissette. L'auteur « Dominique » pourrait-il être Marie Closset (Bruxelles, 16 août 1873 - Uccle, 20 juillet 1952), dont le pseudonyme était « Jean Dominique » ? Elle était écrivain et auteur de poésies. Elle publia en outre de nombreux articles dans d'importants journaux et revues qui appréciaient en elle une collaboratrice de choix (Maurice MOUSENNE, *Dominique (Jean)*, dans *Biographie nationale*, t. 35, 1970, col. 194-202). Quoi qu'il en soit, le réel auteur semble Hissette lui-même, qui semble avoir utilisé ce biais pour diffuser des informations qu'il désespérait de publier.

Louis-Ferdinand Hissette (né à Roubaix en 1885) entre en 1910 à la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles. Il est bibliothécaire en 1919, d'abord attaché au Cabinet des Estampes. Il en deviendra le conservateur. Il fonde en 1930 la calcographie, qu'il dirige jusqu'à sa mise à la retraite, en 1950. Il meurt en 1972 (notice biographique à l'exposition *Six siècles de mémoire gravée*, Bruxelles, Hôtel de ville, 7 septembre - 23 octobre 2005).

François GODFROID, *Aspects inconnus et méconnus de la contrefaçon en Belgique*, Bruxelles, Académie royale de Langue et de Littérature françaises, 1998.

Cet ouvrage apporte de nombreuses précisions sur les dates de parution d'ouvrages illustrés de lithographies.

Henri HYMANS, *La lithographie en Belgique*, dans *Études et notices relatives à l'histoire de l'art dans les Pays-Bas*, t. I, Bruxelles, 1920, p. 420-458 (réédition d'articles publiés à Vienne dans *Chronik für vervielfältigende Kunst der Gegenwart*, Wien, 1898 et 1900, t. 42 et 43).

Henri Hymans (Anvers, 1836 - Bruxelles, 1912), aquafortiste, était conservateur du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles. Il était lui-même graveur et lithographe et a récolté quantité d'informations orales auprès des artistes.

Jean-Baptiste Madou, exposition, 9.11-6.12.2010, Bruxelles, Musée Charlier, 2010.

Plaquette accompagnant une exposition montrant les facettes de la production de Madou (peintures, dessins, lithographies).

Serge LE BAILLY DE TILLEGHEM, *La première époque de la lithographie à Tournai*, dans *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, 1981, p. 239-303.

Publication régionale qui retrace principalement le cercle de lithographes autour d'Antoine Dewasme, lithographe tournaïsien, qui deviendra ensuite un important imprimeur et éditeur bruxellois.

Henri LIEBRECHT, *Les débuts de la lithographie en Belgique*, dans *Histoire du livre et de l'imprimerie en Belgique, des origines à nos jours*, t. VI, Bruxelles, Musée du Livre, 1934, p. 33-39.

Henri Liebrecht était secrétaire général honoraire du Musée du Livre à Bruxelles. Les quelques illustrations sont la seule valeur ajoutée par rapport à l'article de Hymans.

Lithographie 1850-1950 Kunst en Techniek, Deurne, Het Sterckshof, 1972.
Catalogue d'exposition qui se borne à décrire une sélection de lithographies.

Jean-Henri-Marie VAN DER MARCK, *Romantische boekillustratie in België : van de Voyage Pittoresque au Royaume des Pays-Bas (1822) tot La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs (1869)*, Roermond, 1956.

Cette étude étoffe des articles plus anciens : tout d'abord ceux de Henri Hymans, publiés en 1898 et 1900 et réédités en 1920 ; ensuite celui de Liebrecht, édité en 1934.

Nicole WALCH, *J.B. Madou lithographe*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, 1977.

Étude des estampes de Madou appartenant au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles.

7. OÙ TROUVER DES LITHOGRAPHIES LIÉGEOISES ?

Antwerpen, Museum Vleeshuis (collection d'affiches de la firme Bénard).

Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}, Cabinet des Estampes.

Liège, Bibliothèque Ulysse Capitaine.

Liège, Cabinet des Estampes de la Ville de Liège.

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, fonds de la Ville de Liège.

Liège, Grand Curtius, collections de l'Institut archéologique liégeois et de l'ancien Musée d'Art religieux et d'Art mosan.

Liège, Musée de la Vie wallonne.

Liège, Université de Liège, Collections artistiques (Galerie Wittert) : www.wittert.ulg.ac.be/fr/flori/gravures.html.

Photothèque en ligne de l'IRPA : www.kikirpa.be.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, en ligne sur : www.ialg.be/publications/bial/index.html (lithographies de Cremetti).

UN *CHRIST AU TOMBEAU*, CHEF-D'ŒUVRE MÉCONNNU À LIÈGE

par Yves DUBOIS¹

L'ŒUVRE

Il n'est plus guère besoin de présenter le *Christ gisant*, l'œuvre la plus connue du plus célèbre des sculpteurs liégeois, Jean Del Cour. La sculpture en marbre blanc, datée de 1696, est conservée à la cathédrale Saint-Paul à Liège. Michel Lefftz, auteur d'un important ouvrage sur Del Cour, en parle en ces termes² : « La musculature puissante de ce corps qui semble encore habité par la vie est admirablement bien rendue, sans excès. La cage thoracique est gonflée, le ventre est creusé. Les muscles sont souples et la pose délicate. La main gauche est déjà raidie par la mort, mais l'autre main semble encore animée par la vie. [...] Le visage allongé se termine par une courte barbe aux boucles estompées, les lèvres sont fines, le nez long et mince, les grands yeux clos ».

Autant cette œuvre est réputée, autant un autre Christ gisant exécuté par un autre sculpteur liégeois, actif dans la première moitié du XX^e siècle, est ignoré, oublié, quasiment perdu. Ce *Christ au tombeau*³, sculpture en plâtre de 2,20 m de long, signée par Adelin Salle⁴, présente des analogies avec l'œuvre de Del Cour : cage thoracique gonflée, ventre creusé, courte barbe, nez long et mince... De toute évidence, il est impossible qu'Adelin Salle n'ait pas connu le marbre de la cathédrale Saint-Paul.

¹ ydubois@skynet.be.

² Michel LEFFTZ, *Jean Del Cour 1631-1707. Un émule du Bernin à Liège*, Bruxelles, Racine, 2007, p. 98.

³ L'œuvre est parfois aussi intitulée *Christ couché*.

⁴ Adelin Salle (Liège, 1884 - Tilff, 1952), sculpteur formé à l'Académie royale des Beaux-Arts de Liège (classes de Prosper Drion et Adriën de Witte), où il devient professeur de 1944 à 1949. Il a produit de nombreuses œuvres monumentales à Liège (bas-reliefs pour le Lycée Léonie de Waha, pour l'Exposition de l'Eau de 1939, pour le pont des Arches...) et mobilières (statuettes et médailles).

Il devait l'avoir en tête lorsqu'il a modelé son propre Christ. Mais Salle ne plagie pas. Chez lui, le corps est encore tordu par la douleur, les os et les articulations sont apparents, les doigts des mains et des pieds sont crispés, les orbites sont vides. Le drapé du linge ceignant la taille ne présente pas ces plis tumultueux propres à Del Cour. Aucune trace d'un apaisement consécutif à la mort, le corps reste figé dans les contractions de la douleur.

SA SIGNIFICATION

Le plâtre est posé sur un socle en bois de section polygonale. D'un côté on peut lire : « DENUMERAVERUNT OMNIA OSSA MEA Ps. XXI ». Ces mots sont tirés du psaume qui prophétise la Passion du Christ. C'est bien la douleur absolue que le sculpteur a voulu rendre présente à nos yeux. Un article signé P. Demasy⁵, paru dans le journal *La Meuse* du 28 février 1919, nous éclaire à ce propos : « Et j'y vois encore autre chose, que m'aide à voir cette date sur le socle : 1914-1918 ; je vois la Passion de l'humanité sacrifiée par la guerre, je vois le poème tragique de toute la souffrance de l'homme ».

Réalisé en 1918⁶, ce Christ a donc un lien direct avec la Grande Guerre. Ce n'est ni un tombeau, comme la sculpture de Del Cour, ni une œuvre simplement destinée à la dévotion des fidèles. Il est le porteur symbolique de l'émotion des hommes devant le terrible cortège de meurtrissures, de mutilations, de misère, de destructions, de privations et de deuils endurés par la population, tant les militaires que les civils, durant les quatre années de guerre qui venaient de s'achever. C'est ce qu'avait bien perçu P. Demasy : « L'humanité sanglante et sanglotante, l'humanité souffrante et triomphante peut venir et se reconnaître en ce repos, en cette victoire sur la souffrance et la mort ».

Pour les croyants, il est également un support pour la recherche de la consolation et de l'espoir dans la foi et la prière.

Un rapport typologique s'établit ainsi entre la souffrance du Christ et celles causées par la guerre, et plus particulièrement encore entre le sacrifice du soldat mort pour sauver sa patrie et celui du Christ mort pour sauver l'humanité. C'est le thème de l'*imitatio Christi*, fort en

⁵ Sans doute Paul Demasy (1884-1974), dramaturge d'origine liégeoise, installé à Paris après la Première Guerre.

⁶ La date est confirmée par Jules BOSMANT dans son ouvrage *La peinture et la sculpture au Pays de Liège de 1793 à nos jours*, Liège, 1930, p. 279.



Adelin Salle, *Christ au tombeau*, 1918, Liège, BAL
(photo : Yves Dubois).

vogue pendant et après les années de guerre : « La spiritualité doloriste transforme la guerre tout entière en une immense imitation du Christ. [...] C'est de la mort que surgit la vie »⁷.

L'iconographie de nombreux mémoriaux placés dans ou autour d'églises s'y réfère directement, sous formes diverses : un vitrail de l'église Saint-Lambert à Soumagne montre un Christ en croix apparaissant à un soldat mourant dans les tranchées de l'Yser ; dans l'église Sainte-Marie-des-Anges à Liège, le chemin de croix en terre cuite, œuvre d'Adelin Salle également, est flanqué d'une plaque dédicatoire « CE CHEMIN DE CROIX A ÉTÉ / ÉRIGÉ EN 1926 À LA MÉMOIRE DES / ENFANTS DE LA PAROISSE SAINTE / MARIE-DES ANGES MORTS POUR LA / PATRIE DURANT LA GRANDE GUERRE / 1914-1918. / EXÉCUTÉ PAR ADELIN SALLE » ; dans le vestibule de l'église

⁷ Annette BECKER, *La guerre et la foi : de la mort à la mémoire. 1914-1930*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 50.

Sainte-Marie-Madeleine à Wanne (Trois-Ponts), une plaque de laiton portant les noms de quatre paroissiens morts sous les drapeaux figure une pietà entourée des mots « SICUT MARIA CHRISTUM ITA PATRIA FILIOS SUOS LUGET » (La patrie pleure ses fils tout comme Marie pleurait le Christ) ; dans un vitrail de la chapelle Saint-Pierre à Awan (Aywaille), c'est un soldat en uniforme qui prend la place du Christ sur les genoux de la Vierge ; le mémorial de la paroisse Saint-Martin à Ans est surmonté d'une représentation de la Sainte-Agonie, sculptée dans un style sulpicien ; un vitrail placé au-dessus du monument commémoratif de l'église du Saint-Nom-de-Jésus à Chanxhe (Sprimont) représente un soldat mort enlevé vers les cieux par un ange, à l'instar de l'Ascension du Christ. On pourrait multiplier les exemples.

Le rapprochement entre la Passion du Christ et les souffrances de la guerre, auquel s'associent les idées de la lutte du Bien contre le Mal et de la rédemption par la douleur, est maintenant intégré dans les représentations collectives, au moins du monde chrétien. Il s'exprime de façon explicite dans ces œuvres plastiques.

Le *Christ au tombeau*, qui n'est pas vraiment un mémorial, s'inscrit parfaitement dans cette thématique nouvelle. Mais à la différence de la plupart des représentations mentionnées plus haut, qui offrent un caractère relativement apaisé, la sculpture d'Adelin Salle renouvelle la tradition doloriste des œuvres de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance.

UN CHEF-D'ŒUVRE MÉCONNNU

Mais qui donc connaît encore cette sculpture ? Qui a pu la voir et où ?

En février 1919, P. Demasy attire l'attention des lecteurs de *La Meuse* sur ce plâtre « relégué au fond d'une obscure chapelle de l'église Saint-Jacques » à Liège.

L'œuvre est citée en quelques mots par Emma Lambotte dans un article de 1928 consacré à Adelin Salle et plus particulièrement à son monument commémoratif de la bataille du Sart-Tilman (5 et 6 août 1914)⁸ : « En l'église Saint-Jacques on peut voir un émouvant *Christ couché* ; il paraphrase la prophétie de David ; on pourrait compter les os ; pieds et mains sont percés ».

⁸ Emma LAMBOTTE, *Le sculpteur Adelin Salle*, in *La revue de l'art*, octobre 1928, p. 121.

Parmi les illustrations accompagnant l'article figure une photographie du *Christ au tombeau*.

Deux ans plus tard, Jules Bosmant mentionne également, très brièvement, la présence de l'œuvre de Salle à Saint-Jacques⁹ : « Adelin Salle est encore l'auteur d'un *Christ au tombeau* (1918) qui se trouve à l'église St-Jacques ».

Il faut ensuite attendre 2006 et l'ouvrage en sept volumes de Cor Engelen et Mieke Marx consacré à la sculpture en Belgique de l'époque contemporaine pour en trouver une nouvelle mention, dans la rubrique consacrée à Adelin Salle¹⁰ : « Crée des statues religieuses pour différentes églises de Liège, e.a. un *Christ couché* pour l'église Saint-Jacques, un *chemin de croix* pour l'église Sainte-Marie-des-Anges et un *Christ en croix* pour l'église Saint-Barthélemy ».

Les auteurs citent l'article d'Emma Lambotte, dont ils reprennent également l'illustration.

C'est tout, c'est très peu.

Et pour cause ! Personne à Saint-Jacques ne connaît la sculpture. Ni les fabriciens ni les spécialistes du patrimoine liégeois consultés n'ont jamais vu ou entendu parler de ce *Christ au tombeau*. La visite de la tribune de l'église, où sont entreposées les sculptures déposées, n'a rien permis de découvrir. Aucune archive à ce sujet n'a été retrouvée. L'œuvre a disparu dans l'espace et dans le temps. La référence de 2006 ne s'appuie que sur un texte de 1928 et non sur une expérience directe.

Une indication donnée par un membre du personnel des musées liégeois a cependant permis de la retrouver dans les réserves du MAMAC, contre un mur, au fond d'une cave retirée et poussiéreuse¹¹. La signature « A. Salle » y figure bien, et une plaquette en donne le titre et l'auteur. Mais il n'y a pas de trace de la mention « 1914-1918 ». Elle pourrait cependant se trouver sur le côté du socle placé tout contre le mur.

La question se pose donc de savoir quand et pourquoi le plâtre est arrivé à la Boverie. Il n'est pas repris à l'inventaire, aucune fiche ne lui est consacrée. Le *Bulletin administratif de la Ville de Liège*, de 1919 à 1970,

⁹ Jules BOSMANT, *op. cit.*, p. 279.

¹⁰ Cor ENGELEN, Mieke MARX, *La sculpture en Belgique à partir de 1830*, Bruxelles, 2006, vol. 6, p. 3132.

¹¹ Le plâtre a depuis été transféré vers d'autres réserves du BAL.

ne signale nulle part son transfert de l'église au musée. Les comptes-rendus des séances du Conseil communal mentionnent pourtant toutes les acquisitions, dépôts et legs faits au profit des musées de la Ville, mais rien au sujet d'un *Christ au tombeau* provenant de Saint-Jacques.

La sculpture a disparu des mémoires, elle n'a aucune existence officielle, elle est perdue...

P. Demasy, même pas un an après sa réalisation, s'indignait déjà du peu d'attention qu'on lui accordait : « Est-il beaucoup de gens, à Liège, est-il beaucoup d'amateurs d'art et de *dilettanti* qui aient vu le *Christ au Tombeau* dont le plâtre est relégué au fond d'une obscure chapelle de l'église Saint-Jacques ? En est-il beaucoup qui connaissent le nom de son ouvrier : le statuaire Adelin Salle ? [...] Y a-t-il donc, en notre cité, tant de chefs-d'œuvre ? Et l'art est-il réellement si peu considéré, si peu aimé chez nous ? Sommes-nous donc des Pharisiens, et le demeurerons-nous, gens de religion et gens de pensée ? ».

Et il conclut ainsi son article : « Adelin Salle, sincère ouvrier, grand sculpteur, allez en France. Vous y trouverez des athées plus intelligents et qui aimeront votre *Christ* mieux que tous nos gens bien-pensants de Belgique ».

Déjà oublié quand il était exposé, oublié dans les caves des musées liégeois, oublié dans leur travail d'inventaire, le plâtre a encore subi un ultime outrage : la cheville droite a été brisée, sans doute lors d'une manipulation malheureuse.

Nous sommes maintenant quasiment à la veille des premières commémorations du centenaire de la Grande Guerre. Les Liégeois comprendront-ils qu'ils possèdent un chef-d'œuvre propre à nous impressionner autant par le talent de son auteur que par la charge émotive dont il a été porteur ? « Les pieds tordus du grand cadavre d'Adelin Salle », écrivait P. Demasy, « ce ventre abîmé, cette bouche dont le rictus laisse voir les dents, ces orbites creuses, pleines de ténèbres, ce nez pincé, ces mains décharnées, tous ces os que l'on peut dénombrer, comment le terrible ouvrier sut-il, à toute cette misère, à toute cette horreur plus morte que la mort, conférer cette beauté suprême, faire de cela un chant d'espoir, donner à cela un reflet d'immortalité, envelopper cela d'un rayonnement d'apothéose et de victoire ? ».

Y aura-t-il une volonté et des moyens pour le restaurer et le ramener au grand jour avant le centenaire de sa réalisation ? C'est en tout cas le vœu que je forme en concluant cet article.

ANNEXE

Extraits de l'article signé P. Demasy, paru dans *La Meuse* du 28 février 1919.

UNE ŒUVRE INCONNUE

Est-il beaucoup de gens, à Liège, est-il beaucoup d'amateurs d'art et de *dilettanti* qui aient vu le *Christ au Tombeau* dont le plâtre est relégué au fond d'une obscure chapelle de l'église Saint-Jacques ? En est-il beaucoup qui connaissent le nom de son ouvrier : le statuaire Adelin Salle ?

[...] Ce Christ émacié, en qui triomphent tous les épouvantements de la mort, et aussi toutes ses béatitudes, est d'un imagier gothique qui aurait le métier souverain d'un artiste de la Renaissance. Du style jusque dans la mort, et tout près de la décomposition ; une ligne pure, un parfait équilibre dans les volumes, un pathétique et une dignité funèbres, le maximum d'expression, obtenu sans que soit déshonorée la noblesse du corps humain, voilà ce que l'ouvrier sut imposer de pensée à la matière. [...] Voici l'Homme de douleur d'Isaïe ; voici le squelette de celui qu'a décrit le roi visionnaire : « *Ils ont compté tous mes os.* »

Et j'y vois encore autre chose, que m'aide à voir cette date sur le socle : 1914-1918 ; je vois la Passion de l'humanité crucifiée par la guerre ; je vois le poème tragique de toute la souffrance de l'homme.

Or, il s'est trouvé un artiste, un voyant, un homme solitaire qui l'a éprouvée toute dans son âme et dans sa chair. L'humanité sanglante et sanglotante, l'humanité souffrante et triomphante peut venir et se reconnaître en ce repos, en cette victoire sur la souffrance et la mort.

Car la mort des héros n'est que symbolique. La mort n'absorbe d'eux que le périssable. L'homme de douleur n'a passé par la mort que pour la vaincre. L'humanité, tant de fois crucifiée, et confiée au tombeau par des philosophes et des moralistes de peu de foi, qui ne tient pour très assuré qu'elle se guérira de ses blessures, qu'elle se relèvera de sa prostration ? Il y a sommeil, sommeil sanglant, mais non pas mort. Les pieds tordus du grand cadavre d'Adelin Salle, ce ventre abîmé, cette bouche dont le rictus laisse voir les dents, ces orbites creuses, pleines de ténèbres, ce nez pincé, ces mains décharnées, tous ces os que l'on peut dénombrer, comment le terrible ouvrier sut-il, à toute cette misère, à toute cette horreur plus morte

que la mort, conférer cette beauté suprême, faire de *cela* un chant d'espoir, donner à cela un reflet d'immortalité, envelopper cela d'un rayonnement d'apothéose et de victoire ? [...]

Il serait bon que plus d'hommes vissent l'œuvre d'Adelin Salle. Elle est bonne à regarder à ceux qui ont souffert. À la vue de ce noble cadavre, ils cesserait de désespérer. Nous sommes des artistes de notre âme, par permission des dieux. Prenons, pour la modeler « d'un pouce de statuaire », prenons conseil du sculpteur de pierre.

Oui, il serait bon que plusieurs la vissent et, pour cela, il faudrait que ce *Christ*, au lieu d'être relégué à l'écart, fût placé au milieu de l'église, parmi l'assemblée des croyants. [...] Hélas ! Je sais que ce grand ouvrage, on ne songe nullement à le faire exécuter dans le marbre ou dans une autre matière durable. Y a-t-il donc, en notre cité, tant de chefs-d'œuvre ? Et l'art est-il réellement si peu considéré, si peu aimé chez nous ? Sommes-nous donc des Pharisiens, et le demeurerons-nous, gens de religion et gens de pensée ? Et je sais aussi que ce grand ouvrage, que l'artiste ne pouvait garder dans son atelier trop exigu, encombré d'œuvres plus inconnues encore que le *Christ au Tombeau*, n'a pu que difficilement trouver admission dans un coin perdu, mal éclairé de notre église Saint-Jacques. [...]

Adelin Salle, sincère ouvrier, grand sculpteur, allez en France. Vous y trouverez des athées plus intelligents et qui aimeront votre *Christ* mieux que tous nos gens bien-pensants de Belgique.

IN MEMORIAM MARGUERITE ULRIX-CLOSSET

par Gaëtane WARZÉE

Le 7 décembre dernier disparaissait Marguerite Ulrix-Closset, membre effectif de l’Institut archéologique liégeois, première femme à avoir accédé au fauteuil de président en 1983.

Marguerite Closset avait vu le jour à Herstal le 1^{er} janvier 1921 bien que son père l’ait déclarée à l’état civil le 31 décembre 1920 ! Elle était donc destinée dès la naissance à être « un temps en avance », ce qui n’allait nullement l’handicaper, bien au contraire. Elle racontait souvent comment, envieuse des connaissances de son grand frère inscrit en première année, elle avait convaincu ses parents de lui procurer un tableau noir afin d’apprendre à écrire elle aussi.

Après un parcours exemplaire durant ses six années primaires, elle poursuit des humanités « modernes », puis s’inscrit à l’École normale. Peu d’entre nous savent aujourd’hui qu’avant de devenir une préhistorienne brillante, Marguerite s’était tout d’abord tournée vers l’enseignement. Mais la carrière d’institutrice primaire ne la séduisait pas outre mesure, elle qui depuis longtemps rêvait de l’Université et cela malgré l’opposition maternelle. Elle prend des cours du soir de dessin et c’est ainsi que durant la guerre, et par le biais du jury central, elle obtient les diplômes lui permettant de professer dans l’enseignement secondaire. Parallèlement, elle étudie l’Histoire de l’art à l’Académie de Liège où elle rencontre un certain Florent Ulrix avec qui elle partage l’ambition d’entamer des études universitaires d’Archéologie. Ils se marient en 1950 et, sept années plus tard, malgré une vie familiale bien remplie – ils sont les parents de trois petites filles – et une vie professionnelle tout aussi intense, ils s’inscrivent dans la discipline tant attendue au sein de notre *alma mater*. Marguerite y mène un cursus sans faute multipliant les grades dès la candidature pour terminer sa seconde licence avec la plus grande distinction en 1961, en présentant un mémoire consacré à la grotte de l’Hermitage à Moha. Elle est ainsi remarquée par son professeur, la regrettée Hélène Danthine,

qui lui propose d'entreprendre un doctorat. *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique* sera défendu avec brio en 1970, tout comme une des thèses annexes portant sur les paysages urbains servant de toile de fond aux vierges en majesté chez les Primitifs flamands. Marguerite y croisera le fer avec feu le Professeur Jean Lejeune, en démontant ses théories sur la soi-disant représentation de la cathédrale Saint-Lambert de Liège. Les fouilles qu'elle mènera quelques dix années plus tard au cœur de la Cité ardente la conforteront dans ses hypothèses. Devenue le bras droit de son professeur, elle mènera carrière à l'Université de Liège où elle sera successivement assistante, chef de travaux, puis maître de conférence au service de Préhistoire. Elle prendra sa retraite en 1980, concurremment au départ d'Hélène Danthine, dont elle s'occupera avec dévouement jusqu'à la fin de sa vie.

D'autres, et bien mieux que moi, ont retracé sa carrière scientifique, ont fait l'éloge de ses recherches et de ses publications et ont épingle ses implications multiples dans le monde de l'archéologie préhistorique, aussi bien aux côtés des professionnels que des amateurs. En 2011, l'anthropologue Michel Toussaint et plusieurs élèves et amis ont réuni des textes lui rendant hommage dans les *Mélanges Marguerite Ulrix-Closset*, axés bien évidemment sur *Le Paléolithique moyen en Belgique*¹.

Malgré ma formation d'historienne de l'art et des préoccupations bien éloignées de la Préhistoire, j'ai néanmoins croisé Marguerite à différentes reprises. C'est à elle que je dois le peu de rudiments que je connaisse en matière de fouilles archéologiques, inculqués à l'occasion d'un stage place Saint-Lambert. C'est elle, qui, lors d'un voyage à New York organisé par l'Université en 1981, nous conseille d'aller visiter le Musée des Sciences naturelles. Nous en ressortirons écœurés par le gigantisme des collections et surtout celui des dinosaures reconstitués dans le hall central. Membre des Chercheurs de la Wallonie, comme de nombreuses autres sociétés savantes, Marguerite soutient ma candidature à l'un de mes premiers emplois visant à mettre sur pied ce qui allait devenir le Préhistosite de Ramioul. Devenue par la force des choses membre de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, j'y siège aux côtés de Marguerite, élue administratrice en tant que vice-présidente du Congrès quadriennal de Liège en 1992.

¹ Michel TOUSSAINT, Kévin DI MODICA et Stéphane PIRSON (dir.), *Le Paléolithique moyen en Belgique, Mélanges Marguerite Ulrix-Closset*, Liège, 2011, (*Bulletin de la Société royale belge d'Études géologiques et archéologiques Les Chercheurs de la Wallonie*, hors-série n° 4 et *Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège*, n° 128).



Marguerite Ulrix-Closset (1920-2012).
© Préhistosite de Ramioul.

Et aussi, tous et toutes, l'avons-nous côtoyée à l'IAL, dont elle était membre depuis 1963, aux manifestations organisées par l'Université, les musées de Liège, la Région wallonne, le monde associatif et enfin les conférences de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles au Verbois, but des ses dernières sorties publiques. Nous garderons de Marguerite, l'image d'une femme dynamique, à la silhouette svelte, à la solide poignée de main et au savoureux accent liégeois qui lui faisait aspirer les « h », en particulier quand elle rappelait qu'elle était « hhherstalienne ».

Par une journée de la Saint-Nicolas, Marguerite est sortie de sa maison de la rue des Wallons. L'hiver commençait à montrer les dents mais ça ne l'arrêtait pas, elle qui empoignait encore la pelle à neige quand la nécessité s'en faisait sentir. Victime d'un malaise, elle s'est couchée sur un lit de feuilles mortes. Dans un ultime réflexe de prévoyance, bien à l'image de son caractère de femme pratique, elle a retiré ses bijoux pour les mettre en sûreté dans ses chaussures et a fermé les yeux. Elle était prête désormais à entreprendre son dernier voyage...

MEMBRES D'HONNEUR

Arthur BODSON

Recteur honoraire de l'Université de Liège

Jacques STIENNIN (†)

admission le 27.03.1936

Richard FORGEUR (†)

admission le 25.05.1945

Pierre COLMAN

admission le 27.02.1952

Juliette NOËL

admission le 26.05.1960

Jacques WILLEMS

admission le 25.11.1960

Pierre-Marie GASON

admission le 25.05.1962

MEMBRES EFFECTIFS

Clemens BAYER

Carole CARPEAUX

Constantin CHARIOT

Ann CHEVALIER

Nicole CLOESEN

Emmanuel CLOSSET

Pierre COLMAN

Frédéric DE BARSY

Jean-Marie DEGBOMONT

Alexandre DE HEMRICOURT DE GRUNNE

Jean-Pierre DELVILLE

Bruno DEMOULIN

Henry d'OTREPPE DE BOUVETTE

Jean-Patrick DUCHESNE

Bruno DUMONT

Luc ENGEN

Xavier FOLVILLE

Pierre-Marie GASON

Philippe GEORGE

Soo Yang GEUZAINÉ

Pierre GILISSEN

Isabelle GILLES

Patrick HOFFSUMMER

Daniel JOZIC

Pierre-Yves KAIRIS

Jean-Louis KUPPER

Albert LEMEUNIER

Jean-Marc LÉOTARD

Daniel LESAGE

Maurizio LORENZI

Julien MAQUET

Lucien MARTINOT

Monique MERLAND

Juliette NOËL

Marcel OTTE

Pierre PAQUET

Mathieu PIAVAUX

Jean-Luc SCHÜTZ

Benoît VAN DEN BOSSCHE

Pierre VELDEN

Isabelle VERHOEVEN

Anne WARNOTTE

Gaëtane WARZÉE

Alexis WILKIN

Jacques WILLEMS

TABLEAU DU BUREAU DE L'I.A.L.

<i>Président d'Honneur</i>	LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE
<i>Vice-Présidents d'Honneur</i>	LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE
	L'ÉCHEVIN DES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour l'année 2013

<i>Président</i>	Daniel JOZIC
<i>Vice-Président</i>	Pierre GILISSEN
<i>Secrétaire</i>	Soo Yang GEUZAINNE
<i>Secrétaire adjointe</i>	Isabelle VERHOEVEN
<i>Trésorier</i>	Alexis WILKIN
<i>Conservateur</i>	Luc ENGEN
<i>Conservateurs adjoints</i>	Pierre COLMAN Frédéric DE BARSY Soo Yang GEUZAINNE Jean-Luc SCHÜTZ
<i>Bibliothécaire</i>	Monique MERLAND
<i>Bibliothécaire adjointe</i>	Nicole CLOESEN

Conseil

Clemens BAYER, Ann CHEVALIER, Emmanuel CLOSSET,
Bruno DEMOULIN, Jean-Patrick DUCHESNE, Bruno DUMONT,
Pierre-Marie GASON, Philippe GEORGE, Jean-Louis KUPPER,
Jean-Marc LÉOTARD, Daniel LESAGE, Maurice LORENZI,
Julien MAQUET, Mathieu PIAVAUX, Pierre VELDEN, Anne WARNOTTE

Commission de vérification des collections

<i>Président</i>	Pierre GILISSEN
Ann CHEVALIER, Pierre COLMAN, Luc ENGEN,	
Pierre-Marie GASON, Soo Yang GEUZAINNE, Daniel JOZIC,	
Jean-Marc LÉOTARD, Maurice LORENZI, Monique MERLAND	

Commission des publications

<i>Directrice</i>	Monique MERLAND
Pierre COLMAN, Luc ENGEN, Pierre-Marie GASON, Pierre GILISSEN, Daniel JOZIC, Pierre VELDEN	

TABLE DES AUTEURS

CARRÉ Pascal, <i>Les seigneurs de Fauquemont et l'épiscopat liégeois : chronique de trois siècles de relations (XII^e-XIV^e siècles)</i>	5
CLAES Marie-Christine, <i>Les débuts de la lithographie à Liège : autour d'Avanzo, Wittert et Fabronius</i>	167
COLMAN Pierre, <i>Briques et badigeons : l'art de « porjeter » et de « fotriquer » au pays de Liège</i>	149
COLMAN Pierre, <i>Le nom et les armoiries du moine bénédictin humaniste liégeois Berselius</i>	143
DUBOIS Yves, <i>Un Christ au tombeau, chef-d'œuvre méconnu à Liège</i>	279
GAIER Claude, <i>La terminologie militaire des chroniqueurs liégeois du XIV^e siècle, reflet de l'évolution de la cavalerie lourde</i>	33
GEORGE Philippe, <i>Le trésor des reliques de la cathédrale Saint-Lambert de Liège</i>	63
WARZÉE Gaëtane, <i>In memoriam Marguerite Ulrix-Closset</i>	287

TABLE DES MATIÈRES

<i>Les seigneurs de Fauquemont et l'épiscopat liégeois : chronique de trois siècles de relations (XII^e-XIV^e siècles),</i> par Pascal CARRÉ	5
<i>La terminologie militaire des chroniqueurs liégeois du XIV^e siècle, reflet de l'évolution de la cavalerie lourde,</i> par Claude GAIER.....	33
<i>Le trésor des reliques de la cathédrale Saint-Lambert de Liège,</i> par Philippe GEORGE	63
<i>Le nom et les armoiries du moine bénédictin humaniste liégeois Berselius,</i> par Pierre COLMAN	143
<i>Briques et badigeons : l'art de « porjeter » et de « fotriquer » au pays de Liège,</i> par Pierre COLMAN	149
<i>Les débuts de la lithographie à Liège : autour d'Avanzo, Wittert et Fabronius,</i> par Marie-Christine CLAES	167
<i>Un Christ au tombeau, chef-d'œuvre méconnu à Liège,</i> par Yves DUBOIS.....	279
<i>In memoriam Marguerite Ulrix-Closset,</i> par Gaëtane WARZÉE.....	287

Achevé d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie Centrale - Luxembourg
Mai 2013

